REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

PERSPECTIVES DECENNALES

DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL et CULTUREL

* * *

L'EXPANSION INDUSTRIELLE

Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan .

Septembre 1964

L'EXPANSION INDUSTRIELLE

SOMMAIRE

Pages

I PREAMBULE 1

II - ETUDE SECTORIELLE - (Nota : les branches 1, 2, 3 et 4 concernent la production agricole, forestière et la pêche)

PARAGRAPHE 1 - TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES (Branche 5)

sous-branche 5 - 1 - Meunerie, décorticage du riz, produits tirés du maïs 5

5 - 2 - Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, pâtes alimentaires 13

PARAGRAPHE 2 - CONSERVERIES DE FRUITS ET JUS DE FRUITS, POISSONS, CAFE, THE, etc. (Branche 6)

sous-branche 6 - 1 - Conserveries de fruits et jus 20

6 - 2 - Conserveries de poisson 22

6 - 3 - Café, thé, cacao 26

PARAGRAPHE 3 - BOISSONS ET GLACE (Branche 7)

sous-branche 7 - 1 - Bières et boissons gazeuses, 30

7 - 2 - Fabrication de la glace 33

.../...

Pages

PARAGRAPHE 4 - AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES (Branche 8)

sous-branche 8 - 1 - Produits laitiers 35
8 - 2 - Produits tirés du cacao 37
8 - 3 - Produits tirés de la banane 39
8 - 4 - Confiserie et sucre 41
8 - 5 - Tabacs et cigarettes 45
8 - 6 - Produits tirés du manioc et de l'igname 48

PARAGRAPHE 5 - ENERGIE (Branche 9)

sous-branche 9 - 1 - Produits pétroliers 50
9 - 2 - Energie électrique 53
9 - 3 - Eau 57

PARAGRAPHE 6 - INDUSTRIES EXTRACTIVES (Branche 10)

sous-branche 10 - 1 - Diamant 61
10 - 2 - Manganèse 62
10 - 3 - Minerais divers 63

PARAGRAPHE 7 - METAUX - (Branche 11)

sous-branche 11 - 1 - Récupération des ferrailles
et 11 - 2 - et sidérurgie 65
11 - 3 - Tréfilerie, pointerie, ronces artificielles, treillis, etc. 70
11 - 4 - Boulonnerie, visserie 72
11 - 5 - Tôlerie spéciale pour couverture 74

.../...

Pages

PARAGRAPHE 8 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Branche 12)

sous-branche 12 - 1 - Chaux et ciment 77

12 - 2 - Briques, tuiles, hourdis, etc... 80

12 - 3 - Produits de carrières 81

12 - 4 - Eléments préfabriqués en béton et produits amiante-ciment 82

PARAGRAPHE 9 - ENGRAIS - (Branche 13) 86

PARAGRAPHE 10 - CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC - (Branche 14)

sous-branche 14 - 1 - Produits chimiques 90

14 - 2 - Peintures, pesticides, parfumerie, huiles essentielles, produits pharmaceutiques, allumettes 92

14 - 3 - Traitement du latex 100

PARAGRAPHE 11 - INDUSTRIES DU BOIS - (Branche 15) (dans ce paragraphe, les sous-branches sont examinées ensemble) 103

sous-branche 15 - 1 - Bois débités

15 - 2 - Bois déroulés

15 - 3 - Bois contreplaqué

15 - 4 - Bois-tranche

15 - 5 - Panneaux de fibres et de particules agglomérées

15 - 6 - Tonnellerie, emballages

15 - 7 - Menuiserie, ameublement et divers

15 - 8 - Eléments préfabriqués

.../...

Pages

PARAGRAPHE 12 - MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES (Branche 16)

sous-branche 16 - 1 - Véhicules automobiles 111

16 - 2 - Cyclomoteurs et bicyclettes 115

16 - 3 - Véhicules de services divers (sans moteur) 120

16 - 4 - Réparation des véhicules à moteur 121

PARAGRAPHE 13 - INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES - (Branche 17)

sous-branche 17 - 1 - Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation, etc... 124

17 - 2 - Forge, estampage, petite fonderie 126

17 - 3 - Serrurerie et quincaillerie 128

17 - 4 - Construction et réparation navales 129

17 - 5 - Emballages métalliques 131

17 - 6 - Fabrication de bouchons - couronnes 132

17 - 7 - Articles de ménage 134

17 - 8 - Mobilier métallique, literie, etc... 138

17 - 9 - Air conditionné et armoires frigorifiques 140

17 - 10 - Appareils de radio et télévision 142

17 - 11 - Accumulateurs et piles
17 - 12 - électriques 145

PARAGRAPHE 14 - INDUSTRIES TEXTILES - (Branche 18)

Sous-branche 18 - 1 - Egrenage du coton 150

18 - 2 - Filature, tissage, manutention, impression, couvertures 152

18 - 3 - Confection et bonneterie 166

18 - 4 - Corderie, ficellerie, sacherie 170

Pages

PARAGRAPHE 15 - CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS (Branche 19)

sous-branche 19 - 1 - Sacs, cartables, serviettes et articles de voyage, etc...(cuir) 177

19 - 2 - Chaussures 177

PARAGRAPHE 16 - CORPS GRAS D'ORIGINE VEGETALE OU ANIMALE - (Branche 20) (autres que le beurre)

sous-branche 20 - 1 - Graisses et huiles brutes 184

20 - 2 - Huiles raffinées et margarine 190

20 - 3 - Savons, lessives, glycérine 193

PARAGRAPHE 17 - ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE - (Branche 21)

sous-branche 21 - 1 - Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies, articles d'hygiène, gants, vêtements et objets divers 196

21 - 2 - Pneumatiques (automobiles et véhicules à deux roues), fabrication et rechapage 197

21 - 3 - Articles en matière plastique 206

PARAGRAPHE 18 - PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS - CELLULOSE, PAPIER, VERRE, CERAMIQUE, etc... (Branche 22)

sous-branche 22 - 1 - Pâte de cellulose 212

22 - 2 - Papier et carton 215

22 - 3 - Industries polygraphiques 220

22 - 4 - Verrerie 220

22 - 5 - Céramique 223

x

x x

Pages

III - CONCLUSION SOUS FORME DE TABLEAUX RECAPITULATIFS 227

- Extensions et créations d'entreprises et investissements correspondants au niveau des branches 228

- Prévisions d'évolution des structures de la production industrielle (liste détaillée des extensions et créations d'entreprises envisagées) 229

- Evolution de la valeur ajoutée par le secteur des industries 236

- Prévisions d'évolution de l'emploi 237

- Création d'emplois par groupes de branches. 238

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les connaissances acquises en matière de géologie ne laissent pas espérer que la Côte d'Ivoire puisse disposer des ressources en charbon et en fer qui lui permettent decréer une industrie lourde même pour ses seuls besoins. Au surplus, la production mondiale d'acier a atteint ajourd'hui un niveau et des prix de revient tels qu'il ne paraît pas raisonnable d'entrer en concurrence avec elle, fût-ce dans un cadre autarcique.

Le climat chaud et humide rend difficile l'implantation d'une industrie électronique qui, avec l'industrie chimique, caractérise la deuxième révolution industrielle du monde moderne.

Sous réserve d'un bilan économique, financier et social satisfaisant pour chaque entreprise, il faut donc s'orienter vers les activités suivantes :

- les industries de préparation, de présentation et de transformation qui valorisent, pour la consommation ou l'exportation, les produits du sol ou du sous-sol;

- les industries mécaniques travaillant sur matières premières locales ou importées;

- une raffinerie de pétrole pouvant, éventuellement, traiter le pétrole brut produit sur place, et, à défaut, du brut d'origine africaine;

- les industries chimiques utilisant le bois, les huiles végétales et les produits pétroliers produits en Côte d'Ivoire.

Dans le domaine de l'énergie électrique, qui est la clé de tout développement industriel, il sera procédé à la réalisation du programme à long terme dont l'étude a été terminée en octobre 1961 et qui doit :

- porter la puissance installée de 38.000 kW installés en 1961 à 230.000 kW en 1970.

- par des lignes de haute tension, relier les centres de production aux centres de consommation;

- établir un tarif unique de vente de l'énergie électrique sur toute l'étendue du pays.

x

x x

...

Avant de passer à l'examen de chaque branche d'industrie, il paraît nécessaire de préciser les bases et la méthode adoptées pour évaluer les possibilités de développement, ainsi que les conditions de réalisation des objectifs de production retenus.

L'étude sectorielle a été effectuée en harmonie avec les progrès attendus de l'économie générale du pays au cours de la période décennale 1961-1970. Elle tient particulièrement compte des prévisions de croissance concernant les revenus consommables.

L'accroissement démographique prévu est de 2,56 % par an, ce qui donnerait à la Côte d'Ivoire, en 1970, une population supérieure à 4.000.000 d'habitants.

Les comptes économiques de l'année 1960 ont servi de base aux projections opérées pour évaluer les besoins en fin du premier (1965) et du deuxième quinquennat (1970). A défaut de données locales suffisantes que doivent procurer les enquêtes régionales en cours, les élasticités de consommation ont été estimées à l'aide de celles connues pour certains pays en voie de développement. Il a été, bien entendu, tenu compte de l'évolution du marché antérieur à l'année de base, et de tous les éléments nouveaux pouvant influencer la consommation future, que ce soit celle des ménages ou celle des entreprises. Enfin, on a évalué les possibilités d'exportation sur les marchés voisins et lointains.

Les besoins déterminés, des objectifs de production ont été choisis en rapport avec les ressources locales et les impératifs techniques. La préoccupation dominante a été de développer au maximum les industries de transformation, celles en particulier qui utilisent les produits locaux.

On a évalué ensuite les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Les investissements portent à la fois sur les extensions d'entreprises en exercice à l'année de base et sur les créations nouvelles jugées nécessaires. Compte tenu, toutefois, des capacités de production inutilisées en 1960, les coefficients de capital se trouvent anormalement bas dans un certain nombre de branches.

Enfin, on a déterminé approximativement le nombre des nouveaux emplois procurés par le progrès industriel, ainsi que les effets de ce dernier sur le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire.

Il importe cependant de souligner la relative prudence des estimations faites, dans un secteur ou prédominent les initiatives privées.

...

N.B. Dans ce travail provisoire, effectué à l'échelle nationale, il a été impossible de localiser dès à présent la plupart des unités nouvelles et d'apprécier leur plus ou moins grande rentabilité financière. Des études seront nécessaires pour les déterminer.

Il n'a été fait état que des projets suffisamment avancés ou économiquement et techniquement réalisables.

Le coût trop élevé de l'électricité, l'insuffisance de la production énergétique et de la prospection géologique interdisent aujourd'hui la conception d'un certain nombre de grands projets.

Le développement industriel n'a donc pas toute l'ampleur souhaitée, il constitue cependant au cours de la période, un facteur essentiel de la croissance.

La réalisation des objectifs retenus ne sera possible que si, en plus des conditions générales politiques, économiques et sociales de la croissance, l'industrie trouve en Côte d'Ivoire les moyens particuliers et les encouragements nécessaires à son développement.

Ce dernier est tout d'abord subordonné à l'existence de zones industrielles convenablement reliées au rail, à la route, et le cas échéant à la voie d'eau ou au port, et équipées en énergie électrique, eau et télécommunications. Le bas prix de l'énergie et de l'eau est en particulier un des moyens les plus efficaces pour attirer les industries nouvelles.

Elles doivent également trouver des cadres et une main-d'oeuvre qualifiée. Or, un très grand effort est à accomplir en Côte d'Ivoire sur le plan de la formation technique et professionnelle pour répondre aux besoins futurs du secteur industriel, comme d'ailleurs aux nécessités de l'africanisation progressive des entreprises.

Il faudra enfin que cette dernière puisse également s'appuyer sur un organisme de crédit industriel et recevoir l'assistance technique d'un "Bureau du Développement".

A toutes ces conditions indispensables à la réalisation des objectifs de production, il faut en ajouter une dernière qui dépend également de la puissance publique. Il s'agit de la stabilité des débouchés extérieurs, et plus particulièrement de la politique des échanges commerciaux avec les pays africains voisins.

La plupart des objectifs de production industrielle que l'on trouvera plus loin ont été établis en tenant compte de possibilités d'exportation vers leurs marchés respectifs. Ces estimations ont été prudentes et tiennent compte des perspectives d'industrialisation actuellement connues de ces pays. Elles pourraient sans doute être consolidées et élargies dans le cadre de négociations tendant à intensifier les courants d'échanges réciproques. Ces dernières devraient être menées avec le souci d'équilibrer les échanges en fonction des ressources particulières et complémentaires des parties intéressées.

x

x x ...

Les indications figurant dans ce préambule n'ont eu d'autre but que de fournir l'éclairage nécessaire à une juste appréciation des perspectives de développement industriel qui font maintenant l'objet de l'étude sectorielle ci-après.

Ces perspectives sont ensuite résumées dans un certain nombre de tableaux qui sont la conclusion chiffrée de cette partie du Plan.

x x x

...

Nota : Les valeurs figurant dans ce document correspondent, en général, au stade "rendu entrepôt de l'importateur" avant marge commerciale, ou, pour ce qui concerne la production locale, au prix sortie usine, c'est-à-dire à des niveaux sensiblement comparables.

Pour les produits des entreprises ivoiriennes, qui sont exportés par Mer, la valeur est cependant exprimée, sauf indication spéciale, sur la base du prix F.O.B.

PARAGRAPHE 1

TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES - (Branche 5) (1)

5 - 1 - Meunerie, Décorticage du riz, Produits tirés du maïs.

5 - 2 - Boulangerie, Pâtisserie, Biscuiterie, Pâtes alimentaires.

5 - 1 - MINOTERIE INDUSTRIELLE - DECORTICAGE DU RIZ PRODUITS TIRES DU MAIS.

A - MINOTERIE.

La minoterie industrielle locale, de création récente, n'intervient pas encore en 1960, année de base du Plan. Elle doit en effet entrer en production début 1963 et se substituer progressivement aux importations de farine de blé pour la fourniture du marché intérieur.

Le marché local.

Ce dernier est constitué, pour la majeure partie, par la consommation des entreprises industrielles et artisanales, de boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires et par la consommation directe des ménages.

Aux entreprises existantes, dont on escompte le développement, s'ajouteront bientôt des utilisations nouvelles en biscuiterie notamment.

Au cours des années passées, les importations de farine de blé se sont accrues au rythme moyen de 7 %, mais par à-coups marqués. En 1960, la consommation ivoirienne (c'est-à-dire compte tenu des réexportations de farine vers certains pays voisins) se serait élevée à 29.500 tonnes dont le tiers environ aurait été consommé directement par les ménages. Cette proportion parait exagérée et diverses enquêtes en cours dans le pays confirment qu'il existe quantité de petites boulangeries africaines qui avaient jusqu'à présent échappé à tout recensement.

...

(1) Nota - Il est rappelé que les branches 1, 2, 3 et 4 concernent l'Agriculture, les Forêts, l'Elevage et la Pêche, objets du chapitre précédent.

La consommation parait surtout localisée aux grandes cités et aux centres administratifs de la moitié suf du pays, tout au moins en ce qui concerne le pain.

Avec l'élévation progressive du revenu des populations consécutive aux actions envisagées dans le cadre du Plan, et l'accession d'une partie de celles-ci au secteur moderne (la consommation du secteur étranger devant rester sensiblement à son niveau actuel) on parait pouvoir tabler à longue échéance sur une progression moyenne de 5 % par an se justifiant comme suit :

- Progression globale de l'économie ivoirienne pour la période 1960 - 1965 - 1970 6,80

- Augmentation de la population 2,56

d'où majoration escomptée du revenu per capita 4,24

- Nous retiendrons pour ce produit une élacticité de consommation de 0, 6 (chiffre voisin de celui du Maroc).

- Soit une progression moyenne de la consommation de l'ordre de 5 % par an.

La consommation future de farine de blé en Côte d'Ivoire pourrait alors atteindre :

- en 1960 38.000 tonnes
- en 1970 entre 48.000 et 50.000 tonnes.

Objectifs de production.

Pour donner satisfaction au marché intérieur et commencer vers 1965 à exporter progressivement vers les pays voisins, il faudrait écraser les quantités de blé ci-après :

- 55.000 tonnes en 1965, soit 40.000 tonnes de farine, ce qui laisserait libre, dès ce moment-là, 2.000 tonnes de farine pour l'exportation.

On pourrait envisager d'élever ensuite les exportations à 8.000 tonnes de farine vers 1970, donc d'écraser environ 80.000 tonnes de blé en fin du deuxième quinquennat.

...

Les investissements.

Les investissements achevés en 1963 correspondent largement à l'étape définie ci-dessus pour 1965 et doivent permettre, moyennant certaines adjonctions, d'atteindre l'étape suivante de 80.000 tonnes de blé.

Leur montant dépasse déjà 1.200 millions de F CFA dont environ 600 millions F CFA pour les seuls bâtiments et travaux publics.

L'extension de capacité à 80.000 tonnes exigerait environ 300 millions de F CFA d'investissements supplémentaires. (équipement).

Les emplois créés.

Le nombre des emplois créés en première étape (55.000 tonnes de blé) est de 232 et l'on peut provisoirement envisager 100 postes supplémentaires en 1970.

Des Ivoiriens ont été sélectionnés et envoyés en stage à Dakar pour être préparés à occuper les postes essentiels de la fabrication.

Les importations.

Si les prévisions de production de la minoterie peuvent être tenues, les importations déjà réduites en 1963, disparaitront complétement dès l'année 1964.

Les exportations.

En sens inverse, il est prévu que la Côte d'Ivoire deviendra exportatrice de farine en 1965 pour 2.000 tonnes. Ce chiffre augmentera progressivement d'année en année pour atteindre 8.000 à 10.000 tonnes en 1970.

Un effort sérieux devra être fait pour utiliser sur place, dès l'entrée en fonctionnement, le maximum d'issues (Développement de l'Elevage).

Il a été estimé cependant qu'en 1965 : 30 % seulement des issues (3.000 tonnes) seront consommées localement, le reliquat étant exporté vers l'Europe soit :

7.000 tonnes emballées valant entre 60 et 65 millions F CFA.

A la fin du deuxième quinquennat, on peut admettre que 50 % des issues produites seront utilisées sur place et 50 % exportées, ce qui

aura pour résultat de maintenir en permanence les exportations au niveau de 7.000 tonnes au cours de la période 1965-1970, le surplus de la production étant régulièrement absorbé par la consommation intérieure.

Globalement les exportations 1970 ont été estimées à 386 millions de F CFA.

B - LE DECORTICAGE DU RIZ.

Un certain nombre de petites usines à décortiquer le riz ont été implantées à diverses époques dans le Nord de la Côte d'Ivoire. La situation se présente au début de 1963 de la manière suivante :

Localisation	Matériel	Capacité horaire en tonnes	Année de mise en service	Observations
- Korhogo	Lafon - Olmia	0,8	1950	Usine Escarre Décortiqueuse Olmia en 1960
- Korhogo	Stroekel et Schrader	1,0	1959	C. N. C. M. A.
- Ferkessedougou	Guidetti	0,3	1958	d°
- Boundiali	Guidetti	0,3	1959	d°
- Odienne	Renseignements manquent			
- Bouaké	Olmia	0,4		mise en marché prévue au cours de l'année 1960.
- Bouna	Olmia	0,3		
		3,1		

Sur la base d'une utilisation habituelle de 1.600 heures/an la capacité globale de traitement serait donc de l'ordre de 5.000 tonnes/an. Elle pourrait atteindre 9.000 tonnes en travaillant à 2 postes pendant 200 à 210 jours par an.

Les seules régulièrement utilisées paraissent être celles, au nombre de deux, que l'on trouve à KORHOGO. Encore sont-elles très loin de travailler actuellement à pleine capacité, laquelle peut atteindre près de 5.000 tonnes/an de riz paddy en travaillant 200 jours à deux postes.

Elles ont en effet traité 634 tonnes de paddy durant la campagne 1960-1961 et seulement 290 tonnes en 1961-1962.

La raison principale de ce sous-emploi est le manque d'homogénéité de la production de cette région, partagée entre de trop nombreuses variétés de graines. La proportion de brisures qui en découle est nettement exagérée.

Un programme de développement de la riziculture irriguée a été élaboré. Il porte au total sur 35.000 ha à réaliser entre 1960 et 1970 et vise à homogénéiser la production.

Les tonnages de paddy attendus de cet effort passeraient :

- de 5.000 tonnes en 1960
- à 27.500 tonnes en 1965
- et 77.500 tonnes en 1970.

A ces progrès s'ajouteraient ceux poursuivis simultanément dans la culture du riz pluvial dont les surplus attendus seraient :

- de 27.500 tonnes en 1965
- et 52.500 tonnes en 1970.

Cet effort de production devrait permettre de satisfaire les besoins du marché local qui doit faire chaque année appel à des importations accrues de riz étrangers.

Le marché.

Le riz produit en Côte d'Ivoire (160.000 tonnes en 1960) est entièrement autoconsommé sauf un tonnage réduit, inférieur, comme on l'a vu plus haut, à 1.000 tonnes de paddy, traité à KORHOGO.

L'approvisionnement des consommateurs urbains et de la main d'oeuvre de plantation (en particulier des collectivités : armée, lycées, économats d'entreprises, etc...) se fait par des importations de riz net qui pèsent de plus en plus lourd dans la balance commerciale : 35.000 tonnes environ en 1960 et 1961, (sans compter le riz malien).

La réalisation du programme de riz irrigué et d'intensification de la production de riz pluvial devrait amener la réduction progressive

...

des importations et leur disparition peu après le début du deuxième quinquennat.

Le décorticage industriel et la commercialisation d'une partie importante de la production ivoirienne paraissent pouvoir être estimés dans l'avenir à :

Année	Riz irrigué	Riz pluvial	Total
1965	25.000	10.000	35.000
1970	70.000	20.000	90.000

Ces chiffres fournissent la base des investissements qu'il parait raisonnable de prévoir pour résoudre le problème du décorticage.

INVESTISSEMENTS.

Le décorticage est une activité saisonnière qui s'étale généralement sur 200 ou 210 jours par an. On travaille généralement à deux postes (sauf les dimanches) soit 2.880 heures pour la campagne.

Pour ne pas occasionner des stockages et des transports trop importants, l'unité de production souhaitable parait être l'usine capable de traiter 2 tonnes de paddy à l'heure, soit, en se réservant une marge de sécurité suffisante : 5.000 tonnes par an.

Compte tenu des capacités de traitement actuellement disponibles, on pourrait prévoir : 6 unités nouvelles de 5.000 t/an en 1965 et 17 usines en 1970.

Le coût d'une unité de cette dimension est le suivant :

- Bâtiments ..... 16 millions F CFA
- Equipement ..... 15 millions F CFA

TOTAL : .... 31 millions F CFA.

Au total, les investissements à prévoir s'élèveraient donc à :

- 186 millions F CFA jusqu'en 1965,
- 341 millions F CFA entre 1965 et 1970.

...

Création d'emplois.

Le personnel permanent est relativement réduit et peut être d'ailleurs occupé à d'autres tâches en dehors des périodes de fonctionnement et de remise en état des usines.

L'effectif pourrait être le suivant pour l'ensemble des unités :

	1965 6 unités	1970 + 11 unités
- Cadres	6	11
- Employés et chauffeurs	6	11
- Maitrise	12	22
- Ouvriers professionnels ou spécialisés	18	33
- Manoeuvres (saisonniers 5 mois)	90	165
	132	242

Les importations.

Leur diminution progressive est attendue au fur et à mesure de la réalisation du programme rizicole.

En 1965, elles ne devraient pas excéder 10.000 tonnes et disparaître ensuite totalement.

Les exportations.

Le marché intérieur parait pouvoir absorber la totalité de la production locale prévue jusqu'en 1970 donc, exportations = néant.

...

NOTA - L'exécution de ce programme est néanmoins subordonnée à l'organisation par les autorités publiques du marché du riz en Côte d'Ivoire. Actuellement les riz d'origine locale et ceux d'importation se traitent à des prix très différents, aucune péréquation n'ayant lieu entre eux. Le riz local est plus cher en raison du coût élevé du paddy dans la région productrice (18 F CFA le kg). Il ne peut lutter contre le riz d'importation.

Les prévisions élaborées ci-dessus, en relation avec celles du plan agricole, ne peuvent donc être réalisées que si ce problème des prix reçoit, de la part des autorités responsables, une solution rapide.

C - VALORISATION DU MAÏS.

Le maïs récolté en Côte d'Ivoire est jusqu'à présent presque totalement consommé directement par le producteur. Une faible partie de la production est commercialisée sur les marchés de village ou alimente ceux de quelques villes. Enfin, près de 2.000 tonnes sont consommées pour la préparation d'aliments concentrés destinés surtout aux élevages de volailles (Copravi à Yapo, centres d'élevage de Bouaké et de Bingerville).

Le plan agricole envisage pour cette céréale le développement en culture suivant :

Année	Quantités en tonnes
1960	147.000
1965	200.000
1970	260.000

Ce programme doit être évidemment accompagné d'un effort particulier dans le domaine du stockage et de la conservation des récoltes ainsi que dans la recherche des débouchés.

Ceux-ci peuvent être fournis par une industrie de transformation visant à fournir des préparations alimentaires ou des produits intermédiaires utilisés pour diverses fabrications.

Les "Grands Moulins" d'Abidjan ont marqué leur intention (dans une émission radiophonique notamment de s'intéresser à la maïserie. Il n'est pas interdit d'envisager également l'implantation d'unités de transformation dans les grandes régions productrices de maïs où cette culture peut être développée en assolement avec le coton notamment.

Elles sont au nombre de deux : celle nord de Korhogo, Ferkéssédougou, Boundiali et la région centre : Bouaké, Katiola, Béoumi, Tiébissou, M'Bahiakro.

Aucune proposition concrète ne peut cependant figurer dans ce document tant que la société d'études qui a ce problème en charge n'aura pas fait connaître les résultats de ses recherches et proposé les créations d'usines correspondantes.

...

5 - 2 - BOULANGERIE - PATISSERIE - BISCUITERIE.

A - BOULANGERIE - PATISSERIE.

La boulangerie artisanale et industrielle (assez souvent associée à la pâtisserie) a connu un développement remarquable en Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années. L'augmentation de la consommation de farine signalée plus haut en témoigne.

Par ailleurs, l'observation des courbes suivies par les importations de farine d'une part, et celles de riz d'autre part, souligne que le pain ne remplace pas le riz. La consommation de pain semblerait plutôt s'étendre, dans l'alimentation africaine, au dépens du manioc cuit.

Il faut noter cependant que la capacité de production de la boulangerie industrielle n'est actuellement utilisée qu'à 50 %.

Le marché local.

La consommation du pain procurera le débouché, de loin le plus important, à la Minoterie Ivoirienne dont on rappelle que les objectifs de production correspondent à :

- 40.000 t de farine (dont 2.000 t exportées) en 1965
- 58.000 t de farine (dont 8.000 t exportées) en 1970.

Les tonnages de pain requis par les besoins locaux atteindront sans doute :

- en 1965 : 31.000 t valant 1.360 millions de F CFA
- en 1970 : 45.000 t valant 1.980 millions de F CFA.

laissant toutefois une quantité largement suffisante pour couvrir l'utilisation directe de farine par les ménages et les besoins de la biscuiterie des pâtes alimentaires, etc...

La pâtisserie - généralement activité annexe de la boulangerie - progressera sans doute parallèlement, tout au moins dans les centres urbains et son chiffre d'affaires devrait pouvoir atteindre, respectivement, 150 à 250 millions de F CFA en 1965 et 1970.

Investissements.

Les objectifs de production ainsi définis, paraissent pouvoir être atteints à la fin du premier quinquennat par une meilleure utilisation des capacités de production existantes, la modernisation des entreprises

...

artisanales les plus importantes, et la multiplication dans l'intérieur du pays des petites boulangeries africaines dont le nombre actuel est d'ailleurs mal connu (1). Les investissements nécessaires seront relativement faibles et paraissent difficilement chiffrables. Au-delà de 1965, en revanche, on pourrait provisoirement envisager la création de deux unités modernes de panification industrielle coûtant 300 millions au total, en attendant les résultats des études poursuivies par la société qui a en charge le problème du développement des industries alimentaires.

Par ailleurs, il paraît nécessaire de prévoir 50 millions F CFA pour le développement de la boulangerie et de la pâtisserie artisanale.

Emplois créés.

L'augmentation du chiffre d'affaires de la boulangerie-pâtisserie dégagera des emplois supplémentaires dans les catégories ouvriers et manoeuvres. Leur nombre peut être estimé à 150 en 1965.

Avec la création probable d'unités industrielles et artisanales nouvelles au cours du deuxième quinquennat, on peut momentanément évaluer à 300 les nouveaux emplois fournis au cours de cette période.

Commerce extérieur

S'agissant de produits uniquement destinés au marché local, aucun achat ou vente à l'extérieur n'est prévu.

B - BISCUITERIE.

Aucune fabrication de cet ordre n'existant en Côte d'Ivoire, il s'agit d'une activité nouvelle à créer dès que possible dans le cadre du premier quinquennat. Des intentions se sont d'ailleurs manifestées dans ce sens.

Marché.

La consommation de produits de biscuiterie est néanmoins encore assez faible en Côte d'Ivoire; un indice encourageant est toutefois fourni par la croissance régulière des importations. Elles ont pratiquement doublé en 5 ans, ce qui correspond à un taux de croissance de 15 %.

...

(1) A l'occasion d'un recensement des entreprises effectué récemment par la Direction des Statistiques, on s'est aperçu que le nombre de ces dernières est beaucoup plus élevé qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici.

En 1960, la consommation locale n'a été cependant que de 283 tonnes portant sur des catégories très diversifiées : biscuit de mer, petit-beurre, sablé, façonné, boudoirs, genre "Choco B. N." et pain d'épices, etc....

Mais les progrès de la consommation conduiront assez rapidement à un tonnage global au sein duquel peut déjà s'insérer une fabrication locale.

L'étude du marché d'autres pays africains - en particulier le Sénégal où l'on fabrique plusieurs milliers de tonnes de biscuits - montre que la consommation peut être rapidement croissante.

Il ne semble donc pas aberrent de conserver le taux de croissance constaté ces dernières années, soit 15 %, ce qui donne :

- entre 550 et 600 tonnes en 1965,
- et environ 1.200 tonnes en 1970.

Objectifs de production.

Compte tenu des débouchés éventuels offerts par les pays voisins et de la nécessité de continuer à importer certaines catégories de produits, on peut retenir les objectifs de production suivants :

- 1965 : 500 tonnes valant 110 millions F CFA
- 1970 : de 1.200 à 1.400 tonnes (308 millions F CFA).

Investissements.

La création d'une unité de production parait donc dès à présent possible. Elle pourrait démarrer sur une fabrication de l'ordre de 300 tonnes pouvant s'accroître rapidement.

La capacité à installer doit être prévue d'emblée pour 500 tonnes.

Les investissements seront de l'ordre de :

- pour les bâtiments et travaux publics	15 millions
- pour l'équipement - environ	25 millions
- soit au total	40 millions F CFA

L'extension des bâtiments et de l'équipement est à prévoir ensuite pour répondre aux objectifs 1970. Elle demandera vraisemblablement des investissements du même ordre de grandeur (40 millions F CFA).

...

Emplois créés.

En première étape :

- Cadre	1
- Employés	5
-O.S.	10
- Maîtrise	2
- O.P.	10
- Manoeuvres	10
TOTAL	38

On peut provisoirement retenir la création d'un même nombre d'emplois au cours de la seconde période.

Commerce extérieur.

En fin du premier quinquennat, les importations porteront sur 100 à 150 tonnes de produits composés très élaborés (en valeur 20 à 30 millions de F CFA.)

Elles seront compensées en grande partie par les exportations escomptées de la biscuiterie locale vers les pays voisins. Ces dernières pourraient déjà atteindre une centaine de tonnes en 1965 et s'élever progressivement à 400 ou 500 tonnes à la fin du deuxième quinquennat (en valeur 88 millions).

C - PATES ALIMENTAIRES.

La fabrication artisanale de pâtes alimentaires a, en Côte d'Ivoire, une activité jusqu'à présent réduite. La consommation locale, représentée surtout par le secteur européen, est satisfaite par des importations. Cette situation parait devoir se modifier prochainement en relation avec le démarrage d'une meunerie ivoirienne soucieuse de susciter en aval des activités consommatrices.

Le marché.

Il est encore assez faible - de l'ordre de 200 tonnes - et si la croissance des importations a été régulière au cours de ces dernières années (6 % en moyenne), elles connaissent une certaine stagnation qui peut s'expliquer, en partie, par l'entrée en jeu d'une fabrication locale.

...

La prépondérance du secteur de consommation européen paraît cependant devoir disparaître dans l'avenir. Non seulement les africains évolués recourent de plus en plus aux pâtes, mais également la masse des consommateurs semble dorénavant s'y intéresser. La diffusion de cette denrée progresserait assez fortement dans le réseau commercial de l'intérieur du pays (notamment le paquet de 250 grammes de provenance marocaine).

Pour peu que la minoterie encourage le développement des industries utilisatrices de ses produits, on peut donc escompter un progrès appréciable de la consommation des pâtes alimentaires.

Nos prévisions seront basées sur un taux de croissance un peu plus élevé.

Les besoins futurs du pays seraient ainsi de 300 tonnes en 1965 et 500 tonnes environ en 1970.

Objectifs de production.

Cependant les objectifs de production retenus seront nettement plus élevés parce qu'on a pu observer dans le passé qu'une fraction importante des entrées de pâtes alimentaires en Côte d'Ivoire donnait lieu à réexpédition vers les pays voisins francophones.

Une fabrication locale doit pouvoir profiter de ce courant et pourrait retenir les objectifs de production ci-après :

- 400 tonnes en 1965
- 600 tonnes (et probablement davantage) en 1970.

Investissements.

Une seule unité de production sera suffisante pour atteindre les objectifs proposés.

Les investissements nécessaires seront d'ailleurs peu élevés : 15 millions de F CFA se décomposant :

- en bâtiments ..... 5 millions de F CFA
- en équipement ..... 10 millions de F CFA.

On peut prévoir un supplément de 5 millions de F CFA d'équipement au cours de la deuxième période quinquennale.

...

Emplois créés d'ici 1965

- cadre	1
- employés	2
- maitrise	1
- O. P.	5
- O. S.	5
- Manoeuvres	7
TOTAL	21

Une dizaine d'emplois supplémentaires pourront apparaître ensuite d'ici 1970.

Commerce extérieur.

Le courant d'importations s'affaiblira certainement pour représenter en 1965 13 millions de F CFA (pâtes alimentaires des grandes marques).

Il sera entièrement compensé par les sorties d'une partie de la production locale au bénéfice des pays voisins.

La même situation peut être retenue pour caractériser les échanges de ces produits en 1970.

...

RECAPITULATI

Sous-Branches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNI		
		Production	Emplois	Production		Inve sem (val
				Quantité	Valeur	
1	- Minoterie	0	0	55.000 (blé)	1.524	1.2
	- Usinage du riz paddy	1.000	20	35.000 (paddy)	749	1
	- Malzerie			Etude en cours		
2	- Boulangerie-Pâtisserie.....	19.300		31.000 (produit)	1.360	
	dont : industrielle	6.300	220	11.000	480	
	artisanale	13.000		20.000	880	
	- Biscuiterie	0	0	500 (produit)	110	4
	- Pâtes alimentaires	0	0	400 (produit)	52	1
			240		3.795	1.4

RECAPITULATION BRANCHE n° 5

(Tonnes et millions de F CFA)

ANNEE 1965						ANNEE 1970			
Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)
Quantité	Valeur					Quantité	Valeur		
55.000 (blé)	1.524	1.200	232	0	141	80.000 (blé)	1.962	300	100
35.000 (paddy)	749	186	132	260	0	90.000 (paddy)	1.926	341	242
Etude en cours									
31.000 (produit)	1.360	0		0	0	45.000 (produit)	1.980	350	
11.000	480		150			20.000	880	300	300
20.000	880					25.000	1.100	50	
500 (produit)	110	40	38	30	20	1.400 (produit)	308	40	38
400 (produit)	52	15	21	13	13	600 (produit)	78	5	10
	3.795	1.441	573	303	174		6.254	1.036	690

TION BRANCHE n° 5

(Tonnes et millions de F CFA) (sauf indication particulière)

NNEE 1965				ANNEE 1970					
nvestis-ements valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
1.200	232	0	141	80.000 (blé)	1.962	300	100	0	386
186	132	260	0	90.000 (paddy)	1.926	341	242	0	0
rs									
0		0	0	45.000 (produit)	1.980	350		0	0
	150			20.000	880	300	300		
				25.000	1.100	50			
40	38	30	20	1.400 (produit)	308	40	38	30	88
15	21	13	13	600 (produit)	78	5	10	13	13
1.441	573	303	174		6.254	1.036	690	43	487

PARAGRAPHE 2

CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO. (Branche 6).

6 - 1 : Conserveries de fruits et jus de fruits,

6 - 2 : Conserveries de poisson,

6 - 3 : Café, Thé, etc...

6 - 1 - CONSERVERIES DE FRUITS ET JUS DE FRUITS.

La Côte d'Ivoire possède depuis une dizaine d'années une industrie de la conserverie defruits et jus de fruits tournée vers l'exportation. Son chiffre d'affaires global a atteint 648 millions de F CFA en 1960. Le Plan décennal prévoit un développement marqué de cette activité en liaison avec l'accroissement de la culture de l'ananas.

Le Marché.

Localement, la consommation des conserves et jus de fruits est encore réduite. Elle donne lieu à des importations de provenances variées offrant une diversité de parfums que ne peut fournir la conserverie locale uniquement basée sur l'ananas.

En 1960, ces importations, y compris les confitures, ont porté sur 225 tonnes valant (rendu entrepôt) 107 millions de F CFA.

Il est à souhaiter que la consommation des fruits et jus locaux se développe. Une publicité bien faite ne resterait sans doute pas sans effet.

Néanmoins, cette sous-branche industrielle demeurera longtemps encore orientée vers les débouchés extérieurs. Pour triompher de la concurrence étrangère (Hawaï, Antilles, Malaisie), elle devra comprimer au maximum ses prix de revient et continuer sans doute à recevoir l'appui de la puissance publique sous diverses formes.

Objectifs de production.

Ils sont évidemment liés à l'approvisionnement en fruits. Le programme de développement en culture se propose d'atteindre les niveaux suivants au cours de la décennie couverte par le Plan :

...

	1960	1965	1970
Superficie	770	1.140	1.340
Production entonnes répartie comme ci-dessous	23.000	40.000	56.000
- Consommation locale d'ananas frais	6.000	6.000	6.000
- Exportations d'ananas frais.....	3.000	5.000	10.000
- Approvisionnement des usines de conserves	14.000	29.000	40.000

Les objectifs de production de la conserverie sont donc définis par la ligne du bas du tableau soit :

- 29.000 d'ananas frais en 1965

- 40.000 tonnes d'ananas frais en 1970.

Investissements.

Les unités de production existantes offrent une capacité disponible permettant d'atteindre 20.000 tonnes sans recourir à des investissements supplémentaires. Au-delà, il sera indispensable de renforcer les équipements.

D'ici 1965, il y a donc lieu de prévoir pour ce poste environ 60 millions de F CFA.

Au cours du deuxième quinquennat il faudra procéder - en supposant qu'aucune création d'unité nouvelle n'aura lieu - à des extensions de capacité représentant 75 millions de F CFA dont :

- Bâtiment - Travaux Publics 20 millions F CFA

- Equipement ..... 55 millions F CFA.

../..

Création d'emplois.

Les extensions de capacité envisagées doivent procurer environ 200 emplois nouveaux portant pour l'ensemble de la sous-branche sur les catégories ci-après :

- Cadre	2
- Employés	8
- Maitrise	5
- O. P.	20
- O. S.	30
- Manoeuvres	135
TOTAL	200

La moitié de ces emplois devraient être pourvus avant 1965.

Commerce extérieur.

La valeur de la production passerait de 648 millions de F CFA en 1960, à 1.400 millions en 1965 et 2.000 millions de F CFA en 1970.

On peut estimer que 100 et 200 millions F CFA seront respectivement consommés localement au terme des premier et deuxième quinquennats.

Les exportations atteindraient donc à ces dates : 1.300 et 1.800 millions de F CFA.

Du côté des importations il subsistera un courant de l'ordre de 100 millions de F CFA.

6 - 2 - CONSERVERIES DE POISSON.

L'industrie de la pêche s'est considérablement développée en Côte d'Ivoire depuis l'ouverture du Canal de Vridi. La flottille basée sur Abidjan s'est étoffée d'année en année. Jusqu'en 1960, le poisson ramené au port a été consommé en frais ou en réfrigéré et a également servi à alimenter, après fumage, les circuits traditionnels (29.000 tonnes en 1960 contre 5.000 tonnes en 1955).

Une première industrie de la conserve s'est implantée en 1961 et un frigorifique provisoire récemment entré en service permet la congélation du thon. Une seconde unité de conserverie de thon est également prévue dans le cadre du premier quinquennat.

...

La construction à ABIDJAN d'un port de pêche, lequel va être doté d'un vaste entrepôt frigorifique, favorisera certainement l'expansion de la conserverie. Ce nouvel ensemble permettra également de rationaliser la commercialisation de la pêche et fournira le point d'appui nécessaire à l'organisation de circuits de distribution du poisson dans l'intérieur du pays.

Marché de la conserve.

La consommation locale de conserves de poisson est faible en raison de l'abondance du poisson frais, fumé et également séché en provenance du Niger. Entièrement couverte jusqu'à une date récente par des importations de l'étranger, elle se chiffre à un peu plus de 300 tonnes en 1960 pour une valeur de 72 millions de F CFA (prix rendu entrepôt hors marges commerciales).

Depuis peu la conserverie locale de thon approvisionne les collectivités publiques : armée, lycées, cantines, etc... mais cela ne représente encore qu'un très faible pourcentage de sa production.

Même si la consommation intérieure de ce produit s'élève, au cours des prochaines années, elle ne parait pas pouvoir dépasser quelques centaines de tonnes (probablement 200 tonnes en 1965 et 300 tonnes en 1970).

Comme pour la conserverie defruits, il faut donc tabler à peu près uniquement sur les débouchés extérieurs qui, en ce qui concerne le thon, seraient globalement loin d'être saturés. Une partie du thon congelé devrait aussi trouver un débouché sur le marché Ivoirien. On peut l'estimer provisoirement à :

- 500 tonnes en 1965,
- 1.000 tonnes en 1970.

Objectifs de la production.

Les exportations de thon s'opèreront sous deux formes : en congelé et en conserve (thon au naturel et thon à l'huile).

Les objectifs actuellement retenus en ce qui concerne la pêche au thon sont les suivants :

- 1965 ..... 25.000 tonnes
- 1970 ..... 40.000 tonnes.

...

Sur ce total, les parts respectives de l'exportation en thon congelé et de l'approvisionnement de la conserverie pourraient être de :

(en tonnes)

ANNEES	Thon congelé	Conserverie	TOTAL
1965	10.000	15.000	25.000
1970	15.000	25.000	40.000

C'est du moins ce qui résulte des dossiers de projets qui ont été remis à l'administration compétente. Il est certain que l'effort en cours tendant à l'amélioration de l'équipement portuaire doit permettre le rassemblement d'une flottille suffisante pour approvisionner régulièrement les industries dont l'installation est envisagée.

Le retard que l'on peut actuellement constater (milieu 1963) dans les implantations des usines de conserves amène cependant à douter que la répartition des activités entre "thon congelé" et "thon conservé", indiquée plus haut, pourra être respectée dans le cas où l'objectif global 1965 (25.000 tonnes) serait lui-même tenu.

Tout retard enregistré en fin de premier quinquennat pourrait sans doute être rattrapé au cours du suivant si les industries locales de la conserve disposent de larges débouchés extérieurs comme l'espèrent les promoteurs de ces activités.

Investissements.

a - Congélation.

Une unité dite provisoire vient d'être achevée, un nouveau frigorifique de forte capacité doit être construit sur les quais du nouveau port de pêche en cours d'achèvement. On peut penser que ces deux unités fonctionneront simultanément pendant la décennie couverte par le Plan. La construction de la seconde pourrait débuter vers la fin de 1963.

Les investissements envisagés sont de l'ordre de grandeur ci-après :

millions de F CFA

NATURE	1960-1964	1965-1970
Batiments et Travaux Publics	164	62
Equipement	280	563
Total	444	625

...

Il faut cependant noter que le nouveau frigorifique aura d'autres utilisations que le thon : produits de la pêche pour le marché intérieur, conservation des vivres frais, fourniture de glace, etc...

b - Conserveries de thon :

Deux unités sont prévues aux abords du nouveau port de pêche (celle qui fonctionne dès à présent devant procéder à sa réinstallation.)

Les investissements se monteraient, d'ici 1965, aux chiffres ci-dessous :

- Bâtiments et Travaux publics	60 millions F CFA
- Equipement	220 millions F CFA
	280 millions F CFA

Les extensions de capacité nécessaires pour atteindre les objectifs 1970 (ou la création d'une unité supplémentaire) exigeront sans doute près de 200 millions d'investissements nouveaux dont 30 à 40 millions de F CFA de génie civil.)

Création d'emplois.

En première étape (1965), on pourrait compter, si les réalisations des conserveries respectaient le calendrier prévu, sur les effectifs ci-après :

Unités

Nature des emplois	Congélation	Conserveries	TOTAL
Direction et Cadres	1	4	5
Employés	2	10	12
Maîtrise	2	12	14
O. P.	16	70	86
O. S.			
Manoeuvres	39	241	280
TOTAL	60	337	397

Pour atteindre les objectifs 1970 (40 000 tonnes) il faudra sans doute créer 200 emplois supplémentaires.

...

Commerce extérieur.

Les exportations, nulles en 1960 (année de base) devraient atteindre en 1965 un total de 2.520 millions de F CFA si aucun retard ne survenait dans les investissements prévus.

Elles porteront sur 9.500 tonnes de thon congelé représentant 570 millions F CFA.

Pour ce qui concerne les conserves de thon (au naturel et à l'huile) leur montant serait de : 1950 millions de F CFA.

Si par ailleurs, les objectifs 1970 pouvaient être atteints, les exportations s'élèveraient au total à cette date (congelé + conserves) à plus de 4.000 millions F CFA.

Les importations de conserves de crustacés et de poissons, destinées surtout au secteur moderne de la consommation ivoirienne (sauf les conserves de sardines) se maintiendront sans doute à un niveau voisin de celui enregistré en 1960.

On peut retenir les chiffres suivants en valeur :

- 70 millions pour 1965.
- 100 millions pour 1970.

6 - 3 - CAFE SOLUBLE ET TORREFIE - THE.

A - CAFE.

La préparation du café en vue de la consommation s'est limitée jusqu'à une date récente à la torréfaction. Celle-ci, d'ailleurs de faible importance, tendait davantage à répondre à des besoins extérieurs plutôt qu'à l'approvisionnement du marché local.

La création récente d'une usine de café soluble entrée depuis peu en production permettra la valorisation sur place d'une partie de la production agricole ivoirienne et favorisera l'expansion de la consommation du café dans les pays de l'Entente.

Marché

Cette dernière n'entre pas dans les habitudes africaines et une patiente et adroite publicité sera nécessaire pour susciter la création d'un marché local de consommation. D'après certaines indications provenant des enquêtes régionales en cours, cette formule rencontrerait cependant un certain succès dans le sud et particulièrement le sud-est du pays.

...

Limités jusqu'à présent au secteur moderne, les besoins ont été satisfaits par des importations de produits préparés (café torréfié, en poudre, soluble), pour une valeur de 30 millions de F CFA en 1960 avec appoint de la torréfaction locale (7 millions F CFA).

En première approche, on peut estimer que le marché futur pourrait représenter 100 tonnes de café soluble en 1965 et 300 tonnes en 1970 (Côte d'Ivoire 50 %) - autres pays voisins francophones 50 %).

Une forte proportion de la production locale devra donc être exportée, les débouchés nécessaires étant offerts par l'Afrique du Nord et du Sud, le Moyen-Orient et l'Europe. Dès à présent le café soluble consommé en Tunisie par exemple est de provenance Côte d'Ivoire.

Objectifs de production.

Ils sont conditionnés par l'ouverture progressive des débouchés permettant de s'acheminer vers l'utilisation totale de la capacité de production de l'industrie ivoirienne.

Celle-ci, prévue pour traiter 5.000 tonnes de café vert, devrait consommer au minimum :

- 1.700 tonnes en 1965,

et - 5.000 tonnes en 1970.

Investissements.

Ceux-ci sont actuellement réalisés en grande partie, mais certains compléments d'équipement seront néanmoins nécessaires pour atteindre la capacité prévue de 5.000 tonnes de café vert.

Emplois créés.

Ils devraient atteindre environ 130 en 1965 et l'activité café torréfié plus café soluble pourrait procurer, à la fin du deuxième quinquennat, une cinquantaine de postes supplémentaires.

Commerce extérieur.

Les incidences de la nouvelle production sur les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire sont importantes.

Du côté des importations vont disparaître les 20 millions de F CFA de café soluble importés en 1960.

En sens inverse, la Côte d'Ivoire devrait envoyer aux pays voisins pour, respectivement, environ 90 millions F CFA et 270 millions F CFA de ce produit en 1965 et 1970.

...

Enfin les exportations vers les marchés plus lointains devraient atteindre en 1965 : 360 millions de F CFA et, au cours du deuxième quinquennat : 1.080 millions de F CFA.

B - T H E.

Le thé consommé en Côte d'Ivoire est entièrement importé mais ne représente que 25 millions de F CFA.

Aucune plantation de thé n'existe dans le pays et seule la zone montagneuse de MAN aurait vocation pour cette culture.

Dans le cas où l'on entreprendrait de développer une production locale, il y aurait lieu de se préoccuper de la préparation et du conditionnement de ce produit.

RECAPITULATION

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANN		
		Production (1)	Emplois	Production		Inv ser (va
				Quantité (1)	Valeur	
1	- Conserveries de jus de fruits et de fruits	14.000	480	29.000	1.400	
2	- Conserveries de poisson	0	0	25.000	2.600	
3	- Café soluble et torréfié - Thé	300	30	1.700 soit 500 tonnes de produit	540	
			510		4.540	1.

(1) Tonnage de produit de base : ananas frais, poisson brut, café vert

(2) Ce chiffre contient les investissements du frigorifique portuaire à destin
large que celle de cette rubrique.

ECAPITULATION BRANCHE n° 6

(Tonnes et millions de F CF

60	ANNEE 1965						ANNEE 19			
	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)	Créa emp (uni
bois	Quantité (1)	Valeur					Quantité (1)	Valeur		
480	29.000	1.400	60	100	100	1.300	40.000	2.000	75	100
0	25.000	2.600	724 (2)	397	70	2.520	40.000	4.300	825	200
30	1.700 soit 500 tonnes de produit	540	550	130	10	450	5.000 soit 1.500 t de produit	1.620	100	50
510		4.540	1.334	627	180	4.470		7.920	1.000	350

isson brut, café vert

gorifique portuaire à destination plus

A N C H E n° 6

(Tonnes et millions de F CFA) (sauf indication particulière)

1965			ANNEE 1970					
			Production					
Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Quantité (1)	Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur
100	100	1.300	40.000	2.000	75	100	100	1.800
397	70	2.520	40.000	4.300	825	200	100	4.000
130	10	450	5.000 soit 1.500 t de produit	1.620	100	50	10	1.350
627	180	4.270		7.920	1.000	350	210	7.150

on plus

PARAGRAPHE 3

BOISSONS ET GLACE. (Branche 7)

7 - 1 ; Bière et boissons gazeuses,

7 - 2 ; Fabrication de glace.

7 - 1 - BIERE ET BOISSONS GAZEUSES.

La production industrielle de boissons et de glace existe en Côte d'Ivoire depuis de nombreuses années. Cette branche d'activité limitée d'abord à une seule unité de production de bière et boissons gazeuses, a vu se créer plus récemment deux nouvelles fabriques dont l'une produit du coca-cola.

Implantée à ABIDJAN, cette industrie développe progressivement dans l'intérieur du pays des échelons d'embouteillage et de distribution fabriquant aussi des boissons gazeuses. Dans le cadre du plan décennal, on peut d'ailleurs prévoir la création d'une brasserie nouvelle à BOUAKE, bien que la capacité de production (300 000 hl) des unités existantes ne soit actuellement utilisée qu'à 50 %.

Cette situation résulterait de la sévère concurrence faite aux industries ivoiriennes par les vins importés en quantité croissante.

Par ailleurs, ces fabriques de boissons ivoiriennes ont été longtemps les seules à produire de la glace. Depuis peu, le frigorifique provisoire approvisionne également les bateaux de pêche. Une nouvelle production viendra encore s'ajouter aux précédentes lors de l'entrée en fonctionnement du grand frigorifique portuaire, sans doute au début du second quinquennat.

Le marché.

Nous avons dit un mot des importations de vins qui gênent le développement des fabrications locales. Leur croissance a été de l'ordre de 12 % en moyenne par an au cours de ces dernières années. Elles ont atteint près de 20 000 tonnes en 1960 (vins, apéritifs, alcools) pour une valeur rendu entrepôt de 1.630 millions de F CFA.

On peut également noter cette même année l'entrée d'un peu plus de 1.000 tonnes d'eaux minérales et, ce qui paraît assez anormal, l'importation de 300 tonnes de limonades et eaux gazeuses aromatisées (20 millions F CFA).

...

Enfin, les consommations de bières étrangères ont fortement décru ces dernières années passant de 3.000 tonnes en 1956... à 626 tonnes en 1960 (64 millions de F CFA). Il est vraisemblable qu'on ne descendra pas plus bas en raison des goûts et revenus d'une certaine clientèle.

En revanche les importations de limonade et boissons gazeuses doivent à peu près totalement disparaître au profit des fabrications locales.

En supposant qu'intervienne une limitation autoritaire des importations devin, la consommation locale de bière et boissons hygièniques parait devoir évoluer de la façon suivante :

En 1960, la production a représenté, en valeur : 1.082 millions de F CFA et les importations ont atteint 83 millions de F CFA. La consommation a donc été de : 1.165 millions de F CFA.

Par comparaison avec d'autres pays, il semble que l'on puisse adopter un coefficient d'élasticité de la consommation voisin de 1 pour la bière, mais supérieur en ce qui concerne les boissons gazeuses.

Nous retiendrons donc finalement pour nos prévisions un taux d'accroissement annuel de 7 %.

En valeur, la consommation ivoirienne devrait représenter ainsi 1884 millions de F CFA en 1965 et environ 2.550 millions F CFA en 1970, y compris les taxes au taux prévu pour la fin du deuxième quinquennat.

En raison de ce que chacun des pays voisins s'équipe pour faire face à sa propre consommation, on ne peut guère compter sur des débouchés extérieurs.

Objectifs de production.

En conséquence, les objectifs de production à retenir, en tenant compte du maintien d'un léger courant d'importation de bières étrangères, sont en valeur de:

1.634 millions F CFA en 1965

et 2.450 millions F CFA en 1970.

Cela équivaut pratiquement au doublement de la production 1960 en fin du deuxième quinquennat.

...

Investissements.

Les capacités de production actuellement disponibles devraient permettre d'atteindre ces objectifs sans investissements nouveaux. Il parait cependant à peu près certain qu'avec l'extension progressive du marché de consommation aux régions centre et nord de la Côte d'Ivoire. Il sera indispensable de créer une unité de brasserie dans l'intérieur et très probablement à BOUAKE (capacité : 50 000 hl).

Les investissements nécessaires s'élèveront à environ 420 millions de F CFA dont :

140 millions F CFA pour le génie civil

280 millions F CFA pour l'équipement.

Les bâtiments et installations seront prévus pour ménager dans l'avenir une possibilité d'extension à 100 000 hectolitres.

Emplois créés.

L'utilisation des capacités disponibles conduira à embaucher de la main-d'oeuvre supplémentaire constituée surtout par des manoeuvres et quelques ouvriers spécialisés. On peut estimer à 200 les emplois nouveaux ainsi fournis (dont 100 d'ici 1965).

La création d'une brasserie dans l'intérieur (pendant le deuxième quinquennat du Plan) pourrait procurer les postes suivants :

- Direction et Cadres	4
- Employés	10
- Maitrise	11
- O. P.	20
- O. S.	30
- Manoeuvres	140
TOTAL ..	215 emplois.

Commerce extérieur.

- Importations (bière) 1965 ..... 50 millions F CFA
  1970 ..... 100 millions F CFA

- Exportations néant

donc disparition des exportations actuelles vers les pays voisins (en 1960 = 38 millions F CFA).

...

7 - 2-FABRICATION DE LA GLACE.

Jusqu'à une date récente, la glace a été fournie aux ménages et aux utilisateurs industriels (pêche) par les brasseries et fabriques de boissons dont la capacité de production s'élève globalement à 150 T/jour. En 1960, la valeur de cette production a été de 67 millions F CFA.

La capacité de production des installations frigorifiques nouvelles centrées sur la pêche sera au total de 160 tonnes/jour (dont 100tonnes mises en service au cours du deuxième quinquennat).

Une utilisation normale de cette capacité de production - ce qui n'était pas le cas en 1960 - permettrait de produire 100 000 tonnes de glace en 1970, d'une valeur de près de 300 millions de F CFA, (c'est-à-dire, grosso modo, 4 fois plus qu'en 1960).

Les investissements et emplois créés sont confondus avec ceux retenus au titre de la "Branche 6" (Conservation du poisson) et ceux concernant ci-dessus les brasseries et fabriques de boissons.

RECAPITULATION

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		A N	
		Production	Emplois	Production	
				Quantité	Valeur
		Valeur			
1	- Boissons	1.032	628		1.634
2	- Glace	67	(1)	60.000	180
			628		1.814

(1) Repris à la branche 6 : Congélation du poisson.

RECAPITULATION BRANCHE n° 7

(Tonnes et millions de F CFA) (s
p

960	ANNEE 1965						ANNEE .1			
mplois	Production		Investis-sements	Création emplois	Import	Export	Production		Investis-sements	Cr emp
	Quantité	Valeur	(valeur)	(unité)	(valeur)	(valeur)	Quantité	Valeur	(valeur)	(un
628		1.634	0	100	50	0	-	2.450	420	
(1)	60.000	180	(1)	(1)	0	0	100.000	300	(1)	
628		1.814	0	100	50	0		2.750	420	

ion du poisson.

BRANCHE n° 7

(Tonnes et millions de F CFA) (sauf indication particulière)

NNEE 1965				ANNEE 1970					
nvestis-ements valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
0	100	50	0	-	2.450	420	315	100	0
(1)	(1)	0	0	100.000	300	(1)	(1)	0	0
0	100	50	0		2.750	420	315	100	0

PARAGRAPHE 4

AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET TABACS - (Branche 8)

8 - 1 - Produits laitiers ;

8 - 2 - Produits tirés du cacao ;

8 - 3 - Produits tirés de la banane ;

8 - 4 - Confiserie et sucre ;

8 - 5 - Tabacs et Cigarettes ;

8 - 6 - Produits tirés du manioc, de l'igname, etc...

8 - 1 - PRODUITS LAITIERS.

- Marché.

Nous écarterons de notre étude les beurres et fromages pour ne parle pratiquement que du lait .

Entièrement alimenté par des importations, ce marché est depuis dix années en expansion régulière. Limité d'abord au secteur de type européen il a gagné ces derniers temps les autres milieux où la consommation du lait paraît prendre une place croissante dans l'alimentation courante. Les tonnages, exprimés en "équivalent lait frais" sont passés de 1.000 tonnes en 1951 à 11.500 tonnes dix années plus tard (1961). L'année 1960 marque toutefois un recul sur la précédente avec 6.800 tonn contre 9.000 tonnes environ en 1959. C'est pourquoi nous retiendrons pou l'année de base du Plan (1960) une consommation moyenne de : 10.000 ton nes "équivalent lait frais".

Le lait est introduit sous diverses formes :

- lait stabilisé en bouteilles ;
- lait concentré sucré ou non ;
- lait en poudre et préparations diverses : yaourt, crême, etc...

La valeur des importations réelles en 1960 (prix rendu entrepôt) s'est élevée à 235 millions de F. CFA. Nous prendrons cependant le chiffre de 345 millions de F. CFA correspondant à 10.000 tonnes d'équivalent lait frais pour l'année de base.

Malgré l'indication fournie par le taux de croissance de la consommation entre 1951 et 1961, soit environ 20 %, l'évolution probable du marché dans l'avenir est difficile à chiffrer.

Le développement de l'élevage envisagé dans le cadre du Plan Décennal ne paraît pas permettre de compter sur une production laitière ivoirienne commercialisable susceptible de freiner les importations.

A défaut, il a été envisagé la création de "centrales laitières" utilisant du lait en poudre importé et mettant à la disposition de la consommation du lait reconstitué et certaines préparations à base de lait offrant toutes garanties sur le plan de l'hygiène.

Implantée tout d'abord en milieu urbain, une telle activité pourrait par la suite gagner les localités de l'intérieur et peut-être même les milieux ruraux.

Le lait reconstitué stabilisé, livré en bouteilles ou en tétraèdre (emballage carton paraffiné) est en effet un produit de conservation théoriquement assez prolongée. Son prix serait beaucoup plus bas que celui des laits actuellement offerts aux consommateurs. Ce sont là des éléments favorables au développement de la consommation.

Nous estimons donc que celle-ci pourrait atteindre (toujours exprimée en équivalent lait frais) :

- en 1965 - 20.000 t (taux annuel de croissance de 15 %) ;
- en 1970 - 30.000 t (taux de 10 % sur la deuxième période).

- Objectifs de production.

Il y a place, dès à présent, pour une ou deux unités de production de lait reconstitué, boissons diversement parfumées à base de lait, et yaourt, fromage, etc. . d'une capacité de l'ordre de 8.000 à 10.000 tonnes, avec extension prévue à 12.000 tonnes en fin du premier quinquennat.

La capacité de production de cette sous-branche pourrait être portée à 20.000 tonnes en 1970.

Les chiffres d'affaires seraient respectivement de l'ordre de 500 et 830 millions de F. CFA.

De tels objectifs, qui semblent a priori optimistes, sont considérés par les industriels intéressés à cette production comme réalisables dans les délais envisagés.

.../...

- Investissements.

En première étape, les investissements nécessaires pour l'implantation d'une telle industrie seraient de l'ordre de 165 millions de F. CFA dont 40 millions pour les bâtiments. Au cours du second quinquennat, on peut provisoirement prévoir une centaine de millions de F. CFA pour des extensions dont 20 millions F. CFA de constructions nouvelles.

- Création d'emplois.

40 au total d'ici 1965, et une trentaine en plus pour atteindre les objectifs 1970.

- Commerce extérieur.

S'agissant de satisfaire aux besoins du marché intérieur, l'industrie en cause n'aurait aucune influence sur les exportations.

Peu de choses seront également modifiées du côté des importations qui doivent continuer à progresser en fonction du développement du marché. Leur valeur unitaire doit néanmoins baisser, le lait destiné aux centrales laitières ivoiriennes étant importé par grosses quantités sous emballage sac ou estagnon, c'est-à-dire à bien meilleur prix que celui conditionné en boîtes.

On peut les estimer à 600 millions de F. CFA en 1965 (contre 235 millions F. CFA en 1960) dont 265 millions pour la consommation intermédiaire.

Elles pourraient progresser à 850 millions F. CFA en 1970 dont 440 millions F. CFA de lait en poudre destiné à l'industrie laitière locale.

8 - 2 - TRANSFORMATION DU CACAO.

La production ivoirienne de cacao est entièrement exportée sous forme de fèves. Pour valoriser davantage ce produit, il a été envisagé, comme cela se fait dans plusieurs autres pays producteurs, d'en transformer une partie sur place. C'est dans ce but que doit être implantée, au cours du premier quinquennat, une industrie procédant à l'extraction du beurre de cacao.

- Marché.

Il est envisagé, dans un premier temps tout au moins, d'exporter la totalité de la production de la nouvelle usine sous forme de beurre et de tourteaux de cacao.

Le placement de ces produits est très spécial mais les débouchés sont assurés par les soins de la société - mère Européenne, parfaitement introduite sur le marché international.

On peut toutefois penser que, plus tard, une partie de cette production pourrait être consommée localement par les entreprises de confiserie, pâtisserie, boissons lactées, etc... ou même par une fabrique de chocolat. Elles n'absorberont vraisemblablement qu'une ou deux centaines de tonnes au mieux en fin de Plan.

Il faut donc compter à peu près uniquement sur les débouchés extérieurs pour écouler la production de la nouvelle unité.

- Objectifs de production.

La nouvelle usine pourrait commencer à produire en 1964. Elle est prévue pour traiter à pleine capacité 12.000 tonnes de fèves.

Celle-ci n'étant généralement pas complètement utilisée, on peut retenir pour 1965 un objectif de 10.000 tonnes de fèves, dont environ 2.000 tonnes de fèves inexportables et 2 à 3.000 tonnes de fèves qualité limite procurant approximativement 1.300 millions F. CFA de produits à exporter (valeur F.O.B.).

Si des débouchés suffisants apparaissent au cours du deuxième quinquennat, cette production pourrait être doublée d'ici 1970.

- Investissements.

Ils sont prévus pour un total de 350 millions de F. CFA dont 100 millions F. CFA de bâtiments et travaux publics. En cas de doublement par une seconde unité au cours du deuxième quinquennat, il faudrait prévoir le même montant d'investissements. Ceux-ci seraient moins élevés s'il s'agissait d'une simple extension de capacité de l'usine réalisée en première étape. Nous retiendrons provisoirement l'hypothèse de création d'une seconde entreprise.

- Création d'emplois (1965).

- Cadres	3
- Employés	10
- Maîtrise	8
- C.P.	20
- C.S.	30
- Manoeuvres	49
Total	120

Dans l'hypothèse retenue, ces emplois seront doublés en 1970.

.../...

- Commerce extérieur.

Le développement de la production ivoirienne de fèves de cacao envisagé dans le cadre du Plan est le suivant :

- 1960 83.000 tonnes
- 1965 105.000 tonnes
- 1970 175.000 tonnes

En conséquence, le surplus de production prévu pour 1965 dépasse très largement les besoins de la nouvelle usine et les exportations devraient atteindre 95.000 tonnes de cacao en fèves, représentant environ 105 milliards, auxquelles s'ajouteront les produits de la transformation locale valant environ 1.300 millions F. CFA.

Pour 1970, on peut retenir à titre indicatif, un chiffre d'exportations de 2.400 millions de F.CFA pour les beurre et pâte de cacao, un petit tonnage (environ 200 millions F. CFA) étant réservé aux fabrications locales de chocolaterie, confiserie, boissons aromatisées, etc...

8 - 3 - PRODUITS TIRES DE LA BANANE - (FARINE ET PULPE).

La Côte d'Ivoire exporte sous forme de fruits frais la quasi totalité de sa production bananière dont l'évolution au cours de la période décennale a fait l'objet des prévisions suivantes :

Plantations	1960	1965	1970
Superficie totale	8.750	7.800	7.630
Production en tonnes	105.000	156.000	187.500

Les exportations ont atteint en 1960 : 84.000 tonnes. Les régimes sont placés sous gaine de polyéthylène. Une certaine proportion de fruits non conformes aux normes du conditionnement est refusée à l'embarquement. C'est une perte sèche pour le producteur.

La nécessité de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante comme le souci de récupérer les régimes non conformes, ont conduit la profession à étudier, d'une part, de nouvelles méthodes de présentation et d'emballage et, d'autre part, à envisager la transformation sur place des fruits inexportables.

../..

A l'instar de ce qu'ont réalisé certains pays producteurs d'Amérique, une partie de la production ivoirienne pourrait, après découpage des régimes, être expédiée en caissettes contenant une vingtaine de kilos de fruits présentés en mains. Toutefois, un choix restait à faire entre la caisse carton avec cloisonnement intercalaire et la caissette en planchettes de bois déroulé. Des essais ont donc été pratiqués dans les deux formules. On semble s'orienter actuellement vers la caisse carton. Celle-ci pourrait être fournie par l'industrie du papier-carton prévue plus loin à la branche 22.

Il en sera tenu compte pour établir les prévisions de cette branche sur une base provisoire de la moitié des exportations opérée sous cette forme. L'autre moitié, portant plus particulièrement sur les régimes de dimension standard, continuerait d'être emballée comme précédemment : régime entier sous gaine de plastique (activité reprise à la branche 21).

En ce qui concerne la récupération des régimes inexportables (trop petits par exemple), des études ont été entreprises pour leur transformation sur place.

La fabrication de farine pouvant être incorporée à des aliments diététiques se heurte jusqu'à présent à l'obstacle constitué par une hygroscopie excessive du produit obtenu. Tout espoir n'est cependant pas perdu de découvrir un procédé de traitement faisant disparaître cet inconvénient. Des recherches sont d'ailleurs entreprises par la société qui a en charge les études du secteur des industries alimentaires pour mettre au point un produit complexe convenant à la nourriture des enfants.

La profession se tourne également vers une autre fabrication consistant à obtenir une pulpe de fruit homogénéisée et stabilisée pouvant être exportée sous emballage métallique. Ce produit est surtout utilisé par les fabricants d'Ice-Cream et la vente en serait paraît-il possible dans les pays anglo-saxons et scandinaves. Il intéresserait aussi l'Italie.

L'unité de fabrication type pourrait absorber 3,000 tonnes de régimes/an et donner 1,500 tonnes de produit. Chaque port d'embarquement et chaque centre de région productrice serait ainsi équipé progressivement pour utiliser les bananes inexportables en frais.

Il est trop tôt pour établir un calendrier de ces réalisations, mais si l'affaire pouvait assez rapidement aboutir sur le plan technique, comme du côté des débouchés, on peut estimer provisoirement les tonnages de fruits ainsi utilisés à 9,000 tonnes en 1965 et 24,000 tonnes en 1970.

Les investissements correspondants peuvent être évalués grossomodo à 3[illegible] millions F. CFA par unité, soit :

- bâtiments 10 millions F. CFA ;
- équipement 20 millions F. CFA.

au total : 30 x 3 = 90 millions de F. CFA d'ici 1965
et 150 millions F. CFA sur la deuxième période.

.../...

8 - 4 - SUCRE - CONFISERIE.

A - SUCRE.

La Côte-d'Ivoire, qui se propose dans le cadre du Plan Décennal, de promouvoir la culture de la canne à sucre, est pour plusieurs années encore tributaire des fournitures de l'étranger.

Au cours du deuxième quinquennat, la production locale de sucre devrait cependant commencer à prendre la relève des importations. Il est en effet prévu la construction de deux unités de production de 10.000 tonnes/an chacune à implanter dans les zones de culture qui seront choisies. La capacité de ces unités sera portée à 15.000 tonnes au cours du troisième quinquennat.

- Le marché.

Les importations de sucre ont progressé de 13.500 tonnes en 1957 à 26.500 tonnes en 1961, soit un taux de croissance de l'ordre de 18,5 %, mais une partie souvant importante de cette denrée a été en réalité consommée par les pays voisins (surtout Haute-Volta). C'est ainsi qu'en 1960, sur 19.500 tonnes enregistrées à l'entrée, la consommation proprement ivoirienne aurait été seulement de 13.500 tonnes réparties entre :

- sucre en poudre et cristallisé 4.700 tonnes
- sucre en morceaux 8.800 tonnes

soit : 4,5 kg par habitant, ce qui paraît faible si on compare au Sénégal, par exemple, où la consommation atteint 12 kg per capita. Mais l'année 1960 année de pause ne paraît pas fournir, là encore, une base satisfaisante. De plus la consommation extérieure au pays résulte d'une simple estimation.

Le bond enregistré en 1961 incite à opérer une pondération et à retenir en définitive pour 1960 une base de consommation intérieure de l'ordre de 17.000 tonnes, soit per capita environ 5 kg.

Comment vont évoluer les besoins dans les années à venir ?

S'agissant d'une denrée dont l'élasticité de consommation en fonction du revenu est forte en pays africain, et comme l'on part d'un niveau encore bas, on peut retenir en première approche un taux de croissance de 10 %.

Les besoins du pays seraient sur ces bases :

- de 29.000 tonnes en 1965 ;
- de 47.000 tonnes en 1970.

.../...

La consommation passerait ainsi grosso modo, par tête, de 5 kg à 12 kg de sucre au cours du plan décennal. Celle des entreprises représenterait à peu près 30 % du total.

Ces prévisions peuvent paraître un peu faibles, surtout si on les compare à celles auxquelles aboutit l'étude exécutée récemment concernant le projet Bandama.

- Objectifs de production.

Elles ne présentent toutefois qu'un intérêt relatif puisque les objectifs de production sont dictés, non par les besoins de la consommation, mais par les possibilités de développement de la culture de la canne à sucre.

On a donc fixé un objectif de production de 20.000 tonnes de sucre en 1970 en fonction du programme agricole.

Cette production vaudrait, au prix de 1960, environ 930 millions F. CFA :

soit : 10.000 tonnes de sucre cristallisé 400 millions F. CFA
10.000 tonnes de sucre aggloméré 530 millions F. CFA.

- Investissements.

Nuls pendant le premier quinquennat, tout au moins pour la partie industrielle du projet, les investissements pour les deux sucreries prévues s'élèveraient au total à 2.585 millions de F. CFA dont :

- pour les bâtiments et travaux publics ..... 590 millions F. CFA
- pour l'équipement (dont 10 millions F. CFA de matériel roulant) 1.995 millions F. CFA.

- Création d'emplois.

Emplois permanents = 100 } par unité
Emplois saisonniers = 170 }

- Commerce Extérieur.

Les importations de sucre continueront à progresser pendant la période 1960-1965 pour couvrir entièrement les besoins du marché ivoirien. Elles représenteraient dont en 1965 : 29.000 tonnes valant environ 1.300 millions de F. CFA.

En 1970, la production locale étant supposée de 20.000 tonnes, il ne resterait à importer à ce moment là que 27.000 tonnes pour environ 1.150 millions F. CFA, dont 15.000 tonnes de cristallisé pour approvisionner la chaine de moulage d'Abidjan dont il sera parlé ci-après.

- Moulage de sucre en morceaux.

En attendant l'entrée en production des sucreries implantées sans doute au Centre Nord du pays, c'est-à-dire au coeur des plantations de canne à sucre qui seraient localisées dans la plaine du Bandama au Nord de Bouaké, on pourrait envisager l'installation d'un moulage de sucre cristallisé importé.

La capacité d'une chaine de moulage est de l'ordre de 15.000 tonnes. La consommation du sucre en morceaux doit dépasser actuellement (1962) 12.000 tonnes. Cette création peut donc être envisagée dès à présent. Elle devrait être accompagnée d'un contingentement à l'importation du sucre en morceaux.

La production 1965 peut être évaluée à 795 millions de F. CFA.

Les investissements seraient de l'ordre de 180 millions F. CFA dont :

- 140 millions F. CFA d'équipement
et - 40 millions F. CFA pour le bâtiment.

Les emplois offerts s'élèveraient à 54 unités.

Lors de la création de la première sucrerie au cours du deuxième quinquennat un atelier de moulage lui serait également adjoint, celui d'Abidjan continuant à fonctionner parallèlement avec du sucre cristallisé importé.

B - CONFISERIE.

- Marché.

En 1960, la production locale a été de 840 tonnes valant 50 millions F. CFA. Les importations se sont chiffrées à 908 tonnes pour 150 millions F. CFA (prix rendu entrepôt). Les exportations (vers les pays voisins francophones) ont été de 41 millions de F. CFA (382 tonnes).

Le marché ivoirien a donc consommé :

	Tonnages	Valeur
Production locale	840	50
+ Importations	908	150
	1.748	200
- Exportations	382	41
Soit	1.366 t valant	159 millions

.../...

Les pays voisins développant leur propre fabrication de sucreries, on ne pourra, semble-t-il, compter dans l'avenir que sur le marché intérieur de la Côte-d'Ivoire.

La progression de ce dernier paraît devoir être du même ordre que celle du marché du sucre examiné ci-dessus soit une croissance probable de l'ordre de 10 %.

La consommation ivoirienne peut donc être évaluée à 2.200 tonnes en 1965 et 3.500 tonnes en 1970.

- Objectifs de production.

Ils sont indiqués par les besoins du marché diminués d'une certaine quantité de confiseries fines qui continueront à être importées.

On peut envisager les objectifs suivants pour la production locale :

- 1965 2.000 tonnes valant 140 millions F. CFA
- 1970 3.200 tonnes valant 224 millions F. CFA.

- Investissements.

L'unité de production existante peut assurer avec son outillage actuel la production 1965.

On peut envisager la création d'une seconde fabrique pour atteindre l'objectif 1970. Les investissements nécessaires représenteraient :

- Bâtiments	10 millions F. CFA
- Matériel	15 millions F. CFA
Total	25 millions F. CFA.

- Création d'emplois.

Jusqu'en 1965, elle ne dépassera guère une trentaine d'ouvriers spécialisés et manoeuvres.

Au-delà, on peut ajouter l'effectif de la nouvelle entreprise soit :

- Cadre	1
- Employés	5
- Maîtrise	4
- C.P.	10
- O.S.	10
- Manoeuvres	20
Total	50.

.../...

- Commerce Extérieur.

En 1965, les importations de confiserie fine seraient de l'ordre de 200 tonnes valant 292 millions F. CFA (prix 1960 rendu entrepôt). Les exportations tomberont vraisemblablement à 0 (contre 42 millions F. CFA en 1960), chacun des pays voisins créant sa propre industrie.

En 1970, les importations de confiserie ne devraient plus représenter qu'une centaine de millions de F. CFA.

8 - 5 - TABACS ET CIGARETTES.

Il existe une production locale de cigarettes (usine de Bouaké) en forte progression, destinée à satisfaire les besoins de la Côte-d'Ivoire et à répondre aux débouchés offerts par les pays francophones de l'intérieur.

La politique d'industrialisation de ces derniers aura probablement de profondes répercussions sur le niveau de production de cette sous-branche. Une incertitude règne donc quant à l'avenir de cette activité, incertitude aggravée par la manipulation fréquente des tarifs fiscaux.

- Marché.

a) - Marché local en 1960 :

	Quantités	Valeurs
Importations	686 tonnes	1.185 millions F. CFA
+ Production	680 tonnes	612 millions F. CFA
	1.366 tonnes	1.797 millions F. CFA
- Exportations	75 tonnes	68 millions F. CFA
Consommation ivoirienne	1.291 tonnes	1.729 millions F. CFA

b) - La production locale s'est élevée fortement à partir de 1961 à la suite d'investissements réalisés en vue d'augmenter considérablement la capacité de production de l'usine de Bouaké, mais cet effort a eu surtout pour objet la satisfaction de besoins extérieurs.

.../...

En 1961, le marché a donc présenté la physionomie suivante :

	Valeur
Importations	912
+ Production	1.484
	2.396
- Exportations	550
Consommation locale en 1961	1.846

D'une année à l'autre, la croissance du marché intérieur aurait été de l'ordre de 8 % (en quantité).

Pour évaluer le marché ivoirien dans l'avenir, on pourrait toutefois prendre un taux de croissance un peu plus élevé, soit 10 % en raison de la substitution progressive de produits de fabrication locale relativement bon marché à ceux jusque là importés.

La consommation locale serait dans ces conditions de :

- 2.100 tonnes en 1965 ;
- 3.400 tonnes en 1970.

- Objectifs de production.

Doit-on ajouter à ces besoins locaux une production destiné à l'exportation ? On peut se poser la question en relation avec la tendance à s'équiper manifestée par les pays actuellement clients de la Côte d'Ivoire.

Pour rester dans des limites prudentes, nous estimons ne pas devoir réserver plus de 20 % de la production ivoirienne à l'exportation.

Les objectifs de production retenus sont alors les suivants :

- 1965 = 2.500 tonnes valant environ 2.300 millions F. CFA.
- 1970 = 4.000 tonnes valant environ 3.895 millions F. CFA.

- Investissements.

Ceux effectués récemment se sont élevés à : 60 millions F. CFA dont : 15 millions F. CFA de bâtiements. A leur niveau actuel, les équipements paraissent présenter une capacité suffisante (10.000 caisses/mois) pour atteindre à peu de chose près les objectifs 1965.

Il sera par contre nécessaire de les renforcer au cours de la période 1965 - 1970. On peut prévoir à ce titre une centaine de millions d'investissements nouveaux dont environ 15 à 20 millions F. CFA de bâtiments supplémentaires.

../..

- Création d'emplois.

Les effectifs de main-d'oeuvre (de 140 unités en 1960) devront être renforcés au fur et à mesure des besoins, ce qui procurerait, d'ici 1965 : 80 emplois supplémentaires se décomposant approximativement en :

- Employés	2
- O.P.	15
- O.S.	30
- Manoeuvres	33

Durant la période suivante, la croissance de cette activité pourrait encore fournir 70 postes de travail de plus.

- Commerce Extérieur.

La place prise par les fabrications locales dans la satisfaction des besoins du pays s'accroît sans cesse. De 50 % en 1960, elle approchera bientôt de 80 %.

Cela paraît signifier que les importations de cigarettes étrangères, lesquelles correspondent au goût d'une clientèle disposant d'un revenu élevé, devraient, malgré l'expansion de la consommation, demeurer sensiblement au niveau de 1961.

La situation se présenterait alors en 1965 de la façon suivante :

- Importations	900 millions F. CFA
- Exportations	466 millions F. CFA

alors qu'en 1970, on peut espérer voir les exportations couvrir les importations au niveau de 800 millions F. CFA.

- Approvisionnement en matière première.

La part du tabac de production locale dans l'approvisionnement de l'usine est encore faible. Un effort est prévu au Plan agricole pour réduire au maximum les importations étrangères de tabacs bruts. Celles-ci ne devraient pas dépasser 1.400 tonnes en 1970. L'usine utiliserait donc à peu près la même quantité de tabac d'origine locale ce qui, au niveau du producteur, représenterait avant tri et préparation environ 1.500 tonnes de feuilles.

.../...

8 - 6 - PRODUITS TIRES DU MANIOC, DE L'IGNAME, etc...

Les premiers travaux des experts de la société qui a pris en charge l'étude des industries alimentaires ont suscité de sérieux espoirs touchant la possibilité d'utiliser ces tubercules pour la fabrication de produits préparés convenant particulièrement à l'enfance.

La production de fécule est également envisagée et une entreprise déjà installée dans une autre région de l'Afrique étudie l'implantation d'une usine en Côte-d'Ivoire. Cette dernière pourrait avoir une capacité de 10.000 tonnes de fécule et le Ministère de l'Agriculture se préoccupe de rechercher une zone de culture favorable pas trop éloignée du port.

Ces deux projets doivent pouvoir se développer parallèlement, les possibilités de production de ces tubercules paraissant très élevées.

Toutefois, il est encore trop tôt pour chiffrer ici les objectifs de production.

Ceux-ci pourront être inclus dans les "Perspectives Décennales" dès que le Ministère de l'Agriculture et la société d'études visée ci-dessus auront mis sur pied des projets concrets.

.../...

RECA

BR

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNEE		
		Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)
				Quantité	Valeur	
8.1	Produits laitiers	0	0	12.000(1)	500	165
8.2	Produits tirés du cacao (beurre, tourteaux, etc.)	0	0	10.000(2)	1.300	350
8.3	Produits tirés de la banane	0	0	9.000(4)	225	90
8.4	Sucre et confiserie	340	30	17.000(3)	935	180
	dont sucreries	340	30	2.000	140	0
8.5	Tabacs, cigarettes	680	140	2.500(3)	2.300	60
8.6	Produits tirés du manioc, de l'igname, etc.....	0	0			étude en c
			170		5.260	845

(1) - Equivalent lait frais

(2) - En fèves de cacao

(3) - Produits finis

(4) - Fruits

(5) - 100 millions F. CFA réservés à la consommation locale.

RECAPITULATION

BRANCHE N°8

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf

960	ANNEE 1965								
	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		In
lois	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	s (v
	12.000(1)	500	165	40	600	0	20.000(1)	830	
	10.000(2)	1.300	350	120	0	1.300	20.000(2)	2.600	
	9.000(4)	225	90	123	0	202	24.000(4)	600	
	17.000(3)	935	180	84	1.592	0	38.200(3)	1.949	
	2.000	140	0	30	292	0	3.200	224	
	2.500(3)	2.300	60	80	900	460	4.000(3)	3.895	
			étude en cours						
	5.260	345	447	3.092	1.962			9.874	

onsommation locale.

LATION

E N°8

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

			ANNEE 1970					
	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			Quantité	Valeur				
	600	0	20.000(1)	830	100	30	850	0
	0	1.300	20.000(2)	2.600	350	120	0	2.400
	0	202	24.000(4)	600	150	205	0	500(5)
	1.592	0	38.200(3)	1.949	2.790	376	1.250	0
	292	0	3.200	224	25	50	100	0
	900	460	4.000(3)	3.895	100	70	800	800
	3.092	1.962		9.874	3.490	801	2.900	3.700

PARAGRAPHE 5

ENERGIE ET EAU - (Branche 9)

9 - 1 - Produits pétroliers ;

9 - 2 - Energie électrique ;

9 - 3 - Eau.

9 - 1 - PRODUITS PETROLIERS.

La Côte d'Ivoire est entièrement approvisionnée en carburants par des importations de produits pétroliers. La création d'une raffinerie locale, récemment décidée, va modifier cette situation à partir de 1966.

Au cours de la période antérieure à l'année de base du Plan, les ventes de produits pétroliers en Côte d'Ivoire sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de tonnes)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Essence tourisme	35	42	48	56	63	67	69	74	81
Pétrole lampant	12	17	18	22	24	25	23	29	25
Gas-oil Diesel-oil	10	14	14	19	23	28	35	43	44
Fuel-oil	6	10	12	13	12	12	11	12	9
Ensemble	63	83	92	110	122	132	143	158	159

L'essence de tourisme et le pétrole intéressent uniquement le marché intérieur. Pour les autres produits, les ventes portent sur le marché intérieur et les ventes sous-douane.

.../...

Les taux de croissance de la consommation auraient été ceux indiqués ci-après pour certains de ces produits :

- Essence de tourisme — 20 % par an de 1952 à 1956
  12 % par an depuis lors
- Gas-oil et Diesel-oil — 35 % pour la première période
  20 % pour la seconde.

En ce qui concerne l'avenir, on peut utiliser l'évolution prévisionnelle du marché établie à l'occasion de la création d'une raffinerie ivoirienne. Elle est résumée dans le tableau ci-après qui reprend le programme de fabrication dressé pour cette dernière lequel coïncide à peu de chose près avec les besoins du pays en fin du décennat.

Produit	1960	1965	1970	Observations
- Essence tourisme (87)	81.000	111.000	137.000	
- Supercarburant (98)	-	-	15.500	
- Carburéacteur ($JP_1 + JP_4$)	2.000	5.000	18.000	
- Pétrole lampant	25.000	28.000	37.000	
- Gas-oil moteur			62.000	
- Diesel-oil	44.000	70.000	34.000	
- Diesel-oil marine			110.000	totalité en soutage
- Fuel 1.500	9.000	50.000	189.000	dont soutage 94.000 t
- Fuel 3.500	-	-	21.000	totalité en soutage
- Naphta (pétrochimie)	-	-	25.000	(notamment fabrication des engrais)
- Butane	1.022	2.000	4.000	

La raffinerie entrera en production fin 1965 et la valeur totale de la production à pleine capacité, en prix ex-usine, sera de l'ordre de 4.440 millions F. CFA.

.../...

- Investissements.

Ils atteindront approximativement 3.450 millions de F. CFA dont 750 millions de F. CFA de bâtiments, génie civil et installations extérieures à la raffinerie (non compris les logements du personnel et le fonds de roulement, mais y compris les logements de service).

La réalisation portera sur le premier quinquennat pour un montant de l'ordre de 2 milliards de F. CFA. L'achèvement des travaux aura lieu au cours du second quinquennat, soit 1.450 millions de F. CFA à lui affecter.

- Création d'emplois.

Au nombre d'environ 171 les emplois offerts se répartiront approximativement de la façon suivante :

- Direction et Cadres	7
- Employés	26
- Maitrise	25
- C.P.	65
- O.S.	40
- Manoeuvres	8
	171

- Commerce Extérieur.

Les importations de produits prêts à utiliser ne porteront plus en 1970 que sur ceux non fabriqués sur place (essences spéciales et huiles). A partir de 1966, les importations de tous les autres produits doivent rapidement disparaître.

En revanche, la Côte-d'Ivoire achètera du pétrole brut pour près de 3 milliards de F. CFA par an lorsque la raffinerie fonctionnera à pleine capacité.

En prix CAF la valeur des importations paraît devoir évoluer grossomodo de la manière suivante : d'environ 1.600 millions de F. CFA en 1960, elles devraient atteindre 2.350 millions F. CFA en 1965, et seulement 470 millions de F. CFA valeur CAF en 1970 de produits prêts à livrer (soit 740 millions CFA droits et taxes payés) auxquels il faut ajouter le brut 2.955 millions CFA soit au total 3.700 millions de F. CFA.

Soutage et ventes hors douanes représenteront en contrepartie environ 1.150 millions de F. CFA.

.../...

9 - 2 - ENERGIE ELECTRIQUE.

A - SITUATION ACTUELLE.

Jusqu'en 1959, l'énergie électrique fournie par l'E.E.C.I. comme celle produite par les installations particulières, a été d'origine thermique.

La mise en service de la Centrale hydroélectrique d'Ayamé 1, fin 1959, a permis à l'E.E.C.I. de satisfaire la plus grande partie de la demande et de nombreux groupes privés ont été stoppés et gardés en secours, tout au moins dans la région d'Abidjan-Binger-Ville desservie par la nouvelle usine.

Un effort d'équipement des centres de l'intérieur a été poursuivi parallèlement.

La situation de l'équipement à mi 1961, et la production au cours des dernières années, se trouvent rassemblées dans le tableau ci-dessous :

Centrales existantes mi-1961	Puissance installée en KW	Production en milliers KWH			
		1958	1959	1960	1961
Ayamé (hydroélect.)	19.200		4.581	58.922	73.400
Abidjan (thermique)	12.000	37.632	42.979	2.479	10.157
Bouaké	2.000	1.595	2.015	2.680	3.968
Grd-Bassam (1)	300	411	428	448	1.014
Agboville	300	280	399	460	580
Daloa	450	287	438	584	813
Dimbokro	450	516	591	694	823
Dagnoa	450	2[illegible]	552	706	798
Korhogo	300	depuis avril 1960		139	325
Man	300	depuis novembre 1960		26	323
Sassandra	300	depuis septembre 1960		33	335

(1) - Depuis décembre 1960, Grand-Bassam est desservi par un poste de transformation 90.000/15.000 V. qui a remplacé la Centrale Diesel.

.../...

En 1961, la presque totalité de l'énergie électrique produite en Côte-d'Ivoire est encore utilisée pour faire face aux seuls besoins d'Abidjan : 91.676.300 kWh (9[illegible]).

L'accroissement de la demande, qui avait été de 25 [illegible] en 1960 par rapport à 1959, est passé à 32 [illegible] en 1961 pour la région Abidjan-Bingerville.

Après la mise en service de La Bia 1, on considérait que cette région disposait d'une puissance totale permettant d'assurer une sécurité de distribution allant jusqu'à 130 millions de kWh. En 1962, la marge s'est considérablement réduite et l'urgence de la mise en service d'équipements nouveaux se fait sentir.

En attendant la production d'Ayamé II, en 1965, (150 millions de kWh), on compte sur la nouvelle centrale thermique d'Abidjan dont la construction a été entreprise en 1962. Les deux premiers groupes de 6.000 kW sont entrés en service en mai 1963. Un groupe supplémentaire de 12.000 kW commencera à produire en 1964.

Un renforcement de la centrale de Bouaké a été effectué par transfert d'un groupe Diesel de 2.[illegible] kW précédemment en service à Abidjan. On avait prévu l'installation d'autres groupes pour parer à la croissance prévisible de la consommation. On s'oriente désormais vers la construction d'une ligne de transport d'énergie reliant Bouaké à Abidjan.

Malgré ces efforts, il apparaît que la production d'énergie électrique a été, en Côte-d'Ivoire, presque toujours en retard sur les besoins à satisfaire.

Il convient donc d'examiner l'évolution prévisible de ces derniers pendant la période décennale et de prévoir les investissements indispensables pour inverser cette situation.

Le développement général, et spécialement le progrès industriel, sont subordonnés à une large disponibilité en énergie électrique pouvant être vendue à un prix suffisamment bas pour encourager les investissements.

B - SITUATION FUTURE.

Des études sont en cours pour évaluer les besoins futurs en énergie électrique durant la période décennale et au-delà. On connaît déjà, avec une certaine précision, ceux de la région Abidjan-Bingerville, lesquels sont récapitulés dans le tableau ci-après et tiennent compte des prévisions du développement industriel :

.../...

Millions kVh

	1960	1965	1970
Eclairage et usages domestiques	13, -	25, -	48
Usages spéciaux :			
1 - Hypothèse forte	10, -	39, 5	85
2 - Hypothèse faible		37, 5	66
Eclairage public	1, 5	4, -	6
Force motrice	2, -	5, 5	12
Total Basse Tension			
1 - Hypothèse forte	26, 5	74, -	151
2 - Hypothèse faible	26, 5	72, -	132
Haute Tension	25, 5	88, -	210
Total H.T. + B.T. (1)			
1 - Hypothèse forte	52, -	162, -	360
2 - Hypothèse faible	52, -	160, -	340

(1) - Chiffres arrondis.

En attendant que soient déterminés, de la même façon, ceux de la région de Bouaké et des autres centres, on a procédé à des estimations grosso modo pour la demande future du reste du pays. On a tenu compte des créations industrielles, prévues au Plan, qui doivent nécessairement se faire en dehors d'Abidjan, par exemple :

- Bouaké - développement de l'industrie textile, création d'une sucherie, d'une brasserie, d'une unité de panification industrielle et implantation de diverses industries de transformation.

- Divers autres points - susceptibles d'être desservis par les lignes de transport d'énergie : activités basées sur l'utilisation du bois : cellulose, papier, débités, déroulés, tranches, panneaux de fibre et de particules, etc... ou la transformation des produits agricoles : huileries, égrenage du coton, fabrication du latex, fécule de manioc, etc...

.../...

On arrive ainsi aux résultats d'ensemble suivants :

	1965	Millions de kWh	1970
Abidjan-Bingerville	160	hypothèse forte hypothèse faible	360 340
Autres centres	37		95
Besoins de l'ensemble du pays	197	hypothèse forte hypothèse faible	455 435

- Objectifs de production.

La production d'énergie nécessaire pour satisfaire les besoins de la consommation serait donc de l'ordre de :

- 232 millions de kWh en 1965
- hypothèse forte 535 millions de kWh en 1970
- hypothèse faible 512 millions de kWh en 1970.

- Investissements.

Les équipements nécessaires pour atteindre les objectifs provisoires de production retenus ci-dessus sont en partie hydraulique, en partie thermique.

En 1960, on disposait de la Centrale hydroélectrique d'Ayamé 1 et de centrales thermiques à Abidjan, Bouaké, et dans les centres secondaires.

Le barrage et l'usine en cours de construction à Ayamé II fourniront, mais seulement en 1965, 150 millions de kWh.

En attendant, comme nous l'avons dit plus haut, on procède au renforcement des centrales thermiques d'Abidjan et Bouaké (et celles des centres secondaires) pour permettre de répondre, jusqu'en 1965, à la croissance des besoins.

Dès le début du deuxième quinquennat, il faudra cependant se préoccuper de réaliser de nouveaux équipements (barrage sur le Bandama, à Kossou).

Les équipements à réaliser pendant la période décennale font l'objet d'un paragraphe spécial de la partie "Investissements Publics" figurant dans le premier tome des Perspectives Décennales. Ils ne seront donc pas chiffrés ici.

.../...

La politique énergétique de la Côte-d'Ivoire, basée sur une étude déjà réalisée des possibilités et des besoins, tend essentiellement - par la création dans toute l'étendue du territoire de centres de production hydraulique et thermique reliés verticalement et transversalement par des lignes d'interconnexion (la première d'Abidjan à Bouaké va être prochainement entreprise) - à apporter aux populations sur les lieux de leur travail et de leur résidence, les moyens de production industrielle et de consommation domestique, au même prix partout.

9 - 3 - EAU.

Comme pour l'énergie, une abondante disponibilité en eau, au prix le plus bas, est un facteur important du développement général du pays. Elle conditionne plus particulièrement les progrès de son industrie.

Or, en Côte-d'Ivoire, l'eau est rare et chère. Si, à Abidjan, les industriels ont pu jusqu'à présent pomper directement dans la nappe en concurrence avec la distribution publique alimentant la population, il semble que le plafond soit près d'être atteint. En tout cas, il l'est déjà pour la distribution publique, dont trois puits devront être abandonnés par suite de la salinité croissante des eaux qu'ils fournissent. Tout retard dans la réalisation d'une nouvelle unité de production pourrait freiner la croissance des industries et l'implantation d'activités nouvelles.

Sans doute, les très grosses entreprises peuvent-elles utiliser, pour le refroidissement tout au moins, l'eau de lagune en prenant les précautions appropriées, mais la plupart devront recourir aussi à l'eau du sous-sol. Des travaux sont prévus pour permettre de maintenir et si possible augmenter un peu la consommation actuelle d'Abidjan, soit 35.000 m3/jour en moyenne. Les prévisions de consommation sont en effet de 12.900.000 m3 pour 1963.

Pour l'avenir, il existe un projet d'utilisation de l'eau du Banco. La nouvelle usine doit produire 66.000 m3/jour à pleine capacité ; la réalisation en est envisagée par tranches de 22.000 m3 chacune.

Le service public pourrait donc disposer dans l'avenir, de :

66.000 m3 + 35.000 m3 = 101.000 m3/jour.

On doit toutefois se demander si, pour une ville qui paraît devoir dépasser 350.000 ou 400.000 habitants en fin de période décennale, et demeurer le principal centre industriel du pays, une telle prévision est suffisante.

.../...

Les besoins futurs de l'industrie devront donc être précisés dès que l'avancement du travail de planification le permettra, c'est-à-dire lorsque la localisation des nouvelles usines aura été déterminée. Par ailleurs, les enquêtes actuellement en cours dans la capitale permettront sans doute d'aboutir à de meilleures prévisions de besoins de la population. On disposera alors des éléments nécessaires pour vérifier si la crainte exprimée ci-dessus est justifiée ou non.

En ce qui concerne la deuxième ville de la Côte-d'Ivoire, la production d'eau actuelle est sans rapport avec les besoins et tout développement industriel se trouve stoppé. Le projet d'alimentation en eau de Bouaké, financé par le F.E.D., porte sur 6.500 m3/jour à partir d'un petit cours d'eau local (le Kan). Il apparaît, dès à présent, comme une solution de dépannage sans apporter pour autant de vraie solution pour l'avenir, en particulier pour l'industrialisation.

Or, à de nombreux points de vue, il paraît indispensable de favoriser la création d'un deuxième centre industriel important en attendant d'ailleurs qu'on ait pu susciter d'autres pôles de développement.

Comme pour Abidjan, dès que les travaux de planification le permettront, il faudra procéder à une évaluation aussi exacte que possible des besoins en eau de l'industrie de Bouaké. Ceux de la population future peuvent être évalués dès à présent sur la base d'une allocation forfaitaire.

Ce dont on est dès à présent sûr, c'est qu'en passant de 1.500 m3/jour (situation actuelle) à 6.500 m3/jour, après achèvement du projet du Kan, on n'aura pas résolu au fond pour autant le problème de l'alimentation en eau de Bouaké.

L'équipement des centres secondaires, pour lesquels des projets d'adduction d'eau sont en cours d'études ou de réalisation, est prévu au chapitre des investissements publics. Ils tendent à satisfaire les besoins de la population.

Si pour certains d'entre eux des projets industriels se précisaient en cours de préparation du Plan Decennal, il faudrait revoir les investissement envisagés.

- Investissements.

Ils sont chiffrés provisoirement ci-après pour la période décennale :

.../...

LOCALITE	Capacité envisagée en m3/jour	Coût des installations - millions F. CFA
Abidjan :		
Extension des moyens actuels de production	35.000 m3	400
Extension du réseau distribution		200
Usine du Banco	66.000 m3	550
Total	101.000 m3	1.150
Bouaké :		
Production	6.500 m3	400
Extension distribution		170
		570

- Prix de l'eau.

Les prix actuellement pratiqués sont très élevés et en tout cas prohibitifs pour les industriels. La dégressivité des tarifs est très faible.

Dans la plupart des cas, il faut en effet recourir en Côte-d'Ivoire, pour la production de l'eau, à des solutions onéreuses.

Comme pour l'énergie électrique, il faudra néanmoins, si l'on veut que le Plan de développement industriel se réalise, trouver le moyen de fournir à plus bas prix l'eau industrielle.

.../...

ous-anches	Nature de la production	ANNEE 1960		A		
		Produc-tion	Emploi	Production		Investi-sement (valeur
				Quantité	Valeur	
.1	Produits pétroliers	0	0	0	0	2.00
.2	Energie électrique	Ventes 1961 77 millions kWh	507	197 millions kWh(1)	2.955	7.57
.3	Eau	10.000.000 m3	193	13.600.000 m3 PU = 15	204	1.00
			700		3.159	10.57

(1) - En prix moyen 1961, soit 15 F/kWh.
En 1970, ce prix devra être nécessairement abaissé.

RECAPITULATION

BRANCHE N°9

(Tonnes et millions de F. CFA) (

ANNEE 1965								
Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		I s (v
Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
0	0	2.000	0	2.350	0	Divers produits pétroliers	4.437	
197 millions kWh(1)	2.955	7.575	0	0	0	435 millions kWh	6.525(1)	
			250					
13.600.000 m3 PU = 15	204	1.000		0	0	31.000.000 m3 à 15 F.	475	
	3.159	10.575	250	2.350	0		11.437	

airement abaissé.

ULATION

HE N°9

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

on s	Import (valeur)	Export (valeur)	ANNEE 1970 Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
	2.350	0	Divers produits pétroliers	4.437	1.450	171	3.695 dont 2.955 brut et 740 huiles de graissage et divers	1.150
	0	0	435 millions kV/h	6.525(1)	3.025	579		
	0	0	31.000.000 m3 à 15 F.	475	590			
	2.350	0		11.437	5.065	750	3.695	1.150

PARAGRAPHE 6

ACTIVITES EXTRACTIVES - (Branche 10)

10 - 1 - Diamant ;

10 - 2 - Manganèse ;

10 - 3 - Ilménite et minerais divers.

Le sous-sol de la Côte-d'Ivoire fait l'objet d'études et recherches systématiques par les soins de la Société d'Etat récemment constituée, soit qu'elle opère directement, soit qu'elle ait recours à des organismes de recherches extérieurs.

Un programme d'études géologiques et minières a été mis au point dans le cadre du Plan Intérimaire et son exécution se déroule normalement.

L'examen des activités de la branche se limite, en attendant de connaître les résultats des recherches en cours, aux gisements actuellement connus, susceptibles d'exploitation.

10 - 1 - DIAMANT.

En 1966, la production de diamants a été la suivante :

- Production industrielle	638 millions F. CFA
- Production artisanale	389 millions F. CFA
	1.027 millions F. CFA.

A moins de découverte de nouveaux gisements, les objectifs de production 1965 et 1970 devront être limités aux chiffres ci-après qui tiennent compte des ressources potentielles de ceux actuellement connus :

En 1965 et 1970 = 1.483 millions de F. CFA (1).

Ces objectifs paraissent en recul sur l'année 1961 où la production aurait atteint près de 3 milliards de F. CFA. En fait, la production dite "artisanale" a bien marqué cette année-là un progrès important, mais de fortes importations clandestines sont venues s'y ajouter qui rendent difficiles une appréciation exacte de la véritable production locale.

.../...

(1) - Ces perspectives de production tiennent compte de la nouvelle exploitation industrielle prévue dans la région de Séguela.

La cessation progressive de l'exploitation clandestine se conjuguera avec une amélioration de la production industrielle pour stabiliser la valeur de la production diamantifère de la Côte-d'Ivoire au niveau des objectifs de production fixés ci-dessus (1).

Il faudrait découvrir de nouveaux gisements pour enregistrer une croissance de cette activité, qui, sans cela, restera très probablement étale pendant la période décennale.

- Investissements.

On constate une diminution sensible et régulière de la teneur moyenne en diamant et une augmentation importante du stérile déplacé, liée à la mise en exploitation des alluvions.

Pour obtenir une même production, il est donc nécessaire de renforcer les investissements et au cours de la période 1960-1965 leur montant s'élèvera à environ 37[illegible] millions de F. CFA (2) dont 50 millions CFA pour les bâtiments et les travaux de génie civil.

- Création d'emplois.

C'est surtout la reprise et l'accroissement de production de l'une des entreprises qui procurera des emplois nouveaux dont le nombre peut être estimé à 200.

- Commerce Extérieur.

La production diamantifère est entièrement exportée. En 1965, sa valeur FOB sera de 1.53[illegible] millions de F. CFA.

10 - 2 - MANGANESE.

A - L'exploitation du gisement de manganèse de Grand-Lahou a atteint son niveau maximum en 1961 avec 125.000 tonnes de minerai. La production doit continuer à ce niveau pendant toute la période décennale, soit un objectif de production en valeur de l'ordre de 880 millions de F. CFA en 1965 et en 1970.

Les investissements complémentaires à opérer d'ici la fin du premier quinquennat sont estimés à une centaine de millions F. CFA portant uniquement sur des équipements.

La totalité de la production est exportée.

.../...

(1) Voir page 61.

(2) Y compris les investissements de la nouvelle unité de production.

B - La mise en exploitation du gisement de manganèse de la région d'Odienne ne paraît pas pouvoir être entreprise avant que la voie ferrée partant du port de San Pedro vers le Nord en direction du Mali, ne soit réalisée jusqu'à la latitude du gisement.

Les calculs ont montré en effet que l'opération ne serait pas rentable sur la base de transports routiers évacuant le minerai en direction de l'Est vers la voie ferrée actuelle. La présence partielle constatée de minerai chimique de valeur plus élevée ne suffit pas à compenser le coût trop fort du transport du minerai métallurgique dont les cours sont en baisse régulière.

Il faudra donc sans doute attendre le troisième quinquennat (1971-1975) pour enregistrer une production supplémentaire de minerai de manganèse, à moins que les recherches en cours n'aboutissent à la découverte d'un autre gisement plus facilement exploitable.

10 - 3 - ILMENITE ET DIVERS.

Les sables titanifères côtiers du littoral Alladian doivent faire l'objet d'une mise en exploitation au cours des prochaines années, si possible avant la fin du premier quinquennat.

Les réserves connues sont toutefois limitées et permettraient une extraction de l'ordre de 20.000 tonnes par an pouvant représenter un chiffre d'affaires de 150 millions de F CFA.

Les investissements ne seraient pas très élevés, de l'ordre de 30 millions de F. CFA.

Les emplois offerts intéresseraient approximativement 100 personnes.

Enfin la totalité des produits de la séparation : ilménite, zircon, rutile, seraient exportés.

- Minerais divers.

Il existe une petite production de Colombo-Tantalite et plusieurs gisements de minerai de fer de teneur faible parvenant difficilement exploitables.

Enfin, différents indices, notamment de béryllium, font l'objet d'études dans le cadre du programme de recherches mentionné plus haut.

.../...

RECA

BRA

s-nches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNE		
		Produc-tion	Emplois	Production		Investis-sements (valeur)
				Quantité	Valeur	
.1	Diamant	Valeur 1.527			1.533	370
.2	Manganèse	350		125.000	880	100
.3	Ilménite et divers	0		20.000	150	30
			1.806		2.563	500

RECAPITULATION

BRANCHE N° 1[illegible]

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication pa

ANNEE 1965					ANNEE 1970			
duction		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)	Créa emp (uni
	Valeur					Quantité	Valeur		
	1.533	370	200	-	1.533	-	1.533	0	0
	880	100	-	-	880	125.000	880	0	0
	150	30	100	-	150	20.000	500	50	200
	2.563	500	300	-	2.563		2.913	50	200

.TION

N° 10

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

			ANNEE 1970					
	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			Quantité	Valeur				
	-	1.533	-	1.533	0	0	0	1.533
	-	880	125.000	880	0	0	0	880
	-	150	20.000	500	50	200	0	0
	-	2.563		2.913	50	200	0	2.913

PARAGRAPHE 7

METAUX - (Branche 11).

11 - 1 - Récupération des ferrailles ;

11 - 2 - Sidérurgie ;

11 - 3 - Tréfilerie, Pointerie, Ronces métalliques, Treillis, Grillage, etc...

11 - 4 - Boulonnerie, Visserie ;

11 - 5 - Tôlerie spéciale pour couverture.

Ni les ressources locales actuellement connues, ni le niveau de la consommation ivoirienne, ne paraissent autoriser pour le moment la création d'une industrie métallurgique locale, sauf en ce qui concerne une fabrication réduite basée sur la récupération des ferrailles.

En revanche, des possibilités apparaissent sur le plan de la transformation des métaux importés en vue de satisfaire les besoins du pays en tréfilerie, boulonnerie, visserie, pointerie, serrurerie, quincaillerie, petit outillage - notamment agricole - grillage, treillis, tôles ondulées, bacs pour couverture, ferrures diverses, réservoirs, menuiseries et charpentes métalliques, etc...

Parmi les fabrications classées à la branche 11, certaines sont déjà créées en Côte-d'Ivoire et d'autres font l'objet de projets : pointerie, treillis, tôlerie, boulonnerie par exemple.

La plupart des activités visées plus haut seront cependant passées en revue lors de l'examen des industries rattachées à la Branche 17 (Industries mécaniques et électriques).

.../...

11 - 1 et 11 - 2 - RECUPERATION DES FERRAILLES ET SIDERURGIE

Il existe en Côte-d'Ivoire deux entreprises pratiquant la récupération des ferrailles en vue de l'exportation.

Au cours des années passées les quantités et valeur FOB exportées ont été les suivantes :

Année	Quantités en tonnes	Valeur FOB en milliers de F. CFA
1959	9.610	80.379
1960	5.019	52.075
1961	6.015	53.179
1962	7.805	50.605

Le prix unitaire de ces exportations a baissé régulièrement. En 1960, année de base du Plan, il est encore de 10.300 la tonne. Actuellement il est seulement d'environ 6,50 le kg.

A ce niveau, il paraît plus intéressant d'utiliser les ferrailles sur place pour la fabrication des ronds à béton et petits profilés, à la condition de disposer d'énergie électrique à un prix raisonnable.

Plusieurs firmes étudient donc les possibilités dans ce domaine et l'on possède encore bien peu d'indications sur leurs projets. Les capacités de production envisagées a priori sont d'ailleurs très différentes.

Elles devront évidemment tenir compte des ressources du pays en ferraille et des besoins à venir de la Côte-d'Ivoire en produits du type de ceux qui paraissent pouvoir être fabriqués localement.

Sur ces deux points l'enquête en cours concernant le secteur des industries métalliques doit apporter des précisions.

En ce qui concerne les besoins passés et actuels le tableau ci-après en donne une idée :

.../...

	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1 - Barres à mine acier	109	53	72	126	145	
2 - Barres acier laminé (rondes et plates)	6.387	6.015	4.148	10.970	7.045	9.695
3 - Profilés fer et acier	4.185	4.632	3.935	5.314	5.881	6.076
4 - Feuillard	90	116	143	51	68	94
5 - Tôles acier laminé	8.424	7.179	8.279	8.372	12.287	8.303
6 - Fil fer et acier	554	701	567	840	773	2.531
7 - Rails et éléments voie ferrée	242	102	1.119	498	12	974
8 - Tubes et tuyaux en fonte	766	475	1.480	1.638	1.284	935
9 - Tubes et tuyaux en acier	1.735	1.796	1.462	1.776	1.929	2.723
10 - Câbles et cordages fer et acier	196	379	369	464	597	597
11 - Ronces, barbelés fer et acier	22	21	13	56	59	57
12 - Toiles et grillages fer et acier	369	287	228	403	444	306
13 - Treillis fer et acier	67	119	58	88	96	104
14 - Pointes et clous fer et acier (1)	712	169	120	85	81	86
15 - Boulons, écrous fer et acier	519	409	502	497	506	512
16 - Ressorts à lames fer et acier	203	216	224	248	355	265

(1) - Déclin en relation avec l'entrée en production d'une clouterie locale.

Une éventuelle sidérurgie ivoirienne devra vraisemblablement limiter sa production à quelques-uns des produits compris dans les catégories 2, 3 et 6 ci-dessus.

En revanche, ainsi qu'on le verra plus loin au cours de l'étude de cette branche et celle de la branche des industries mécaniques, certains des produits repris aux lignes 5, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 du tableau font déjà, ou feront dans le cadre decennal, l'objet d'activités de la part d'entreprises de transformation des métaux.

En attendant les résultats de l'enquête en cours, les besoins 1970 en ronds à béton et en plat de faible largeur de même qu'en profilés inférieurs à 80 m/m et en fil ont été très approximativement estimés à 25.000 ou 30.000 tonnes sur un total de 55.000 à 60.000 tonnes de produits de ces catégories en toutes dimensions (soit environ trois fois la consommation 1960).

- Objectif de production.

L'objectif de production 1970 peut donc être provisoirement fixé à 25.000 tonnes d'acier brut donnant 22.000 tonnes de produits livrables, valant environ un milliard de F. CFA (au prix moyen de 45 F le kg, 990 millions F. CFA).

- Investissements.

Les installations devront être prévues pour ménager les extensions ultérieures de capacité.

Elles comprendront un parc à mitrailles, une aciérie électrique, un parc à lingots et un atelier de laminage, plus les services annexes = atelier d'entretien, compresseurs, moyens de transport, stockage du fuel-oil, équipements électriques, alimentation en eau, bâtiments administratifs et sociaux, etc...

Le coût des investissements a été provisoirement estimé à 1.300 millions F. CFA dont :

- Génie civil : 212 millions F.CFA
- Equipement : 1.088 millions F.CFA

.../...

- Emplois créés.

Les emplois procurés par cette nouvelle activité seraient les suivants :

- Cadres et Direction	4
- Employés	15
- Maitrise	10
- O.P.	50
- O.S.	50
- Manoeuvres	40
Total	169

Nota : L'importance de l'unité de fabrication envisagée ci-dessus cadre avec les besoins prévisibles en fin du décennat. Elle est basée sur l'utilisation d'un four électrique de 12 tonnes, l'acierie fonctionnant 300 jours par an à trois postes de 8 heures. Le laminoir par contre ne travaillerait qu'à un poste de 8 heures par jour seulement.

Le problème qui se pose est de savoir si l'on trouvera localement les 25.000 tonnes de ferraille nécessaires pour alimenter l'usine sans devoir faire appel à l'extérieur (pays voisins par exemple) ce qui augmenterait sensiblement son prix.

C'est sans doute cette considération qui a conduit certains promoteurs à envisager - au départ tout au moins - une capacité de production plus faible, généralement du niveau des exportations actuelles de ferrailles. Ils ont donc pensé à traiter seulement 6.000 à 7.000 tonnes d'acier brut par an avec un four à arc de 5 tonnes.

En attendant que les études aient atteint un stade suffisant pour permettre une prise de décision, nous conserverons dans les "Perspectives Décennales" l'objectif de 25.000 tonnes d'acier brut à traiter en 1970.

- Commerce Extérieur.

Aucune exportation des produits de la sidérurgie ivoirienne n'a été prévue en 1970.

Les importations de produits sidérurgiques des catégories 2, 3 et 6 ne pouvant être fabriqués localement représenteraient 1.790 millions F. CFA en 1970, soit une valeur à peine supérieure aux importations 1965 (1.660 millions F. CFA) époque où n'existera encore aucune industrie de ce type.

La création de cette activité contribuerait donc efficacement à faire face à l'accroissement des besoins métallurgiques globaux de la Côte-d'Ivoire au cours du deuxième quinquennat.

.../...

11 - 3 - POINTERIE, RONCES METALLIQUES, TREILLIS.

- Marché.

En 1960, la situation du marché a été la suivante :

	Quantités	Valeur
- Importations	617 tonnes (1)	149 millions CFA
- + Production (pointes)	1.816 tonnes	109 millions CFA
	2.433 tonnes	258 millions CFA
Moins exportations	1.216 tonnes	73 millions CFA
Consommation ivoirienne	1.217 tonnes	185 millions CFA

Ces chiffres montrent que le marché local a encore des besoins limités et une grande partie des fabrications ivoiriennes de pointerie est d'ailleurs exportée vers les pays africains francophones.

Celles consommées sur place sont à peu près totalement absorbées par les besoins des entreprises (consommation intermédiaire de : bâtiments et travaux publics, industries du bois, services industriels, etc...

En raison de la progression prévue pour ces dernières, on peut estimer les besoins à venir - y compris ceux des exportations - sur la base d'une croissance de l'ordre de 15 % jusqu'à la fin du premier quinquennat et de 10 % par la suite.

Ils s'élèveraient donc en 1965 et 1970 approximativement aux chiffres suivants :

	1965	1970
Pointes	4.000 t	6.500 t
Treillis, grillage, ronces artificielles	1.000 t	1.600 t
Au total	5.000 t	8.100 t
Valant environ	505 millions CFA	820 millions CFA.

.../...

- Objectifs de production.

Les chiffres ci-dessus, malgré leur caractère très évaluatif, peuvent fournir en première approche les objectifs à atteindre par la production locale.

- Investissements.

Cette dernière, jusqu'à présent limitée à la fabrication des pointes, doit étendre la gamme de ses produits et il est notamment prévu la mise en place, à cet effet, d'équipements nouveaux : bancs à tréfiler, machines à fabriquer les ronces artificielles, les clous torsadés, les grillages et treillis, matériel à galvaniser, à métalliser, etc...

Pour atteindre les objectifs 1965, on peut estimer à 50 millions de F. CFA les investissements à effectuer dont 10 millions CFA de bâtiment.

Une deuxième unité de production pourrait sans doute être créée au cours du deuxième quinquennat ce qui mettrait en jeu des investissements du même ordre de grandeur. Il est cependant possible qu'on s'en tienne à l'extension des moyens de l'entreprise existante.

- Création d'emplois.

On pourrait compter d'ici 1965 sur une quarantaine de postes supplémentaires soit :

- Employés	2
- Maitrise	2
- O.P.	8
- O.S.	8
- Manoeuvres	20
Total	40

La création d'une deuxième unité procurerait en sus de 50 à 60 emplois en 1970.

- Commerce Extérieur.

Les importations des différents produits dont la fabrication est envisagée seraient en 1965 quasiment nulles (or elles ont atteint plus de 200 millions de F. CFA en 1960).

En revanche, on prévoit le maintien, sinon l'accroissement, des exportations de pointerie vers les pays francophones déjà clients de la Côte-d'Ivoire, auxquels s'ajoutera une partie des fabrications nouvelles : grillages, ronces, etc...

De 73 millions de F. CFA en 1960, les exportations pourraient passer à 150 millions F. CFA en 1965 et 250 millions F. CFA en 1970 (soit entre 25 et 30 % environ de la production ivoirienne).

.../...

11 - 4 - BOULONNERIE - VISSERIE.

- Marché.

En 1960, les importations de boulons et écrous fer et acier - il n'existe encore aucune fabrication locale - se sont élevées à 497 tonnes valant rendu entrepôt 119 millions de F. CFA. Les statistiques douanières groupent évidemment une extrême diversité d'articles. Une étude récente a montré que le marché des articles paraissant susceptibles d'une fabrication locale ne dépassait pas 400 tonnes en 1962.

La croissance des besoins locaux paraît surtout liée au développement des secteurs du "Bâtiment" et des "Industries Mécaniques". Les prévisions concernant ces derniers paraissent autoriser les évaluations de marché ci-après :

	1965	1970
Importations	400	250
Production ivoirienne	500	1.100
Total	900	1.350
Consommation intérieure	900	1.050
Exportation	0	300
Total	900	1.350

Il est prévu qu'en fin de plan décennal, la Côte-d'Ivoire approvisionne également en partie les pays voisins francophones notamment pour certains articles destinés au bâtiment.

- Objectifs de production.

1965 500 tonnes valant 80 millions F. CFA
1970 1.100 tonnes valant 200 millions F. CFA
(dont 300 tonnes pour l'exportation).

Le prix moyen de la production locale ira en s'élevant avec l'apparition dans la gamme de fabrications d'articles de plus en plus fins.

.../...

- Investissements.

Un projet de fabrication, qui ne paraît pas avoir eu de suite, envisageait pour l'unité projetée des investissements de l'ordre de 10 millions F. CFA qui semblent un peu faibles. Il faut compter plus de 10 millions de F. CFA pour le seul équipement et au moins 3 millions de F. CFA pour les bâtiments.

Nous retiendrons provisoirement le chiffre de 15 millions de F. CFA au total soit 3 millions F. CFA pour le bâtiment et 12 millions F. CFA d'outillage.

Il faudra réserver davantage en deuxième étape pour passer à des articles plus élaborés soit : 25 millions de F. CFA.

- Création d'emplois (approximatif).

	1965	1970
Cadre.....	1	1
Employés	2	2
Maitrise	1	3
O.P.	3	5
O.S.	5	10
Manoeuvres	8	15
Total	20	36

- Commerce Extérieur.

Un assez grand nombre d'articles spéciaux ne paraissant pas pouvoir être fabriqués sur place, une partie de la boulonnerie nécessaire au pays continuera à être importée. Peu de changements sont donc à escompter dans l'immédiat et le niveau des importations demeurera sans doute en 1965, de l'ordre de 100 à 120 millions de F. CFA.

On peut en revanche prévoir pour le quinquennat suivant l'entrée en jeu des exportations de la fabrication ivoirienne. Il pourrait être admis qu'en 1970 elles compenseront en partie les importations d'articles fins évaluées à 100 millions de F. CFA. Leur montant pourrait s'élever à une soixantaine de millions F. CFA.

.../...

11 - 5 - TOLERIE SPECIALE POUR TOITURES.

- Marché.

En 1960, la totalité des tôles pour couverture de bâtiment a été importée.

Bien que les statistiques ne permettent pas d'isoler très exactement de l'ensemble des tôles entrées en Côte-d'Ivoire celles destinées à la toiture, on peut retenir, pour ces dernières, un chiffre constant voisin de 7.500 tonnes au cours des années 1960 et antérieures. Les tôles d'aluminium pour le même usage ont fait leur apparition en 1957 et les importations se sont élevées à 200 tonnes en 1960.

A combien peut-on évaluer dans l'avenir la consommation des tôles de couvertures ? Stabilisée depuis plusieurs années un peu au-dessous de 8.000 tonnes ; l'utilisation va-t-elle reprendre une certains progression ?

L'élévation des revenus qui accompagnera l'accroissement de la production nationale, et des prix inférieurs pour les tôles de fabrication locale, doivent favoriser l'abandon progressif du matériau de couverture traditionnel : dans le sud, feuilles de palmier tressées, herbes et pailles séchées, dans la région Nord.

Nous retiendrons donc pour l'avenir les chiffres suivants :

1965	10.000 tonnes
1970	15.000 tonnes.

Il convient d'ailleurs de les rapprocher des prévisions de consommation effectuées pour les plaques amiante-ciment (Branche 12 "Matériaux de Construction").

- Objectifs de production.

Pour répondre à cette demande, deux unités de production sont prévues au cours du premier quinquennat. Les tôles d'acier ou d'aluminium sont importées (à plat ou en rouleau) et traitées (galvanisation) puis façonnées sur place sous forme de tôles ondulées ou de bacs pour toiture.

Les capacités envisagées sont de 6.000 tonnes pour les tôles galvanisées et 600 tonnes pour celles en aluminium dont les promoteurs pensent qu'elles doivent élargir progressivement leur place dans la consommation totale.

Toutefois la production prévue ne dépasserait pas encore 4.000 tonnes en 1965 pour les tôles galvanisées. Soit à cette date une production globale de l'ordre de 400 à 450 millions de F. CFA.

.../...

- Investissements.

Les investissements correspondant aux capacités de production citées plus haut seront toutefois réalisés pendant le premier quinquennat et s'élèveront à environ 150 millions de F. CFA dont sans doute 35 millions F. CFA de bâtiments et travaux publics.

- Création d'emplois.

Les emplois offerts par les nouvelles activités seront de l'ordre d'une centaine quand elles tourneront à plein. En première étape, on peut compter sur 80 postes (1965).

- Commerce Extérieur.

La tôle mati[illegible]e première continuera évidemment à être importée de l'étranger (aux [illegible]eu et place de la tôle façonnée tout au moins pour l'équivalent de la production ivoirienne).

En tonnage, les importations continueront donc à croître dans la même mesure que le marché local ; en valeur, par contre, elles resteront sans doute à leur niveau actuel.

Aucune exportation n'est envisagée d'ici 1965 ; mais, dans l'avenir, il n'est pas exclu de voir les tôles façonnées en Côte-d'Ivoire utilisées par les pays francophones voisins. C'est pourquoi on a prévu en 1970 des exportations de l'ordre de 100 millions F. CFA en contrepartie d'importations de tôles qui demeureraient en valeur à peu près au même niveau qu'en 1960 et 1965 soit : 400 millions F. CFA.

Pour les tôles d'acier, en effet, il paraît exclu qu'elles puissent être, livrées par la sidérurgie locale dont la création est précédemment envisagée. Cette dernière devra sans doute se limiter, tout au moins jusqu'en fin du décennat, à la fabrication des ronds à béton et petits profilés.

.../...

RECAPITU

BRANCH

ches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNEE 1			
		Produc-tion	Emplois	Production		Investis-sements (valeur)	Cr em (un
				Quantité	Valeur		
.1	Ferraille	5.019	30	10.000	50	0	
.2	Sidérurgie	0	0	0	0	0	
.3	Pointerie, Treillage, ronces artificielles	1.816	45	5.000	505	50	
.4	Boulonnerie - Visserie	0	0	600	30	15	
.5	Tôlerics pour toitures	0	0	4.600	550	150	
			75		1.185	215	

RECAPITULATION

BRANCHE N°11

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication

ANNEE 1965						ANNEE 19			
Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)	Cré emp (uni
té	Valeur					Quantité	Valeur		
00	50	0	50	0	50	25.000	125	10	1
	0	0	0	1.659	0	22.000	990	1.305	1
00	505	50	40	0	150 soit	8.100 6.500 pointerie 1.600 grillages et autres	820	60	
00	30	15	20	120	0	1.100	200	25	
00	550	150	80	400	0	6.600	730	30	
	1.185	215	190	2.179	200		2.865	1.430	

ON

11

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

		ANNEE 1970					
Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
		Quantité	Valeur				
0	50	25.000	125	10	100	0	0
1.659	0	22.000	990	1.305	169	1.790	-
0	150 soit	8.100 6.500 pointerie 1.600 grillages et autres	820	60	50	0	250
120	0	1.100	200	25	36	100	60 (300 tonnes)
400	0	6.600	730	30	50	400	100
2.179	200		2.865	1.430	405	2.290	410

PARAGRAPHE 8

MATERIAUX DE CONSTRUCTION - (Branche 12)

12 - 1 : Chaux et Ciment,

12 - 2 : Briques, Tuiles, Hourdis, etc...

12 - 3 : Produits des carrières,

12 - 4 : Eléments préfabriqués en béton et produits amiante-ciment.

12 - 1 - CHAUX ET CIMENT.

Aucun gisement de calcaire important n'a encore été décelé en Côte d'Ivoire et l'on nourrit peu d'espoir à ce sujet. La totalité des liants hydrauliques consommés dans le pays est donc importée.

La chaux ne représente qu'un tonnage très faible = 23 tonnes en 1960. Le ciment, en revanche, donne lieu à des importations substantielles.

Au cours de ces dernières années, elles ont été les suivantes en tonnage :

1956	131.896
1957	135.755
1958	112.724
1959	127.704
1960	156.550
1961	169.509

Elles ont franchement reculé en 1958 pour remonter ensuite. En 1960, elles ont dépassé leur niveau de 1957 et ont continué à croître d'une façon marquée en 1961.

Le taux de croissance annuel moyen entre 1956 et 1961 a été de 5 % seulement. On peut cependant noter qu'au cours des quatre dernières années, il s'est élevé à 11 %.

...

En 1960, la consommation propre de la Côte d'Ivoire a été de 145.550 tonnes, valant, rendu entrepôt, 944 millions de F CFA (importations moins utilisations dans les pays voisins).

Pour ce qui concerne l'avenir, on peut admettre que cette consommation croîtra en relation avec l'expansion prévue pour la branche Travaux Publics et Bâtiments.

Toutefois, la consommation du ciment sera moins forte si l'on encourage, comme il paraît souhaitable, l'utilisation accrue des matériaux d'origine locale tels que la brique et le bois.

Aussi retiendrons-nous finalement pour évaluer les besoins 1965 et 1970 les taux de croissance de 10 % et 8 %, soit :

- 1965 ..... 235.000 tonnes
- 1970..... 350.000 tonnes.

Objectifs de production.

Dans l'impossibilité, faute de calcaire, de créer une cimenterie en Côte d'Ivoire, on envisage de procéder sur place au broyage de clinkers importés et au conditionnement du ciment prêt à livrer.

Deux entreprises vont s'installer à proximité du Port d'ABIDJAN.

Les objectifs de production 1965 et 1970 sont indiqués par les besoins du pays, soit :

235.000 tonnes valant 1.410 millions F CFA

350.000 tonnes valant 2.100 millions F CFA.

Ces objectifs sont basés sur la consommation régulière et ne tiennent pas compte des travaux exeptionnels qui pourraient être exécutés au cours de la période décennale. Ce serait le cas pour de très gros ouvrages tels que deuxième pont d'Abidjan ou barrage de Kossou. Le niveau des équipements pouvant difficilement tenir compte de fournitures accidentelles de cette nature, il devrait alors être fait appel à des importations.

../..

Investissements.

Les investissements s'élèveraient, pour la première période, au au total à 480 millions de F CFA dont 160 millions de bâtiments et travaux publics.

Au cours du second quinquennat, les unités installées devront procéder à des extensions et on peut prévoir un complément d'investissements d'environ 200 millions F CFA.

Création d'emplois.

D'ici 1965, les emplois offerts seront les suivants :

Cadres	2
Maîtrise	4
Employés	10
O. P.	58
O. S.	36
Manoeuvres	40
TOTAL ...	150 emplois.

100 emplois supplémentaires seront créés au cours du deuxième quinquennat.

Commerce extérieur.

En 1965, les entrées de ciment devraient avoir à peu près complètement cessé.

En revanche, on importera les constituants clinkers et gypse dont la valeur CAF sera d'environ 745 millions F CFA.

Les sacs d'emballage seront produits par l'industrie ivoirienne du papier mais en attendant que celle-ci puisse fournir, les entreprises importeront le papier nécessaire à leurs livraisons.

...

12 - 2 BRIQUES, TUILLES, HOURDIS, etc...

Si la Côte d'Ivoire parait pauvre en calcaire, il semble, par contre qu'elle dispose de nombreux gisements de bonne argile. Des études sont en cours pour inventorier les différents gisements de ce matériau et évaluer leur importance.

Certains ont déjà été exploités en différents points du pays pour la fabrication des briques. Cette dernière, généralement opérée dans de mauvaises conditions, a fourni des produits de basse qualité. Les entrepreneurs ont donc délaissé la brique pour utiliser les agglomérés de ciment. Une réaction se dessine cependant. Une entreprise vient de moderniser ses équipements et il est souhaitable que cet exemple soit suivi car, avec l'appui des pouvoirs publics, la brique doit retrouver sa place dans la construction ivoirienne. Il s'agit, en effet, d'une industrie qui crée une valeur ajoutée importante et procure une économie de devises.

Objectifs de production.

En 1965, la production des briqueteries devrait atteindre au minimum 200 millions de F CFA soit environ 40 000 tonnes de produits.

Elle devrait au moins doubler ensuite au cours du second quinquennat.

Investissements.

Les investissements à opérer représenteront au total 155 millions F CFA dont 50 millions de bâtiment et travaux publics. Ces chiffres correspondent à quatre unités d'une capacité de 10 000 tonnes.

Si cette activité est encouragée par la puissance publique il sera sans doute possible de créer, au cours du deuxième quinquennat, encore quatre autres unités de même capacité

Création d'emplois.

D'ici 1965, 150 emplois nouveaux seront créés soit approximativement :

Cadres	8
Employés	8
Maitrise	12
O. P.	40
O. S.	40
Manoeuvres	42
TOTAL ..	150

...

Autant d'emplois seront offerts au cours de la période suivante si l'on peut porter la production à 80.000 tonnes en 1970.

Commerce extérieur.

S'agissant d'une production locale destinée à être utilisée sur place, cette activité sera sans effet - tout au moins directement- sur le commerce extérieur.

Elle aidera toutefois à maintenir les importations de clinkers au niveau prévu.

12 - 3 - PRODUITS DE CARRIERES.

En 1960, la valeur de la production des carrières exploitées en Côte d'Ivoire s'est élevée à 327 millions de F CFA. Une part importante de cette production provient de la carrière de granite de l'AKE-BEFIAT qui a livré environ 120.000 tonnes de blocs et de matériaux concassés. Les autres exploitations ont porté sur de la latérite, du gravier de rivière et du sable de lagune ou de mer.

Dans l'avenir, les besoins en matériaux, principalement liés à la progression du bâtiment et au programme de travaux publics, ont été estimés en appliquant un taux de croissance annuel de 10 %.

La valeur de la production future, aux prix de 1960, pourrait donc atteindre 520 millions de F CFA et 830 millions F CFA en 1970.

Investissements.

En ce qui concerne le sable, les moyens d'extraction utilisés actuellement ne le sont qu'au cinquième de leur capacité. Aucun investissement supplémentaire ne parait donc à prévoir pour la période décennale.

L'extraction de gravier de rivière (quartz) ne met en jeu que de faibles moyens et seuls les transports vers les chantiers d'utilisation seront à renforcer (branche 24).

En ce qui concerne la carrière principale, elle paraît avoir des réserves capables de couvrir largement les besoins de la zone d'ABIDJAN jusqu'en 1970, compte tenu des perspectives de travaux publics et de construction de bâtiments.

Pour répondre aux objectifs de production envisagés ci-dessus, il faudrait néanmoins moderniser certains éléments et mettre en place des équipements complémentaires pour un montant d'environ 100 millions de F CFA.

...

L'équipement d'une nouvelle carrière de même capacité que celle de l'AKE BEFIAT ne parait donc pas nécessaire, sauf si detrès grosses réalisations hors programme venaient à être décidées au cours de la période décennale. Dans une telle éventualité, on peut chiffrer à 300 millions de F CFA les investissements supplémentaires soit :

- Génie civil et bâtiment	50 millions F CFA		
- Equipement pour production d'enrochements et blocs	100	"	"
- Matériel de concassage	100	"	"
	300 millions de F CFA		

Son emplacement dépendrait évidemment de la localisation de ces travaux exceptionnels.

Création d'emplois.

Pour atteindre la production requise par les objectifs fixés ci-dessus, non compris la nouvelle carrière, il faudra créer 100 emplois supplémentaires à l'AKE-BEFIAT (de 180 en 1960 à 280 en 1970). Pour les autres matériaux c'est environ 200 emplois supplémentaires (activité d'extraction) qui devraient résulter de la croissance envisagée.

NOTA : Les travaux de modernisation de la voie ferrée prévus entre AGBOVILLE et DIMBOKRO, paraissent pouvoir faire appel aux matériaux produits par la carrière de l'AKE-BEFIAT. Ils sont cependant situés à la distance de transport limite.

D'autres travaux plus au Nord exigeront l'ouverture d'une carrière nouvelle.

12 - 4 - ELEMENTS PREFABRIQUES ET PRODUITS AMIANTE-CIMENT.

A - En 1960, il existe en Côte d'Ivoire plusieurs entreprises fabriquant et vendant des parpaings, tuyaux et buses, éléments de planchers préfabriqués, poteaux électriques, parties de clôture, carreaux de ciment, etc...

Cette activité a représenté un chiffre d'affaires d'environ 250 millions F CFA comptabilisé à la branche 23 "Bâtiments et Travaux Publics."

...

On peut estimer qu'en 1965 ce chiffre atteindra 400 millions de F CFA et s'élèvera ensuite à 650 millions F CFA en 1970.

Les investissements correspondants, peu élevés, seraient respectivement de 30 à 40 millions de F CFA portant uniquement sur un supplément d'équipement.

Environ 100 emplois supplémentaires seraient offerts d'ici 1965 et 100 autres pour la période suivante.

B - La création d'un broyage de clinker prévue à la sous-branche 12 - 1 doit favoriser l'implantation d'une entreprise fabriquant des produits amiante-ciment en plaques ondulées ou non et en tubes (conduites d'eau).

Les importations d'éverite en plaques se sont élevées en 1960 à 4.646 tonnes, valant 95 millions de F CFA. Elles sont restées sensiblement au même niveau depuis 1957.

Pour l'avenir, la croissance de la consommation parait liée surtout aux progrès de l'activité bâtiment. Celle-ci permet d'envisager pour les objectifs de production ci-après :

1965 ..... 7.000 t valant 140 millions F CFA

1970 ..... 10.000 t valant 200 millions F CFA

Les importations de tubes ont marqué, par contre, dans le passé, une croissance importante = 325 tonnes en 1957 - 1.070 tonnes en 1960.

Dans l'avenir, les tuyaux amiante-ciment peuvent notamment remplacer une partie des conduites d'eau en fonte utilisées jusqu'à présent. On peut donc en évaluer les besoins principalement en fonction des nombreux projets d'adduction d'eau prévus au Plan décennal. En première approximation, ils seraient de 3.000 ou 4.000 tonnes/an au cours du second quinquennat.

La valeur de cette production peut être estimée à 160 millions F CFA.

Objectifs de production.

La production locale amiante-ciment qui débuterait sans doute fin 1965, pourrait se voir assigner les objectifs provisoires suivants :

...

- en 1970 ..... 12.000 t de produits dont :

dont : - éverite en plaques 8.000 à 10.000 t
valant 200 millions F CFA

- éverite en tubes 3.000 à 4.000 t
valant 160 millions F CFA

Investissements.

Pour une entreprise capable de répondre aux objectifs ci-dessus, les investissements seraient de 250 à 300 millions de F CFA dont 50 millions F CFA de bâtiments et génie civil. Ceux-ci pourraient être entrepris en fin du premier quinquennat.

Création d'emplois.

Les emplois offerts atteindraient 150 unités quand l'usine marchera à plein.

Commerce extérieur.

En 1965, les importations seront encore de 220 millions de F CFA la production locale envisagée ne devant démarrer qu'en cours d'année.

Les importations de produits amiante-ciment élaborés, disparaîtront au cours du deuxième quinquennat. Il faut cependant prévoir les importations d'amiante à incorporer au produit, lesquelles s'élèveront, en 1970, à plus d'une centaine de millions. En revanche on a prévu des exportations de l'ordre de 60 millions F CFA vers les pays voisins.

...

RECAP

BRAN

Minéraux n

Sous-Branches	Nature de la production	ANNEE 1960			
		Production	Emplois	Production	
				Quantité	Valeur
12 - 1	- Chaux et ciment	0	0	235.000	1.410
12 - 2	- Briqueterie	0	0	40.000	200
12 - 3	- Produits amiante-Ciment et préfabriqués en béton	valeur 250 M F CFA	250	-	400
12 - 4	- Produits des carrières	valeur 327 M F CFA	550	-	520
			800		2.530

RECAPITULATION

BRANCHE n° 12

Minéraux non métalliques

(Tonnes et millions de F CFA (sauf in

0	ANNEE 1965						ANNEE 19			
lois	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Créa emp (uni
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur		
	235.000	1.410	480	150	745 (clinker et gypse)	0	350.000	2.100	200	1
	40.000	200	155	150	0	0	80.000	400	155	1
	-	400	180	100	220	0 + préfabriqués	14.000	360	190	2
							Valeur	670		
	-	520	50	150	0	0	Valeur	830	50	1
		2.530	865	550	965	0		4.360	595	6

ULATION

HE n° 12

métalliques

(Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière)

NEE 1965				ANNEE 1970					
vestis-ments aleur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
480	150	745 (clinker et gypse)	0	350.000	2.100	200	100	1.266	0
155	150	0	0	80.000	400	155	150	0	0
180	100	220	0 + préfa-briqués	14.000	360	190	250	110	60
				Valeur	670				
50	150	0	0	Valeur	830	50	150	0	0
865	550	965	0		4.360	595	650	1.376	60

PARAGRAPHE 9

- ENGRAIS - (Branche 13)

13 - 1 - ENGRAIS.

La consommation des engrais en Côte d'Ivoire est demeurée très faible jusqu'en 1960, année où elle a passé le cap des 10.000 t par an. Au cours des 10 années précédentes, les importations se sont élevées très progressivement :

de 2.900 tonnes en 1949

à 7.800 tonnes en 1959.

En 1960, elles ont atteint 11.508 tonnes pour une valeur de 250 millions de F CFA.

Leur progrès a été encore plus marqué en 1961 où elles ont approché de 17.000 tonnes.

En ce qui concerne l'avenir, des études ont été opérées dans le cadre du plan agricole pour déterminer les besoins d'engrais de la Côte d'Ivoire en 1965 et 1970.

Les résultats sont les suivants exprimés en éléments fertilisants :

	N.	P2.05	K2.0
		(tonnes)	
1965	5.590	3.570	10.900
1970	8.640	6.750	14.952

soit, en tonnage d'engrais préparés :

1965..... 47.000 tonnes

1970..... 72.175 tonnes.

Aux besoins proprement ivoiriens, pourraient s'ajouter ceux des pays voisins, francophones, particulièrement ceux du Mali et de la Haute-Volta. Une étude en cours doit préciser ces derniers. D'ores et déjà, ils apparaissent assez limités pour les prochaines années. Aussi bien, la capacité de production d'une usine a été avant tout calculée sur les besoins futurs de la Côte d'Ivoire.

Objectifs de production.

Ceux-ci ont conduit aux objectifs de production suivants :

1965 ..... 47.000 tonnes valant environ 850 millions CFA

1970 ..... 85.000 tonnes valant environ 1.800 millions CFA.

La fabrication des engrais ne pourra cependant pas débuter en Côte d'Ivoire avant 1966, car cette activité est liée à la fourniture de matière première par la raffinerie de pétrole qui ne commencera elle-même à fonctionner que courant 1965. Il faut aussi tenir compte d'une assez longue période de mise au point pour le complexe engrais.

Investissements.

Ce dernier utilisera au début environ 60 % de sa capacité à moins que des débouchés extérieurs aient été assurés d'ici là. Il augmentera progressivement ensuite ses fabrications pour répondre à la demande intérieure et extérieure éventuelle.

Les investissements seront réalisés en fin du premier quinquennat sur la base de 100.000 tonnes d'engrais.

Leur montant s'élèvera à ..... 2.095 millions F CFA
(non compris logements et fonds de roulement)

soit :

Bâtiment et T.P. 229 millions CFA
Equipement 1.866 millions CFA.

Création d'emplois.

- Direction et Cadres	14
- Employés	10
- Maîtrise	16
- O.P.	45
- O.S.	10
- Manoeuvres	20
TOTAL	115

Commerce extérieur.

Les besoins de la Côte d'Ivoire seront en 1965 entièrement couverts par des importations s'élevant à environ 850 millions FCFA.

.../...

En 1970, en revanche, elle aura cessé d'importer des engrais préparés et devrait fournir les pays voisins pour un montant que nous estimerons provisoirement à 180 millions F CFA (10 000 tonnes).

Le complexe ivoirien devra toutefois s'approvisionner à l'extérieur pour couvrir ses besoins matière première en phosphate et en potasse.

Emballages.

Les industries locales relevant des branches 18 (textiles), 21 (plastique), 22 (papier) fourniront les emballages nécessaires à la livraison des engrais. Il est cependant difficile de définir dès à présent dans quelle proportion il sera fait appel à l'un ou l'autre de ces matériaux.

Il est possible que pour certains engrais utilisés à faible distance de l'usine, on recourt d'ailleurs au transport en vrac. Néanmoins, la plus grande partie de la production sera livrée en sacs. Suivant la distance, le mode de transport et d'éventuelles ruptures de charge, le degré d'hygroscopicité des produits, on choisira soit le sac papier; le sac en succédané du jute, le sac plastique (ou le sac textile doublé plastique).

On fera sans doute appel à ce dernier mode d'emballage pour la plupart des engrais azotés, ce qui représenterait environ 500 000 sacs plastique (pour 25 000 tonnes) soit 250 tonnes de ce matériau valant environ 50 millions CFA.

...

RECAPIT

BRANC

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		A	
		Production	Emplois	Production	
				Quantité	Valeur
	- Engrais	0	0	0	0
					0

RECAPITULATION

BRANCHE n° 13

(Tonnes et millions F CFA)

1960	ANNEE 1965						ANNEE		
Emplois	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
0	0	0	0	0	850	0	100.000	1.800	2.095
		0	0	0	850	0		1.800	2.095

(Tonnes et millions F CFA)

EE 1965				ANNEE 1970					
tis-nts ur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
	0	850	0	100.000	1.800	2.095	115	0	180
	0	850	0		1.800	2.095	115	0	180

CHIMIE- PARACHIMIE - CAOUTCHOUC (Branche 14).

14 - 1 - Produits chimiques,

14 - 2 - Produits parachimiques (y compris allumettes),

14 - 3 - Caoutchouc.

14 - 1 - PRODUITS CHIMIQUES.

A - Produits chimiques de base.

La production éventuelle de chlorure de sodium en Côte d'Ivoire a été examinée.

On avait pensé un moment qu'il serait possible d'installer des salines dans la région de SASSANDRA - GRAND-DREWIN, où existe un micro-climat assez différent de celui du reste de la Côte.

Les observations météorologiques couvrant une longue période ont été réunies.

La conclusion qu'elles ont permis de tirer est malheureusement négative. Il parait impossible d'obtenir du sel marin en Côte d'Ivoire.

Une éventuelle industrie de la soude et du chlore devrait importer du sel brut. Par ailleurs, la création envisagée d'une activité de raffinage de sel importé laisserait des sous-produits intéressants. L'affaire est à l'étude.

D'autre part, quels seront les besoins des industries locales en produits chimiques de base ? Plusieurs projets concernant des entreprises importantes sont actuellement en cours de réalisation ou d'études. La plupart d'entre eux entreront en production au cours du deuxième quinquennat.

Aux besoins des savonneries, raffineries d'huile, industries textiles et parachimie, etc... en croissance marquée, s'ajouteront ceux de la raffinerie de pétrole, de la verrerie, des fabriques de pâte à papier, d'engrais, de détergents, et des autres industries nouvelles qui verront le jour d'ici 1970.

...

Les études actuellement en cours permettront de préciser ces derniers. Ils ne semblent pas toutefois pouvoir justifier, d'ici 1970, l'implantation de nouvelles unités de fabrication.

Il faut cependant noter que le complexe engrais prévu à la branche 13 comporte une synthèse d'ammoniac et la fabrication d'acide sulfurique.

B - Il n'existe, jusqu'à présent, en Côte d'Ivoire, que deux activités se rattachant à la sous-branche "Chimie" : une production d'oxygène et d'acétylène dissous et la préparation de silicate de sodium pour la savonnerie (à partir de silicate vitreux importé).

La première doit évoluer d'ici 1965 et 1970 comme les industries clientes à savoir : industries et constructions métalliques, activités de montage et de réparations de véhicules (services industriels d'entretien), ainsi qu'en fonction des débouchés extérieurs : pays voisins francophones.

Les ventes devraient atteindre en 1965 environ 180 millions de F CFA.

La seconde activité, pratiquement intégrée à la savonnerie, doit progresser parallèlement à cette dernière étudiée à la branche 20. On a estimé à 50 millions son chiffre d'affaires 1965.

Les deux devraient procurer ensemble une vingtaine d'emplois supplémentaires au cours du premier quinquennat.

Leur production 1970 a été provisoirement évaluée à 500 millions F CFA et les nouveaux emplois à 30.

Il faudra sans doute effectuer 50 millions d'investissements supplémentaires au cours du deuxième quinquennat.

Commerce extérieur.

Le courant d'exportation actuel vers les pays voisins se maintiendra pendant le premier quinquennat. En 1970, par contre, les pays clients se seront sans doute équipés pour couvrir leurs propres besoins.

...

14 - 2 - PRODUITS PARACHIMIQUES.

Il existe en Côte d'Ivoire quelques unités de fabrication de produits parachimiques récemment installés ou en cours de création. C'est le cas pour les peintures, pesticides, allumettes et la préparation des parfums. Ces unités constitueront la base de production de cette sous-branche en 1965.

A - PEINTURE.

Marché.

En 1960, il n'existait encore aucune production industrielle locale et les besoins en peintures préparées de la Côte d'Ivoire ont été entièrement couverts par des importations, soit 837 tonnes valant rendu entrepôt 176 millions de F CFA. Il a été également importé 297 tonnes de pigments valant 47 millions de F CFA dont la plus grande partie a dû être utilisée par les entreprises de bâtiment et de peinture pour leurs propres préparations.

On peut donc estimer grosso modo que les besoins globaux en peinture prête à être appliquée ont atteint 1. 500 tonnes en 1960.

Leur progression durant le premier quinquennat est principalement liée à celle des activités de la branche 23 (Bâtimentet T. P.), dont la croissance prévue est de 12 %. Elle sera influencée également par le développement de la pêche en mer (entretien de la flotille), la création d'entreprises industrielles (protection des installations), la consommation des unités de montage de véhicules, etc...

Il ne parait donc pas excessif de les chiffrer à environ 2. 900 tonnes en 1965 et 4. 700 en 1970.

Objectifs de production.

La totalité des besoins ci-dessus ne pourra être couverte par les usines locales, certaines peintures spéciales continuant à être importées. En revanche, il est possible d'envisager quelques ventes sur les pays voisins.

Les objectifs de production retenus seront finalement les suivants :

1965	2. 400 tonnes valant	410 millions de F CFA,
1970	4. 200 tonnes valant	720 millions de F CFA.

...

Investissements.

Une première unité de production a débuté sa fabrication fin 1961 et un deuxième projet d'installation a été agréé.

Les investissements s'élèveront au total d'ici 1965 à environ 80 millions de F CFA dont 28 millions F CFA pour les bâtiments et les travaux publics. On a prévu 60 millions d'équipement supplémentaire pour pouvoir faire face, au cours du deuxième quinquennat, aux extensions d'activité.

Création d'emplois.

Les emplois nouveaux seront au total de 105 en 1965 se décomposant approximativement comme suit :

Cadres	5
Employés	8
Maitrise	8
O. P.	12
O. S.	22
Manoeuvres	20
TOTAL	105.

Pour atteindre les objectifs 1970, il faudra sans doute créer en plus 80 emplois.

Commerce extérieur.

On importera en 1965 : 700 tonnes de peinture valant 175 millions de F CFA et en 1970 : 900 tonnes représentant 225 millions de F CFA (peinture spéciales les plus chères).

Les exportations vers les pays voisins se chiffreront à environ 200 tonnes valant 30 millions de F CFA en 1965 et 400 tonnes pour 60 millions de F CFA en 1970.

Emballages. Les fûts, seaux et boites métalliques nécessaires au logement des peintures devront provenir de l'industrie ivoirienne. Ce sont des débouchés supplémentaires non négligeables qui seront ainsi offerts aux entreprises de la branche 17.

On peut, en effet, estimer les besoins globaux d'emballages métalliques pour la peinture et les pesticides à près de 100 millions CFA en 1970.

...

B - PESTICIDES.

Marché

Les insecticides, fongicides et désinfectants divers importés en Côte d'Ivoire en 1960 représentent au total (produits conditionnés + produits non conditionnés) : 1.566 tonnes valant rendu entrepôt: 150 millions F CFA.

Les utilisations ont été les suivantes :

- usages agricoles ..... environ 1.200t
- usages sanitaires, industriels et domestiques environ 366 t

TOTAL ... 1.566 t.

Au cours de la période 1955-1960, le taux annuel de croissance des importations a été en moyenne proche de 20 %.

Avec le même taux de croissance, la consommation devrait atteindre approximativement 4.500 tonnes en 1965 et plus de 12.000 tonnes en 1970.

Si impressionnante que paraisse cette progression, elle est encore inférieure à celle généralement admise pour les pays en voie de développement. On peut également la rapprocher de la croissance de la consommation dans les pays tels que la France et les U.S.A. où malgré le niveau élevé decette dernière, le taux se maintient encore à 15 %.

Une autre approche a été tentée. Les besoins de l'agriculture ivoirienne ont été évalués produit par produit sur la base des objectifs du Plan. On a également tenu compte de ceux relatifs à la conservation des denrées agricoles emmagasinées.

Ces prévisions ne concernent cependant que les parasites les plus répandus et les cultures principales.

On arrive par cette voie à une estimation des besoins en pesticides du secteur agricole de l'ordre de 6.000 tonnes/an en 1970.

Si l'on y ajoute les besoins sanitaires et domestiques, ainsi que ceux relatifs à la lutte contre les parasites des animaux et à la conservation du poisson séché, le total s'élève à près de 9.000 tonnes.

Il parait donc raisonnable, en attendant lesrésultats d'une étude plus poussée, d'adopter provisoirement les bases suivantes :

1965	4.000 à 4.500 tonnes
1970	9.000 à 10.000 tonnes.

...

Objectifs de production.

Des projets, concernant la création de conditionnement de certains de ces produits, ont été déposés auprès de l'Administration.

Les objectifs de production 1965 envisagés portent sur environ 2.000 tonnes de produits valant à peu près 200 millions de F CFA. Ils correspondent donc grosso modo à la moitié des besoins de l'époque.

On peut provisoirement estimer que l'activité de formulation et de conditionnement des pesticides représenterait en 1970 un chiffre d'affaires proportionnellement plus élevé de l'ordre de 500 millions F CFA.

Investissements

Au cours du premier quinquennat, ils atteindront environ 50 millions F CFA dont 15 millions F CFA de bâtiments.

Un même montant est à prévoir au cours de la deuxième période.

Création d'emplois.

Une quarantaine d'emplois nouveaux seront créés d'ici 1965 et une vingtaine en plus au cours du second quinquennat.

Commerce extérieur.

Tous les éléments constitutifs du produit étant importés, cette activité n'exercera que très peu d'influence sur les importations, qui s'élèveront à environ 200 millions en 1965 et au double en 1970.

Il a été prévu, mais seulement en fin du deuxième quinquennat, des exportations de l'ordre de 50 millions vers les pays africains voisins.

Emballages. Les pesticides seront livrés, selon leur nature et leur destination, sous emballages métalliques ou plastiques. Cette activité peut donc procurer des débouchés aux industries des branches 17 et 21. Nous avons vu au paragraphe précédent ceux déjà offerts par la peinture notamment aux industries métalliques ivoiriennes (branche 17).

...

C - PRODUITS DE PARFUMERIE.

Une activité de préparation et de conditionnement de certains produits de parfumerie a pris récemment naissance en Côte d'Ivoire.

Nous allons donc examiner le marché de ces produits.

Marché

Les besoins de la Côte d'Ivoire en 1960 ont été entièrement couverts par des importations.

Les parfums liquides (alcoolisés ou non) ont représenté plus de 400 tonnes valant 207 millions F CFA. Les importations d'autres produits de parfumerie se sont élevées à 480 tonnes pour 188 millions F CFA (prix rendu entrepôt). Cette deuxième catégorie comprend les crêmes à raser, dentifrices, produits capillaires, produits pour la peau et divers produits de parfumerie confectionnée.

En fait, c'est seulement sur la première catégorie que porteront les activités locales de conditionnement.

Objectifs de production.

Ils seraient, en 1965, de l'ordre de 150 millions de F CFA représentant environ 300 tonnes de produits, c'est-à-dire la moitié des besoins du pays.

Pour 1970, on pourrait provisoirement retenir un chiffre d'affaires de 250 millions F CFA.

Investissements.

Ils sont peu élevés et sans doute de l'ordre de 15 millions de F CFA pour la première période.

Il faut prévoir 10 millions F CFA pour les extensions d'activité entre 1965 et 1970.

Création d'emplois.

On peut compter sur 30 ou 35 emplois nouveaux d'ici 1965. Il devra sans doute être offert 25 postes supplémentaires pour pouvoir atteindre les objectifs 1970 retenus plus haut.

Commerce Extérieur

Les importations de produits non préparés sur place devraient plafonner à 200 millions F CFA à partir de 1965, les fabrications locales couvrant la croissance des besoins. En 1970, on peut espérer réaliser en contre-partie, un chiffre d'exportation de l'ordre de 50 millions CFA pour fournir les pays voisins.

...

Emballages.

Pour livrer ses produits, l'entreprise de parfumerie utilisera surtout le flaconnage verre et les capsules de bakélite. Les flacons seront rangés dans des caisses carton à intérieur cloisonné.

Il faudra examiner si une partie des verres ne pourrait être fabriquée par la future verrerie ivoirienne, en même temps que le flaconnage pharmacie dont il sera question au paragraphe suivant. De même pour les capsules bakélite que l'on peut semble-t-il fabriquer sur place.

Il ne fait aucun doute, en revanche, que les besoins en cartonnages devront être satisfaits par l'industrie locale.

Huiles essentielles.

On a noté une petite production locale d'huiles essentielles pour un montant de 12 millions de F CFA.

Il a été provisoirement retenu pour l'avenir les chiffres suivants :

1965	15 millions F CFA
1970	20 millions F CFA.

Cette activité ne paraît pas en effet appelée à se développer beaucoup.

D - PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

La préparation et le conditionnement des produits pharmaceutiques peuvent fournir l'occasion d'activités nouvelles à prévoir dans le développementde la sous-branche examinée.

Sous réserve d'une étude plus approfondie des besoins futurs du pays et des possibilités de préparer localement certains produits pharmaceutiques, on peut chiffrer, à titre indicatif un objectif de production en valeur.

En 1960, année de base du Plan la consommation de produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire a porté sur 748 tonnes valant rendu dépôt (avant marges commerciales) 772 millions F CFA.

On a provisoirement estimé que les besoins à venir seraient en 1965 de l'ordre du milliard pour atteindre au minimum 1.200 millions CFA en 1970.

...

Objectifs de production.

Les ateliers de préparation et laboratoires locaux paraissent pouvoir fournir au moins 300 millions CFA de produits en 1965. Pour la fin du deuxième quinquennat, on retiendra provisoirement un chiffre d'affaires de 500 millions CFA.

Investissements.

Bien que limités en superficie, les bâtiments nécessaires à l'exercice de cette activité sont d'un prix de revient élevé.

Au cours du premier quinquennat on peut prévoir les investissements suivants :

- Batiment	13 millions CFA
- Equipement	14 millions CFA
- Matériel roulant	1 million CFA
TOTAL	25 millions CFA

Il faudra sans doute ajouter 10 à 15 millions supplémentaires pendant la seconde période.

Emplois

On a estimé à une quarantaine les emplois offerts au départ et à 25 ceux qui devraient être créés au cours du deuxième quinquennat.

Commerce extérieur.

Indépendemment des composants nécessités pour les préparations locales, il faudra encore importer en 1965 pour au moins 700 millions de produits conditionnés.

Ce chiffre s'élèverait, malgré les progrès des laboratoires ivoiriens à 800 millions CFA en 1970.

Comme on espère toutefois livrer à cette époque pour 100 millions de produits pharmaceutiques aux pays voisins, les importations nettes seront maintenues au niveau de 1965.

Emballages.

Il serait souhaitable que la majeure partie des récipients utilisés par l'industrie locale des produits pharmaceutiques soient de fabrication ivoirienne.

...

Le flaconnage verre pourrait provenir de la verrerie dont la création est prévue à la branche 22. Les récipients plastique et les capsules bakélite intéresseraient sans doute aussi les activités de la branche 21.

E - ALLUMETTES.

La fabrication des allumettes en Côte d'Ivoire a commencé vers la fin de l'année 1961.

En 1960, les besoins du pays ont été satisfaits par des importations en provenance d'Europe et du Sénégal.

Marché.

Les importations d'allumettes se sont élevées à 269 tonnes valant (rendu entrepôt) 100 millions de F CFA.

Au cours des années précédentes, elles avaient été les suivantes :

1956	316 tonnes
1957	260 tonnes
1958	343 tonnes
1959	488 tonnes.

On note de grandes variations d'une année à l'autre mais la consommation parait finalement stabilisée autour de 350 tonnes par an.

La fabrication ivoirienne doit donc s'orienter vers la fourniture des pays voisins francophones pour trouver des débouchés suffisants. La capacité de production excède en effet de beaucoup les besoins du marché local.

Objectifs de production.

L'objectif à atteindre en 1965 porte sur la fabrication de 12.000 caisses de 7.200 boites représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions F CFA.

Il serait souhaitable que cette production se partage entre la consommation locale : 6.000 caisses et des débouchés extérieurs égaux.

Si faible que soit sa croissance, le marché intérieur ivoirien absorbera cette quantité. Le placement du surplus sur les marchés voisins ne parait pas impossible pour une production de qualité gardant un prix concurrentiel avec les offres des autres origines.

Pour 1970, on peut retenir provisoirement un objectif de 20 000 caisses valant 500 millions F CFA.

...

Investissements.

Au cours du premier quinquennat, les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif de production envisagé s'élèvent à 130 millions de F CFA dont 30 millions F CFA de batiments.

De nouvelles lignes de fabrication seront installées au cours du deuxième quinquennat pour répondre à l'extension de la demande. Toutes dispositions ont été prises pour cela du point de vue terrain et bâtiments et l'on a provisoirement prévu une somme de 50 millions pour les compléments d'équipement.

Création d'emplois.

170 emplois nouveaux doivent être créés au cours du premier quinquennat, sans doute 100 à 120 de plus le seront pendant la deuxième période.

Commerce extérieur.

En 1965, la situation devrait se présenter de la manière suivante :

Importations d'allumettes	néant
Exportations	150 millions F CFA
- et en 1970	
Importations :	néant
Exportations :	200 millions F CFA.

14 - 3 - TRAITEMENT DU LATEX.

La seule activité envisagée sous cette rubrique concerne la transformation du latex en caoutchouc destiné, soit à la satisfaction des besoins de l'industrie ivoirienne: pneumatiques, chaussures, emplois divers, etc... soit à l'exportation.

Nulle en 1960, la production des plantations d'hévéas, exprimée en tonnes de caoutchouc sec, doit progresser comme suit :

1965	4.200 tonnes valant	504 millions F CFA
1970	12.100 tonnes valant	1.452 millions F CFA

Les usines doivent être implantées au milieu des exploitations agricoles sans doute au nombre de cinq, chacune étant de dimension adaptée à la surface des plantations. La construction en est commencée et elles seront réalisées par tranches au fur et à mesure que les plantations entreront en production.

...

Les investissements correspondants s'élèveront à environ 450 millions F CFA d'ici 1965 et approximativement autant au cours du deuxième quinquennat.

Les emplois procurés par l'activité de transformation du latex seront sans doute au nombre de 200 en 1965 et 450 en 1970 (200 + 250).

Commerce extérieur.

Une grande partie du caoutchouc produit en Côte d'Ivoire devra être exportée. Les besoins de la consommation intermédiaire locale ont été estimés à environ 400 tonnes en 1965 et 3.000 tonnes en 1970.

Les exportations à ces mêmes dates peuvent être évaluées à 3.800 tonnes valant 446 millions F CFA et 9.100 représentant 1.092 millions F CFA. En revanche, il sera indispensable d'importer du butyl nécessaire à la fabrication des chambres à air auto pour environ 60 millions F CFA.

...

RECAPITU

BRANCH

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		A N		
		Production	Emplois	Production		In se (v
				Quantité	Valeur	
4.1.0	-Production d'oxygène, acétylène et autres gaz industriels et silicate liquide	Valeur) 118	33	-	230	
4.2.1	-Fabrication de peinture		0	2.400	410	
4.2.2	- Formulation et conditionnement des pesticides	0	0	2.000	200	
4.2.3	-Produits de parfumerie et huiles essentielles	Valeur 12	14	-	165	
4.2.4	-Préparation et conditionnement de produits pharmaceutiques	0	0	-	3.0	
4.2.5	-Production des allumettes		0	Caisses 12.000	300	
4.3.0	-Traitement du latex	0	0	4.200	504	
			47		2.1.9	

(1) butyl pour fabrication des chambres à air auto.

RECAPITULATION

BRANCHE n° 14

(Tonnes et millions de F CFA) (sauf indicatio

ANNEE 1965						ANNEE 1970				
Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	I
Quantité	Valeur					Quantité	Valeur			
-	230	0	20	0	20	-	500	50	30	
2.400	410	80	105	175	30	4.200	720	80	80	
2.000	200	50	40	200	0	-	500	50	20	
-	165	15	35	200	0	-	280	5	25	
-	300	25	40	700	0	-	500	10	25	
Caisses						Caisses				
12.000	300	130	170		150	20.000	500	50	120	
4.200	504	450	200	0	446	12.100	1.452	430	250	
	2.109	750	610	1.275	646		4.452	655	550	

ULATION

H E n° 14

(Tonnes et millions de F CFA) (sauf indication particulière)

NNEE 1965				ANNEE 1970					
nvestis sements valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
0	20	0	20	-	500	50	30	0	0
80	105	175	30	4.200	720	80	80	225	60
50	40	200	0	-	500	50	20	400	50
15	35	200	0	-	280	5	25	200	50
25	40	700	0	-	500	10	25	800	100
				Caisses					
130	170		150	20.000	500	50	120	0	200
450	200	0	446	12.100	1.452	430	250	60 (1)	1.302
750	610	1.275	646		4.452	655	550	1.685	1.552

PARAGRAPHE -11-

INDUSTRIES DU BOIS - (Branche 15)

15 - 1 - Bois débité.

15 - 2 - Bois déroulé

15 - 3 - Bois contreplaqué

15 - 4 - Bois tranché

15 - 5 - Panneaux de fibres et particules agglomérées

15 - 6 - Caisserie - Emballages

15 - 7 - Menuiserie, ameublement et divers

15 - 8 - Eléments préfabriqués.

Dans un pays où les ressources naturelles en bois sont abondantes, cette branche industrielle revêt une importance particulière.

La comparaison en 1960 entre la quantité de bois exportée en grumes - (654. 000 tonnes) - et celle utilisée par l'industrie locale (130 000 tonnes) révèle cependant la relative faiblesse de cette dernière et met en relief une importante déperdition de valeur ajoutée pour l'économie de la Côte d'Ivoire.

Un effort doit donc être réalisé dans le cadre du Plan décennal pour aboutir à une meilleure utilisation de cette richesse nationale.

Nous verrons, en examinant la branche 22, quels sont les projets relatifs à la production de cellulose. Ici, seront étudiées les autres industries utilisant le bois comme matière première : débités, déroulés, tranchés, contreplaqués, panneaux de particules, caisserie, menuiserie, mobiliers et éléments préfabriqués pour le bâtiment notamment etc...

Les industries actuellement existantes produisent surtout des bois débités. La plupart ajoutent toutefois à cette production une ou plusieurs autres activités. La ventilation des comptes d'exploitation entre ces dernières se révèle toujours ardue.

...

Néanmoins, les chiffres d'affaires 1960 ont pu être répartis de la manière suivante :

Catégorie	Valeur de la production ex. usine
Bois débités	1.385 (1)
Bois déroulés	42 (1)
Bois contreplaqué	132
Bois tranché	5
Panneaux de bois amélioré ou reconstitué	
Caisserie	108
Menuiserie, mobilier et divers	274 (2)
Eléments préfabriqués	3 (3)
TOTAL	1.949 millions CFA.

L'essentiel de l'activité de la branche porte sur la transformation la plus simple et la moins rentable sur le plan économique.

Les progrès à accomplir tendront donc aussi bien à modifier la structure de la production qu'à en élever le chiffre.

Pour apprécier son importance en 1960, il faut cependant ajouter l'activité "maisons préfabriquées", ce qui en relève le montant à 2.060 millions CFA.

...

(1) - déduction faite des produits utilisés par les activités suivantes.
(2) - il s'agit surtout de la production artisanale.
(3) - les éléments de maisons préfabriquées, montés par les entreprises productrices elles-mêmes, sont pris en compte à la branche 23 "Bâtiment".

Le marché a présenté cette année-là la physionnmie suivante :

	Valeur rendu entrepôt ou ex. usine
- RESSOURCES -	
Importations : Placage, contreplaqué, panneaux de bois "améliorés", "artificiels", reconstitués, etc... mobiliers, sièges, divers, articles bois, etc.....	399 millions CFA
Production ivoirienne	1.949 " "
TOTAL	2.348 " "
- EMPLOIS -	
Consommation intérieure	1.659 millions CFA
Exportations	689 " "
TOTAL	2.348 " "

A elles seules, les exportations de bois débités ont représenté plus de 600 millions de F CFA.

Pour l'avenir, on envisage, d'une part, le développement des exportations, surtout en bois déroulés, contreplaqués, caisserie et panneaux agglomérés et, d'autre part, celui de la consommation intérieure en bois de coffrage, de charpente, de menuiserie, ainsi que le développement des activités de production d'emballages, d'ameublement, d'éléments préfabriqués.

Objectifs de production.

Les objectifs ci-après tiennent compte de l'évolution probable des besoins du pays ainsi que des projets actuellement connus de création d'unités de production nouvelles orientées vers l'exportation :

...

	Production 1960 (valeur)	1965 Quantités	1965 Valeur en usine	1970 Quantités	1970 Valeur en usine
Bois débités	1.385	165.000 m3	2.000	250.000 m3	3.025
Bois déroulés	42	32.200 m3	435	60.000 m3	810
Bois contreplaqués	132	6.100 m3	200	20.000 m3	656
Bois tranchés	5	4.167.000 m2	125	8.334000 m2	250
Panneaux de bois améré, reconstitué en particules agglomérées	0	-	0	15.000 t	450
Caisserie et emballages	108	-	250	-	400
Menuiserie, carroserie, meublement et divers	274	-	500	-	750
dont artisanat	192	-	250	-	
Eléments préfabriqués pour constructions, caisseries, fenêtres, etc... (1)	3	-	100	-	180
	1.949		3.610		6.521

Le taux de croissance de la production des bois débités antérieur à 1960 a été conservé. L'activité de déroulage, par contre, connaît un progrès important en relation avec l'accroissement des besoins en caisserie et emballages, d'une part, et les prévisions d'exportation des futures usines de l'ouest d'autre part. Le tranchage, dont les sorties ont été jusqu'à présent très limitées, apportera dès 1965 un appoint sérieux. La place occupée par cette activité doublera au cours du second quinquennat.

La fabrication de contreplaqué croîtra, surtout entre 1965 et 1970, avec l'entrée en production des nouvelles entreprises. Celles-ci exporteront la plus grande partie des produits, le reliquat s'ajoutant à la production locale existante pour satisfaire les besoins du marché intérieur.

(1) Il est rappelé que les "maisons préfabriquées" montées par les entreprises productrices d'éléments sont reprises à la branche 23 "Bâtiment".

On a également prévu en 1970 une production de panneaux de particules de bois agglomérées. Il est en effet souhaitable qu'une activité de cet ordre soit suscitée le plus tôt possible. Elle semble d'ailleurs intéresser des entreprises qui font actuellement effectuer des études en vue de réalisations futures de cet ordre.

Les objectifs retenus pour les caisses et emballages tiennent compte du développement normal des besoins : pêche, boissons, emballages divers, etc... Il a été aussi question un moment de projets d'expédition de fruits en caissettes. Il semble que les essais tentés sur ce point n'aient pas entièrement donné satisfaction et que l'on s'oriente actuellement vers l'utilisation de caissettes en carton.

La menuiserie et l'ameublement sont en assez forte progression car, dans le passé, on a constaté une croissance relativement élevée pour les articles élaborés (= 10 %) fabriqués par l'industrie locale. L'augmentation prévue des revenus consommables des ménages encouragera cette tendance. Aussi a-t-on conservé le taux de croissance de 10 % pour la période décennale. Il est prévu que la production artisanale se développe proportionnellement moins vite que la fabrication industrielle.

Ces activités doivent être fortement encouragées par les autorités gouvernementales qui peuvent intervenir efficacement.

Les importations croissantes de mobilier métallique et même d'articles, sièges, et meubles en bois, doivent être freinées pour favoriser le développement de l'industrie locale. Celle-ci devra, de son côté, améliorer la qualité de ses fabrications.

Les "Perspectives Décennales" prévoient la limitation des fabrications ivoiriennes de mobilier métallique à 500 tonnes/an en 1970. Les besoins très importants en équipement administratif et scolaire offrent une possibilité d'encourager la production des mobiliers de bureau et d'écoles en bois du pays (ou fabrication mixte métal et bois).

Enfin, en ce qui concerne les éléments préfabriqués, les chiffres retenus correspondent uniquement aux ventes des entreprises, à l'exclusion des montages effectués par elles-mêmes, comme c'est le cas pour les maisons préfabriquées. Cette dernière activité est comptabilisée à la Branche 23 "Bâtiments et travaux publics".

Investissements.

En 1960, la branche des industries du bois comptait 32 scieries dont 5 assuraient à elles seules plus de 50 % de la production. Il faut aussi mentionner, en ce qui concerne la menuiserie et l'ameublement, un apport artisanal représentant cette année là environ 192 millions de F CFA de chiffre d'affaires.

...

En 1961, on a recensé 39 scieries, plus 7 entreprises spécialisées dans l'ameublement. Certaines avaient échappé à l'enquête précédente.

Pour l'année 1962, on trouve (origine Office de la main-d'oeuvre) 36 entreprises de scierie et activités annexes et 19 autres de menuiserie et ameublement. Malgré son importance très grande pour le pays, le secteur bois, est jusqu'à présent assez mal connu.

Aussi, a-t-il été décidé, dans le cadre des travaux de planification de la Côte d'Ivoire, de faire, le plus tôt possible, effectuer une enquête sectorielle sur les industries du bois.

L'objectif 1965 "bois débités" pourra, semble-t-il, être atteint en mobilisant quelques capacités de production disponibles et en procédant à la modernisation et à l'extension de certaines unités. Des créations nouvelles sont aussi projetées qui donneront leur plein effet au cours du deuxième quinquennat.

Les investissements à prévoir seraient de l'ordre de : 200 millions de F CFA au cours de la première période .

Pour réaliser les objectifs bois déroulé, tranché, contraplaqué, on peut estimer les investissements nécessaires d'ici 1965 à 340 millions de F CFA dont 70 millions CFA de bâtiments et génie civil et ensuite 250 millions CFA dont 60 millions de bâtiments au cours du deuxième quinquennat.

Les autres fabrications : caisses, meubles, menuiserie, et préfabriqués, etc... exigeront des investissements de l'ordre de 200 millions sur l'ensemble de la période décennale.

Il faudra procéder à une étude spéciale en ce qui concerne la fabrication des panneaux de particules avant de pouvoir avancer un chiffre certain pour les investissements. On peut toutefois provisoirement retenir que pour une unité de capacité de 5 000 tonnes/an, les investissements seraient de l'ordre de 170 millions CFA, soit un peu plus de 500 millions pour une production de 15 000 tonnes/an réalisée en plusieurs unités.

Création d'emplois

La croissance d'activité des industries du bois et la création de nouvelles unités, devraient se traduire, d'ici 1965, par une offre d'environ 700 à 800 emplois supplémentaires et autant au moins pour la période ultérieure 1965-1970.

Commerce Extérieur.

En fin du premier quinquennat, on doit enregistrer une réduction des importations de produits et articles en bois. Nous retiendrons le chiffre de 200 millions (au lieu de 400 millions en 1960).

...

Les exportations de bois travaillé devraient passer par contre de 643 millions de F CFA à plus d'un milliard en 1965 et atteindre presque 3 milliards en 1970.

La récapitulation des prévisions de développement des activités de la branche 15 présentées dans le tableau suivant correspond bien à une meilleure utilisation de la richesse nationale bois.

En effet, le tonnage de grumes transformé localement passerait approximativement de 130.000 tonnes en 1960 à près de 300 000 tonnes en 1965 et presque 500 000 tonnes en 1970. Les exportations de bois en grumes devraient par contre demeurer à leur niveau actuel déjà fort élevé.

...

RECAPITU

BRANCH

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960			
		Production	Emplois	Production	
				Quantité	Valeur
		m^3		m^3	
15-1	- Bois débités	114.5[illegible]		165.[illegible]00	2.000
15-2	- Bois déroulés	3.100		32.200	435
15-3	- Bois contreplaqué	4.024		6.100	200
		m^2		m^2	
15-4	- Bois tranchés	116.700		4.167.000	125
15-5	- Panneaux agglomérés ..	0	0	0	0
		Valeur			
15-6	- Caisserie et emballages	10[illegible]		-	250
15-7	- Menuiserie ameublement	274		-	500
15-8	- Eléments préfabriqués pour constructions, huisseries, etc...	3		-	100
			3.000		3.610

RECAPITULATION

BRANCHE n° 15

(Tonnes et millions F CFA - sauf i
partic

	ANNEE 1965						ANNEE 197			
	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)	Créatio emploi (unité)
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur		
	m³						m³			
	165.000	2.000	200				250.000	3.025	100	150
	32.200	435					60.000	810		
	6.100	200	540			1.135	20.000	656	560	250
	m²						m²			
	4.167.000	125					8.334.000	250		
	0	0	0			0	15.000 t	450	513	168
	-	250				0	-	400		
	-	500	100		200		-	750	100	200
	-	100				50	-	180		
00		3.610	840	800	200	1.185		6.521	1.273	76

O N

(Tonnes et millions F CFA - sauf indication particulière)

E 1965			ANNEE 1975					
Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			m³ 250.000	3.025	100	150	0	
	0		60.000	810			0	
	0	1.135	20.000	653	560	250	0	2 470
			m² 8334.000	250			0	
		0	15.000 t	450	513	160	0	300
		0	-	450			0	50
	200		-	750	100	200		0
		50	-	180			0	80
800	200	1.185		6.521	1.273	760	0	2.900

PARAGRAPHE 12

MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES. - (Branche 16)

16 - 1 - Véhicules automobiles,

16 - 2 - Motocycles et bicyclettes,

16 - 3 - Véhicules de service divers (sans moteur),

16 - 4 - Réparations des véhicules à moteur.

16 - 1 - MONTAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES.

Marché

Nous n'examinerons que les trois catégories de véhicules qui nous paraissent susceptibles de montage ou fabrication partielle en Côte-d'Ivoire.

Un état du parc de véhicules de ce pays, fin 1960, a pu être établi par le Service de la Statistique par exploitation de l'ancien fichier de l'A.O.F. tenu autrefois à DAKAR et recours à une opération de réimmatriculation obligatoire.

Pour les catégories qui nous intéressent il comporte les chiffres suivants :

	Nombre de véhicules
- Voitures automobiles particulières	11.454
- Camions légers et camionnettes	10.100
- Véhicules spéciaux (probablement camions-bennes)	111.

Les deux premières catégories ci-dessus représententrespectivement 50 % et 44 % du parc total des véhicules (non compris remorques et semi-remorques), lequel dépasse légèrement 23.000 véhicules (23.170).

Toujours exprimé en nombre de véhicules, nous connaissons le chiffre de ceux appartenant à ces catégories qui ont été introduits en Côte d'Ivoire pendant les années 1959, 1960 et 1961. Tous n'ont pas été destinés au parc national : 5 % environ ont été réexportés.

...

Après avoir opéré les corrections nécessaires, on peut fixer approximativement les besoins proprement ivoiriens de ces dernières années :

	Nombre de véhicules		
	1959	1960	1961
Voitures particulières	2.831	3.194	3.932
Camions légers et camionnettes	2.169	1.668	1.800
Camions-bennes	157	215	257
TOTAL	5.157	5.077	5.989.

Comme toujours, l'année 1960 apparait comme une année de pause. La progression des voitures particulières est faible, celle des camions-bennes normale; en revanche, le nombre des camions légers et camionnettes diminue franchement et ne rattrape pas, en 1961, le niveau de 1959.

On peut toutefois retenir que le taux de croissance de la période antérieure ressort globalement à près de 10 % par an.

Troisième remarque : l'activité du marché semblerait correspondre beaucoup plus au renouvellement du parc qu'à son accroissement, tout au moins si l'on s'en tient aux taux d'amortissement généralement admis en Afrique.

Toutefois les progrès du niveau de vie attendus des actions prévues dans le Plan décennal, doivent susciter l'apparition de nouvelles couches d'acheteurs de voitures automobiles particulières ainsi qu'un développement marqué des transports en commun. Dans le même temps, l'effort général de développement économique, notamment dans le secteur industriel et celui des transports de marchandises, se traduira par une notable augmentation des besoins des entreprises en véhicules utilitaires. Le crédit automobile peut intervenir efficacement pour appuyer cette expansion.

L'accroissement sensible du parc qui devrait en résulter s'ajouterait donc aux nécessités du renouvellement pour donner au marché ivoirien de l'automobile une impulsion sensible.

Si toutes ces conditions sont réalisées, on peut, semble-t-il, tabler pour les prochaines années sur une croissance globale de l'activité de cette sous-branche supérieure à celle constatée antérieurement.

...

Pour chiffrer les besoins futurs nous retiendrons finalement pour le premier quinquennat, un taux de croissance de1 5 %, taux qui pourrait être ramené à 10 % pour la période ultérieure (1965-1970). Ce taux se rapproche d'ailleurs de ceux envisagés par une récente étude relative à l'évolution de la consommation des carburants.

Les besoins de la Côte d'Ivoire seraient donc, grosso modo, les suivants :

	1965	1970
Voitures particulières	6.500	10.500
Camions et camionnettes	3.300	5.300

Objectifs de production.

Une première unité de montage de véhicules automobiles a été créée en Côte d'Ivoire. Même si cet exemple était suivi par plusieurs autres constructeurs, on peut estimer que 50 % au plus des besoins du pays seraient couverts par l'industrie locale.

C'est donc à 5.000 véhicules au grand maximum que serait limitée en 1965 l'activité de cette dernière, tout au moins pour le marché intérieur.

La possibilité de fournir les pays voisins, notamment francophones, a été également envisagée, mais en raison de l'instabilité générale des tarifs fiscaux constatée cesderniers temps, la profession éprouve de grandes difficultés à établir un programme de vente à l'étranger de la production automobile ivoirienne.

On peut, en première approche, fixer un niveau d'exportation de l'ordre, assez modeste, de 750 à 800 véhicules pour l'année 1965.

En fin du premier quinquennat l'objectif de production serait donc dans ces conditions de 5.800 unités représentant très approximativement un chiffre d'affaires de 2.400 millions de F CFA (en prix sortie usine, sur la base de prix moyen 1960).

Afin de tenir compte cependant des nombreuses incertitudes qui règnent encore touchant les possibilités d'écoulement, il parait prudent d'envisager pour 1965 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2.000 millions de F CFA seulement correspondant à une cadence de montage de 12 à 16 véhicules/jour (suivant le type et la valeur unitaire).

Pour donner une simple indication concernant les perspectives de production 1970, on peut parler de 10 000 véhicules d'une valeur approximative de 4.170 millions F CFA (en supposant de meilleures possibilités d'exportation).

...

Investissements

. Les niveaux de fabrication dont il est question plus haut n'exigent d'ailleurs pas une capacité de production disproportionnée avec ce qui a été plus ou moins envisagé concernant l'équipement de la Côte d'Ivoire. Les usines de montage auraient en effet à faire face - en supposant qu'elles travaillent 300 jours par an, à une cadence journalière de l'ordre de:

15 véhicules au maximum en 1965

33 " " en 1970.

Dès à présent, l'équipement mis en place permet une production de 15 véhicules/jour. Cette capacité peut être portée à 25 unités avec un supplément d'investissements peu élevé.

Pour, éventuellement, atteindre cette dernière production, les investissements à réaliser au cours du premier quinquennat seraient approximativement les suivants :

Bâtiments et travaux publics	250 millions CFA
Matériel de production	160 " "
soit au total	410 millions CFA.

L'objectif réduit de 2.000 millions F CFA en 1965, peut être atteint avec quelques dizaines de millions de moins.

Si la perspective 1970 de 10 000 véhicules/an pouvait être tenue, il faudrait sans doute investir 250 millions supplémentaires au cours du second quinquennat.

Création d'emplois

Sur la base d'un chiffre d'affaires de 2 000 millions CFA, les emplois créés seraient, en 1965, d'environ : 240.

200 emplois nouveaux apparaitraient ensuite si d'ici 1970, on peut doubler la cadence de montage.

Commerce extérieur.

- Des importations moins fortes de voitures et camionnettes en ordre de marche,

- Des importations plus élevées de pièces détachées,

- Le début d'un courant d'exportations de véhicules vers les pays voisins,

...

voilà par quoi doit se traduire la création d'une industrie ivoirienne de montage.

Peu à peu, cependant, certains éléments seront fournis par les autres industries ivoiriennes comme c'est déjà le cas pour les planchers des véhicules utilitaires. L'intérêt pour le pays d'entreprises de montage serait en effet mince sur le plan économique et social si une assez forte fraction de fournituresn'était pas sous-traitée aux entreprises ivoiriennes. Par exemple, un certain nombre d'éléments tels que : radiateurs, accumulateurs, pneumatiques, pièces moulées en plastique, sellerie et revêtements intérieurs, peintures et sans doute aussi quelques pièces métalliques d'une facture assez simple .

En première approche, et sur la base d'une production de 2.000 millions F CFA en 1965, les incidences sur le commerce extérieur semblent devoir être les suivantes :

- Importations de véhicules montés en 1965	2.800 millions CFA
- Importations de pièces détachées	2.000 " "
	4.800 millions CFA

Cette même année, on a prévu 330 millions CFA d'exportations vers les pays voisins. Elle ne pourront cependant être réalisées que si des accords interviennent d'ici là.

En 1970, les importations de véhicules seraient encore de l'ordre de 2.800 millions CFA et celles des pièces détachées (collection + rechanges) d'environ 3.500 millions CFA, soit au total : 6300 millions CFA.

En contre partie, il est prévu 610 millions CFA de livraisons aux pays voisins.

16 - 2 - VEHICULES A DEUX ROUES AVEC ET SANS MOTEUR.

Marché

Jusqu'à la création, fin 1961, d'une activité locale de montage de véhicules à deux roues, la totalité des motos-cycles et bicyclettes utilisés en Côte d'Ivoire provenait d'importations de l'étranger.

Nous commencerons donc par regarder l'évolution de ces dernières.

Moto-cycles

On distingue en général deux catégories moins et plus de 50 cm3, la deuxième correspondant à des motos et scooters d'un prix élevé, alors que la première est celle des cyclo-moteurs relativement bon marché. Ces engins, très populaires, représentent d'ailleurs plus de 80 % des

...

moto-cycles importés et c'est sur eux que s'est portée l'attention des entrepreneurs désirant créer un atelier de montage.

Au cours des trois années précédentes, les importations ont été les suivantes exprimées en nombre d'unités:

	1959	1960	1961
Moins de 50 cm3	2.632	5.028	6.569
Plus de 50 cm3	434	251	802.

Ces chiffres soulignent la progression du marché, soit entre 1959 et 1961, un taux de croissance de plus de 50 % par an. Ceux relatifs à l'année 1961 peuvent être utilisés tels quels en valeur absolue.

Pour 1960, il faudrait par contre déduire les exportations incontrôlées vers la Haute-Volta. Fortes pour les bicyclettes, ces dernières ont dû être assez limitées en ce qui concerne les cyclo-moteurs.

Grosso modo, on peut toutefois retenir les chiffres de 1960 indiqués ci-dessus comme base de calcul pour déterminer le marché 1965.

Bicyclettes

Comme le montre le tableau ci-dessous, les importations de bicyclettes n'ont pas évolué de la même manière que celles des cyclomoteurs :

Années	Nombre
1956	30.000
1957	31.000
1958	29.000
1959	40.333
1960	21.887
1961	24.646

Il convient toutefois de rectifier ces chiffres pour les années antérieures à 1961, en fonction des exportations incontrôlées, notamment vers la Haute-Volta. On se trouve de la sorte en présence d'importations à peu près constantes (moyenne des 6 années = environ 30 000 unités/an)

Il semblerait donc que la croissance des besoins en véhicules à 2 roues ait porté uniquement ces derniers temps sur les vélomoteurs.

...

Marché futur.

Dans tous les pays en voie de développement, l'usage du cycle connait généralement une très grande faveur. Il permet aux habitants, disposant d'un faible revenu, en particulier dans les zones rurales, de se déplacer plus rapidement tout en transportant sur les vélos une partie des charges qui se portent traditionnellement sur la tête. Dans les agglomérations aux artères bitumées, les gens plus aisés utilisent de plus en plus des vélos-moteurs.

Le coefficient d'élasticité de la consommation pour les dépenses de transport individuel est généralement très élevé en Afrique (2, 75 au Maroc).

L'amélioration progressive du réseau routier, ainsi que la croissance escomptée des revenus, notamment chez les ruraux, doivent donc conjuguer leurs effets, pour favoriser en Côte d'Ivoire l'expansion du marché des véhicules à deux roues.

C'est pourquoi, malgré la stagnation constatée dans le passé récent pour les bicyclettes, on peut estimer que les besoins annuels feront plus que doubler durant la période décennale. Nous retiendrons donc un taux de croissance de 8 % par an.

En ce qui concerne les vélos-moteurs, dont la progression récente est d'autant plus spectaculaire que l'on partait de plus bas, on peut adopter un taux de croissance plus fort : doublement en 5 ans par exemple, soit 15 % jusqu'en 1965, et, pour le quinquennat suivant : 10 %.

Sur ces bases, les besoins du marché local peuvent être évalués à :

- Motos-cycles de moins de 50 cm3	1965	10.000 unités
	1970	16.000 unités.
- Bicyclettes	1965	44.000 unités
	1970	60.000 unités.

A ces besoins proprement ivoiriens, on devrait pouvoir ajouter des débouchés extérieurs et les installations de montage existantes ou projetées avaient d'abord tenu compte d'exportations possibles vers les pays francophones voisins. Les incertitudes qui continuent à peser sur les relations économiques en Afrique, notamment en matière de tarifs fiscaux d'entrée, ont incité les promoteurs des activités de montage à fractionner celles-ci et à envisager l'implantation d'unités de plus faible capacité danx chacun des pays.

...

Objectifs de production.

Pour fixer des objectifs de production, il parait donc raisonnable de s'en tenir aux perspectives de développement du marché intérieur. Nous rapprocherons celles-ci des capacités de production envisagées par les firmes désireuses d'installer des unités de montage dont l'une d'elles a d'ailleurs commencé à produire depuis 1961, soit :

		Marché	Capacité de production envisagée
Bicyclettes	1965	44.000	60 000
	1970	60.000	60.000
Cyclomoteurs	1965	10.000	18.000
	1970	18.000	18.000

Dans le cas où la totalité des investissements projetés serait donc réalisée avant 1965, il resterait à cette date de la capacité de production inutilisée, à moins que ne se découvrent d'ici là des débouchés extérieurs importants, on voit, en effet, que les investissements envisagés se trouvent d'emblée au niveau des besoins ivoiriens de 1970.

Il est possible cependant que la croissance du marché soit, pour les cyclomoteurs, plus élevée que celle prévue plus haut.

Finalement les objectifs de production (en valeur) de cette sous-branche d'activité pourraient être les suivants :

1965 750 millions F CFA

1970 1.100 millions F CFA.

Investissements

Trois ou quatre unités sont prévues pour réaliser les objectifs ci-dessus (dont une a déjà démarré safabrication).

Les investissements totaux seront de l'ordre de 160 millions de F CFA dont 70 millions FCFA pour le matériel de production et 90 millions F CFA de bâtiments. On les a supposé achevés au cours du premier quinquennat. La menace d'une surcapacité momentanée peut cependant conduire à les étaler davantage dans le temps.

Création d'emplois.

262 emplois sont prévus à pleine production (deuxième quinquennat).

En 1965, la sous-branche devrait employer déjà plus de 200 personnes ainsi réparties :

...

Directeur et Cadres	5
Employés	15
Maîtrise	20
O. P.	60
O. S.	70
Manoeuvres	30
TOTAL	200.

Commerce extérieur.

La totalité des besoins dumarché intérieur étant couverte par les ateliers locaux de montage, les importations de bicyclettes et celles de cyclomoteurs de moins de 50 cm3 n'existeront plus en 1965.

En revanche, on enregistrera des entrées accrues de pièces détachées :

	millions F CFA	
	1960	1965
Importations en valeur		
Bicyclettes	121	0
Cyclomoteurs moins de 50 cm3	105	0
Pièces détachées et machines de plus de 50 cm3	155	523
TOTAL	381	523
soit, augmentation des importations de	142 millions F CFA.	

Cela correspond approximativement à une production ivoirienne de 54.000 véhicules dont 10 000 vélomoteurs.

En 1970, cette production devrait atteindre 60 000 bicyclettes et 18 000 vélomoteurs. Celle-ci étant entièrement réservée au marché intérieur aucune exportation n'a été prévue. Il est cependant possible que la fabrication ivoirienne trouve à se placer dans les pays voisins qui ne réaliseront d'ailleurs peut-être pas entièrement leurs projets. Ce pourrait être le cas pour les vélos-moteurs notamment si leurs projets se limitent au montage des bicyclettes par exemple.

Côté importations, on enregistrera surtout une croissance des importations de pièces détachées (575 millions CFA), le surplus (185 millions CFA) correspondrait aux entrées de machines de forte cylindrée

...

et aux pièces de rechange destinées au maintien du parc. Soit au total 760 millions CFA d'importations en 1970.

Nota - De même que pour l'automobile, les entreprises de montage de véhicules à 2 roues devront envisager de s'approvisionner au maximum auprès des industries ivoiriennes. En plus de certains éléments tels que pneumatiques, peintures, poignées de guidon (plastique ou caoutchouc), emballages carton, etc... il leur faudra sous-traiter la fabrication ou le formage sur place de certaines pièces métalliques.

16 - 3 - REMORQUES, FARDIERS, ARCHES DE DEBARDAGE, ETC...

La construction et le montage de ces engins divers peut se faire sur place en Côte d'Ivoire dans un atelier spécialisé.

Sans doute réalise-t-on déjà les carrosseries sur chassis de camions importés nus, ainsi que la construction de quelques fardiers. Cette activité relève, en partie pour le moment, des industries du bois (Branche 15), les ferrures étant exécutées par les ateliers des charpentiers en fer (Branche 17).

Les importations de véhicules de ce genre, y compris les pièces détachées de remorques, ont représenté en 1960 : 683 tonnes valant 161 millions F CFA (y compris les marges sur importations).

Le développement des activités générales et des transports, ainsi que les progrès attendus de l'exploitation forestière, permettent d'estimer à 10 % le taux de croissance des besoins de cet ordre. Toutefois, pour tenir compte de l'état de suréquipement des entreprises qu'on constate actuellement, on peut évaluer à 1.000 tonnes au maximum les besoins 1965, soit pour cette sous-branche un chiffre d'affaires de l'ordre de 250 millions de F CFA progressant ensuite à 400 millions d'ici 1970.

Objectifs de production.

Une entreprise spécialisée pourrait sans doute assurer localement une bonne moitié de cette production soit : 125 millions F CFA en 1965 et 200 millions F CFA en 1970.

Une telle création est d'ailleurs envisagée et doit bientôt entrer en production.

Investissements.

Les investissements nécessaires paraissent devoir atteindre environ 70 millions F CFA d'ici 1965, et nécessiter 50 millions F CFA de plus au cours de la deuxième période.

...

Emplois.

Les emplois offertsseraient respectivement d'une centaine au cours du premier quinquennat, et sans doute de 80 postes nouveaux d'ici 1970.

Commerce extérieur.

Sans influence sur les exportations, cette nouvelle activité doit se traduire par une contraction des importations. Ces dernières ne devraient pas dépasser une centaine de millions CFA par an à partir de 1965.

16 - 4 - REPARATIONS DE VEHICULES.

Cette sous-branche réparations est déjà très développée en Côte d'Ivoire et son chiffre d'affaires aurait atteint en 1960 : 2.629 millions F CFA.

Les garages sont répartis sur l'ensemble du territoire avec, bien entendu, une forte concentration en zone sud et surtout à ABIDJAN où l'on trouve les services aprèsvente des grandes marques d'automobiles.

Le recensement des entreprises en cours devrait permettre de mieux connaître ce secteur d'activité et fournir une meilleure base pour apprécier l'avenir.

On peut toutefois penser que ce secteur se renforcera au cours des prochaines années en liaison avec la progression du parc national de véhicules à moteur.

La croissance d'ensemble de ce dernier a été estimée à près de 10 % (1) par an pendant le plan décennal.

En conséquence, le chiffre d'affaires des activités d'entretien et de réparations pourrait s'élever :

- en 1965 à 4.220 millions F CFA
- en 1970 à 6.600 " "

Investissements.

Ils sont estimés globalement et très approximativement à 720 millions de FCFA au cours du premier quinquennat dont 420 millions F CFA de bâtiments et 300 millions F CFA pour la matériel et l'équipement. Mais

...

(1) NOTA - Ce taux s'applique à l'ensemble des véhicules y compris les deux roues. Il est moins élevé pour les automobiles, environ 8,5 % ce qui représente néanmoins une progression très importante du parc. Celle-ci doit être considérée comme tout à fait limite.

il est difficile d'indiquer, même en première approche, le nombre d'entreprises nouvelles que cela peut représenter.

Pour la deuxième période, on a provisoirement inscrit 500 millions F CFA.

Création d'emplois.

Pour atteindre en 1965 le chiffre d'affaires envisagé ci-dessus, il faudrait embaucher environ 1500 personnes supplémentaires et 1.700 par la suite au cours du deuxième quinquennat.

Remarque : Tous les chiffres ci-dessus ont évidemment un caractère indicatif. Il n'existe, en effet, aucune statistique sur cette activité qui, du fait de son importance mériterait toutefois une enquête particulière.

...

Sous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		A	
		Production	Emplois	Production	
				Quantité	Valeur
16.1	- Véhicules automobiles	0	0	4.800	2.000
		dont		3.000 VP 1.800 CAM	
16.2	- Véhicules à deux roues	0	0	54.000	750
		dont		44.000 Bi 10.000 VM	
16.3	- Construction de remorques, citernes, fardiers, arches de débardage, etc.....	0 valeur	0	-	125
16.4	- Réparations de véhicules.....	2.62[illegible]	2.[illegible]	-	4.220
			2.000		7.095

(1) Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative.

RECAPITULATION

BRANCHE n° 16

(Tonnes et millions F CF

NEE 1960		ANNEE 1965						ANNE		
oduc-	Emplois	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Invest semen (valeu
		Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
0	0	4.800	2.000	41	240	4.800	330	10.000	4.170	25
dont		3.000 VP 1.800 CAM								
0	0	54.000	750	130	200	523	0	78.000	1.100	
dont		44.000 Bi 10.000 VM						60.000 Bi 18.000 VM	(	
0	0	-	125	70	100	100	0	-	200	
eur										
20	2.000	-	2.220	720	1.500	0	0	-	6.600	5
	2.000		7.095	1.330	2.040	5.423	330		12.070	8

ative.

HE n° 16

(Tonnes et millions F CFA - sauf indication particulière)

EE 1965				ANNEE 1970					
stis-nents eur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investis-sements (valeur)	Création emplois (valeur)	Import (valeur)	Export (valeur)
	240	4.8[illegible]	330	10.0[illegible]	4.17[illegible]	250	2[illegible]	6.3[illegible]	31[illegible]
							dont.... 3.5[illegible] environ de collections de pièces pour le montage et rechanges pour le parc. (1)		
60	200	523	0	78.000 60.000 B 18.000 VM	1.1[illegible]	0	80	76[illegible]	0
							dont.... 575 de collections de pièces pour le montage et 185 de rechanges pour le maintien du parc et l'entrée de machines de forte cylindrée (1)		
70	100	10[illegible]	0	-	200	50	100	100	0
00	1.500	0	0	-	6.60[illegible]	5[illegible]0	1.700	0[illegible]	0
0	2.0[illegible]0	5.423	330		12.07[illegible]	8[illegible]0	2.080	7.160	61[illegible]

PARAGRAPHE 13

AUTRES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES (Branche 17)

17 - 1 - Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation,
17 - 2 - Forge, estampage, petite fonderie, petite tôlerie,
17 - 3 - Serrurerie et quincaillerie,
17 - 4 - Construction et réparations navales,
17 - 5 - et 16 - Emballages et bouchages métalliques,
17 - 7 - Articles de ménage,
17 - 8 - Mobilier métallique, literie, etc ...
17 - 9 - Air conditionné et armoires frigorifiques,
17 - 10 - Appareils de radio et télévision,
17 - 11 - Accumulateurs,
17 - 12 - Fabrication éventuelle de piles électriques et boitiers de lampes.

La production Ivoirienne, existante et future, se rattachant à cette branche d'activité, sera examinée dans l'ordre suivant :

1/ Industrie de transformation des métaux orientées vers la production des biens d'équipement ou la fourniture aux autres industries (consommation intermédiaire).

2/ Industries de transformation des métaux dont les produits sont destinés à la consommation finale,

3/ Industries électriques.

17 - 1 - CHAUDRONNERIE - GROSSE TOLERIE - VENTILATION.

Les ateliers existant en Côte d'Ivoire ont couvert, en 1960, une grande partie des besoins locaux en biens d'équipement relevant de l'activité de cette sous-branche.

Toutefois, il a fallu faire appel à des importations de l'ordre de 1.800 tonnes valant 171 millions f. Cfa pour compléter les 300 millions f. CFa de fabrications locales.

Un regroupement d'entreprises récent, suivi d'une modernisation de l'outillage, devrait permettre de répondre plus complètement, dans le cadre du premier quinquennat, à l'effort de production nécessité par l'implantation d'entreprises industrielles nouvelles.

.../...

Comme nous le disions plus haut, la production locale a représenté globalement près de 300 millions de f. Cfa en 1960. Dans l'avenir, les besoins peuvent être estimés à près d'un milliard en 1965 et au moins 1 milliard et demi en 1970.

Une telle progression est justifiée par le volume des investissements prévus au cours des prochaines années pour la production d'énergie électrique, le raffinage du pétrole, la pâte à papier et autres activités : verrerie, pneumatiques, matériaux de construction, outillage agricole et diverses industries mécaniques, etc ...

Toutefois il y a lieu de préciser qu'une partie des activités des entreprises existantes, dont il est question plus haut, relèvent théoriquement de la branche 23 (Bâtiment et Travaux Publics). Elles exécutent en effet des charpentes métalliques et divers éléments qui intéressent, notamment les bâtiments industriels.

Il a été cependant impossible d'opérer une ventilation correcte.

Des rectifications et précisions pourront être apportées un peu plus tard aux "Perspectives Décennales, lorsqu'auront pu être effectuées certaines enquêtes relatives au "secteur des Industries métalliques". Ces "Perspectives" doivent, en attendant, se limiter à des vues forcément assez schématiques.

Investissements.

Aux deux entreprises actuellement équipées pour ce genre de travaux, on pourrait sans doute adjoindre, au cours de la période 1965-1970, une troisième usine.

Dans l'immédiat, l'effort d'investissement à consentir peut être provisoirement estimé à une cinquantaine de millions de f. Cfa.

Au-delà de 1965, la création d'un nouvel ensemble d'ateliers nécessiterait des immobilisations dépassant probablement 165 millions de f. Cfa.

Création d'emplois.

Si l'expansion d'activité de cette sous-branche se fait au rythme ci-dessus envisagé, le personnel supplémentaire ci-après peut, en gros, être prévu :

	1965	1970
- Cadres	3	4
- Employés	10	10
- Maitrise	6	9
- O.P.	50	40
- O.S.	50	40
- Manoeuvres	100	50
	219	153

.../...

Commerce extérieur

Les importations doivent tendre rapidement à disparaître. Aussi a-t-on prévu seulement 50 millions f. Cfa en 1965 et rien en fin du second quinquennat. Par contre, il n'est pas interdit de penser que la grosse chaudronnerie ivoirienne pourra fournir des éléments d'équipement aux pays voisins, qui chercheront eux-mêmes à s'industrialiser.

On peut provisoirement inscrire, à ce titre, : 100 millions de f. Cfa en 1965 et 300 millions f. Cfa en fin de Plan.

17 - 2 - FORGE - ESTAMPAGE - PETITE FONDERIE - PETITE TOLERIE.

Fabrications possibles.

- Outillage à main agricole et domestique,
- Ferrures pour lignes électriques,
- Ferrures pour montage de carrosserie,
- Eléments pour machines agricoles,
- Appareils divers utilisés dans l'agriculture (décortiqueurs à arachides, à café, ou autres, broyeurs, coupe-racines, pompes à bras, etc ...)
- Ebauches de pièces diverses (à usiner),
- Fonderie de fonte et métaux non ferreux (Elément de canalisations, regards, bâtis, carcasses, supports et pièces moulées diverses, etc..)

Marché.

Toute évaluation précise est évidemment difficile en raison de la diversité des fabrications envisagées.

On peut toutefois indiquer qu'à lui seul l'outillage à main requiert des importations de l'ordre de 1.500 tonnes représentant près de 400 millions f. Cfa.

Les besoins à venir, portant sur les différentes rubriques ci-dessus, vont se développer en fonction des progrès généraux de l'économie en particulier dans les domaines agricole et industriel. Une étude a été entreprise pour les préciser, mais dès à présent on peut affirmer qu'ils représenteront globalement un chiffre d'affaires qui justifie sans doute l'installation en Côte d'Ivoire de plusieurs unités de fabrication.

Il en existe d'ailleurs déjà une à ABIDJAN puisqu'une nouvelle entreprise a repris l'ancienne fonderie du port et créé un atelier de mécanique où l'on construit des décortiqueurs à café et à arachides ainsi que des pompes rustiques et diverses appareils pour l'Agriculture.

.../...

Objectifs de production.

En première approche, nous retiendrons pour la sous-branche un chiffre d'affaires annuel de 270 millions de f. Cfa en 1965, ce qui correspond grosso modo à 1.000 tonnes de fabrications variées.

Nous le doublerons pour fixer un ordre de grandeur aux perspectives d'activité possibles en fin de Plan (1970).

Investissements (Ordre de grandeur)

- Bâtiments et t.p.	20 millions f. Cfa
- Outillage et matériel divers	80 millions f. Cfa
TOTAL	100 millions f. Cfa d'ici 1965

Les investissements pourront être du même ordre de grandeur au cours du deuxième quinquennat.

Création d'emplois.

En 1965, les emplois créés par une unité de cette capacité pourraient être les suivants :

- Cadres	3
- Employés	5
- Maîtrise	6
- O.P.	26
- O.S.	30
- Manoeuvres	20
	90 emplois

La création d'une seconde entreprise apporterait 90 emplois supplémentaires en 1970.

Commerce extérieur.

L'existence de cette entreprise ne supprimera pas les importations de pièces et d'outils dont certains ne peuvent être fabriqués sur place.

On peut, grosso modo, estimer qu'elles pourraient être réduites de 70 % en ce qui concerne l'outillage agricole et domestique et supprimées pour les ferrures électriques et de carrosserie. En revanche, elles diminueront faiblement pour les pièces et éléments divers de machines et appareils agricoles. Il resterait à importer à peu près pour 300 millions Cfa en 1965 et 200 millions en 1970.

.../...

Une partie des besoins des pays voisins en petit outillage agricole et domestique pourrait être, en 1970, couverte par la fabrication ivoirienne. Elle sera provisoirement évaluée à 100 millions de f. Cfa.

17 - 3 - SERRURERIE ET QUINCAILLERIE DE BATIMENT.

Le marché.

Les importations de serrurerie ont représenté en 1960 250 tonnes valant (rendu entrepôt) 65 millions de f. Cfa.

Celles de ferrures diverses, 270 tonnes valant 80 millions f. Cfa.

Les perspectives d'avenir sont liées au développement de l'industrie du bâtiment dont la croissance a été estimée en première approche à 12 % par an au cours du premier quinquennat et à 6 % pour le second.

Sur ces bases, les besoins de la Côte d'Ivoire seraient de l'ordre de 900 tonnes au total pour les deux catégories de produits en 1965 et pourraient atteindre globalement 1.200 tonnes en 1970.

Objectifs de production.

Il semble que 50 % au moins de ces articles pourraient donner lieu à fabrication sur place. On peut, en conséquence, prévoir l'implantation d'un atelier capable de fournir environ 500 tonnes par an soit une production de l'ordre de 140 à 150 millions de f. Cfa annuellement. En fin du deuxième quinquennat, on peut retenir un objectif de 800 tonnes de produits valant environ 225 millions f. Cfa.

Investissements.

Un atelier de ce genre pourrait sans doute être groupé avec ceux de forge, estampage et petit outillage envisagés à la rubrique précédente.

Dans le cas où il s'agirait d'une entreprise séparée on peut estimer les investissements nécessaires en première étape à 35 millions de f. Cfa dont 5 millions f. Cfa de bâtiments. Pour atteindre l'objectif 1970, il faudrait ajouter environ 10 millions Cfa d'équipement supplémentaire.

Création d'emplois.

40 pour la première période, soit approximativement :

- Cadres	1
- Employés	3
- Maitrise	3
- O. P.	10
- O. S.	10
- Manoeuvres	13

.../...

Au cours du deuxième quinquennat, il serait également créé une dizaine d'emplois nouveaux.

Commerce extérieur.

Une partie des importations sera remplacée par des fabrications locales mais les besoins du pays augmentant assez rapidement, on peut considérer qu'en 1965, elles resteront sensiblement au même niveau qu'en 1960 (145 millions f. Cfa).

Il n'est prévu aucune exportation, mais il n'est pas exclu que des achats soient opérés dans l'avenir par les pays de l'intérieur si les fabrications ivoiriennes sont à un niveau de prix concurrentiel.

C'est pourquoi en 1970, en contrepartie des 100 millions d'importation qui subsisteront, on a prévu 50 millions f. Cfa de livraisons aux pays voisins.

17 - 4 - CONSTRUCTION ET REPARATIONS NAVALES.

Le marché.

Le chiffre d'affaires de cette sous-branche peut être estimé à environ 300 millions de f. Cfa en 1960, L'avenir de cette activité dépend évidemment des progrès du trafic portuaire général lesquels ont été très marqués au cours de ces dernières années, mais plus particulièrement sans doute du développement de la flotille de pêche. La construction en cours d'un port de pêche moderne, doté d'un bon équipement frigorifique, l'organisation de la distribution du poisson en Côte d'Ivoire et le développement d'une industrie de la conserve, inciteront certainement de nombreux navires à prendre attache à ABIDJAN.

Les perspectives de développement pour une telle industrie sont donc favorables. Un obstacle demeure : le manque d'espace et l'impossibilité de s'étendre au voisinage de son implantation actuelle. Il y a là un problème à résoudre dans le cadre du plan d'équipement portuaire, compte tenu des projets de construction d'une cale de radoub.

On peut alors estimer que l'activité des chantiers ivoiriens pourrait presque doubler d'ici 1965 par rapport à 1960. Nous retiendrons toutefois un chiffre d'affaires 1965 de l'ordre de 500 millions de f. Cfa seulement.

Pour 1970, il pourrait approcher du milliard en supposant - ce qui se passe déjà - qu'à l'activité d'origine purement maritime, s'ajoutent des travaux de mécanique générale : grosses réparations pour le compte des industries terrestres.

.../...

Objectifs de production.

Fixés ci-dessus à :

1965	500 millions f. Cfa
1970	1.000 millions f. Cfa

Investissements.

Indépendamment du problème de réinstallation qui pourrait se poser à plus ou moins lointaine échéance, il y a nécessité d'adapter constamment les équipements au volume et à la nature des travaux.

Les extensions de capacité nécessaires d'ici 1965 mettront en jeu des investissements supplémentaires de l'ordre d'une centaine de millions Cfa dont 15 millions f. Cfa pour les bâtiments.

Pour la suite, on a inscrit provisoirement 150 millions f.Cfa. Il pourrait cependant se poser un problème de financement en vue de l'acquisition d'un dock flottant dans le cas où la construction d'une cale de radoub serait reportée à plus tard.

Création d'emplois.

Assez peu d'emplois nouveaux seraient créés d'ici 1965 : sans doute une trentaine qui concernerait surtout des ouvriers spécialisés et des manoeuvres.

On a prévu, en revanche, 150 nouveaux emplois au cours du deuxième quinquennat.

Commerce extérieur.

Les réparations effectuées sur les navires de passage et les constructions de matériel de chalandage pour le compte de pays voisins, peuvent être évaluées à 200 millions de f. Cfa en 1965 et 400 millions f. Cfa en 1970.

Ce sont là des activités considérées comme des exportations.

.../...

NOTA : La création d'un port à SAN PEDRO, dans l'ouest du pays est de nature à susciter l'ouverture d'un autre chantier de réparations navales dans cette zone.

17 - 5 - EMBALLAGES METALLIQUES.

Le marché.

La Côte d'Ivoire possède depuis quelques années une industrie des emballages métalliques fournissant notamment les boîtes aux conserveries d'ananas et de jus de fruits.

L'activité de cette sous-branche a été d'environ 240 millions f. Cfa en 1960. Cette même année, il aurait été importé 366 tonnes d'emballages métalliques valant 61 millions f. Cfa.

Les besoins totaux du pays peuvent donc être évalués en 1960 à 300 millions f. Cfa correspondant, grosso modo, à 1.800 tonnes de produits.

Le développement de cette activité dépend de celui des industries utilisatrices. Or, ces dernières sont en train de se multiplier, notamment dans le secteur alimentaire. Aux conserveries de fruits et de jus de fruits dont le développement prévu est très important, s'ajoutent, dès à présent les conserveries de poisson. La fabrication locale de café soluble va considérablement accroître la demande d'emballages métalliques lesquels sont également utilisés pour la distribution des huiles de table produites en Côte d'Ivoire. Il est également possible que de la pulpe de banane soit exportée en boîtes métalliques ou que celles-ci soient utilisées pour la présentation des farines et produits alimentaires tirés du manioc, du maïs, de l'igname de la banane, etc, qui sont en cours de mise au point.

Enfin, les industries de la peinture, des produits pesticides, et autres activités industrielles en cours d'implantation, feront bientôt appel aux fabriques locales, plutôt que de continuer à importer des emballages vides dont le prix de revient est prohibitif. Il n'est pas exclu que celles-ci aient bientôt à fournir également les bidons et estagnons nécessaires à la distribution des huiles de graissage, pétrole, diluant etc...

On peut estimer en première approche que les besoins futurs s'élèveront au minimum à 600 millions f. Cfa en 1965 et pourraient être entièrement satisfaits par les usines locales.

Objectifs de production.

Nous retiendrons donc ce chiffre de 600 millions f. Cfa comme objectif de production pour 1965.

.../...

Au cours du deuxième quinquennat la progression des besoins doit s'accélérer et ces derniers pourraient atteindre 1.800 millions en 1970 si tous les projets étaient réalisés.

Investissements.

Au cours du premier quinquennat, deux unités de production sont prévues (dont une nouvellement implantée).

Les investissements projetés en vue des extensions nécessaires de l'entreprise préexistante et de la création d'une unité nouvelle sont de l'ordre d'une soixantaine de millions au total dont 20 millions pour les bâtiments.

Pour atteindre l'objectif élevé de l'année 1970 il faudra sans doute ajouter 150 millions f. Cfa.

Créations d'emplois.

On a estimé à 100 les emplois nouveaux offerts d'ici 1965 soit approximativement :

- Cadres	3
- Employés	5
- Maitrise	8
- O.P.	20
- O.S.	30
- Manoeuvres	34
TOTAL	100.

L'activité considérablement accrue en fin du deuxième quinquennat exigera une importante main d'oeuvre supplémentaire de l'ordre de 200 unités.

Commerce extérieur.

La totalité des emballages métalliques utilisés par les industries ivoiriennes seront fabriqués sur place, les importations devront disparaître d'ici 1965.

Aucune exportation d'emballages vides n'est prévue.

17 - 6 - FABRICATION DE BOUCHONS - COURONNES.

Nous présentons cette activité à part bien qu'elle nous paraisse devoir être rattachée aux fabrications d'emballages métalliques.

.../...

Il s'agit, en effet, d'une possibilité nouvelle dès à présent ouverte par les besoins de l'industrie des boissons proprement dite (bière, limonade, coca-cola) et ceux des embouteillages divers qui relèvent du secteur commercial :

vins, huile, produits de ménage, etc ...

Marché.

En 1960, le total des utilisations de bouchons-couronnes en Côte d'Ivoire a dû approcher 70 millions d'unités valant 50 millions f. Cfa (en majorité importés du Maroc).

La croissance des besoins dans l'avenir sera sans doute, grosso-modo, la même que celle retenue pour la Branche 7 (Boissons et Glace) soit 7 % par an.

Les besoins futurs des industries ivoiriennes intéressées ainsi que ceux du conditionnement des boissons alcooliques, huiles de table, et produits divers, peuvent donc être estimés grosso-modo à :

- 100 millions d'unités en 1965,
et
- 140 millions d'unités en 1970,

Objectifs de production.

Ces chiffres paraissent suffisants pour justifier une fabrication locale dont le chiffre d'affaires s'élèverait respectivement à environ : 70 et 100 millions de f. Cfa en 1965 et 1970.

Investissements

Néanmoins une telle fabrication ne paraît pas pouvoir être entreprise isolément mais sous forme d'activité annexe par une affaire existante, ce qui réduirait sensiblement les investissements et les frais généraux.

Les équipements nécessaires peuvent être provisoirement estimés à 15 millions de f. Cfa.

Création d'emplois.

On peut prévoir une dizaine d'emplois nouveaux :

- O. P.	2
- O. S.	2
- Manoeuvres ...	6
TOTAL	10.

.../...

Commerce extérieur.

Les importations de l'étranger seraient en 1965 réduites à néant.

On peut prévoir, en revanche, 10 à 15 millions f. Cfa d'exportations pour approvisionner la Haute-Volta et le Mali. Il est probable que ces exportations ne feont qu'augmenter par la suite et l'on a inscrit à ce titre 25 millions f. Cfa en 1970.

Dans une deuxième partie, nous allons examiner les fabrications métalliques susceptibles d'intéresser plus particulièrement la consommation finale :

- Articles de ménage,
- Mobilier métallique et literie,
- Armoires frigorifiques et climatiseurs.

17 - 7-ARTICLES DE MENAGE.

Marché.

Ces articles d'une très grande diversité de type et dimensions, sont surtout constitués par les instruments de cuisine et récipents de toutes sortes utilisés par les ménages.

On en trouve en fonte, fer (brut, galvanisé ou étamé), tôle émaillée, aluminium et, depuis peu, en matière plastique.

Les importations des trois premières catégories semblent reculer (fonte) ou plafonner (fer et émaillé) alors que se développe depuis peu de temps l'utilisation des articles en aluminium. Plus récemment, sont apparues les fabrications en plastique : leur tonnage est encore très faible.

Voici quelques chiffres retraçant cette évolution entre 1958 et 1962 :

.../...

en tonnes

	1958	1959	1960	1961	1962
Fonte	313	574	776	602	272
Fer	939	1.175	780	1.154	560
Tôle émaillée	2.208	2.606	1.606	3.194	1.401
	3.460	4.355	3.162	4.950	2.233
Aluminium (1)	-	-	213	372	348

(1) Import, + production locale y compris les fabrications artisanales d'aluminium fondu.

Jusqu'à présent la seule fabrication industrielle locale s'exécute en aluminium et aurait représenté, approximativement en valeur 45 millions f. Cfa. pour l'année 1960.

Pour l'avenir, les fabrications qui paraissent à priori pouvoir être exécutées sur place sont celles des articles en fonte et fer d'une part, en aluminium d'autre part.

Il est probable qu'il faudra cependant tenir compte de l'apparition prochaine d'une unité de production d'objets en plastique susceptible de concurrencer les fabrications métalliques. Une très grande incertitude règne encore toutefois quant à l'accueil que réserveront à ses fabrications les ménages africains; sans parler des prix probablement assez élevés.

Objectifs de production.

En première approche, on pourrait se proposer les objectifs suivants ;.

Fonte :

La petite fonderie existant en Côte d'Ivoire - dont il a été question à la rubrique 17-2 ci-dessus - devrait envisager parmi ses fabrications celles des articles de ménage en fonte (surtout négropots). L'objectif retenu pour 1965 serait de 300 à 500 tonnes (valeur : 45 à 55 millions de f. Cfa.)

Fer :

On pourrait, semble-t-il, fixer à 700 ou 800 tonnes la production d'un atelier équipé pour fabriquer de tels articles. Le chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 120 à 160 millions de f. Cfa, parait suffisant pour susciter l'intérêt d'un entrepreneur éventuel.

.../...

Une meilleure solution serait, sans doute, d'opérer dans le cadre d'une unité complexe, qui ajouterait cette fabrication à celles déjà envisagées à la rubrique 17-2 par exemple.

Aluminium.

Il existe déjà un atelier où s'élaborent des articles de ménage en aluminium repoussé. La progression des ventes de ce genre d'articles amène à prévoir une production de l'ordre de 300 tonnes en 1965.

Un tel objectif postule la réorganisation et la modernisation de l'affaire existante, ou la création d'une unité nouvelle capable d'assurer un chiffre d'affaires d'environ 180 millions de f. Cfa.

Pour 1970, on peut retenir un objectif de l'ordre de 500 tonnes de produits valant environ 300 millions f. Cfa.

Pour l'ensemble des produits fonte, fer et aluminium, on retiendra provisoirement et globalement un objectif de production 1970 de 2.500 tonnes pour une valeur de 622 millions f. Cfa.

Les résultats des enquêtes en cours permettront, d'ici quelques temps, d'apporter sur ce point les précisions souhaitables.

Investissements.

a - Fonte et fer.

Il faudrait sans doute majorer d'une trentaine de millions les équipements prévus à la rubrique 17-2 (en supposant qu'ils comprennent déjà la galvanisation).

b - Aluminium.

Il faut prévoir 10 millions de f. Cfa pour les bâtiments et 20 à 25 millions f. Cfa de matériel de production d'ici 1965.

On a provisoirement inscrit globalement 30 millions Cfa d'investissements supplémentaires pour le deuxième quinquennat.

Création d'emplois.

Dans l'hypothèse d'une intégration, des fabrications fonte et fer, les emplois nouveaux seraient approximativement les suivants pour l'ensemble des 3 catégories :

.../...

- Cadres	2
- Employés	1
- Maitrise	4
- O.P.	10
- O.S.	15
- Manoeuvres ...	15
TOTAL	50 emplois

Il est possible qu'au cours du deuxième quinquennat la forte augmentation d'activité prévue procure environ 150 emplois supplémentaires.

Commerce extérieur.

Du côté importations subsisteraient entièrement dans l'avenir les articles de ménage en tôle émaillée et sans doute une partie de ceux en fonte et fer présentement importés. En revanche, aucun article aluminium de type courant ne devrait entrer en Côte d'Ivoire.

Le volume des besoins étant supposé avoir progressé globalement de 5 % par an, les importations peuvent être évaluées en 1965 à :

- articles en tôle émaillée	390 millions f. Cfa
- en fonte	20 " "
- article en fer	40 " "
TOTAL	450 millions f. Cfa

Les fabrications étant d'abord entreprises dans le but de couvrir les besoins du marché ivoirien, aucune exportation n'est prévue en 1965.

En revanche, pour 1970, on a inscrit 60 millions Cfa d'exportations à destination des pays voisins, alors que les importations s'élèveraient à 500 millions Cfa.

Fabrication éventuelle d'articles émaillés.

Il paraît également possible d'entreprendre en Côte d'Ivoire la fabrication de certains récipients en tôle émaillée. Rien ne semble s'y opposer sur le plan technique et les quantités actuellement importées sont très importantes comme on l'a vu au début de ce paragraphe. Malgré les variations importantes enregistrées d'une année sur l'autre, le chiffre moyen des besoins dépasse actuellement 2.000 tonnes. Ce chiffre paraît largement suffisant pour assurer un débouché à une entreprise locale même si certains articles doivent continuer à être importés. Cette dernière aurait néanmoins besoin d'être protégée surtout dans ses débuts contre la redoutable concurrence des importations de Hong-Kong.

.../...

Bien qu'elle puisse subir par ailleurs celle des articles en matière plastique, cette fabrication porterait en grande partie sur des objets décorés que seule l'émaillerie peut fournir.

Les perspectives d'avenir ne semblent donc pas mauvaises et les enquêtes en cours permettront de préciser davantage les besoins futurs.

Il est très probable qu'ils permettront de préconiser la création d'une entreprise dans un délai réduit.

Le moment venu, les "Perspectives Décennales" seront sans doute à compléter sur ce point.

17 - 8 - MOBILIER METALLIQUE - LITERIE - ETC ...

Marché.

En 1960, le marché a revêtu la physionomie suivante :

	Quantité	Valeur (rendu entrepôt ou sortie usine)
- Importations	247 t.	118 millions f. Cfa
- Production locale	1.050 t	226 " "
	1.500 t.	343 millions f. Cfa
Moins exportations	223 t.	59 " "
Marché intérieur	1.277 t.	284 millions f. Cfa.

Les exportations sont celles effectuées vers les pays voisins par les fabrications locales de literie.

C'est d'ailleurs la seule fabrication pratiquée sur place en 1960, la quasi totalité des autres catégories de mobiliers métalliques étant importée.

Dans un pays riche en bois variés, il paraitrait normal de favoriser la production de mobilier et de sièges en bois (bureau, ménages, collectivités plutôt que de développer l'utilisation de meubles métalliques.

Nous estimons donc que la production de ces derniers, qui va sans doute être entreprise en Côte d'Ivoire, ne devrait pas dépasser quelques centaines de tonnes par an.

.../...

Le problème se pose différemment en ce qui concerne la literie et les sommiers métalliques fabriqués actuellement par trois entreprises.

Pour des raisons d'hygiène, il parait souhaitable de les voir largement utilisés et l'on prévoit une nette progression des besoins au cours des prochaines années. Celle-ci est liée, non seulement à l'élévation du revenu des ménages, mais également à l'apparition de collectivités nouvelles : armée, établissements scolaires, cités d'entreprises, etc ... ainsi qu'au progrès de l'équipement sanitaire et hospitalier du pays.

C'est pourquoi nous pensons que d'un niveau de l'ordre de 1.200 tonnes en 1960, les besoins du pays en literie métallique passeront à environ 2.000 tonnes en 1965 et 3.000 en 1970.

En revanche, la fourniture aux pays voisins disparaîtra sans doute d'ici peu. Ceux-ci envisagent en effet la création d'ateliers capables de faire face à leurs propres besoins.

Objectifs de production.

On peut les fixer de la manière suivante :

- en 1965	literie	2.000 tonnes
	mobilier & sièges	400 "
		2.400 tonnes valant 600 millions f. Cfa
- en 1970	literie	3.000 tonnes
	mobilier & sièges	500 "
		3.500 tonnes valant 900 millions f. Cfa

Il est à noter que la fabrication de la literie métallique se complète généralement de celle de matelas (toile et crin), ~~rattachée en comptabilité économique à la branche 15.~~

Investissements.

En literie, une amélioration et modernisation des équipements est à opérer. Elle est déjà prévue par l'une des entreprises existantes qui va procéder à une réinstallation de ses ateliers. La fabrication de meubles métalliques est par ailleurs envisagée et il existe un projet de création d'une unité de ce type dont nous avons dit qu'il serait souhaitable de limiter sa production à l'objectif de 500 tonnes ci-dessus.

.../...

Les investissements nécessaires pour réaliser les objectifs de production 1965 retenus ci-dessus sont globalement estimés à :

- Bâtiments et travaux publics	15 millions Cfa
- Matériel de production	35 millions Cfa
TOTAL	50 millions Cfa

20 millions d'équipement supplémentaires suffiraient au cours du deuxième quinquennat pour atteindre les objectifs 1970.

Création d'emplois.

D'ici 1965, on parait pouvoir compter sur une centaine d'emplois nouveaux se décomposant approximativement comme suit :

- Cadres	2
- Employés	10
- Maitrise	5
- O. P.	20
- O. S.	40
- Manoeuvres	23
TOTAL	100.

Par la suite 150 postes de travail supplémentaires seraient créés jusqu'en 1970.

Commerce extérieur

Les importations actuelles de literie et mobilier métallique (113 millions f. Cfa en 1960) devraient disparaître à peu près complètement.

En 1965, on n'enregistrerait donc ni entrée, ni sortie, puisque les exportations pourraient également cesser en raison des intentions montrées par les pays actuellement clients de susciter chez eux de telles activités.

Cette situation serait la même à la fin du deuxième quinquennat.

17 - 9 - AIR CONDITIONNE ET ARMOIRES FRIGORIFIQUES.

Le présent paragraphe n'envisage que les appareils individuels et ménagers (climatiseurs et frigidaires) et non les équipements collectifs ou commerciaux.

.../...

Marché.

Les importations de climatiseurs sont passées de 2.000 unités environ en 1958 à 2.320 en 1961, soit une progression moyenne d'à peu près 12 %. En fait, celle-ci s'est produite surtout entre 1960 et 1961.

Les réfrigérateurs n'ont pas, de leur côté, marqué un progrès sensible :

- nombre d'unités en 1958	2.263
- " " 1959	2.527
- " " 1960	1.786
- " " 1961	2.560

L'année 1960 a été comme pour beaucoup d'autres consommations une année de pause et pour la période de quatre années la croissance moyenne se limite à 4 %. Mais comme c'était le cas pour le poste précédent, on constate une forte reprise 1961 par rapport à 1960.

Avec la progression des revenus distribués et l'accession d'une partie de la population au secteur moderne, on peut tabler semble-t-il dans l'avenir sur une croissance de 5 %. Appliquée à l'année 1961, prise pour base, elle porterait les besoins du pays à :

	1965	1970
- Climatisuurs	3,500 unités	4,500 unités
- Réfrigérateurs ménagers ..	3,100 "	4,000 "

Objectifs de production.

Bien que les besoins chiffrés ci-dessus pour 1965 paraissent permettre la création d'une industrie locale de montage d'appareils frigorifiques fabriquant sur place les meubles et carcasses en tôlerie, la formation d'une main d'oeuvre suffisamment qualifiée demandera du temps. Il est donc peu probable qu'une fabrication de ce genre puisse être entreprise avant le deuxième quinquennat.

En attendant les résultats de l'étude en cours dans le secteur des industries métalliques, nous retiendrons les objectifs provisoires de production suivants pour 1970 :

- 2.000 climatiseurs) valant environ 320 millions Cfa.
- 3.000 frigidaires)

.../...

Il est souhaitable que les promoteurs de cette entreprise s'attachent à mettre au point des types d'appareil simplifiés de plus faible dimension - tout en conservant la qualité - bien meilleur marché, susceptibles de convenir à une clientèle plus large disposant d'un pouvoir d'achat limité.

Investissements.

Très approximativement les investissements nécessaires peuvent être estimés à 40 millions f Cfa dont à peu près le quart de bâtiments.

Emplois.

Ils s'élèveraient probablement à une centaine.

Commerce extérieur.

De près de 300 millions Cfa en 1960 - en valeur rendu entrepôt - les importations sur ces 2 postes devraient reculer à environ 238 millions en 1970.

Par ailleurs, il est vrai, il faudra enregistrer des importateurs accrues de groupes hermétiques dont il parait exclu qu'ils pui sent être fabriqués sur place.

Aucune exportation n'est prevue en 1970.

x
x x

Pour terminer l'examen de cette branche 17, nous allons rechercher ce qui, dans l'appareillage électrique, utilisé en Côte d'Ivoire, serait susceptible de justifier à plus ou moins lointaine échéance une fabrication locale.

Une première sélection nous conduit à regarder particulièrement les points suivants :

- Appareils de radio et télévision;
- Accumulateurs, piles électriques, lampes portatives.

17 - 10 - APPAREILS DE RADIO ET TELEVISION

Le marché ivoirien, approvisionné complètement de l'extérieur jusqu'à une date récente, bénéficie depuis peu d'une fabrication locale de récepteurs radio-électriques, laquelle se propose d'ailleurs de produire des téléviseurs dès qu'une station d'émission aura été créée en Côte d'Ivoire (courant 1963).

.../...

Au cours des dernières années, les importations sont passées d'environ 4.000 postes radio en 1956 à 8.000 unités en 1960. Si ces chiffres indiquent la progression (croissance annuelle : 19 %), ils sont à corriger en valeur absolue pour tenir compte des réexportations incontrôlées vers les pays voisins. Ces dernières sont estimées à 20 % en 1960. Le marché proprement ivoirien n'aurait donc absorbé que 6.500 postes environ, valant (rendu entrepôt) 99 millions de f. Cfa.

L'élasticité de la consommation en fonction des progrès du revenu est en général très élevée pour ce genre d'articles dans les pays en voie de Développement - (au Maroc 2,5).

Sans conserver pour l'avenir une progression aussi élevée que celle constatée pour les importations passées (19 %), nous estimons toutefois qu'on peut tabler sur un taux de croissance de 15 % jusqu'en 1965 et 10 % au-delà.

Les besoins du pays seraient ainsi, grosso modo :

- en 1965 ..... 13.000 appareils,
- en 1970 ..... 20.000 appareils.

Cette évaluation reste prudente et les chiffres ci-dessus sont susceptibles d'être dépassés si la fabrication locale livre des appareils dits "populaires" (prix unitaire inférieur à 10.000 f. Cfa) de bonne qualité.

En matière de télévision, les besoins sont évalués à un millier de postes-récepteurs dès la première année d'entrée en fonctionnement du poste-émetteur.

Pour les années suivantes, le marché pourrait s'élever à 2.000 appareils.

Un coup d'oeil sur ce qui s'est passé dans les pays voisins dotés depuis peu de la télévision devrait permettre une meilleure appréciation des possibilités d'avenir.

De toute façon, on peut supposer qu'en raison du caractère éducatif de certains programmes télévisés, de nombreuses formations scolaires seront immédiatement équipées par les soins de l'Etat.

Objectifs de production.

L'industrie locale devra couvrir entièrement les besoins du marché ivoirien et peut aussi envisager de fournir en partie les pays voisins. Les exportations de postes-radio "populaires" seront, en première approche, évaluées à 20 % de la production locale.

Les objectifs de production seront donc fixés provisoirement au niveau ci-après :

.../...

1965 : Récepteurs-radio	16.500 valant	165 millions f. Cfa
Récepteurs - télé	2.000 valant	120 millions f. Cfa
	TOTAL	285 millions f. Cfa
1970 : Récepteurs-radio	25.000 valant	250 millions f. Cfa
Récepteurs - télé	3.000 valant	180 millions f. Cfa
	TOTAL	430 millions f. Cfa

Investissements.

Pour assurer le montage des appareils-récepteurs, les investissements sont assez limités. Il sera donc sans doute possible à une seule entreprise de répondre à la demande chiffrée ci-dessus. Il vient d'ailleurs de s'en installer une à ABIDJAN.

Les investissements nécessaires d'ici 1965 sont d'une trentaine de millions f. Cfa dont 12 environ affectés à la construction des bâtiments.

Il faudra sans doute investir encore une dizaine de millions au cours du deuxième quinquennat.

Création d'emplois.

Les emplois nouveaux découlant de cette création sont assez peu nombreux et représenteront en 1965 les postes suivants :

- Cadre	1
- Employés	4
- Maîtrise	1
- O. P.	8
TOTAL	14

Il en sera sans doute créé une vingtaine de plus pour réaliser la production prévue en 1970.

Il serait souhaitable que cette industrie ne se livre pas uniquement à une activité de montage d'éléments tout prêts, importés de l'étranger, mais envisage la fabrication sur place de certaines pièces en formant les personnels nécessaires, ce qui contribuerait à créer davantage d'emplois et procurerait une meilleure valeur ajoutée à l'économie ivoirienne.

.../...

Commerce extérieur

On peut envisager, en fin de premier quinquennat, une réduction très sérieuse des importations qui se limiteront aux appareils de luxe ou spéciaux : combinés et meubles-radios.

Nous les chiffrons pour 1965 à ..... 50 millions f. Cfa

En sens inverse, on peut escompter une exportation vers les pays voisins d'environ 3.000 à 3.500 récepteurs (radios-populaires" d'une valeur de ..... 35 millions f. Cfa

En 1970, ces exportations auront progressé à 70 millions Cfa alors que les importations demeureront au niveau de 1965.

17 - 11-FABRICATION EVENTUELLE D'ACCUMULATEURS, PILES.

et 17-12 - ELECTRIQUES, LAMPES PORTATIVES.

Marché.

Pour les trois catégories d'articles que comporte cette rubrique, il n'existe en Côte d'Ivoire aucune fabrication locale et les besoins du marché sont satisfaits par des importations.

Accumulateurs au plomb : (17-11)

Il en a été importé, en 1960, pour 75 millions f. Cfa (prix rendu entrepôt) soit environ 270 tonnes représentant approximativement 12.000 batteries.

Le parc de véhicules s'élevant cette année-là à 23.000 unités, on peut admettre, grosso-modo, le remplacement de la batterie pour un véhicule sur deux par an au minimum.

Les besoins en batteries de remplacement seraient sans doute de 19.500 en 1965 et 31.000 en 1970.

Il faut y ajouter désormais les batteries posées sur les véhicules neufs montés en Côte d'Ivoire.

La capacité de montage de l'usine d'ABIDJAN est de 15 véhicules/jour, ce qui exigerait environ 4.500 à 7.300 batteries/an en 1965.

Objectifs de production.

On retiendra donc les objectifs de production suivants dans le cas où il s'avèrerait possible d'entreprendre une fabrication locale d'accumulateurs.

.../...

1965 ..... 22.000 (19.500 + 2.500) valant ..... 150 millions f. Cfa
1970 ..... 41.000 (31.000 +10.000) valant ..... 258 millions f. Cfa

Investissements.

Or cette activité possible a déjà attiré l'attention d'entreprises spécialisées et il semble bien que, dès qu'un placement minimum de 20.000 batteries par an peut être assuré, une fabrication, locale devient rentable. Il y aurait également intérêt à voir dans quelle mesure on pourrait réutiliser les boitiers d'accumulateurs hors de service.

Pour faire face aux besoins 1970, estimés à 41.000 unités les investissements nécessaires seraient de l'ordre de 45 millions f Cfa dont une quinzaine de millions pour la préparation du terrain et les bâtiments.

Mais cette réalisation pourrait être effectuée en deux étapes dont la première, basée sur une production de 22.000 unités (150 millions de chiffre d'affaires), se situerait vers 1965. (coût probable 25 millions f Cfa).

Emploi.

En 1970 les emplois créés ne dépasseraient probablement pas 50 se décomposant approximativement comme suit :

- Direction et cadres	2
- Employés	6
- Maitrise	3
- O. P.	14
- O. S.	20
- Manoeuvres	5
TOTAL	50

Commerce extérieur.

On a prévu que le montage local répondrait à tous les besoins du pays en 1970. En fait, il subsistera sans doute quelques importations d'accumulateurs de type spécial. Par ailleurs divers autres postes seront affectés par les entrées d'une partie des matières consommées par cette fabrication : boitiers, alliages, plomb, antimoine, oxyde de plomb, notamment - La réutilisation de boitiers récupérés atténuerait cependant les importations. Enfin l'acide sulfurique, la peinture et les emballages carton doivent être trouvés sur place.

Aucune exportation n'a été prévue en 1970. Il n'est pas exclu cependant que la Côte d'Ivoire puisse écouler une partie de sa production dans les pays voisins.

... / ...

Piles électriques. (17-12)

Marché.

Avec 1.081 tonnes pour 238 millions de f. Cfa, les importations corrigées de piles électriques représentent en 1960 un poste qui est loin d'être négligeable.

Sur ce total, les piles à liquide utilisées principalement par les installations téléphoniques, sont en faible quantité. Le gros de la consommation porte sur les piles sèches de moins de 10 volts destinées aux lampes de poches, et, de plus en plus, aux transistors.

Le taux de croissance des importations a été de 10 % ces dernières années. Pour l'avenir, nous retiendrons un coefficient d'élasticité de l'ordre de 1,5.

Les besoins en piles sèches passeraient ainsi d'environ 1.000 tonnes en 1960 à 1.500 tonnes en 1965 et 2.100 tonnes en 1970.

Rien qu'en piles de 1,5 v pour lampes-torches, les besoins dépasseraient 1.000 tonnes dès le début du deuxième quinquennat.

Objectifs de production.

C'est pourquoi dans le cas où une fabrication locale de piles se révèlerait économiquement possible, on pourrait se fixer pour 1970 un objectif provisoire de 15.000.000 millions d'unités (soit environ 1.275 tonnes) pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 280 millions de f Cfa.

Toutefois les premiers résultats connus d'une étude en cours amènent à penser que l'objectif de production ci-dessus que nous conservons momentanément est susceptible d'être assez fortement relevé.

Investissements.

On a prévu à ce titre environ 80 millions f. Cfa ce qui parait large. Il est probable qu'on ne dépassera pas 65 à 70 millions Cfa.

Une précision plus grande sera apportée sur ce point par l'étude en cours.

Emploi.

Il devrait suffire d'une quarantaine de personnes pour assurer, en 1970, la production de 15.000.000 millions d'unités.

.../...

Commerce extérieur.

Les importations complémentaires, portant sur des types de piles non fabriquées localement, s'élèveraient à 160 millions f CFa en fin du deuxième quinquennat (contre 238 millions f. Cfa (en 1960). Si comme, il est probable l'objectif de production peut être relevé, elles seront beaucoup moins fortes.

Les importations seraient d'ailleurs compensées, en partie, par 60 millions f. Cfa d'exportations vers les pays voisins.

Lampes portatives.

Nous pensons surtout à la fabrication sur place, dans le cadre des activités évoquées aux rubriques 17-2 ou 17-3 (ateliers de fabrications métalliques diverses), des boitiers de lampes de poche.

Il semble que les importations 1960 ont été de 60 tonnes valant (articles rendus entrepôt) 42 millions de f. Cfa. Toutefois, il est difficile de distinguer si ces chiffres s'appliquent entièrement à des boitiers vides de lampes électriques.

CONCLUSION.

Avant de retenir, définitivement dans les perspectives du plan décennal, les fabrications évoquées sous les rubriques 17-11 et 17-12 ci-dessus il convient d'étudier plus à fond, les possibilités de création de telles activités. C'est d'ailleurs l'objet d'études en cours.

Comme cette création n'apparait pas à priori impossible, nous avons néanmoins retenu au titre du deuxième quinquennat, des objectifs de production indicatifs, et essayer de donner, en premier approche, une idée des investissements nécessaires, des emplois probables, et les incidences sur le Commerce Extérieur.

La branche 17, dans son ensemble, devra d'ailleurs être revue et complétée ultérieurement car les études actuellement poursuivies sur le secteur des industries métalliques et électriques paraissent d'ores et déjà susceptibles de dégager d'autres possibilités de fabrication que celles évoquées ci-dessus, notamment en ce qui concerne : les pièces de vélos et cyclomoteurs, les radiateurs et ressorts de véhicules, les bascules, les pièces de voie ferrée, peut être même la coutellerie, etc ...

	Nature de la production	ANNEE 1960				
		Production	Emplois	Production		Inv
				Quantité	Valeur	ser (va
1	Chaudronnerie-Grosse tôlerie	300	279	-	1.000	
2	Fonderie - Forge - Estampage	0	0	1.000t	270	
3	Petite tôlerie Serrurerie et quincaillerie	0	0	500 t	140	
		Valeur				
4	Constructions et réparations navales	300	240	-	500	
		Valeur				
5 et 6	Emballages et bouchages métal.	240	43	-	670	
		Valeur				
7	Articles de ménage	45M	74	1.500	365	
8	Literie et mobilier métallique	1.050t	119	2.400	600	
9	Réfrigérateurs-climatiseurs	0	0	0	0	
10	Récepteurs radio & télévision	0	0	16.500 U. rad.) 2.000) U. tél .)	285	
11	Fabrication d'accumulateurs	0	0	0	0	
12	Piles électriques (2)	0	0	0	0	
			755		3.830	

(1) Non compris l'acquisition probable d'un dock flottant dans le cas ou la constru
(2) Les prévisions concernant ce poste revêtent un caractère indicatif.

RECAPITULATION - BRANCHE n° 17

(Tonnes et millions de

NEE 1960				ANNEE 1965					
uction	Emplois	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur
300	279	-	1,000	50	219	50	100	-	1,500
0	0	1,000t	270	100	90	300	0	2,000	540
0	0	500 t	140	35	40	145	0	300	225
eur									
300	240	-	500	100	30	0	200	-	1,000
eur									
240	43	-	670	75	110	0	15	-	1,900
eur									
45M	74	1,500	365	65	50	450	0	2,500	622
059t	119	2,400	600	50	100	0	0	3,500	900
0	0	0	0	0	0	420	0	2,000 cli.) 3,000 réf.)	320
0	0	16,500 U, rad.) 2,000 U, tél.)	285	30	14	50	35	25,000 U. Rad 3,000 U. tél.)	430
0	0	0	0	0	0	150	0	41,000 U.	250
0	0	0	0	0	0	360	0	1,275	280
							soit piles:	15,000,000U. de 0kg,085	
	755		3,830	505	653	1,925	350		7,975

ck flottant dans le cas ou la construction d'une cale de radoub serait remise à plus tard,
t un caractère indicatif.

BRANCHE n° 17

(Tonnes et millions de f. Cfa (sauf indication particulière)

1965					ANNEE 1970			
Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
219	50	100	-	1,500	165	153	0	300
90	300	0	2,000	540	100))	230	200	100
40	145	0	300	225	10)		100	50
30	0	200	-	1,000	150(1)	150	0	400
110	0	15	-	1,900	150	215	0	25
50	450	0	2,500	622	40	150	500	50
100	0	0	3,500	900	20	150	0	0
0	420	0	2,000 cli.) 3,000 réf.)	320	40	100	238	0
	50	35	25,000 U. Rad)					
14			3,000 U. tél.)	430	10	20	50	70
0	150	0	41,000 U.	258	45	50	0	0
0	360	0	1,275	230	80	40	160	60
		soit piles:	15,000,000U. de 0kg,085					
653	1,925	350		7,975	310	1,253	1,248	1,055

(1) une cale de radoub serait remise à plus tard.

PARAGRAPHE 14

INDUSTRIES TEXTILES - (Branche 18)

18 - 1 - Egrenage du coton ;

18 - 2 - Filature, Tissage, Teinture, Impression, Couvertures (Industrie et Artisanat) ;

18 - 3 - Vêtements et Bonneterie ;

18 - 4 - Ficellerie, Corderie, Sacherie.

18 - 1 - EGRENAGE DU COTON.

La production locale du coton-graine est actuellement traitée dans deux usines d'égrenage situées l'une à Korhogo, l'autre à Bouaké.

Elles représentent globalement (à la condition d'y ajouter quelques compléments) une capacité de traitement de 10.000 à 12.000 tonnes de coton-graine par campagne. Or, elles ne sont encore que faiblement utilisées puisque la production de coton-graine commercialisée n'a pas dépassé ces dernières années les chiffres suivants :

en tonnes métriques

Campagne	Zone Nord (Korhogo)	Zone Centre (Bouaké)	Total
1958/59	1.394	742	2.136
1959/60	3.272	1.327	4.599
1960/61	2.500	1.500	4.000

Le plan décennal de développement de la production du coton en Côte-d'Ivoire a fixé les objectifs suivants :

.../...

en tonnes métriques

Année	Coton Allen	Coton Mono	Total
1960		7.000	7.000
1965	4.800	7.000	11.800
1970	45.000	5.000	50.000

Les deux usines existantes peuvent théoriquement suffire à assurer l'égrenage de la récolte jusqu'à la campagne 1965-1966.

Pour la campagne suivante, il faudra disposer d'une unité supplémentaire. Une seconde création d'usine deviendra sans doute rapidement indispensable en raison de la dispersion des zones de culture et de la nécessité de limiter les distances de transport du coton-graine. Une troisième sera créée avant 1970.

Cinq usines au total, convenablement réparties, doivent permettre de traiter les 45.000 tonnes qui passeront par les usines d'égrenage en 1970. Les trois créations nouvelles devront offrir, chacune, si possible, une capacité de l'ordre de 12.000 tonnes, niveau suffisant pour l'adjonction éventuelle d'une huilerie. Elles pourraient donc être équipées de quatre égreneuses 90 scies permettant de traiter 1.800 tonnes/mois pendant 6 à 7 mois par an, ou mieux de deux égreneuses 88 scies à alimentation forcée.

- Objectifs de production

- 1965 = 4.500 tonnes de fibre valant 540 millions de F. CFA
- 1970 = 15.750 tonnes de fibre valant 1.890 millions de F. CFA

- Investissements

La construction d'une première usine serait donc entreprise en 1964, car elle devrait pouvoir fonctionner fin 1965.

.../

Les investissements correspondants seront effectués durant le premier quinquennat pour un montant de 70 millions F. CFA dont : 15 millions F CFA pour les bâtiments et travaux publics (1).

La seconde usine et la troisième usine seront réalisées dans le cours du second quinquennat pour un montant équivalent, soit 140 millions de F. CFA.

- Création d'emplois

On peut estimer les emplois nouveaux en 1965 à environ 80 postes et autant pour la seconde période.

- Commerce Extérieur

La Côte d'Ivoire importe actuellement du coton-fibre en provenance du Mali et du Dahomay pour alimenter son industrie de filature-tissage.

La réalisation du plan coton et la construction des unités supplémentaires d'égrenage devrait se traduire par une réduction progressive des importations, lesquelles ont été de 700 tonnes de coton en masse pendant l'année 1960.

En fait, comme nous le verrons plus loin, cela dépendra de la cadence fixée au développement de l'industrie utilisatrice.

18 - 2 - FILATURE - TISSAGE - TEINTURERIE - IMPRESSION - COUVERTURES

A - FILES DE COTON

Les besoins de la Côte d'Ivoire en 1960 ont été couverts par

• des importations		158 tonnes
• la production industrielle locale		1,494 tonnes
• la production artisanale et familiale		400 tonnes
	Total	2,052 tonnes
• déduction faite des exportations		504 tonnes
	Soit	1,548 tonnes

Les utilisateurs locaux ont été :

- le tissage industriel	447 t	
- le tissage artisanal	1,036 t	
- la bonneterie	65 t	
Total	1,548 t	

.../

(1) Ce montant ne tient pas compte des logements du personnel et du fonds de roulement. Au total, on atteindra sans doute 100 millions F. CFA par unité, surtout si l'on est obligé d'édifier des hangars pour abriter le coton (cas de la zone préforestière).

En 1965, les besoins des activités ci-dessus compte tenu des perspectives d'exportation vers les pays voisins s'élèveraient à :

- tissage industriel	3.000 T.
- tissage artisanal	2.600 T.
- bonneterie	300 T.
Total	5.900 T.

Les perspectives 1970 font ressortir que les besoins des industries et de l'artisanat local en filés de coton atteindraient alors près de 10.000 tonnes au total.

Cela montre que la production locale de coton-fibre, prévue au paragraphe précédent 18-1 devrait commencer à être suffisante dès cette époque pour couvrir les besoins de la filature.

Les achats de coton à l'étranger, encore très importants en 1965, iront donc s'amenuisant pour disparaître complètement en 1970. Il est cependant possible que, pour des raisons techniques, il y ait nécessité de procéder à quelques échanges commerciaux de coton-masse. Dans ce cas il y aura néanmoins compensation entre importations et exportations. En revanche, on continuera à importer les 10 ou 15 % de fibranne nécessaire pour mélanger au coton.

- Objectifs de production

Les objectifs de production des filés de coton sont donnés par le niveau des besoins de l'industrie et de l'artisanat local et extérieur :

- soit en 1965 : 5.900 tonnes valant 2.730 millions F.CFA
- et en 1970 : 10.000 tonnes valant 4.650 millions F. CFA

- Investissements

Cet objectif implique un doublement de l'équipement de filature existant actuellement (1963).

Il est probable que les délais requis pour la formation de la main d'oeuvre contraindront de toute façon à s'en tenir à cet objectif même si les perspectives du marché montraient des possibilités supérieures.

Nous n'envisageons pas dans l'immédiat la création de filatures séparées du tissage ; le chiffre des investissements et celui des emplois seront donc indiqués globalement au paragraphe suivant relatif à la fabrication des tissus.

.../

- Commerce Extérieur

La fabrication possible de filés plus fins devrait, dans l'avenir, freiner les importations d'ailleurs faibles de ces dernières années (125 millions F. CFA en 1960). Toutefois par suite des besoins croissants de la bonneterie les importations demeureront sans doute en 1965 au même niveau que précédemment. En revanche, les exportations actuelles vers les états francophones voisins risquent de plafonner si, comme ils en ont manifesté l'intention, ces pays décident de créer leurs propres filatures.

Les perspectives de la production ivoirienne paraissent donc devoir tenir compte davantage des possibilités du marché intérieur. On devrait cependant pouvoir compter en 1965 sur un volume d'exportations de l'ordre de 1.200 tonnes valant 560 millions de F CFA. Il est prudent en revanche d'envisager pour 1970 un chiffre inférieur de l'ordre de 430 millions.

B - TISSUS -

- Marché

En 1960, les besoins en tissus de la Côte d'Ivoire ont été en très grande partie couverts par des importations de l'étranger et, assez faiblement, par les tissages industriel et artisanal locaux.

L'évolution des importations en quantités et valeur CAF est donnée par le tableau ci-après (tableau n° 1).

.../

Importations de tissus en Côte-d'Ivoire

Q.= Tonnes
V.= Millions F. CFA
Valeur CAF.

TISSUS	1956		1957		1958		1959		1960	
	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.
- Ecrus (plus de 85 % de coton)	268	67	438	123	588	180	334	102	547	189
- Blanchis (plus de 85 % de coton)	297	114	250	105	323	147	444	194	322	142
- Teints (plus de 85 % de coton)	520	228	722	307	783	398	996	484	931	456
- Tissés filés couleurs	-	-	380	208	301	195	333	234	340	195
- Total tissus de coton non imprimés ou façonnés	1.085	409	1.790	743	1.995	920	2.107	1.014	2.140	982
- Imprimés	1.956	1.361	1.299	909	1.883	1.446	2.318	1.813	2.711	2.160
- Total des cotonnades destinées à l'habillement	3.041	1.770	3.089	1.652	3.878	2.366	4.425	2.827	4.851	3.142
- Linge de maison et articles d'ameublement en coton (y compris le bazin)	292	123	386	161	465	215	457	166	338	178
- Textiles synthétiques ou artificiels	1.132	440	1.509	523	1.816	695	1.384	546	1.075	476
- GRAND TOTAL	4.465	2.333	4.984	2.336	6.159	3.276	6.266	3.539	6.264	3.796

Les séries chronologiques ci-contre indiquent les différentes tendances ainsi que l'ordre de grandeur de croissance du marché. Ces chiffres doivent subir des corrections si l'on cherche à connaître la consommation propre de la Côte-d'Ivoire. En effet, une partie des tissus importés ont été en réalité consommés dans les pays voisins. En sens inverse, des tissus entrés en fraude ont couvert à certaines époques, une proportion non négligeable des besoins du marché intérieur.

Les chiffres de l'année 1960 indiqués ci-après, ont subi les corrections souhaitables et donnent une idée aussi exacte que possible de la dimension réelle du marché ivoirien :

	Quantités en tonnes	Valeur (rendu entrepôt ou ex.usine)
a) - Tissus de coton (y compris linge de maison)		
- Importations	4.589	4.009
- + Fraude entrée	600	480
Production locale :		
- Industrielle	323	178
- Artisanale	1.100	630
Total des ressources	6.612	5.297
- Exportations	169	101
Consommation intérieure	6.443 t	5.196 millions CFA.

	Quantités en tonnes	Valeur (rendu entrepôt ou ex.usine)
b) - Tissus en fibres artificielles et synthétiques :		
- Importations	1.075	646
- Production locale	0	0
	1.075	646
- Exportations	20	12
Consommation intérieure	1.055	634

.../...

	Quantités en tonnes	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
c) - Couvertures de coton et mélangé fibranne :		
- Importations	401	120
Production locale :		
- Industrie	100	91,50
- Artisanat	150	
Total des ressources	651	211,50
- Exportations	6	1,70
Consommation intérieure	645	209,80
		arrondi à : 210
d) - Divers non repris ci-dessus :		
- Importations	450	514
Récapitulation de la consommation intérieure en 1960 :		
1 - Tissus de coton	6.443	5.196
2 - Tissus en fibres artificielles ou synthétiques	1.055	634
3 - Couvertures coton et fibranne	645	210
4 - Tissus divers	450	514
Total	8.593 tonnes	6.554 millions CFA.

Sans écarter la possibilité, dans l'avenir, de tisser également sur place des fibres artificielles ou synthétiques, nous n'examinerons pour le moment que les postes 1 et 4 ci-dessus relatifs au coton. Leur importance est telle qu'ils offrent sans conteste, dès à présent, un champ d'action au développement de l'industrie textile locale. Celle-ci occupe en effet, en ce qui concerne les tissus, une place vraiment trop restreinte dans la couverture des besoins du pays : 6,22 %.

.../...

De son côté, le tissage artisanal, dont on a estimé qu'il représentait un millier de tonnes, a tendance à plafonner et ne progressera en tout cas que très lentement, ses fabrications étant peu raffinées et destinées à cette clientèle rurale disposant de très faibles revenus, dont on cherche à améliorer la situation.

Dès maintenant, donc, le tissage industriel ivoirien doit produire davantage et s'équiper pour répondre aux besoins à venir que nous allons essayer de chiffrer.

Le tableau des importations figurant au début de ce paragraphe accuse pour les cotonnades un taux de croissance annuel de l'ordre de presque 12 % (en quantité) pour la période 1956-1960.

Les tissus non imprimés et non façonnés, qui ont connu au début de la période une croissance plus rapide que la moyenne, montrent actuellement une tendance au plafonnement alors que les imprimés accomplissent une évolution inverse.

Le linge de maison et les articles d'ameublement paraissent, eux, en recul à partir de 1958 mais cette situation s'explique par l'apparition sur le marché de la production ivoirienne dont la qualité est bonne et dont les prix semblent concurrentiels.

Par ailleurs, les importations clandestines, d'imprimés notamment, ont diminué ces derniers temps après avoir été fort importantes. Cela serait dû principalement au relèvement de la fiscalité dans certains pays voisins - Ghana en particulier - alors que certains allègements de droits étaient consentis simultanément par la Côte-d'Ivoire.

Ces tendances récentes du marché sont à souligner. Elles permettront d'en estimer avec plus d'exactitude l'évolution probable.

La croissance constatée antérieurement à l'année de base (12 % par an) peut-elle se maintenir ?

Bien que nous ne possédions que peu d'éléments pour évaluer l'élasticité de la consommation en Côte-d'Ivoire, nous pensons qu'il vaut mieux adopter un taux plus faible.

L'enquête 1956 sur les salariés d'Abidjan fait ressortir un coefficient d'élasticité de la dépense en fonction du revenu élevé : 2,6, mais, limitée à une seule catégorie sociale vivant en milieu urbain ; ses résultats ne sont pas extrapolables à l'ensemble du pays.

.../...

On dispose toutefois de quelques indications sur la consommation des ménages dans divers pays de l'Afrique francophones (Travaux de la S.E.D.E.S.). L'élasticité spatiale déterminée pour la branche Textiles et Cuir (année 1956) a été de : 1,3. Ce chiffre est très proche de celui du Maroc. Il s'agit toutefois du coefficient moyen entre milieu urbain et rural. Pour le premier on relève 1,55.

Finalement, compte tenu de ce qu'une partie de la Côte-d'Ivoire subit de manière diffuse l'influence islamique qui agit dans un sens favorable sur la consommation des textiles, nous retiendrons provisoirement pour nos projections un coefficient d'élasticité de 1,5 appliqué à la dépense consacrée par les ménages à l'achat des textiles.

Avec les progrès du niveau de vie, on constate déjà une tendance des consommateurs à orienter leurs achats vers des produits de meilleure qualité, davantage travaillés, et de plus agréable présentation. Cette tendance ne peut aller qu'en s'accentuant dans l'avenir ainsi que cela se constate un peu partout dans les pays en voie de développement.

C'est pourquoi pour nos évaluations de la consommation future, nous retiendrons une élasticité quantité/revenu assez inférieure à l'élasticité dépense/revenu choisie plus haut, c'est-à-dire coefficient 1.

La croissance globale de la consommation de cotonnade serait dans ces conditions du même ordre que celle de la production intérieure brute soit : 6,5 % par an pendant le premier quinquennat (coefficient : 1,37), et 7,1 % au cours du deuxième (coefficient : 141).

- Perspectives 1965-1970.

Globalement, les besoins de la Côte-d'Ivoire en tissus de toute nature y compris ceux nécessaires à la confection seraient donc approximativement les suivants :

- 1965	11.750 tonnes
- 1970 (environ)	16.570 tonnes

Ces chiffres seront ramenés aux niveaux ci-après pour tenir compte de ce que la base 1960 n'a sans doute pas subi un abattement suffisant correspondant aux sorties incontrôlées vers les pays voisins. En effet, leurs statistiques d'importations 1961 et 1962, parues depuis lors, donnent à penser que les exportations incontrôlées 1960 de la Côte-d'Ivoire étaient, pour les tissus, plus fortes qu'on ne l'avait estimé à l'époque.

.../...

Finalement nous retiendrons pour les besoins globaux du pays les perspectives ci-après :

- 1965 11,000 tonnes
- 1970 15,500 tonnes

En supposant qu'au sein de cette consommation globale, celle des tissus de coton conserve les proportions actuelles, on obtient :

- 1965 8,140 tonnes
- 1970 11,500 tonnes.

Il est possible toutefois que la structure de la consommation se modifie avec l'accroissement du revenu per capita, aux dépens des cotonnades et au bénéfice des textiles artificiels ou synthétiques. On peut noter à ce sujet qu'au cours des dernières années la Côte-d'Ivoire a, sur ce plan, suivi une évolution différente de celle des autres pays africains. Les importations de textiles artificiels et synthétiques, qui représentaient un tiers de celles des cotonnades en 1956, n'atteignaient plus que le sixième en 1960.

Cette tendance se modifiera peut-être pour reprendre le sens général suivi par la consommation en Afrique (l'exemple du Cameroun est particulièrement typique). Les perspectives arrêtées ci-dessus pour les tissus de coton devraient dans ce cas être revues.

Nous avons signalé plus haut, en ce qui concerne les débouchés extérieurs, que la tendance des pays voisins producteurs de coton était de créer leur propre industrie textile.

En fait, celle-ci sera limitée dans un premier temps à la filature. On peut donc tenir compte d'un courant d'exportation possible en ce qui concerne les tissus ivoiriens.

Il a été estimé à 300 tonnes en 1965 et 800 tonnes en 1970.

Ce courant d'exportation devrait partiellement compenser ce qui subsistera d'importations de cotonnades, certaines fabrications spéciales ou de luxe ne pouvant être réalisées par l'industrie locale.

- Objectifs de production.

Pour diverses raisons exposées ci-dessus et particulièrement les délais de formation de la main-d'oeuvre, la production ivoirienne de cotonnades ne paraît pas pouvoir dépasser en 1965 les objectifs suivants :

- Tissage artisanal 1.250 tonnes valant 710 millions F. CFA
- Tissage industriel 3.000 tonnes valant 2.190 millions F. CFA

dont :

- Ecrus, blanchis, teints : 3.750 tonnes et imprimés 500 tonnes.

.../...

Cette production couvrirait donc déjà une bonne partie des besoins estimés pour cette époque.

Pour 1970 en revanche, on peut retenir des objectifs nettement plus élevés. La consommation intérieure de tissus de coton estimée à 11.500 tonnes serait satisfaite par :

- Le tissage artisanal	1.400 tonnes
- des importations	3.500 tonnes
- la production industrielle	6.600 tonnes

Cette dernière serait majorée de 800 tonnes pour satisfaire les débouchés extérieurs éventuels.

L'objectif de production 1970 pour les tissus industriels sera donc de : 7.400 tonnes d'une valeur approximative de 6.570 millions F. CFA.

Les fabrications porteraient en grande partie sur les écrus, décrus, blanchis et teints ainsi que sur le linge de maison et les tissés fil-couleur. Il est également prévu la production de 890 tonnes d'imprimés "fancy prints" et de 870 tonnes "Wax prints".

- <u>Investissements</u>.

Les extensions de capacité prévues par l'entreprise existant à Bouaké, à la condition qu'elles soient effectivement réalisées dans les délais prévus, et la création en cours d'un atelier d'impression de tissus, pourraient permettre d'atteindre l'objectif de 3.000 tonnes de tissus (dont 500 tonnes destinées à l'impression) retenu pour 1965.

Les investissements correspondants s'élèvront à environ 1.400 million F. CFA dont : 200 millions de F. CFA pour les bâtiments et travaux publics entre 1960 et 1965.

Au-delà, on peut prévoir la création de plusieurs usines nouvelles de 2.500 à 3.000 tonnes de capacité en filature et 1.500 tonnes en tissage. Ce seront sans doute, en effet, des unités comprenant filature, tissage, teinture. Il paraît cependant à recommander que l'une d'entre elles commence son installation dès 1964. Il n'est pas exclu qu'au cours du second quinquennat, on voit également se créer une unité de tissage indépendante de la filature.

Les investissements nécessaires à la réalisation de cet ensemble textile paraissent pouvoir être évalués en toute première approche à environ 5.000 millions de F. CFA.

../..

- Création d'emplois.

D'ici 1965, il sera créé environ 520 nouveaux emplois dont la répartition serait approximativement la suivante :

- Direction et Cadres	5
- Employés	20
- Maitrise	20
- O.P.	100
- O.S.	200
- Manoeuvres	175
Total ...	520

Pour réaliser la production 1970 envisagée ci-dessus, les nouvelles usines devront recruter 2.500 personnes approximativement réparties dans les catégories suivantes :

- Direction et Cadres	24
- Employés	50
- Maitrise	54
- O.P.	600
- O.S.	1.200
- Manoeuvres	570
Total..	2.498

- Commerce Extérieur.

Les importations en 1965 se décomposeraient comme suit (valeur rendu entrepôt) :

- Totalité des tissus en fibres artificielles ou synthétiques	1.200 millions CFA
- Tissus de coton (environ)	4.120 millions CFA
Total	5.320 millions CFA

Par suite des progrès du tissage ivoirien, elles seraient donc en lègère diminution sur leur niveau 1960, lequel a été de : 5.775 millions F. CFA (non compris les couvertures).

Du côté des exportations, il a été prévu qu'environ 10 % de la production locale prourrait être placée dans les Etats voisins francophones.

En 1965, nous les avons évaluées à 300 tonnes de tissus variés représentant environ 240 millions de F. CFA.

En 1970, la situation devrait se présenter de la manière suivante :

- Importations : 3.600 tonnes valant 3.600 millions F. CFA.
- Exportations : 756 tonnes valant 605 millions F. CFA.

C - Couvertures.

- Marché.

Nous rappelons la situation 1960

	Tonnes	Valeur (rendu entrepôt)
- Importations	401	120, -
- Production locale :		
- artisanale	150	91,50
- industrielle	100	
	651	211,50
- A déduire exportations	6	1,70
Consommation intérieure	645	209,80

arrondi à 210 millions CFA.

Les besoins paraissent se développer beaucoup plus lentement que pour les tissus, ils ont été chiffrés pour l'avenir à :

- 800 tonnes en 1965
- 1.000 tonnes en 1970.

- Objectifs de production.

La fabrication industrielle locale de couvertures se limite présentement à l'exécution d'un tissu épais réalisé avec le filé de coton n° 7 utilisé également par l'artisanat.

Or, les besoins futurs, évalués ci-dessus, pourraient peut être permettre la création d'une chaine de fabrication classique utilisant les déchets de filature-tissage et les linters provenant des usines d'égrenage.

On pourrait fixer pour cet atelier les objectifs de production suivante :

- 1965 400 tonnes valant 113 millions F. CFA ;
- 1970 630 tonnes valant 190 millions F. CFA.

- Investissements.

Il serait souhaitable que cette création nouvelle se fasse sous la forme d'un atelier intégré à la filature-tissage, ce qui permettrait sans doute d'obtenir de meilleurs prix.

.../...

Dans le cas où il s'agirait d'une unité indépendante, on peut prévoir grosso modo les investissements suivants pour une production de 400 tonnes/an :

- Bâtiments et travaux publics	22 millions F. CFA
- Equipement	40 millions F. CFA
Soit au total	62 millions F. CFA

Pour augmenter ensuite la production, de façon à répondre aux objectifs 1970, on a prévu 30 millions F. CFA d'équipement supplémentaire à réaliser au cours du deuxième quinquennat.

- Création d'emplois. (Base de production : 400 tonnes/an).

- Cadre	1
- Employés	5
- Maitrise	4
- O.P.	30
- O.S.	21
- Manoeuvres	21
Total	82

En 1970, on atteindrait 122 emplois, soit 40 postes supplémentaires créés pendant la deuxième période.

- Commerce Extérieur.

En 1965, les importations de couvertures représenteront environ 135 millions F. CFA et aucune exportation vers les pays voisins n'est encore envisagée.

En fin du deuxième quinquennat on a prévu en revanche de compenser particllement, par 30 millions F. CFA d'exportation, les 60 millions d'importations qui subsisteront à cette époque (articles chers, spéciaux, en laine, etc...).

x

x x

Nous résumerons dans le tableau ci-après les perspectives de développement de la sous-branche 13 - 2 - Filature - Tissage - Impression - Couvertures.

.../...

Nature de la production	ANNEE 1960		ANNEE			
	Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)	Cr... en... (u...
			Quantité	Valeur		
Filature de coton (prod. totale)	1.894		5.900	2.730		
dont commercialisation en filés	1.001		2.600	1.210		
		1.101			1.400	
Tissage de coton :						
- artisanal	1.000		1.250	710		
- industriel	323		3.000 (1)	2.190		
Couvertures	250		400	113	62	
		1.101	7.250	4.223	1.462	

(1) Y compris teinture et impression

S O U S - B R A N C H E N° 18 - 2

A N N E E 1965						A N N E		
Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)
uantité	Valeur					Quantité	Valeur	
5.900	2.730					10.000	4.650	
2.600	1.210			125	560	2.500	1.163	
		1.400	602					5.000
1.250	710					1.400	795	
3.000 (1)	2.190			5.320	240	7.400	6.570	
400	113	62	82	135	0	630	190	30
7.250	4.223	1.462	684	5.580	800	11.930	8.718	5.030

E N° 18 - 2

5			ANNEE 1970					
ion is é)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			Quantité	Valeur				
			10.000	4.650				
	125	560	2.500	1.163			150	430
2					5.000	2.500		
			1.400	795			3.600	605
	5.320	240	7.400	6.570				
82	135	0	630	190	30	40	60	30
84	5.580	800	11.930	8.718	5.030	2.540	3.810	1.065

18 - 3 - VETEMENTS ET BONNETERIE.

La confection de vêtements et la fabrication de bonneterie connaissent déjà une certaine activité en Côte-d'Ivoire. Il semble toutefois qu'un développement d'une forte ampleur soit possible dans ce secteur.

- Marché.

	Année 1960	En millions de F. CFA
- Importations		1.801
- Production locale :		
- industrielle	257	435
- artisanale	178	
		2.236
A déduire exportations		55
Consommation intérieure		2.181

Une forte entrée par colis postaux et paquets-postes (608 millions F. CFA) rend difficile une exacte évaluation en tonnage ainsi que la répartition par poste.

D'autre part, les importations de vêtements comprennent en 1960 un très important tonnage de friperie (2.764 tonnes) dont on sait toutefois qu'il porte particulièrement sur des vêtements de dessus et de la chemiserie pour hommes. Il faut cependant souligner que ce tonnage comporte une bonne proportion de déchets utilisables seulement comme chiffons.

Nous avons essayé, malgré ces difficultés, d'établir la structure de la consommation. Celle-ci se présenterait à peu près de la manière suivante :

- Vêtements pour hommes :	
a) - Vêtements de dessus	1.518 tonnes
b) - Vêtements de dessous	1.014 tonnes
- Vêtements pour femmes.	
a) - Vêtements de dessus	575 tonnes
b) - Vêtements de dessous	20 tonnes
- Vêtements pour enfants et bébés.	148 tonnes
- Vêtements de bonneterie	81 tonnes
- Survêtements de bonneterie	9 tonnes
- Sous-vêtements de bonneterie	173 tonnes
- Bas et chaussettes	19 tonnes
- Divers	71 tonnes
Total.....	3.628 tonnes.

Il y a lieu de rechercher quelles modifications pourrait, dans l'avenir, subir cette répartition en retenant par ailleurs un taux de croissance global supérieur à celui adopté pour les tissus en raison du penchant très net et très naturel à se mieux habiller qui se manifeste avec l'élévation du niveau de vie. On constate également un mouvement en faveur des vêtements coupés à l'européenne et celui-ci paraît devoir s'amplifier avec l'accession de nombreux ivoiriens au secteur moderne.

Dans l'avenir le vêtement pour homme conservera de loin la première place mais progressera proportionnellement moins que les autres postes. La suppression progressive des importations de friperie peut favoriser le développement de la confection locale, mais le prix plus élevé de cette dernière ralentira sans doute la croissance de la consommation. Bien que représentant un gros tonnage par rapport au neuf, la friperie subit un tel déchet au triage qu'elle est loin de revêtir, en réalité, l'importance que semblent lui conférer les chiffres bruts des importations. Une bonne partie d'entre elles correspond d'ailleurs très probablement à des besoins extérieurs au pays. Enfin, certains soutiennent qu'elle suscite une clientèle future pour le vêtement neuf en développant à bon marché le goût de s'habiller.

La confection de vêtements pour femmes devrait en revanche progresser encore plus rapidement que celle pour hommes. La tendance à remplacer le pagne traditionnel par le vêtement de type européen semble de plus en plus marquée.

D'autre part, une évolution très nette dans les habitudes est déjà constatée en ce qui concerne les enfants et bébés qu'on habille plus volontiers qu'autrefois.

Enfin, l'utilisation des produits de la bonneterie entre de plus en plus dans les habitudes vestimentaires des populations africaines (sous-vêtements et tricots notamment), mais les progrès de cette industrie sont subordonnés à la mise à disposition de la clientèle d'un choix d'articles plus variés que ceux qui lui sont offerts actuellement.

Compte tenu de ces différents éléments, les besoins de la Côte-d'Ivoire pour 1965 pourraient se présenter de la façon suivante, la friperie réduite progressivement par un texte récent étant comptée pour 500 tonnes :

- Vêtements d'hommes	1.400
- Vêtements de femmes	500
- Vêtements de bébés	200
- Vêtements de bonneterie	180
- Survêtements et sous-vêtements	220
- Bas, chaussettes et divers	50
Total	2.550 tonnes.

.../...

En 1970, les besoins pourraient atteindre globalement près de 3.500 tonnes dont 2.900 tonnes de vêtements neufs, pour une valeur approximative de 6.900 millions F. CFA.

- Objectifs de production.

Ce secteur offre,sans doute,de belles perspectives d'activité à des entreprises nouvelles. Il justifie également l'expansion de celles déjà implantées en Côte-d'Ivoire. Nous avons vu que leur production en 1960 couvrait seulement 17 % de la consommation locale (y compris l'artisannat).

La totalité des besoins ne saurait cependant être satisfaite par l'industrie et l'artisanat ivoiriens dont les fabrications doivent se limiter à certaines catégories de vêtements d'usage courant.

On pourrait fixer pour 1965 les objectifs suivants :

- Confection	500 t
- Bonneterie	600 t

1.100 t valant approximativement 2.300 millions F. CFA.

Pour les perspectives 1970, on peut adopter le double des chiffres ci-dessus, soit :

- Confection	1.000 t
- Bonneterie	1.200 t

2.200 t représentant environ 4.600 millions F. CFA.

- Investissements.

Les entreprises de confection industrielle existantes ou en cours d'installation peuvent théoriquement assurer une production de 1.300 millions de F. CFA en 1965. Elles ont prévu, pour pouvoir arriver à ce résultat, des investissements s'élevant à 145 millions de F. CFA dont 75 millions de F. CFA de bâtiments, lesquels s'ajoutent à ceux réalisés jusqu'en 1960.

Si l'on estime à 400 millions de F. CFA les possibilités futures de l'artisanat, on peut penser qu'il y aurait place d'ici 1965 pour une ou deux entreprises nouvelles dont les investissements seraient du même ordre de grandeur que celui indiqué ci-dessus : soit au total 290 millions de F. CFA dont 150 millions de bâtiments et travaux publics.

.../...

Par suite de la nécessité de fabriquer l'étoffe de bonneterie et de la teindre avant de passer à la confection proprement dite, cette seconde activité exige des investissements proportionnellement plus élevés. Mais l'équipement déjà installé ou en cours de mise en place paraît pouvoir, avec quelques adjonctions, permettre d'atteindre l'objectif 1965. Ces investissements supplémentaires seraient donc pour la période 1960-1965 d'environ 40 millions de F. CFA dont 5 millions de F. CFA seulement de bâtiments.

Pour la période ultérieure, 1965-1970, on a prévu provisoirement 300 millions F. CFA d'investissements supplémentaires.

- Création d'emplois.

Grosse consommatrice de main-d'oeuvre, la confection pourrait offrir en 1965 - si l'objectif de production est atteint - environ 1.150 emplois nouveaux, soit :

- Personnel de Direction et Cadres	10
- Employés	25
- Maitrise	25
- O.P.	100
- O.S.	900
- Manoeuvres	90
Total	1.150

De son côté, la bonneterie devrait faire appel à 150 personnes supplémentaires dont :

- Cadre	2
- Employés	6
- Maitrise	5
- O.P.	10
- O.S.	100
- Manoeuvres	27
Total	150

Entre 1965 et 1970, il paraît possible de créer environ 1.100 emplois nouveaux.

- Commerce Extérieur.

En 1965, les besoins intérieurs en vêtements neufs de l'ordre de : 3.600 millions de F. CFA, seront donc couverts :

- par la production locale	2.300 millions F. CFA
- et par des importations	1.300 millions F. CFA.

.../...

Ces dernières se situeraient donc à un niveau moins élevé qu'en 1960 (1.801 millions F. CFA) par suite de l'accroissement très marqué de la production locale.

Peu d'exportations prévues, les pays voisins se proposant de créer aussi des ateliers de confection. Il est possible qu'il subsiste un certain courant d'affaires sur les produits de bonneterie dont il a été exporté pour 13 millions de F. CFA en 1960. On a donc inscrit 20 millions F.CFA à ce titre.

En 1970, si le niveau des besoins du pays approche les prévisions formulées plus haut, les importations seront de 1.750 millions F. CFA, à peine moins importantes qu'en 1960.

En contrepartie, on a inscrit cependant des exportations de l'ordre de 200 millions F. CFA. Des débouchés devraient en effet apparaître dans le cadre d'une politique d'échanges avec les pays voisins malgré la tendance de chacun à développer chez lui ce genre d'activité.

18 - 4 - CORDERIE - FICELLERIE - SACHERIE - TISSU DE JUTE (ou succédané du jute).

A - Corderie, Ficellerie - Filets de pêche - Nattes - Tapis :

Le marché des articles compris dans la rubrique ci-dessus a été le suivant en 1960 :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt
- Importations	400	173 millions de F. CFA
- Production locale (ficelle et cordages	609	89 millions de F. CFA
	1.009	262 millions de F. CFA
- Exportations (cordages de marine)	244	28 millions de F. CFA
Consommation intérieure	755	234 millions de F. CFA.

Les progrès de ce marché sont liés principalement au développement de l'industrie de la pêche (cordages) et à celui de certaines activités agricoles (emballages des produits) ainsi qu'à l'extension des débouchés extérieurs (pour les cordages marins en particulier).

En ce qui concerne les filets de pêche, il faut cependant noter la tendance de plus en plus marquée à l'utilisation du nylon.

.../...

La croissance prévue dans le Plan pour les activités de pêche est de 12 % par an au cours du premier quinquennat et de 7 % pendant le second.

Les progrès attendus du secteur agricole sont beaucoup plus faibles, notamment au cours de la première période. Le deuxième quinquennat par contre commencera à recueillir les fruits des plantations réalisées auparavant.

Avec l'appoint des besoins du secteur industriel dont la croissance prévue est élevée et l'expansion probable des débouchés extérieurs de la corderie, on peut finalement retenir pour les activités de cette sous-branche un taux de croissance moyen de 10 %.

En 1965, ce marché pourrait montrer la physionomie suivante :

- Ressources.

- Importations	200 tonnes
- Production locale	
- industrielle	1.220 tonnes
- artisanale (nattes et tapis)	200 tonnes
Total des ressources	1.620 tonnes

- Emplois.

- Consommation locale	1.120 tonnes
- Exportations	500 tonnes

La diminution des importations suppose que l'artisanat local se révèle capable, d'ici 1965, de produire des nattes de bonne qualité qui se substituent (en partie tout au moins) aux nattes de Chine et similaires actuellement en provenance du Japon et du Libéria.

- Objectifs de production.

La production industrielle de cordages et ficelles atteindra en 1965 :

- 1.220 tonnes de produits valant : 120 millions F. CFA

et l'artisanat devrait livrer de son côté :

- 200 tonnes de nattes en fibres végétales d'une valeur de 60 millions de F. CFA.

A titre tout à fait indicatif, on peut retenir pour 1970 une production de 340 millions de F. CFA (environ 2.000 tonnes).

.../...

- Investissements.

L'usine de Bouaké peut réaliser cet objectif de production en complétant progressivement son équipement.

Il faut compter pour cela 50 millions de F. CFA d'ici 1965 dont 5 millions de F. CFA de bâtiments.

La fabrication des nattes réclamera un outillage au total peu coûteux.

Au cours du deuxième quinquennat, il faudra sans doute investir également une cinquantaine de millions pour pouvoir atteindre l'objectif de production évoqué ci-dessus.

- Création d'emplois.

Nous ne tiendrons compte que des emplois nouveaux fournis par l'extension de l'usine de Bouaké soit environ 40 postes d'ici 1965 répartis comme suit :

- Maitrise	2
- Employés	1
- O.P.	10
- O.S.	15
- Manoeuvres	12
Total	40.

Une trentaine d'emplois supplémentaires apparaitront au cours du second quinquennat.

- Commerce Extérieur.

En 1965, les importations ne doivent pas dépasser une centaine de millions ..... 100 millions F. CFA
en diminution marquée sur 1960. Elles seront réduites à 50 millions F. CFA en 1970.

En sens inverse, les exportations de cordages doivent doubler pour atteindre ..... 50 millions F. CFA
à la fin du premier quinquennat et 100 millions F. CFA en 1970.

B - Sacherie et tissu de jute (ou succédanés).

La demande est entièrement satisfaite par des importations mais cette situation va se retrouver modifiée dans un proche avenir par la création en Côte-d'Ivoire d'une première unité de fabrication de sacs. Celle-ci travaillera d'abord des fibres importées (uréna lobata) et utilisera plus tard, si possible, la fibre produite localement (hisbicus cannabinus ou musa textilis).

.../...

- Marché.

De 1956 à 1961, les besoins en sacherie ont été à peu près constants évoluant entre 4.000 et 5.000 tonnes suivant les années.

Toutefois, il s'agit là d'un chiffre global comprenant les sacs entrés neufs et ceux importés usagés ou pleins.

Nous donnons ci-dessous une situation détaillée pour l'année 1960 :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt)
- Sacs neufs en jute	3.190	390,00
- Sacs neufs en sisal	33	5,00
- Sacs usagés en jute	287	25,50
- Sacs usagés en toile	20	1,30
- Sacs importés pleins en jute	943	68,00
- Sacs importés pleins autres tissus	99	10,20
Total sacherie	4.572	500,00
Tissus de jute	87	17,40
Total	4.659	517,40

L'usage des sacs de récupération est désormais interdit pour l'exportation des produits agricoles. Les sacs importés pleins, sont de dimensions variées et beaucoup ne sont d'ailleurs pas réutilisables. Ces deux catégories sont donc réservées au charroi intérieur. Pour ce dernier on utilise également le sac en sisal très résistant mais un peu plus lourd et difficilement maniable ; la sacherie de sisal n'est utilisée jusqu'à présent qu'en très faible quantité.

Du point de vue utilisation, le charroi intérieur absorbe un tiers de l'ensemble des importations de sacherie, les deux autres tiers servant à l'emballage des produits exportés.

Dans ce dernier cas, les sacs ne sont utilisés qu'une seule fois alors que ceux du transport intérieur accomplissent plusieurs rotations avant d'être mis hors d'usage. Leur durée ne dépasse généralement pas cependant une campagne annuelle.

La Côte-d'Ivoire importe également de la toile en jute (87 tonnes en 1960) pour divers usages : balles de coton, caoutchouc, emballage de certains produits industriels, etc...

Finalement, on peut estimer que les besoins de la Côte-d'Ivoire en 1960 ont été de l'ordre de 4.500 tonnes.

Quelle sera leur évolution dans l'avenir ? Elle paraît liée au développement du secteur agricole et plus particulièrement aux progrès des produits d'exportation.

Sur la base des objectifs fixés dans ce domaine par le Plan à long terme, les besoins en sacherie s'élèveraient en 1970 à plus de 7.000 tonnes. En revanche, d'ici 1965, la croissance prévue est très faible et l'on peut retenir un chiffre de 5.000 tonnes, à peine supérieur à celui de l'année de base.

- Objectifs de production.

Les besoins en sacherie, chiffrés ci-dessus, montrent qu'il y a place dès à présent pour une unité de fabrication. Celle-ci est à l'étude. De même, les autorités ivoiriennes se préoccupent de lancer la culture d'un succédané de jute (hibiscus cannabinus) pour se libérer des importations de fibre. Le marché de jute est l'objet d'un véritable monopole de la part de l'Inde et du Pakistan et l'industrie ivoirienne risquerait de connaître les mêmes difficultés d'approvisionnement que l'Afrique du Sud, si elle était basée sur l'usage de cette fibre. Il faudra cependant faire appel à l'étranger en attendant que la production locale soit suffisante ; on a donc songé à démarrer la fabrication avec l'urena lobota du Congo-Léopoldville.

L'objectif de production fixé pour 1965 est de 2.000 tonnes valant 307 millions de F. CFA.

En 1970, on devrait pouvoir couvrir la totalité des besoins de la Côte-d'Ivoire et une partie de ceux des pays voisins francophones soit un objectif de production de 8.000 à 9.000 tonnes (environ 980 et 1.100 millions de F. CFA).

- Investissements.

La création d'une première usine de sacherie paraît dès à présent possible et une ligne de fabrication de 2.000 tonnes serait donc installée à Bouaké. Cette capacité pourrait être doublée plus tard par l'adjonction d'une deuxième ligne. Il sera nécessaire dès le départ de prévoir les locaux en conséquence.

Les investissements prévus d'ici 1965 seraient au total de 192 millions de F. CFA dont 160 millions F. CFA pour le matériel de production et 32 millions CFA pour les bâtiments.

Pour atteindre la production de 9.000 tonnes prévus en 1970, il faudra investir durant le deuxième quinquennat environ 550 millions de F. CFA (doublement de capacité de la première unité, puis sans doute création d'une seconde usine).

.../...

- Création d'emplois. (1965)

- Cadres	3
- Employés	6
- Maitrise	6
- O.P.	20
- O.S.	50
- Manoeuvres	35
Total	120

Avec les nouvelles unités de production ou les extensions de capacité nécessaires pour répondre aux besoins de 1970, on peut semble-t-il compter à cette époque sur environ 250 emplois nouveaux.

- Commerce Extérieur.

Les importations de sacherie s'élèveront probablement encore à 3.000 tonnes en 1965, mais ne comprendraient pas plus de 1.000 tonnes de sacs neufs. Leur valeur moyenne en sera donc réduite. On peut les évaluer à 235 millions F. CFA. En revanche, aucune importation de sacs neufs ne devrait se produire en 1970.

La sacherie ivoirienne n'exportera pas encore en 1965. Elle commencera à fournir les pays voisins au cours du deuxième quinquennat. On a donc prévu 125 millions F. CFA d'exportation en 1970 (1.000 t).

Voici résumées ci-dessous les perspectives de production de la sous-branche 18 - 4 (A + B) :

ction 960	Emploi	Perspectives 1965		Investis-sements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.
		Quant.	Valeur				
t	93	3.420 t	547	242	160	335	50
		Perspectives 1970		Investis-sements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.
		Quant.	Valeur				
		11.000	1.440	600	280	50	225

.../...

RECAPIT

BRANCH

ous-rches	Nature de la production	Année 1960		ANNEE		
		Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)
				Quantité	Valeur	
1	Egrenage du coton	1.400	51	4.500	540	70
2	Filature-Tissage Teinture - Impression	2.574	1.101	7.250	4.223	1.462
3	Vêtements et bonneterie	Valeur 435 mil. F. CFA	279	1.100	2.300	335
4	Corderie-Sacherie	609 T.	93	3.420	547	242
			1.524		7.610	2.109

R E C A P I T U L A T I O N

BRANCHE N° 18

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf

A N N E E 1965					A N N E E 1970			
on Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)
540	70	80	0	0	15.750 + graines huilerie	1.890 + 55	140	160
4.223	1.462	604	5.500	800	11.930	8.718	5.030	2.540
2.300	335	1.300	1.300	20	2.200	4.600	300	1.100
547	242	160	335	50	11.000	1.440	600	280
7.610	2.109	2.224	7.215	870		16.703	6.070	4.080

L A T I O N

° 18

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indications particulières)

1965			A N N E E 1970					
réation nplois unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
80	0	0	15,750	1,890	140	160	0	630
			+ graines huilerie	55				
604	5,580	800	11,930	8,718	5,030	2,540	3,810	1,065
.300	1.300	20	2,200	4,600	300	1,100	1,750	200
160	335	50	11,000	1,440	600	280	50	225
.224	7.215	870		16,703	6,070	4,080	4,920	2,120

PARAGRAPHE 15

CUIRS ET ARTICLES CHAUSSANTS - (Branche 19)

19 - 1 - Sacs, Cartables, Serviettes et articles de voyage en cuir et peaux.

19 - 2 - Articles chaussants.

19 - 1 - SACS - CARTABLES - SERVIETTES - PORTEFEUILLES - ARTICLES DE VOYAGE - etc...

- Marché en 1960.

	Quantités	Valeur
- Importations	165	97
- Production artisanale	20	6
	185 tonnes	103 millions F. CFA

Ces articles sont fortement concurrencés par les fabrications en matière plastique qui semblent mieux adaptées, aux conditons climatiques et sont moins chères.

Néanmoins, l'artisanat local peut proposer au public une série d'articles en peaux : crocodile, serpent, etc.... dont le cachet exotique peut séduire une certaine clientèle, particulièrement les touristes de passage.

On peut prévoir une production accrue de l'ordre de 12 millions de F. CFA en 1965 et 20 millions de F. CFA en 1970.

19 - 2 - ARTICLES CHAUSSANTS.

A - CHAUSSURES CUIR ET DESSUS CUIR :

- Marché en 1960 :

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	765.000	304
- Production locale :		
- industrielle	néant	
- artisanale (environ)	30.000	6
	795.000	310 millions F.CFA
Moins exportations		3 millions F. CFA
		307 millions F.CFA

Ces chiffres permettent de situer en 1960 les besoins de la consommation locale à presque 800.000 paires de chaussures cuir ou dessus cuir. En réalité ce chiffre est sans doute un peu faible car il faudrait également tenir compte des chaussures reçues par colis-postaux, lesquelles sont vraisemblablement des articles en cuir assez chers.

Il convient aussi de préciser que le marché se partage en deux catégories d'articles de prix nettement différenciés :

- d'une part, la chaussure "habillée" intéressant plus particulièrement la clientèle européenne et africaine aisée ;
- d'autre part, la chaussure légère meilleur marché du type à lanières, ou même du genre nu-pieds ou babouche.

Les premières proviennent en général d'Europe alors que les secondes sont fournies par le Sénégal : 600.000 paires environ en 1960.

Au cours des années précédant l'année de base (1960), le taux de croissance des importations de ce type d'articles a été de l'ordre de 9 % par an. Il ne semble pas toutefois possible de le conserver pour évaluer la consommation future. Il faut en effet tenir compte de la concurrence accrue des chaussures en matière plastique dont la progression depuis 1957 - nous le verrons plus loin - a été considérable. Aussi retiendrons-nous pour l'avenir un taux légèrement plus faible, soit 8 %.

Sur cette base, les besoins du marché local seraient en 1965 de 1,170,000 paires de chaussures dessus cuir et de 1,725.000 paires en 1970.

- Objectifs de production.

Les besoins ci-dessus paraissent largement suffisants pour justifier la création d'une unité de fabrication de chaussures cuir. Un tel projet est d'ailleurs en cours de réalisation.

Les objectifs de production à retenir pour 1965 et 1970 pourraient, en première approche, être les suivants :

- 1965 300.000 paires de nu-pieds valant 90 millions F. CFA
- 1970 1.200.000 paires de chaussures de types variés valant 480 millions F. CFA.

- Investissements.

La création d'une unité de fabrication ne peut être décidée dans la seule perspective de production de chaussures-cuir. Il s'agira certainement d'un complexe fabriquant simultanément des chaussures-cuir, des chaussures semelles caoutchouc-dessus toile, et également des articles en plastique.

Les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de production ainsi que les emplois offerts seront donc chiffrés plus loin globalement.

.../...

- Artisanat.

On a estimé à 30.000 paires les articles de fabrication artisanale commercialisés en 1960. La production industrielle de chaussures bon marché concurrence directement cette activité qui ne paraît donc pas appelée à se développer. Les prévisions de production de cette origine ont donc été limitées à 35.000 paires en 1965 et 40.000 paires en 1970.

B - ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET DESSUS TOILE.

- Marché en 1960.

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	326.000	67 millions F.CFA
- Production locale	néant	
- Exportations	néant	
- Consommation ivoirienne	326.000 paires	67 millions F.CFA

De 1957 à 1960, le taux de croissance des importations a été en moyenne de 9 % par an.

Etant donné que ce type de chaussures intéresse des consommateurs à revenu moyen dont le nombre grandira en fonction de l'accroissement des revenus consommables, on peut estimer que les besoins futurs augmenteront chaque année de quelque 10 %.

Ils représenteront donc en 1965 environ 530.000 paires et 850.000 paires en 1970 (1).

- Objectifs de production.

La totalité des besoins sera couverte par la fabrication locale. Nous retiendrons pour objectifs de production les besoins évalués ci-dessus :

- 1965 530.000 paires valant 106 millions de F. CFA
- 1970 850.000 paires valant 170 millions de F. CFA.

- Investissements.

La fabrication s'opérant généralement au sein d'unités-complexes les investissements et les emplois seront chiffrés globalement plus loin pour l'ensemble des articles chaussants.

.../...

(1) - Il est cependant possible que se révèle au cours de la période décennale un certain plafonnement de la consommation de ce type de chaussures par suite de la concurrence des articles en matière plastique.

C - CHAUSSURES EN MATIERE PLASTIQUE.

Il existe déjà une fabrication ivoirienne de chaussures en matière plastique qui a débuté dans le courant de 1960.

Cette année là le marché a été le suivant :

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	1,941,000	442 millions F.CFA
- Production locale	140,000	28 millions F.CFA
	2,081,000	470 millions F.CFA
- Moins exportations	23,000	5 millions F.CFA
- Consommation intérieure	2,058,000	465 millions F.CFA

Les importations ont pratiquement quadruplé de 1957 à 1960. On ne peut évidemment tabler pour l'avenir sur une progression aussi rapide. Il est toutefois probable que les besoins de la population resteront élevés. Il s'agit d'un article bon marché, de première nécessité, que tout individu accédant à un revenu monétaire cherchera à se procurer. La partie de la population la plus défavorisée sous ce rapport devrait être en mesure d'acheter d'abord une, puis deux paires de sandalettes par an.

La Côte-d'Ivoire comptera plus de 4 millions d'habitants en 1970. Sur ce total, 3 millions de personnes au moins devraient à cette époque utiliser des chaussures bon marché. On pourrait donc évaluer provisoirement les besoins à 6,000,000 de paires.

- Objectifs de production.

Dans ces conditions, la consommation d'articles en plastique triplerait donc au cours de la période décennale (elle a été d'environ 2,000,000 de paires en 1960).

On pourrait ainsi fixer pour la production locale à venir les objectifs suivants :

- 1965 4,000,000 paires valant 660 millions de F. CFA
- 1970 6,000,000 paires valant 990 millions de F. CFA.

On peut admettre toutefois que 10 % de la fabrication ivoirienne sera exportée vers les pays voisins et qu'il subsistera un courant d'importations de même valeur portant sur des articles plus luxueux ou spéciaux.

- Investissements globaux (cuir, caoutchouc, toile, plastique).

Deux unités de fabrication d'articles chaussants en matière plastique sont entrées en production récemment. Leur capacité sera de l'ordre de 3,000,000 de paires en 1965. Le montant des investissements prévus s'élève à 112 millions F. CFA dont 72 millions F. CFA pour le matériel et 40 millions F. CFA de bâtiments.

Il serait souhaitable que d'ici 1965 soit créée une (ou plusieurs) autre usine permettant d'atteindre la totalité des objectifs retenus en A, B et C, soit :

- cuir	300,000 paires
- caoutchouc et dessus toile	530,000 paires
- plastique	4,000,000 paires.

Plusieurs projets sont d'ailleurs en cours d'étude ou de réalisation et peuvent entrer en production avant la fin du premier quinquennat.

Au cours de celui-ci, les investissements globaux déjà réalisés, en cours, et envisagés sont de l'ordre de 392 millions de F. CFA dont environ 110 millions de F. CFA de bâtiments.

Pour atteindre les objectifs 1970 rappelés ci-dessous :

- Cuir	1.200.000 paires
- Caoutchouc-dessus toile	850.000 paires
- Plastique	6.000.000 paires

il sera nécessaire d'investir environ 210 millions F. CFA au cours de la seconde période.

- <u>Création d'emplois.</u>

La première usine n'ayant commencé à produire que fin 1960, les chiffres ci-dessous représentent les emplois nouveaux déjà créés ou qui vont l'être entre 1960 et 1965.

Ils s'élèveront au total à environ 402 répartis approximativement de la manière suivante :

- Cadres	6
- Employés	18
- Maitrise	14
- O.P.	45
- O.S.	160
- Manoeuvres	159
Total	402.

S'il est possible de réaliser les objectifs de production 1970 prévus ci-dessus, on peut envisager la création de 300 nouveaux emplois au cours du deuxième quinquennat.

.../...

- Commerce Extérieur.

En 1965, les importations devraient porter uniquement sur des chaussures-cuir dont 300.000 paires seulement seront fabriquées sur place. Elles seraient donc d'à peu près 900.000 paires valant 550 millions de F.CFA.

Par ailleurs, on peut admettre que 10 % des besoins en articles des autres catégories continueront à être importés, ce qui représenterait approximativement 76 millions F. CFA.

Au total donc les importations s'élèveraient encore en 1965 à environ 626 millions de F. CFA en réduction sensible sur leur niveau 1960 (813 millions F. CFA).

On a supposé, par ailleurs, que 10 % de la fabrication ivoirienne de chaussures en matière plastique pourraient être placés sur les marchés des pays voisins. Cela représenterait environ 66 millions de F. CFA en 1965.

Ce chiffre pourrait être porté à 100 millions F. CFA en 1970 alors que, la même année, les importations n'atteindraient plus que 500 millions F. CFA.

Nota - On a constaté depuis 1957 une baisse régulière du prix CAF des chaussures importées en ce qui concerne particulièrement les chaussures semelles caoutchouc-dessus toile, ainsi que les articles en plastique. Les prix actuels des fabrications ivoiriennes existantes et ceux envisagés au stade ex. usine, dans les nouveaux projets, sont encore inférieurs à ceux de 1960 pris à un niveau comparable (prix rendu entrepôt). En ce qui concerne les chaussures cuir, les fabrications locales porteront sur la chaussure bon marché, alors que la chaussure "habillée" continuera à être importée. Il en résulte que les importations resteront en valeur à un niveau assez élevé : 626 millions en 1965 et environ 500 millions F. CFA en 1970.

.../...

RECAP

BRAN

Nos-anches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANN		
		Produc-tion	Emplois	Production		Investis-sements (valeur)
				Quantité	Valeur	
1	Artisanat du cuir objets divers	20			12	
2	Articles chaussants	Paires		Paires		
	Cuir { Artisanat	30.000		35.000	7	
	Cuir { Industrie	0		300.000	90	
	Articles en toile et caoutchouc	0		530.000	106	392
		Paires				
	Articles matière plastique	140.000	65	4.000.000	661	
			65		876	392

RECAPITULATION

BRANCHE N° 19

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf

ANNEE 1965						A		
Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Invest semen (valeu
Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
	12						20	
Paires						Paires		
35.000	7					40.000	8	
300.000	90					1.200.000	480	
530.000	106	392	402	626	66	850.000	170	21
4,000.000	661					6.000.000	990	
	876	392	402	626	66		1.668	21

TION

° 19

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

			ANNEE 1970					
n	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			Quantité	Valeur				
				20				
			Paires					
			40.000	8				
			1.200.000	480			500	
	626	66	850.000	170	210	300		
			6.000.000	990				100
	626	66		1.668	210	300	500	100

PARAGRAPHE 16

CORPS GRAS D'ORIGINE VEGETALE OU ANIMALE (autres que le beurre) (Branche 20).

20 - 1 - Graisses et huiles brutes ;

20 - 2 - Huiles raffinées - Margarine ;

20 - 3 - Savons, Lessives, Glycérine.

20 - 1 - GRAISSES ET HUILES BRUTES.

A - HUILE DE PALME.

La production d'huile de palme est très insuffisante en Côte-d'Ivoire et il est même nécessaire de faire appel à des importations pour satisfaire les besoins industriels du pays.

Dans le cadre du plan décennal, il est donc prévu les investissements nécessaires pour accroître massivement la production des régimes de palme à traiter par des usines à créer dans les zones de plantation.

- Marché en 1960.

	Tonnage	Valeur entrepôt
- Importations	4.196	244 millions F. CFA
- Production ivoirienne :		
- industrielle	6.051	303 millions F. CFA
- artisanale	16.800	840 millions F. CFA
	27.047	1.387 millions F. CFA
- Moins exportations	540	28 millions F. CFA
- Consommation intérieure	26.507	1.359 millions F. CFA.

. Cette dernière a été répartie ainsi qu'il suit entre la consommation des entreprises et la consommation des ménages :

	Tonnage	Valeur
- Consommation intermédiaire	10.247	519 millions F. CFA
- Consommation finale	16.800	840 millions F. CFA.

L'huile de production artisanale a été en général consommée par les ménages alors que l'huile brute importée et celle produite industriellement a servi à approvisionner les activités de raffinage et de savonnerie.

Il a été admis pour l'avenir que la production (et la consommation) de l'huile artisanale se maintiendrait au niveau de l'année de base (1960).

En revanche, l'exécution du Plan palmier à huile doit se traduire par la progression suivante de la production industrielle d'huile brute :

- 1965 11.000 tonnes d'huile brute ;
- 1970 47.000 tonnes d'huile brute.

Entièrement absorbée pour couvrir les besoins de l'industrie locale en 1965, cette production nouvelle doit par contre permettre d'exporter de l'huile brute vers la fin du second quinquennat.

- Investissements.

La production industrielle 1960 (6.051 tonnes) a été réalisée par l'huilerie d'Acobo-Dabou et les usines de l'IRHO.

Ces unités n'ont pas été utilisées à pleine capacité puisque celle-ci approche globalement de 9.000 tonnes.

Une huilerie nouvelle devra toutefois être construite à partir de 1964, au sein du bloc de plantations entrepris depuis quelques années dans la région de Kosrou. Sa capacité sera portée en trois étapes à 8.000 ou 10.000 tonnes d'huile.

D'ici 1965 cependant, on ne réalisera sans doute qu'une première étape (6 tonnes/heure de régimes), et les investissements tout en ménageant les extensions ultérieures seraient limités à 250 millions F. CFA.

Au cours du second quinquennat, il est envisagé de construire quatre huileries au fur et à mesure de l'entrée en production des plantations nouvelles.

Il semble que l'unité-type choisie sera l'huilerie réalisable en trois tranches successives de 6 tonnes/heure de régimes, au fur et à mesure de l'entrée en production des parcelles comprises dans un bloc de plantations de l'ordre de 3.000 à 3.500 ha. Cette superficie correspond grosso modo à une huilerie de capacité de 18 tonnes/heure de régimes.

Les investissements à opérer au cours du deuxième quinquennat seraient donc les suivants :

.../...

- une usine à compléter (Kosrou) (1)	100 millions de F. CFA
- quatre usines nouvelles : 350 x 4 (1)	1.400 millions de F. CFA
Total	1.500 millions de F. CFA

dont ;

- Bâtiments	240 millions de F. CFA
- et équipements	1.260 millions de F. CFA.

- Création d'emplois.

D'ici 1965, les emplois nouveaux seront assez réduits. Pour les usines déjà installées, le nombre de postes doit passer de 257 en 1960 à 480, emplois auxquels s'ajouteront ceux fournis par l'usine nouvelle au nombre d'environ 150 en première étape.

En 1970, si toutes les usines prévues sont en fonctionnement, elles devraient procurer du travail à environ un millier de personnes.

- Commerce Extérieur.

Toute l'huile brute produite industriellement sera consommée par les raffineries et savonneries locales en 1965 (11.000 tonnes).

Il faudra encore importer à cette époque un complément de l'ordre de 6.500 tonnes valant environ 377 millions de F. CFA.

En 1970, la production prévue de 47.000 tonnes permettra d'opérer des exportations substantielles après satisfaction complète des besoins de l'industrie locale. Ces exportations ont été estimées à environ 1.360 millions F. CFA.

B - HUILE DE PALMISTE.

La quasi totalité des palmistes produits en 1960 soit :

- secteur industriel	2.250 tonnes
- secteur artisanal	16.364 tonnes
au total	18.614 tonnes

a été exportée en l'état. En sus, une faible quantité a été triturée sur place : environ 1.500 tonnes.

.../...

(1) - Si les blocs de plantation, ou tout au moins certains d'entre eux, ne permettent pas d'approvisionner plus de 40.000 tonnes/an de régimes par unité, il suffira de deux chaines de fabrication de 6 tonnes/heure, soit 12 tonnes/heure de capacité. Dans ce cas, les investissements ne dépasseraient pas environ 350 millions de F. CFA par usine.

La production artisanale et familiale étant supposée se maintenir dans l'avenir au niveau de 1960, la progression des tonnages de palmistes sera liée à la production industrielle d'huile de palme dont nous avons chiffré l'évolution au paragraphe précédent et que nous rappelons ci-dessous :

Année	Huile de palme industrielle	Palmistes
1965	11.000 tonnes	2.750 tonnes
1970	47.000 tonnes	11.750 tonnes
	arrondi à	12.000 tonnes.

Il paraît souhaitable d'envisager la trituration en Côte-d'Ivoire de la plus grande partie des graines provenant des huileries de palme et l'exportation de l'huile de palmiste excédant les besoins des industriels locaux (savonnerie notamment).

Dans cette perspective, les quantités d'amandes exportées en l'état ne varieront que peu par rapport à l'année de base, le surplus des palmistes produit par les huileries de palme nouvelles étant en forte proportion trituré localement.

- Investissements.

Il n'existe actuellement en Côte-d'Ivoire, qu'une installation de dimension réduite produisant de l'huile de palmiste. Elle fait d'ailleurs partie d'un ensemble où l'on triture également des arachides (importées de Haute-Volta) et du coprah provenant des plantations du littoral ivoirien.

Il ne semble pas se poser de problème d'investissements pour atteindre l'objectif de production retenu pour 1965, soit 2.750 tonnes d'amandes (1.500 tonnes en 1960).

En revanche, l'objectif 1970 exigera la création d'une unité relativement importante pouvant également traiter, en partie, la production de coprah.

Sous réserve d'une étude plus complète on peut provisoirement estimer à 120 millions F. CFA le chiffre des investissements à effectuer.

- Création d'emplois.

L'activité en cause étant actuellement comprise dans un complexe : huilerie - savonnerie, la création d'emplois nouveaux d'ici 1965 sera examinée plus loin.

Toutefois, pour l'unité nouvelle capable de traiter, en 1970, palmistes et coprah, on peut tabler sur 60 emplois nouveaux.

.../...

- Commerce Extérieur.

Une partie de l'huile de palmiste produite continuera à être, en 1970 comme en 1965, consommée par les entreprises.

On a toutefois prévu l'exportation d'huile de palmistes et de coprah pour une valeur de 250 millions F. CFA en 1970.

A la même époque, les tourteaux devraient être consommés en totalité sur place pour l'alimentation du bétail.

(La faible quantité produite en 1960 842 tonnes a été à peu près complètement exportée).

C - HUILE DE COCO.

La production de noix de coco est encore faible. Elle est consommée en frais, exportée sous forme d'amande destinée à la pâtisserie européenne, et utilisée pour faire de l'huile.

On a estimé qu'en 1960 : 1.500 tonnes de coprah avaient été consommées de cette dernière façon au sein du complexe huilerie-savonnerie d'Abidjan.

Les besoins de cette industrie s'élèveraient à 4.000 tonnes de coprah, en 1965, ce qui correspond aux prévisions de production du plan cocotier.

Pour 1970, ce dernier retient une production de coprah de l'ordre de 9.500 tonnes. Aucune difficulté ne paraît devoir à cette époque gêner l'exportation des quantités non consommées par les industries locales. Il paraît tout de même plus profitable d'envisager la trituration sur place d'une partie de la production de coprah. Comme on l'a dit au paragraphe précédent cela peut se faire dans une seule unité traitant alternativement palmistes et coprah.

- Investissements.

Comme pour les amandes de palmistes, c'est au sein du complexe huilerie-savonnerie que s'opère actuellement la trituration du coprah.

Il est possible, dans un premier temps, que certains compléments d'équipement soient nécessaires pour augmenter cette production jusqu'en 1965. Mais ultérieurement la solution paraît résider, comme on l'a dit au paragraphe précédent dans la création d'une huilerie mixte dont les investissements ont été chiffrés provisoirement à 120 millions F. CFA. Cette unité transformera palmistes et coprah pour approvisionner d'abord en huile brute les industries locales. Les excédents seront exportés pour une valeur approximative de 250 millions F. CFA en 1970 (non compris les tourteaux qui pourraient être utilisés localement).

.../...

Il faudra, semble-t-il, attendre la campagne 1965-1966 et une production d'au moins 15,000 tonnes de coton-graines avant de pouvoir créer une première huilerie. Celle-ci pourrait être une usine mixte triturant alternativement graines de coton et d'arachides.

Provisoirement on peut retenir au titre du deuxième quinquennat, la création d'une telle huilerie mixte coton/arachide, capable de triturer 12,000 à 15,000 tonnes de graines de coton et 4,000 tonnes d'arachides (décortiquées).

Les investissements seraient de l'ordre de 100 millions F. CFA et on créerait ainsi une soixantaine d'emplois.

La totalité de la production d'huile et tourteaux, représentant en valeur 318 millions F. CFA, serait consommée par les entreprises locales (raffinage, savonnerie, préparations alimentaires).

20 - 2 - HUILES DE TABLE ET MARGARINE.

La Côte-d'Ivoire fabrique des huiles de table et de la margarine en quantité déjà appréciable. La matière première en est surtout fournie par l'huile brute de palme traitée dans un premier stade en vue de la séparation concrète-fluide. L'huile neutralisée-blanchie est livrée à l'usine de raffinage. Il en est de même, en partie, des huiles de palmiste, de coprah et d'arachide dont la production a été examinée au paragraphe précédent. L'usine de raffinage fabrique également de la margarine.

- Marché.

En 1960, le marché des huiles de table et de la margarine a été le suivant :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
- Importations	883	95 millions F. CFA
- Production ivoirienne	3,634	362 millions F. CFA
Total des ressources	4,517	457 millions F. CFA
- Moins exportations	néant (1)	
- Marché local	4,517 tonnes	457 millions F. CFA

.../...

(1) - Aucune exportation d'huile de table raffinée, mais on doit noter qu'il a été exporté environ 970 tonnes d'huile neutre semi-raffinée valant 97 millions de F. CFA.

Sur 883 tonnes d'importations, on trouve 800 tonnes d'huile d'arachide en provenance du Sénégal. Le reliquat correspond à 27 tonnes d'huile d'olive et 56 tonnes de margarine d'Europe. La production locale de ce dernier produit a été en 1960 d'environ 200 tonnes.

En 1961, le même marché accuse les chiffres suivants :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
- Importations	1,363	142,0 millions F. CFA
- Production ivoirienne	5.150	520,0 millions F. CFA
Total des ressources	6,513	662,0 millions F. CFA
- Exportations huile de table ou margarine (1)	14	1,5 millions F. CFA
Total	6,499	660,5 millions F. CFA

- Consommation intérieure (chiffres arrondis) 6,500 tonnes valant 661 millions F. CFA.

La croissance de la consommation d'une année sur l'autre est considérable. La production locale d'huile de table est passée grosso modo de 3,500 à 5,000 tonnes alors que celle de margarine (comme sa consommation d'ailleurs) a plutôt diminué.

Quelles conclusions tirer pour l'avenir ?

Le succès trouvé auprès des consommateurs par l'huile de table fabriqués en Côte-d'Ivoire, paraît autoriser des prévisions assez optimistes. Dans les milieux urbains et le secteur moderne, elle a tendance à remplacer l'utilisation de l'huile brute de palme.

Avec la croissance des revenus consommables et l'accession prévisible d'une partie de la population à un niveau de vie supérieur, il semble que l'on puisse escompter pour l'avenir une progression assez marquée de la consommation ivoirienne d'huile raffinée.

En attendant les résultats des enquêtes de consommation actuellement en cours, nous retiendrons provisoirement un taux de croissance voisin de 10 % (sur la base de l'année 1961 et non pas 1960).

La consommation serait alors, en 1965, de 9.500 tonnes et en 1970 de l'ordre de 15.000 tonnes.

Ces consommations devraient être entièrement couvertes par la production locale. La margarinerie ne semble pas appelée à se développer beaucoup. On peut donc considérer que les chiffres ci-dessus constituent les objectifs de production de l'industrie ivoirienne de raffinage.

Celle-ci devrait pouvoir traiter dans l'avenir uniquement des huiles brutes de production locale. Les importations d'huile raffinée du Sénégal seront appelées à disparaître progressivement.

- Objectifs de production.

Nous retiendrons provisoirement pour l'industrie locale de raffinage les objectifs suivants :

- 1965 9,500 tonnes valant 960 millions F. CFA
- 1970 15.000 tonnes valant 1,520 millions F. CFA

(ces chiffres comprennent un faible tonnage de margarine).

- Investissements.

L'appareil de production existant paraît (sauf pour la margarine) actuellement utilisé à pleine capacité avec 5,150 tonnes de produits livrées en 1961.

La modernisation de l'usine d'Abidjan est envisagée avec doublement de sa capacité actuelle.

Les investissements supplémentaires nécessaires paraissent devoir s'élever grosso modo à 24 millions de F. CFA (équipement).

Pour atteindre l'objectif 1970, la création d'une seconde unité pourrait néanmoins s'imposer au cours du deuxième quinquennat.

- Création d'emplois.

Dans l'hypothèse d'une seule unité de fabrication les emplois passeraient de 130 postes en 1960 à 150 en 1965.
Une trentaine de postes supplémentaires seront offerts ensuite d'ici 1970.

- Commerce Extérieur.

Le développement envisagé de la production locale doit aboutir à la suppression à peu près totale des importations d'huile de table et margarine. Il subsistera néanmoins quelques entrées d'huiles spéciales et fines en provenance d'Europe pour un montant de 40 millions de F. CFA en 1965. Rien n'a été prévu à ce titre en 1970. Il est cependant possible qu'il entre encore pour quelques millions de F. CFA d'huiles alimentaires en provenance de l'étranger.

Aucune exportation ne paraît possible, les pays voisins ayant l'intention de créer ou de développer des huileries d'arachide et de coton capables de couvrir leur propre consommation.

.../...

20 - 3 - SAVONS - LESSIVE - GLYCERINE.

Une grande partie du savon ordinaire consommé en Côte-d'Ivoire est fournie par la production locale. Toutefois, les importations ne sont pas négligeables, ainsi que le montre la situation du marché en 1960 indiquée ci-dessous :

Marché 1960		Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
Importations	savon ordinaire	674 tonnes	59 millions F. CFA
	savon toilette	150 tonnes	38 millions F. CFA
	lessives	298 tonnes	70 millions F. CFA
		1,122 tonnes	167 millions F. CFA

Production ivoirienne :

Savon ordinaire et préparations diverses	11,824 tonnes	822 millions F. CFA
Moins exportations	2,330 tonnes	173 millions F. CFA
Consommation locale	10,616 tonnes	816 millions F. CFA.

De 1956 à 1960, les importations de savon ont diminué de moitié (2,200 tonnes en 1956 , 1,122 en 1960) remplacées progressivement par les fabrications ivoiriennes qui sont passées de 8,100 tonnes en 1958 à 11,800 tonnes en 1960 et 13,500 tonnes en 1961 soit une croissance moyenne de l'ordre de 18 % par an.

Les exportations de produits vers les pays voisins paraissent croître à ce même rythme. Compte tenu de la réduction des importations, la consommation proprement ivoirienne aurait progressé d'environ 16 % au cours des dernières années.

Il ne paraît cependant pas possible de conserver ce taux élevé pour évaluer la consommation dans l'avenir. Aussi retiendrons-nous seulement 10 % au cours du premier quinquennat et 8 % par la suite.

Sur ces bases, la consommation passerait de 10,600 tonnes en 1960 à 17,000 tonnes en 1965 et 25,000 tonnes en 1970.

Par ailleurs, en raison de la tendance à s'équiper manifestée par les pays actuellement clients de la savonnerie ivoirienne, il paraît prudent de ne pas compter sur des débouchés extérieurs excédant 3,000 tonnes en 1965 et au-delà.

.../...

- Objectifs de production.

- 1965 20.000 tonnes valant 1.400 millions F. CFA
- 1970 28.000 tonnes valant 1.950 millions F. CFA.

Aux quantités et valeurs ci-dessus, on peut ajouter la production de glycérine estimée, grosso modo, à 300 tonnes et 20 millions de F. CFA en 1965 et 400 tonnes et 26 millions de F. CFA en 1970.

- Investissements.

Comme nous l'avons souligné plus haut en examinant la sous-branche 20 - 1 (huiles brutes), la savonnerie fait partie d'une activité complexe huilerie et savonnerie.

Les investissements prévus pour l'ensemble seront, entre 1960 et 1965, de l'ordre de 200 millions de F. CFA.

On a inscrit provisoirement 120 millions F. CFA à réaliser au cours du deuxième quinquennat.

- Création d'emplois.

Parallèlement, les emplois devraient passer de 240 en 1960 à 350 en 1965. On peut aussi prévoir une cinquantaine d'emplois supplémentaires pour la deuxième période.

- Commerce Extérieur.

Malgré le développement des productions locales de savons et lessives, il est probable que subsisteront quelques importations (de luxe notamment) dont le montant est estimé en 1965, comme en 1970, à 100 millions F. CFA.

Les exportations de produits ivoiriens vers les pays voisins francophones atteindront 210 millions F. CFA et plafonneront à ce niveau jusqu'en 1970.

Nota - Des préoccupations se sont également fait jour en ce qui concerne une fabrication locale de poudre à laver (détersif). Il s'agit, dans un premier temps tout au moins, d'un produit incorporant des éléments totalement importés, donc, en fait, d'une activité de préparation et de conditionnement.

.../...

RECAP

BRAN

ous-branches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANN		
		Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)
				Quantité	Valeur	
	HUILES BRUTES					
20 - 1	Huile de palme	Produit		Produit		
	- artisanale	16.800		16.800	1.362	-
		+ palmistes		+ palmistes		
		6.051	257	11.000	610(1)	250
		+ palmistes		+ palmistes		
				Amandes		
	Huile de palmiste	Amandes 1.500	0	2.750 t		
	Huile de coco	1.500	0	4.000 t	298	(2)
		Graines		Graines		
	Huile d'arachide	500	0	2.000		
	Huile de coton	0	0	0	0	0
20 - 2		Produit				
	Huile neutre semi-raffinée	5.500		8.000	600	
	Huile table et margarine	3.634	360	9.500	960	224(2)
20 - 3	Savons-Lessives	12.000		20.300	1.420	
			617		5.250	474

(1) - Y compris 60 millions de F. CFA de palmistes.

(2) - Investissements et créations d'emplois repris à la sous-branche 20 -

(3) - Y compris les créations d'emplois pour les huiles brutes autres que p

RECAPITULATION

BRANCHE N°20

(Tonnes et millions de F. C

	ANNEE 1965								
	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		In se (v
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
	Produit						**Produit**		
	16.800 + palmistes	1.362	-	-	Palmistes 522		16.800 + palmistes	1.362	
7	11.000 + palmistes	610[1]	250	373	377	0	47.000 + palmistes	2.626	
	Amandes						**Amandes**		
	2.750 t						12.000		
	4.000 t	298	(2)	(2)	0	0	8.000	508	
	Graines						**Graines**		
	2.000				0		4.000	318	
	0	0	0	0	0	0	**Graines** 12.500		
							Produit		
	8.000	600			0	100	20.000	1.500	
	9.500	960	224[2]	180[3]	40	0	15.000	1.520	
	20.300	1.420			100	210	28.400	1.976	
		5.250	474	553	517	832		9.810	

palmistes.

ois repris à la sous-branche 20 - 3.

our les huiles brutes autres que palme.

ATION

N°20

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

			ANNEE 1970						
	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
			Quantité	Valeur				
	Palmistes 522		Produit 16.800 + palmistes	1.362	-	-	Palmistes 522	
	377	0	47.000 + palmistes	2.626	1.500	1.000	0	1.363
	0	0	Amandes 12.000 8.000	508	120	60	0	250
	0		Graines 4.000	318	100	60	0	0
	0	0	Graines 12.500					
	0	100	Produit 20.000	1.500			0	300
(3)	40	0	15.000	1.520	120	80	0	0
	100	210	28.400	1.976			100	210
53	517	832		9.810	1.340	1.200	100	2.6[illegible]

PARAGRAPHE 17

ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE - (Branche 21)

21 - 1 - Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies, articles d'hygiène, gants, vêtements et objets divers ;

21 - 2 - Pneumatiques, fabrication et rechapage ;

21 - 3 - Articles en matière plastique.

21 - 1 - ARTICLES EN CAOUTCHOUC AUTRES QUE PNEUMATIQUES.

- Marché.

En 1960, la consommation ivoirienne d'articles divers en caoutchouc autres que les pneumatiques, a été la suivante :

millions F. CFA

Nature des articles	Quantités (tonnes)	Valeur (rendu entrepôt)
- Caoutchouc en plaque, fils et autres, présentation vulcanisée ou non	85	33
- Tuyaux en caoutchouc non durci	46	27
- Courroies en caoutchouc	20	19
- Articles d'hygiène, vêtements, gants et objets divers en caoutchouc	66	44
	217	123

Il n'existe aucune fabrication locale et les chiffres ci-dessus tiennent compte en principe des réexportations incontrôlées vers les pays de l'intérieur.

Ces rubriques couvrent une très grande diversité d'articles dont chaque catégorie paraît encore trop limitée pour justifier une fabrication.

.../...

Toutefois, l'augmentation des revenus consommables en ce qui concerne les ménages, et le développement ou la création d'industries pendant la période décennale, doivent se traduire par une progression sensible des besoins aussi bien de la consommation intermédiaire : tubes, tuyaux, courroies de transport et de transmission, etc... que des articles destinés à la consommation finale.

Il paraît cependant peu probable que la progression de ces besoins suffise d'ici 1965 à susciter la fabrication sur place d'un certain nombre d'articles. Vers la fin du deuxième quinquennat, en revanche, une telle activité se justifierait sans doute. Elle devrait utiliser du caoutchouc d'origine ivoirienne (production de la branche 14).

A titre indicatif, nous prévoierons donc pour 1970 un chiffre de production locale de 150 millions de F. CFA, en supposant que cette dernière constitue une activité annexe de l'usine de pneumatiques d'automobile. Les investissements seraient ainsi compris (grosso modo) dans les chiffres indiqués pour celle-ci. Les importations subsistant en 1970 seraient de l'ordre de 100 millions F. CFA.

21 - 2 - PNEUMATIQUES ET RECHAPAGE.

Actuellement, les pneumatiques sont importés mais on fait déjà du rechapage sur place (avec des bandes importées).

La disponibilité prochaine de caoutchouc ivoirien et la présence d'une industrie textile en voie de développement conduisent à rechercher si le marché de la Côte-d'Ivoire et une fourniture éventuelle aux pays voisins justifieraient la création d'une industrie locale de pneumatiques.

Nous examinerons séparément les pneumatiques pour automobiles, camions et engins et ceux destinés aux véhicules à deux roues.

Pour cette deuxième catégorie, nous retiendrons dans les statistiques, les enveloppes de 2 kg et moins et les chambres à air pesant au maximum 0,500 kg.

.../...

A - Pneumatiques et chambres à air pour automobiles, camions et engins.

- Marché.

Consommation ivoirienne 1960 (importations corrigées moins réexportations)

Catégorie de produits	Nombre	Tonnage	Valeur rendu entrepôt
Enveloppes 70 kg et plus	5.000	373	166
Enveloppes de 15 à 70 kg	19.381	582	113
Enveloppes de 2 à 15 kg	44.812	283	149
Chambres à air de plus de 0,500 kg	72.366	140	90

En 1961, la consommation est restée à un niveau voisin de 1960 en ce qui concerne les enveloppes ; elle a progressé fortement pour les chambres à air.

Au cours de la période 1956-1960, la croissance des importations pour les catégories de pneumatiques les plus courantes, à l'exclusion des types très lourds pour engins et gros véhicules, a été de 8 %.

Comparée à celle des importations de véhicules durant la même période : 10 %, la différence traduit sans doute l'amélioration du réseau routier (usure moindre).

Les importations de chambres air-auto, par contre, ont progressé davantage : 13 %.

Pour chiffrer la consommation des années à venir, le taux de croissance du parc automobile (1) prévu pour la décennie : 8,5 % (branche 16) constitue un indice non négligeable.

Les besoins futurs en pneumatiques de la Côte-d'Ivoire peuvent ainsi être provisoirement évalués en appliquant à la consommation de l'année de base, un taux voisin de 8 %.

.../...

(1) - Différent du parc total de véhicules qui doit progresser un peu plus fortement.

Ils seraient les suivants pour les enveloppes et chambres à air de dimensions courantes - à l'exclusion des pneumatiques pour très gros véhicules et engins qui ne paraissent pas pouvoir être fabriqués localement (tout au moins dans un premier temps) :

	Enveloppes	Chambres à air
- 1965	100.000	115.000
- 1970	150.000	200.000

Ces chiffres tiennent compte des pneus destinés à chausser les véhicules neufs montés en Côte-d'Ivoire.

Les proportions respectives d'enveloppes et de chambres à air pourront, bien entendu, varier quelque peu, mais leur total indique l'ordre de grandeur du marché.

- Objectifs de production.

Tous les besoins ne pourront pas être couverts par une éventuelle fabrication ivoirienne. Celle-ci devra se limiter au départ à une gamme de produits assez restreinte, qui portera sur les articles les plus courants à l'exclusion des pneumatiques de forte dimension, on produira sans doute les enveloppes de 20 kg et moins.

La création d'une usine dans cette partie de l'Afrique exigera en fait des débouchés plus larges que ceux offerts par le seul marché ivoirien. Les pays voisins francophones, et sans doute ceux de la langue anglaise, sous réserves d'études de marché plus poussées, devraient pouvoir absorber au moins 30 % des quantités nécessaires au marché local, peut-être même davantage.

Les objectifs de production seraient, dans cette hypothèse, provisoirement fixés à :

	Enveloppes	Chambres à air
- 1965	105.000	130.000
- 1970	195.000	265.000

Mais il paraît toutefois prudent de n'envisager la création de l'usine de pneumatiques qu'en cours de la deuxième période. L'objectif 1965 ci-dessus correspond tout juste en effet au minimum requis pour qu'une telle fabrication soit entreprise. De plus, l'ouverture de débouchés extérieurs exigera la conclusion d'une série d'accords qui risque de demander d'assez longs délais. Enfin la réalisation d'une unité de cette importance exige plusieurs années.

Nous supposerons donc qu'elle entrera en production à la fin du deuxième quinquennat et la valeur de la production représenterait en 1970 à peu près 1.735 millions de F. CFA (aux prix de 1960).

.../...

- Investissements.

A titre tout à fait provisoire, on peut retenir le chiffre de 1.500 millions de F. CFA pour une usine de la capacité requise par l'objectif 1970.

On peut admettre que ce montant peut couvrir en même temps une fabrication annexe de produits divers en caoutchouc du type de ceux figurant à la sous-branche 21 - 1 ci-dessus.

- Création d'emplois.

De même, on peut très approximativement fixer à 450 le nombre des emplois nouveaux procurés en 1970 par cette activité.

- Commerce Extérieur.

En 1965, les besoins du marché intérieur continueront à être couverts entièrement par des importations (environ 1.700 millions F. CFA).

En 1970, en revanche, elles seront réduites à 35.000 enveloppes et 30.000 chambres à air de grand format, auxquelles il y a lieu d'ajouter les pneumatiques spéciaux pour engins (10.000 pièces). Leur valeur rendu entrepôt s'élèvera au total à environ 800 millions de F. CFA.

Mais en sens inverse la Côte-d'Ivoire devrait exporter vers les pays voisins une partie de sa production valant à peu près 420 millions de F.CFA.

En quantité et valeur, la situation des ressources et des emplois pourraient finalement se présenter grosso modo de la façon suivante :

RESSOURCES	Enveloppes unités	Chambres à air unités	Valeur millions F.CFA
- Importations 1970			
a) - Gros engins ou formats spéciaux	10.000	30.000	800
b) - Fortes dimensions	35.000		
- Production locale de dimensions courantes	195.000	265.000	1.785
Total ressources	240.000	295.000	2.585
EMPLOIS			
- Consommation ivoirienne			
a) - Gros engins et engins spéciaux (parc TP, port, communes, entreprises de travaux publics et forestiers, etc...	10.000	30.000	800
b) - Transports lourds	35.000		
c) - Transports courants, taxis, et voitures particulières	150.000	200.000	1.365
- Exportations	45.000	65.000	420
Total emplois	240.000	295.000	2.585

- Utilisation des matières premières locales.

La gomme utilisée pour la fabrication de pneus contiendrait en forte proportion du caoutchouc naturel d'origine locale (1,500 tonnes environ).

En revanche, les toiles sont en rayonne, laquelle devra être importée.

Les chambres à air seront fabriquées en butyl importé plus résistant et moins poreux que le caoutchouc naturel. Celui-ci conviendra par contre pour les chambres à air de véhicules à "2 roues".

B - Pneumatiques et chambres à air pour véhicules à deux roues (avec ou sans moteur).

- Marché.

Les besoins de la Côte-d'Ivoire en pneumatiques légers ont été les suivants en 1960 :

	Nombre d'unités	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt) (mil. F.CFA)
Importations (corrigées)			
Catégories de produit			
Enveloppes (moins de 2 kg) déduction faite de 1,60 mil. F. CFA de réexportation	357.173	238	99
Chambres à air	319.172	82	40

Leur évolution pendant la période antérieure ne fournit guère d'indications valables pour évaluer le taux de croissance. Les quantités importées varient en effet considérablement d'une année sur l'autre et en sens inverse. Les chambres à air marquent toutefois sur l'ensemble de la période 1956-1960 un progrès de l'ordre de 8 %, alors qu'il paraît presque nul pour les enveloppes. Si l'on ajoute toutefois l'année 1961 qui marque un bond en avant, on obtient, en jumelant les années faibles et fortes, une croissance annuelle de 5 %.

Pour évaluer le marché futur, nous tiendrons compte de ce que la croissance des besoins en véhicules à 2 roues a été évaluée à 8 % pour les bicyclettes et 15 % pour les cyclomoteurs pendant le premier quinquennat (10 % seulement durant le second).

.../...

Par ailleurs les prévisions de production des ateliers de montage, permettent d'estimer les besoins à venir en pneumatiques. Ces derniers pourraient se présenter ainsi :

	1965	1970
- Enveloppes	740.000 pièces	1.120.000 pièces env.
- Chambres à air	630.000 pièces	1.000.000 pièces env.

Aux besoins du marché intérieur, on ajoutera ceux des pays voisins francophones qui peuvent être approvisionnés, en partie tout au moins, par une éventuelle fabrique ivoirienne.

A lui seul, le marché de la Haute-Volta est déjà très intéressant : le parc de ce pays semble aussi important que celui de la Côte-d'Ivoire, sauf pour les cyclomoteurs et les importations de pneumatiques accusent un taux de croissance élevé.

Les besoins du Mali et du Niger réunis paraissent rejoindre ceux de la Haute-Volta.

Dans le cadre d'une politique d'intensification des échanges avec ces pays, la future industrie ivoirienne devrait donc pouvoir compter sur des débouchés extérieurs sensiblement égaux aux besoins du marché local.

- Objectifs de production.

Dans ces conditions les objectifs de production suivants seront provisoirement retenus :

Produits	1965		1970	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
Enveloppes	1.480.000	486	2.250.000	737
Chambres à air	1.320.000	156	2.000.000	238
Total	2.800.000 pièces	642 mil. FCFA	4.250.000 pièces	975 mil. FCFA

- Investissements.

Pour entreprendre une fabrication de pneumatiques légers, il faudrait semble-t-il être assuré d'un débouché minimum de l'ordre de 1.500.000 à 2.000.000 de pièces par an.

.../...

L'objectif 1965 peut donc justifier la création d'une usine de pneumatiques pour véhicules à 2 roues si l'appoint indispensable de débouchés extérieurs est effectivement assuré, ce qui suppose un accord préalable avec les pays voisins ou tout au moins des négociations en bonne voie.

Le montant des investissements nécessaires sera provisoirement évalué à 300 millions F. CFA dont 50 millions F. CFA de bâtiments.

On a prévu 370 millions F. CFA d'investissements supplémentaires au cours du deuxième quinquennat pour atteindre les objectifs 1970. Ceux-ci sont en effet élevés en raison des espoirs fondés sur les possibilités d'exportation et justifieraient sans doute la création d'une seconde entreprise.

- Création d'emplois.

Les emplois nouveaux résultant de cette activité seront approximativement les suivants :

	1ère étape (1965)	2ème étape (1970)
- Cadres	3	5
- Employés	5	10
- Maitrise	6	12
- O.P.	50	100
- O.S.	40	80
- Manoeuvres	20	20
Total	124	227

- Commerce Extérieur.

La première usine pourrait être créée vers la fin du premier quinquennat. La production n'atteindra vraisemblablement pas en 1965 l'objectif de production de 2.800.000 pièces, mais devrait au moins couvrir à cette époque les besoins ivoiriens, soit environ 1.400.000 unités.

Aucune exportation ni importation ne sera donc prévue à cette date.

En 1970, en revanche, la production devrait répondre à la fois aux demandes intérieure et extérieure. Les exportations atteindraient alors 490 millions de F. CFA.

- Matières premières.

La fabrication de pneumatiques légers permet de faire appel aux fournitures locales.

Les fils ou toiles de coton pourraient être livrés par l'industrie textile ivoirienne. La question sera à étudier.

.../...

La forte proportion de caoutchouc naturel incorporée dans la gomme proviendra des plantations d'hévéas.

A la différence des chambres à air pour autos qui sont en butyl (noires), celles qui retiennent la faveur des cyclistes ivoiriens sont en caoutchouc rouge fabriqué à partir du produit naturel.

C - Rechapage.

Cette activité, déjà pratiquée en Côte-d'Ivoire de manière artisanale, peut se développer sur une plus grande échelle. On peut concevoir qu'elle soit entreprise par l'une des usines de pneumatiques ou par un ou plusieurs ateliers spécialisés indépendants.

Les croissants de rechapage, actuellement importés, seraient fabriqués sur place avec utlisation partielle de produit naturel ivoirien. La Côte-d'Ivoire devra néanmoins pour justifier une telle production, s'assurer des débouchés vers les pays voisins.

- Objectifs de production.

Le rechapage ne peut être exécuté qu'après examen sévère de la carcasse. Toute blessure doit entrainer le rejet de l'enveloppe. Or, en Afrique, on a souvent tendance à utiliser les pneumatiques jusqu'à détérioration des toiles, ce qui limite notablement les possibilités de rechapage.

Toutefois, par comparaison avec d'autres pays africains, en tenant compte de l'importance et de l'évolution du parc national de véhicules automobiles, on pourrait retenir les objectifs suivants :

- 1965 8.000 enveloppes soit 32 millions F. CFA
- 1975 15.000 enveloppes soit 60 millions F. CFA.

Il est également probable que sera confiée aux ateliers de rechapage, la remise en état d'enveloppes de grandes dimensions ou de formats spéciaux pour lesquelles cette opération se révèle particulièrement payante.

- Investissements.

Cette activité exigera des investissements peu élevés qui peuvent être provisoirement chiffrés à une dizaine de millions pour la première période. On a prévu 7 millions F. CFA d'équipements supplémentaires au cours du deuxième quinquennat.

- Création d'emplois.

L'atelier de rechapage pourrait procurer les emplois suivants d'ici 1965 :

- Cadres	1
- Employés	2
- Maitrise	2
- C.P.	10
- O.S.	8
- Manoeuvres	5
Total	28

On peut prévoir une vingtaine de postes nouveaux pour la période ultérieure.

RECA

SOUS-BRAN

	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNE			
		Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)	
				Quantité	Valeur		
	Pneumatiques autos	0	0	0	0	0	
	Pneumatiques pour deux roues	0	0	Enveloppes 750.000 U. / Ch. à air 650.000 U.	321	300	
	Rechapage	faible		8.000 U.	32	10	
			0		353	310	

RECAPITULATION

SOUS-BRANCHE N° 21-2

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indica

ANNEE 1965						ANNEE
Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Investis-sements (valeur)	Cr en (u
tité	Valeur					Quantité	Valeur		
0	0	0	0	1.700	0	Enveloppes 195.000 U. / Ch. à air 265.000 U.	1.785	1.500	
eloppes 0.000 U. / à air 0.000 U.	321	300	124	0	0	Enveloppes 2.250.000 U. / Ch. à air 2.000.000 U.	975	370	
8.000 U.	32	10	28	0	0	15.000 U.	60	7	
	353	310	152	1.700	0		2.820	1.877	

LATION

N° 21-2

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

5			ANNEE 1970					
on is	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
	1.700	0	Enveloppes 195.000 U. ; Ch. à air 265.000 U.	1.785	1.500	450	800	420
	0	0	Enveloppes 2.250.000 U. ; Ch. à air 2.000.000 U.	975	370	227	0	490
			15.000 U.	60	7	20	0	
8	0	0						
				2.820	1.877	697	800	910
2	1.700	0						

21 - 3 - ARTICLES EN MATIERE PLASTIQUE.

Les articles chaussants en matière plastique sont rattachés à la branche 19. Il n'en sera donc pas question ici.

Il paraît nécessaire, au début de ce paragraphe, de faire un tour d'horizon des autres utilisations possibles de la matière plastique. Elles sont extrêmement nombreuses et intéressent : le bâtiment, l'ameublement, l'habillement, la maroquinerie, l'emballage, de nombreux objets moulés pour : le ménage, le bureau, le laboratoire, le magasin, etc... le transport de l'eau, des gaz, des fluides, le câblage électrique, l'isolation, les textiles, etc...

Parmi ces différents emplois, les articles susceptibles de fabrication en Côte-d'Ivoire sont les suivants :

1 - Usage sous forme moulée (autres que les chaussures) :

- articles de bureau et d'écolier : plumiers, corbeilles à papier, règles, équerres, taille-crayons, etc...
- articles de cuisine et de ménage : bols, carafes, gobelets, boites à épices, cuvettes et récipients variés, flaconnage, entonnoirs, poubelles, bacs de réfrigérateurs, jouets, brosses, peignes, boutons, dessus et dossiers de sièges, sanitaires (abattants et couvercles), tablettes, plans de travail, baignoires pour enfants, etc...
- pièces pour l'industrie : éléments divers pour appareils ménagers véhicules automobiles, poignées de guidon, bouchons à vis, etc...

2 - Usage sous forme de feuilles, plaques films (rigides ou souples) :

- articles pour le bâtiment et l'ameublement : revêtements de sols, de murs, cloisons, feuilles tendues sous plafonds, housses, rideaux, revêtements de sièges, nappes, abat-jour.
- articles pour le vêtement : imperméables, vêtements de protection, culottes de bébés, gants, bottes (ces deux derniers moulés par trempage).
- maroquinerie : sacs, porte-feuilles, porte-documents, serviettes, couvertures de cahiers, etc...
- usages agricoles et industriels : bandes transporteuses, séparateurs d'accumulateurs, sacs et sachets d'emballages, etc...

3 - Usages sous forme extrudée :

Tubes souples ou rigides, fil et câble électriques, gaines et sacs d'emballages pour fruits, engrais, desherbants et détersifs, etc... profilés divers : lanières, bordures d'étagères, protège-marches d'escalier, bracelets-montres et ceintures, etc...

.../...

A cette liste déjà longue, on peut ajouter spécialement pour le bâtiment les éléments de toiture, panneaux préfabriqués, rampes d'escalier et main-courante, portes extensibles et planes, plinthes, volets roulants, stores vénitiens, dalles, carreaux, etc...

La matière plastique peut néanmoins concurrencer directement certains matériaux d'origine locale tels que le bois, la céramique, le textile, le papier. Il faudra en tenir compte dans la politique de développement industriel, car, seule, la transformation de matière plastique d'origine étrangère peut être envisagée, au cours de la décennie. La matière première continuera donc d'être importée sous forme de poudre ou de granulés. Le problème se posera de manière différente le jour où le marché atteindra un niveau suffisant pour justifier l'implantation en Côte-d'Ivoire d'une usine de polychlorure de vynile, par exemple.

- Marché.

Les articles en matière plastique - les chaussures mises à part - n'occupent encore qu'une place très étroite dans la consommation locale.

En 1960, le marché a été le suivant :

	Quantités	Valeur rendu entrepôt
- Importations	191	129
- Production locale	559 (1)	165
	750 tonnes	294 millions F. CFA
- Moins exportations	6	4
Consommation ivoirienne	744 tonnes	290 millions F. CFA.

Faibles en valeur absolue, les importations d'articles en matière plastique ont suivi néanmoins une progression régulière de 1956 à 1960. Leur taux de croissance moyen a été de 17 % par an.

La consommation semble avoir porté spécialement sur les articles scolaires, ménagers et vestimentaires. La fabrication locale 1960 a consisté en maroquinerie, et surtout emballages de fruits. En 1961, elle a ajouté de nouveaux articles sous forme d'objets moulés et en feuilles : gobelets, boites, poignées de bicyclettes, etc... ainsi que les sachets d'emballage.

Pour évaluer la consommation en fin de premier et deuxième quinquennat, nous examinerons le marché par catégorie d'articles.

D'abord, ceux intéressant la consommation intermédiaire :

.../...

(1) - Dont 500 tonnes de gaines plastique pour emballages des bananes.

a) - Emballages.

L'utilisation actuelle pour emballage des bananes ne semble pas devoir beaucoup progresser. Il existe en effet un projet d'expédition des fruits en caissettes qui intéresserait en 1965 la moitié des exportations. Toutefois, les fruits seraient placés dans des sachets légers. Le tonnage d'emballages en plastique, grâce à ce nouvel emploi et à la croissance de la production se maintiendrait donc, à son niveau actuel : environ 600 tonnes par an.

En revanche, d'autres besoins apparaissent avec le développement des industries existantes et les fabrications nouvelles. La livraison des produits s'effectue en sachets et emballages plastiques pour la plupart des industries alimentaires et celles du vêtement et de la chaussure. La future usine d'engrais y aura également recours, de même que celle des pesticides. Enfin le secteur agricole utilisera un nombre accru de sachets plastique pour les transports de plants. Le bouchage par obturateur plastique et capsule métallique légère peut également fournir un débouché mais concurrencera le bouchon-couronne dont la fabrication est envisagée à la branche 17.

En première approche, on peut chiffrer l'ensemble de ces besoins à :

- 500 tonnes en 1965
- et 1.000 tonnes en 1970.

b) - Pour le bâtiment et l'ameublement.

Les emplois futurs d'éléments plastique fabriqués sur place, dont les tubes rigides, revêtements de sol, sanitaires, stores, etc... sont plus difficiles à chiffrer et nous retiendrons provisoirement :

- 500 tonnes en 1965
et - 700 tonnes en 1970

c) - Usages industriels.

Certaines industries feront, sans doute, appel aux usines locales pour la fourniture d'éléments en plastique entrant dans leurs fabrications. Ce sera le cas des entreprises de montage de véhicules et d'appareils électriques et ménagers.

En attendant les résultats d'une enquête plus poussée, on peut chiffrer très approximativement leurs besoins à :

- 100 tonnes/an en 1965
- 200 tonnes/an en 1970.

.../...

d) - Articles ménagers.

Les utilisations en matière plastique par les ménages connaissent depuis plusieurs années une croissance importante. Elles sont susceptibles de progresser plus rapidement encore s'il se produit une désaffection vis-à-vis des articles métalliques traditionnellement utilisés par les africains.

De plus, un certain nombre d'objets en matière plastique sont enregistrés en douane sous d'autres rubriques que celle reprise au début de ce paragraphe. C'est le cas entre autres pour les jouets, articles de sport, peignes, etc.., dont la ventilation entre matière plastique et autres matériaux est impossible. La base 1960 est donc, en réalité, plus élevée que celle indiquée plus haut.

Aussi retiendrons-nous 300 tonnes au lieu de 250 comme base de la projection. Avec une croissance de 15 % légèrement inférieure à celle constatée en dernières années pour le premier quinquennat et 10 % seulement pour le second, les besoins des ménages seraient de :

- 600 tonnes en 1965
et -1.000 tonnes en 1970.

Récapitulation des besoins futurs (en tonnes).

		1965	1970
- Emballages	fruits	600	600
	autres	500	1.000
- Bâtiment et ameublement		500	700
- Entreprises industrielles		100	200
- Ménages		600	1.000
	Totaux	2.300	3.500

A ces besoins locaux, on peut ajouter ceux des pays voisins pouvant être satisfaits par des exportations ivoiriennes soit : 1.500 tonnes environ.

- Objectifs de production.

La plupart des besoins ci-dessus portent sur des articles que l'on peut fabriquer localement. Nous retiendrons les objectifs de production suivants :

- 1965 1.800 tonnes valant 680 millions F. CFA
- 1970 4.500 tonnes valant 1.715 millions F. CFA.

.../...

- Investissements.

Les capacités de production existantes sont de l'ordre de 1.000 tonnes (non compris la chaussure).

Il faudrait presque doubler les installations pour répondre à l'objectif de production 1965.

Les investissements nécessaires s'élèveraient à environ 200 millions de F. CFA dont 30 millions F. CFA pour les bâtiments.

Pour atteindre l'objectif 1970, il faudra sans doute réaliser au cours du deuxième quinquennat : 300 millions F. CFA d'investissements supplémentaires.

- Création d'emplois.

Environ 112 emplois nouveaux pourraient être créés d'ici 1965 soit :

- Cadres	3
- Employés	4
- Maitrise	5
- O.P.	20
- C.S.	50
- Manoeuvres	30
Total	112

Au cours du second quinquennat, 200 emplois supplémentaires pourraient sans doute être offerts.

- Commerce Extérieur.

Les besoins 1965 estimés à 2.320 tonnes seront couverts pour 1.800 tonnes par les fabrications ivoiriennes.

Les importations à la même date porteront donc sur 520 tonnes valant environ 200 millions de F. CFA, mais aucune exportation n'est prévue.

En 1970, les importations d'éléments ou d'objets en matière plastique ne pouvant être fabriqués sur place resteraient à peu près au même niveau : environ 500 tonnes et 200 millions de F. CFA. Par contre on a prévu d'assez fortes exportations vers les pays voisins. Celles-ci (plus de 600 millions de F. CFA) ne pourraient cependant être réalisées si des industries de même nature étaient créées dans ces pays avant 1970.

.../...

RECA

BRA

s-nches	Nature de la production	ANNEE 1960		A		
		Production	Emplois	Production		Invest semen (valeu
				Quantité	Valeur	
-1	Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies, etc.....	0	0	0	0	0
-2-1	Pneumatiques et rechapage					
	Pneus et chambres à air autos, camions, engins	0	0	0	0	0
-2-2	Pneumatiques de 2 roues	0	0	Enveloppes 750,000 U. / Ch. à air 650,000 U.	321	30
-2-3	Rechapage	Faible		8,000 U.	32	1
	Matière plastique	Tonnes		Tonnes		
	Articles en matière plastique	559	58	1,800	680	20
			58		1,033	51

RECAPITULATION

BRANCHE N° 21

(Tonnes et millions de F. CFA)

960	ANNEE 1965							
	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production	
plois	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur
0	0	0	0	0	200	0	-	150
0	0	0	0	0	1.700	0	Enveloppes 195.000 U. / Ch. à air 265.000 U.	1.735
0	Enveloppes 750.000 U. / Ch. à air 650.000 U.	321	300	124	0	0	Enveloppes 2.250.000 U. / Ch. à air 2.000.000 U.	975
	8.000 U.	32	10	28	0	0	15.000 U.	60
	Tonnes						Tonnes	
58	1.800	680	200	112	200	0	4.500 t	1.715
58		1.033	510	264	2.100	0		4.685

ULATION

E N° 21

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

965			ANNEE 1970					
réation nplois nité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
0	200	0	-	150	Fabrication éventuelle jumelée avec les usines de pneumatiques.		100	0
0	1.700	0	Enveloppes 195.000 U. / Ch. à air 265.000 U.	1.735	1.500	450	800	[illegible]
124	0	0	Enveloppes 2.250.000 U. / Ch. à air 2.000.000 U.	975	370	227	0	[illegible]
28	0	0	15.000 U.	60	7	20	0	0
112	200	0	Tonnes 4.500 t	1.715	300	200	200	630
264	2.100	0		4.685	2.177	897	1.100	1.540

PARAGRAPHE 18

PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS - PATE A PAPIER - PAPIER - VERRERIE - CERAMIQUE - etc... (Branche 22)

22 - 1 - Pâte à papier ;

22 - 2 - Papier et carton ;

22 - 3 - Industries polygraphiques ;

22 - 4 - Verrerie et céramique.

22 - 1 - PATE A PAPIER.

Des études sont en cours en vue d'entreprendre en Côte-d'Ivoire la fabrication de la pâte de cellulose à partir des bois feuillus tropicaux.

Une expérience a d'ailleurs été tentée depuis la fin de la dernière guerre. Une usine-pilote construite à Dimbresso (près d'Abidjan) a poursuivi des essais en vue de l'utilisation de la forêt en place pour la fabrication du papier. On avait également prévu d'alimenter l'usine avec du bambou replanté au fur et à mesure de la coupe à blanc de la forêt.

L'entreprise s'est heurtée à beaucoup de difficultés et a dû cesser son activité. Pour résoudre les problèmes techniques posés par l'obligation d'utiliser tout au moins au départ, un mélange de feuillus, des lots de bois avaient été envoyés en Europe pour procéder à des essais.

Leurs résultats, ainsi que les raisons des échecs de la "Régie de la Cellulose" ne devront pas être perdus de vue par les éventuels promoteurs de nouveaux projets de cette nature.

Ceux-là auront à tenir compte des éléments suivants :

1° - l'assurance de débouchés suffisants, assortis si possible de contrats à long terme, pour le placement de la pâte ivoirienne - ou pour le papier si la fabrication peut ou doit être poussée jusqu'à ce stade.

Le marché intérieur et celui des pays voisins ne pourront absorber, d'ici 1970, qu'une faible partie d'une éventuelle production nationale. Il importe donc d'obtenir des garanties d'exportation, ce qui implique une fabrication de qualité comparable à celle des pâtes (ou des papiers) offertes sur le marché mondial. Les perspectives d'avenir de ce dernier paraissent autoriser l'introduction de la pâte chimique africaine.

2° - Certitude à acquerir en ce qui concerne les procédés technique adaptés à l'utilisation des mélanges de feuillus tropicaux.

Il ne semble pas qu'il existe encore de fabrication de ce genre à l'échelle industrielle. A l'initiative de la société chargée par les autorités de la Côte-d'Ivoire de faire une étude sur ce point, des lots de bois ont été récemment envoyés aux fins d'essai dans une usine de cellulose du Sud-Ouest de la France.

3° - Recherche de zones boisées d'un potentiel suffisant, avec disponibilités en eau à proximité, et aussi rapprochées que possible d'un port.

4° - Mise au point des conditions d'exploitation de la forêt et des obligations de replantation (coupe à blanc suivie de replantation en feuillus homogènes (eucalyptus par exemple) ou en bambous, ou autre plante papetière.

L'obligation de replantation peut se traduire par des charges assez lourdes qui doivent être prises en compte pour juger de la rentabilité du projet.

5° - Problème de l'énergie : malgré l'utilisation possible des déchets d'abattage et des essences non papetières - exception faite des bois d'oeuvre - pour la chauffe, il faudra largement faire appel à des sources d'énergie extérieures : fuel et énergie électrique. Cette contrainte influera sur la localisation des unités de production. Elle rejoint le point n° 3 ci-dessus.

6° - Problème de la main-d'oeuvre.

La masse de travailleurs nécessaire pour les chantiers forestiers et les usines, ne posera peut-être pas de grandes difficultés de recrutement mais elle exigera l'exécution d'un important et coûteux programme de logement des personnels sans compter les problèmes de transport et d'approvisionnement.

Enfin, en ce qui concerne particulièrement les usines, la formation des personnels africains pourra peser assez lourdement sur les résultats des premières années d'exploitation.

On peut donc estimer que la mise au point du projet demandera de longues études. On ne passera sans doute pas à la réalisation avant le milieu du deuxième quinquennat.

.../...

- Objectifs de production.

Ils sont évidemment conditionnés par les possibilités de débouchés extérieurs dont la recherche a été confiée à la société chargée de l'étude du projet cellulose. En attendant les résultats de cette dernière, les objectifs de production 1970 provisoirement retenus pourraient être les suivants :

- 150.000 tonnes de pâte valant 4.500 millions de F. CFA avec utilisation éventuelle sur place de 60.000 tonnes de cellulose pour la fabrication du papier.

- Investissements.

Quelle dimension adopter par unité de production ?

D'études poursuivies pour le compte de Madagascar - pâte à papier à partir de résineux il est vrai - on peut conclure que la rentabilité financière est difficile à atteindre pour des unités inférieures à 60.000 tonnes/an de produit.

Il est probable qu'en Côte-d'Ivoire on débutera à une échelle inférieure - capacité envisagée au départ : 30.000 tonnes/an - mais des extensions possibles devront être ménagées lors des investissements initiaux.

La production 1970 pourrait être assurée par deux unités ayant respectivement 60.000 t et 90.000 t de capacité.

Le coût des investissements (sans compter le logement du personnel et le fonds de roulement) s'élèverait à environ 3.500 millions de F. CFA pour l'unité la plus petite et 4.500 millions F. CFA pour celle de 90.000 tonnes, soit au total : 8 milliards de F. CFA dont environ :

- Bâtiments et T.P.	1.100 millions F. CFA
- Equipement	6.900 millions F. CFA.

- Création d'emplois.

On a indiqué ci-dessous un ordre de grandeur en ce qui concerne le personnel nécessaire pour faire fonctionner ces usines (avec répartition approximative des emplois) :

	Pour 60.000 tonnes	Pour 90.000 tonnes
- Cadres	10	12
- Employés (y compris laboratoire)	30	30
- Maîtrise (chefs de quarts et contremaîtres)	24	32
- O.P. } - O.S. }	140	165
- Manoeuvres	50	70
	254	309

(Il est précisé qu'il s'agit des emplois fournis par les usines, à l'exclusion de ceux créés par le chantier forestier).

- Commerce Extérieur.

Première hypothèse.

A l'exception d'une faible quantité de pâte utilisée pour une éventuelle fabrication de papier couvrant les besoins du marché intérieur, toute la production serait exportée.

Les exportations peuvent être provisoirement évaluées dans ce cas à 4.200 millions de F. CFA.

Il faut noter que cette activité nouvelle entrainera des importations dans d'autres branches, pour les approvisionnements en produits chimiques de base, notamment. Par contre, les besoins en fuel et énergie électrique seront couverts par la production locale.
Dans une seconde hypothèse reprise à la sous-branche suivante 22 - 2.

La production de cellulose de l'usine de 60.000 tonnes serait entièrement utilisée en Côte-d'Ivoire à la fabrication de papier, lui-même en partie exporté.

Les exportations de pâte seraient alors réduites à 90.000 tonnes valant 2.700 millions de F. CFA.

22 - 2 - PAPIER ET CARTON.

- Marché.

En 1966, la consommation ivoirienne de papiers et cartons en tous genres a été couverte par des importations. Celles-ci sont indiquées ci-après (chiffres corrigés et déduction faite de quelques réexportations).

Articles	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt) en millions F. CFA
Papier kraft	172	19
Papier d'imprimerie, journal et autres papiers à un jet continu	353	34
Papier pour duplication	24	21
Articles de correspondance	50	13
Papier et carton découpés avant leur emploi d'un usage déterminé	361	89
Carnets et cahiers	523	152
Etiquettes en tous genres	63	32
Total partiel	1.547	356
Emballages		
Boites, sacs, pochettes, cornets et divers	181	31
Cartons montés ou à plat	812	77
Total partiel	993	108

Enfin, des papiers, livres, brochures, journaux, imprimés et articles divers ont représenté 1.223 tonnes valant 321 millions de F. CFA (valeur rendu entrepôt).

Sur cette quantité, plus de 1.000 tonnes ont été cependant constituées par du papier-carton : goudronné (416 t), enduit (100 t), ainsi que par des plaques pour construction à base de pâte de papier (494 t). Ces produits paraissent intéresser surtout le bâtiment.

On doit tenir compte aussi des papiers emballages et étiquettes bénéficiant du régime de l'admission temporaire. Les quantités utilisées en 1960 sont indiquées ci-dessous :

Articles	Tonnage	Valeur en millions de F. CFA
- Papier kraft	10,7	0,71
- Papiers et cartons découpés	10,0	0,58
- Etiquettes	18,5	4,20
- Cartons d'emballages	148,0	8,90
Total	187,2	14,39

En ce qui concerne la croissance des besoins au cours des années antérieures, la consommation par habitant des produits de la sous-branche 17 - 2 est passée, en Côte-d'Ivoire, de 0,29 kg en 1956 à 1,13 kg en 1960, soit un taux de croissance moyen annuel dépassant 30 %.

Toutefois, les produits destinés au bâtiment et les emballages carton ont progressé beaucoup plus rapidement que des articles de papeterie dont le taux de croissance n'a été que de 17 %.

Quelles perspectives s'ouvrent alors à la consommation ivoirienne pendant la période décennale ?

Tout d'abord, malgré sa forte croissance au cours de la période précédant l'année de base, cette consommation est encore très faible. Elle peut se comparer à celle de Madagascar qui occupe le 50ème rang (consommation par tête) sur la liste des pays consommateurs de papier. Le Pakistan, l'Inde, la Birmanie et l'Indonésie, qui la précèdent, ont cependant un revenu par tête inférieur à Madagascar. Les études récentes effectuées dans la Grande-Ile ont conduit à adopter pour l'avenir un coefficient d'élasticité de 1,67. Au Maroc, on a retenu 1,54.

.../...

Plusieurs raisons militent en faveur de l'adoption par la Côte-d'Ivoire d'un coefficient plus fort, de l'ordre de 2 par exemple :

- développement accéléré de l'instruction prévu au plan décennal, progrès de l'information (la consommation du papier journal est encore très réduite), création d'industries nouvelles grosses consommatrices d'emballages papier et carton : meunerie, biscuiterie, engrais, ciment, sucrerie, conserveries de fruits, de poisson, café soluble, centrale laitière, textiles, chaussures, radio, etc...

Enfin, en ce qui concerne les produits utilisés pour le bâtiment, la croissance prévue à la Branche 23 est de 12 % durant le premier quinquennat et 5 % pendant le second.

En définitive, on retiendra donc un taux de croissance moyen de la consommation ivoirienne de 10 % par an, soit globalement :

- 1965	6.000 tonnes	valant 1.270 millions F. CFA
- 1970	9.700 tonnes	valant 1.560 millions F. CFA.

- Objectifs de production.

Malheureusement, cette consommation globale, dont le tonnage futur paraît, dès 1965, atteindre un niveau important, se ventile entre un très grand nombre de produits et d'articles. Chaque série paraît trop faible pour justifier une fabrication à partir de pâtes importées.

C'est seulement au cours du deuxième quinquennat que cette fabrication pourrait être envisagée, en relation avec la production de pâte à papier ivoirienne. Elle devra évidemment tenir compte aussi d'une partie des besoins des pays voisins francophones que l'on peut provisoirement estimer à 40 % des prévisions de la consommation intérieure, soit en 1970 environ 3.900 tonnes valant 260 millions de F. CFA.

Dans l'immédiat, les activités industrielles de la sous-branche paraissent devoir se limiter à la fabrication des emballages et à la confection de divers articles de papeterie à partir de carton et papier importés. Une initiative s'est cependant manifestée en vue de la récupération locale des vieux papiers pour alimenter une petite fabrication de papier.

A - Emballages papier et carton.

Au sein de la progression globale chiffrée plus haut, les emballages sont appelés à une croissance particulièrement élevée en liaison avec le développement industriel.

On peut retenir, en ce qui concerne, les objectifs de production suivants :

- 1965	2.500 tonnes	275 millions F. CFA
- 1970	4.000 tonnes	500 millions F. CFA.

.../...

B - Réglage du papier et confection d'articles de papeterie : registres, cahiers, carnets, enveloppes, etc...

On peut fixer provisoirement pour cette future activité un chiffre d'affaires 1965 de 200 millions de F. CFA et, à titre indicatif, nous retiendrons pour 1970 : 350 millions de F. CFA.

- Investissements.

A - Emballages.

D'ici 1965, les investissements nécessaires pour couvrir l'objectif de production de 2.500 tonnes s'élèveront à environ 80 millions de F. CFA dont bâtiments et travaux publics 30 millions F. CFA et matériel de production 50 millions F. CFA.

B - Réglage du papier et confection d'articles de papeterie.

Disposant encore de peu de renseignements sur ce genre d'activité, nous estimerons provisoirement à une vingtaine de millions dont 8 de bâtiment, les investissements nécessaires.

- Création d'emplois.

Environ 250 emplois seront offerts en 1965 pour les deux activités envisagées.

La répartition par catégorie pourrait être grosso modo la suivante :

- Cadres	6
- Employés	12
- Maitrise	16
- O.P.	40
- O.S.	100
- Manoeuvres	76
Total	250

- Commerce Extérieur.

La production locale 1965, soit 475 millions de F. CFA sera à déduire des besoins du marché intérieur : 1.270 millions F. CFA.

Les importations seraient donc d'environ : 795 millions F. CFA se situant au même niveau que celles de l'année de base (801 millions F. CFA).

Aucune exportation n'est envisagée en 1965.

x

x x

.../...

En 1970, la situation peut se trouver profondément modifiée si l'on transforme la pâte à papier sur place (en tout ou partie). Elle pourrait se présenter de la façon suivante :

- Ressources :

Importations (réduites à quelques produits et articles spéciaux et aux publications, livres et journaux étrangers)		290 millions F. CFA.
Production de papier 65.000 tonnes valant		5.135 millions F. CFA
Transformation du papier :		
- Emballages	500	
- Articles de papeterie	350	
- Livres et manuels scolaires	230	
- Papiers pour le bâtiment et divers	450	1.530 millions F. CFA
		6.955 millions F. CFA.

- Emplois.

Consommation intérieure :	
- Papier	869 millions F. CFA
- Papier transformé	1.560 millions F. CFA
- Exportations de papier, environ 54.000 tonnes	4.266 millions F. CFA
- Exportation de papier transformé vers les pays voisins	260 millions F. CFA
Total emplois	6.955 millions F. CFA.

La production de 65.000 tonnes de papier envisagée ci-dessus s'effectuerait dans une usine intégrée fabriquant 60.000 tonnes de cellulose et immédiatement à la suite le tonnage de papier correspondant :

- (60.000 t de cellulose + charges = 65.000 t environ).

Les investissements pour une telle usine s'élèveraient très approximativement à un peu plus de 5 milliards de F. CFA dont probablement 800 millions de F. CFA pour bâtiments et travaux publics.

Les emplois créés seraient de l'ordre de 430 à 450 postes en tout (cellulose + papier) auxquels s'ajouteraient 100 emplois nouveaux dans les activités de transformation pour lesquelles on a aussi prévu 100 millions F. CFA d'investissements supplémentaires dans le cours du deuxième quinquennat.

Les études en cours permettront de préciser davantage tous ces éléments qui revêtent un caractère purement indicatif.

.../...

22 - 3 - INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES.

En 1960, année de base du Plan, il existe en Côte-d'Ivoire plusieurs imprimeries dont le chiffre d'affaires global est d'environ 300 millions de F. CFA. Une seule d'entre elles imprime un quotidien.

Le développement de l'information, comme celui de l'activité générale, l'accroissement des besoins en imprimés administratifs et en tracts publicitaires, l'impression probable des manuels scolaires, etc... justifient un taux de croissance de 10 %.

Les objectifs de production retenus pour la sous-branche sont donc les suivants :

- 1965 490 millions F. CFA
- 1970 800 millions F. CFA.

- Investissements.

Les investissements indispensables pour permettre d'atteindre les objectifs ci-dessus ont été estimés provisoirement à 50 millions de F. CFA d'ici 1965 et autant pour la période suivante.

- Création d'emplois.

Les effectifs du personnel passeront de 297 postes en 1960 à 380 ou 400 unités en 1965. En 1970, le nombre de personnes occupées par ces industries pourrait s'élever à 550.

- Commerce Extérieur.

Un certain nombre d'imprimés, publications, brochures, étiquettes, actuellement importés seront progressivement produits par l'industrie locale. Il en a été tenu compte sous la même rubrique à la sous-branche précédente 22 - 2 qui inclut également les livres et manuels scolaires.

22 - 4 - VERRERIE.

L'importance des importations de verrerie qui, jusqu'ici, ont entièrement couvert les besoins du pays, justifie qu'on entreprenne au cours de la période décennale, la fabrication de certains articles tels que bouteilles, gobelets, et plats creux.

En revanche, celle du verre plat, de la verrerie d'éclairage, verrerie de table taillée et de certains articles spéciaux, ne pourra être envisagée que plus tard.

.../...

- Marché.

En 1960, les importations de la première catégorie ci-dessus (rectifiées et déduction faite de quelques réexportations) ont été les suivantes :

	Quantités	Valeur rendu entrepôt
- Bonbonnes, bouteilles, flacons bocaux en verre non dépoli et non gravé	3,709 tonnes	149 millions F. CFA
- Verrerie de table non taillée	263 tonnes	32 millions F. CFA
	3,972 tonnes	181 millions F. CFA
Il faut ajouter à ces chiffres des importations de récipients gravés dont le prix unitaire est nettement plus élevé	277 tonnes	14 millions F. CFA
	4,249 tonnes	

Mais les quantités sont très variables d'une année sur l'autre comme le montrent les importations au cours des années précédentes. L'année 1960, par exemple, accuse un tonnage particulièrement élevé en recul l'année suivante.

Après corrections, on peut admettre pour la période 1956-1961 le doublement en cinq années, soit un taux de croissance moyen de l'ordre de 15 %, et prendre pour chiffre de base de la projection 2.500 tonnes de verre neuf en 1960.

Une enquête auprès des principaux utilisateurs a confirmé que leurs besoins en 1960 avaient approché de 5,000,000 bouteilles neuves de divers types : litre, demi-litre, quart-litre, 66 et 33 centilitres, soit un tonnage global de : 2,600 tonnes.

A cela, il faut ajouter les verres de seconde utilisation : bouteilles d'eaux minérales, litres et bouteilles ayant contenu des vins, liqueurs, sirops, apéritifs, ainsi que les bouteilles de bière et boissons gazeuses importées pleines. Leur tonnage s'est élevé en 1960 à environ 1,800 tonnes sur lesquelles ont peut compter 1,000 tonnes de réutilisation.

En tenant compte des articles de gobeletterie et flaconnages divers, on peut estimer les besoins totaux de la Côte-d'Ivoire en emballages verre pouvant être fabriqués sur place à 3.800 tonnes, chiffre de base que nous retiendrons pour évaluer les besoins futurs du pays.

.../...

Ceux-ci ont été estimés en tenant compte de la croissance d'activité prévue pour les principales industries et commerces utilisateurs, ainsi que des besoins des industries nouvelles. On a retenu pour le vin une progression faible en raison des mesures à prendre pour freiner les importations et encourager le développement de la consommation des bières et boissons hygiéniques fabriquées localement.

On arrive ainsi aux chiffres suivants :

- 1965 environ 5,000 tonnes
- 1970 environ 6,700 tonnes.

- Objectifs de production.

Les besoins ci-dessus seront encore couverts en partie par des verres de réutilisation. Par la suite, les règlements d'hygiène pourront supprimer cette pratique pour certains d'entre eux.

Le minimum de production concevable pour une verrerie paraît être de l'ordre de 6,000 tonnes par an. On peut donc prévoir la création d'une telle usine au cours du second quinquennat, à la condition que les recherches tendant à découvrir en Basse Côte-d'Ivoire un gisement de silice exploitable soient couronnées de succès. Il n'est pas inutile de mentionner au passage que la verrerie exige de la silice presque pure.

Les objectifs de production 1970 provisoirement retenus, pourraient être les suivants :

- 5,500 tonnes de bouteilles et flacons valant	220 millions F. CFA
- 500 tonnes gobelets, bocaux, plats creux	25 millions F. CFA
soit : 6,000 tonnes de verre valant	245 millions F. CFA.

- Investissements.

Pour une unité de cette capacité, les investissements peuvent être provisoirement évalués :

- Bâtiments et T.P.	45 millions F. CFA
- Matériel industriel	150 millions F. CFA
- Moules	25 millions F. CFA
Total	220 millions F. CFA.

- Création d'emplois.

La verrerie pourrait offrir au moins 75 emplois répartis de la manière suivante :

- Direction et Cadres	4
- Employés	6
- Maitrise	6
- O.P.	12
- O.S.	32
- Manoeuvres	15
Total	75.

- Commerce Extérieur.

L'entrée en production d'une verrerie fera cesser totalement les importations de verre creux ordinaire. En revanche, il faudra continuer à acheter à l'étranger le verre plat, le verre travaillé et les articles spéciaux dont le montant global, compte tenu de la croissance de la consommation, pourrait atteindre : 550 millions de F. CFA en 1970.

Le Mali projette également la création d'une verrerie. On peut escompter toutefois que la Côte-d'Ivoire fournisse une partie des besoins en bouteilles de l'arrière-pays. Des arrangements éventuels concernant les échanges réciproques permettraient alors d'avancer la date de la construction de l'usine ivoirienne.

22 - 6 - CERAMIQUE.

La campagne de recherches géologiques et minières actuellement en cours doit faire apparaître entre autres, dans un avenir prochain, les ressources de la Côte-d'Ivoire en minéraux non métalliques susceptibles d'utilisations industrielles.

Elle doit notamment préciser la localisation et l'importance des gîtes d'argile et de kaolin dont on sait déjà cependant qu'ils existent en abondance et recèlent des matériaux de bonne qualité.

C'est pourquoi, indépendamment des fabrications de matériaux de construction envisagées à la Branche 12, on a pensé qu'il serait sans doute possible d'exécuter, dans le pays même, des objets en céramique destinés à la consommation intérieure : éviers, lavabos, sanitaires, vaisselle, et peut être même des carreaux de faïence et dalles de pavement.

Pour ces différents produits, tous importés ces dernières années, nous donnons ci-après quelques indications sur l'étendue des besoins actuels :

- de 274 tonnes en 1960, les importations sont passées à 486 tonnes en 1962 (valeur rendu entrepôt : 65 millions F. CFA) pour les éviers, lavabos et sanitaires. La vaisselle (à l'exclusion de la porcelaine) a représenté en 1962 237 tonnes pour une valeur CAF de 38 millions F. CFA ; les importations 1960 n'étaient que de 138 tonnes. Enfin les revêtements et dalles de pavement céramique ont nécessité, en 1962, l'importation de 1.175 tonnes valant entrepôt environ 120 millions F. CFA.

Pour évaluer les besoins à venir, on peut, dans une première approche, relier leur croissance à celle prévue pour le secteur du bâtiment.

.../...

On obtient ainsi les chiffres approximatifs suivants :

	1965		1970	
	Tonnage	Valeur (prix entr.)	Tonnage	Valeur (prix entr.)
- Eviers, lavabos, sanitaires	600	80	800	106
- Dalles, dépavement et carreaux de faïence	1.600	164	2.000	204

En ce qui concerne la vaisselle, on peut penser qu'avec l'élévation du niveau de vie attendue des actions prévues au Plan et l'accès de nombreux ivoiriens au secteur moderne, l'usage de la vaisselle s'étendra assez rapidement. Ce mouvement peut d'ailleurs se trouver encouragé par la mise en vente de produits résistants et bon marché de fabrication locale.

Il ne semble donc pas excessif d'adapter un taux de croissance d'au moins 10 % se poursuivant jusqu'en fin du deuxième quinquennat.

Les besoins locaux seraient ainsi dans l'avenir (progression appliquée à l'année 1962) de l'ordre de :

	Tonnage	Valeur millions F. CFA
1965	300 tonnes	48
1970	500 tonnes	80

- Objectifs de production.

Une étude sera nécessaire pour déterminer, en fonction des besoins grossièrement estimés ci-dessus et des résultats de la recherche en cours sur la nature et la qualité des gîtes de matières premières, quelles sont au juste les fabrications de cette nature pouvant être entreprises en Côte-d'Ivoire.

Néanmoins, en attendant, on retiendra provisoirement pour les "Perspectives Décennales" les objectifs de production de céramiques ci-après portant surtout sur la fabrication d'éviers, lavabos, vaisselle, et carreaux de revêtement (à l'exclusion des dalles de pavement) :

	Tonnage	Valeur millions F. CFA
1975	1.400 tonnes	150.

.../...

- Investissements.

Pour une production de cette importance les investissements paraissent devoir être de l'ordre de 60 millions F. CFA dont 5 à 6 millions F. CFA de bâtiments.

Cette réalisation a été prévue au cours du deuxième quinquennat. Elle pourrait toutefois prendre place plus tôt dans le calendrier si les études et recherches aboutissent rapidement.

- Création d'emplois.

Elle a été provisoirement évaluée à 88 en 1970, avec la répartition approximative ci-après :

- Direction et Cadres	3
- Employés	10
- Maitrise	5
- O.P.	20
- O.S.	30
- Manoeuvres	20
Total	88.

- Commerce Extérieur.

La totalité des besoins ne pourra être couverte par une éventuelle production locale et certains éléments continueront à être importés.

Nous avons vu que les besoins 1970 ont été grosso modo chiffrés au total à 390 millions F. CFA. La fabrication locale devant représenter à cette époque environ 150 millions F. CFA (valeur unitaire plus faible puisque celle-ci portera sur des objets plus ordinaires et bon marché), les importations s'élèveraient à 240 millions F. CFA. Elles resteraient donc du même ordre de grandeur qu'en 1962.

Aucune exportation n'est encore envisagée en fin du deuxième quinquennat.

.../...

RECAPI

BRANC

ous-/ anches	Nature de la production	ANNEE 1960		ANNE		
		Production	Emplois	Production		Investissements (valeur)
				Quantité	Valeur	
-1	Pâte de cellulose	0	0	0	0	0
-2	Fabrication de papier	0	0	0	0	0
-3	Transformation du papier	0	0	2.500	475	100
-4	Polygraphie	Valeur 300 M. F. CFA	297	-	490	50
-5	Verrerie	0	0	0	0	0
-6	Céramique { éviers lavabos vaisselle	0	0	0	0	0
			297		965	150

(1) - Estimation très grossière en attendant le résultat des études

RECAPITULATION

BRANCHE N°22

(Tonnes et millions de F. CFA) (s

	ANNEE 1965									
	Production		Investis-sements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production		Inve sem (val
	Quantité	Valeur					Quantité	Valeur	
	0	0	0	0	0	0	150.000	4.500	8
					dont consommation locale pour fabrication du papier.....		60.000	1.800	
	0	0	0	0	0	0	65.000	5.135	1
	2.500	475	100	250	795	0	10.550	1.530	
7	-	490	50	103	0	0	-	800	
	0	0	0	0	615	0	6.000	245	
	0	0	0	0	100	0	1.400	150	
7		965	150	353	1.510	0		10.560	1

t le résultat des études

LATION

N°22

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

965			ANNEE 1970					
ation plois ité)	Import (valeur)	Export (valeur)	Production Quantité	Production Valeur	Investissements (valeur)	Création emplois (unité)	Import (valeur)	Export (valeur)
0	0	0	150.000	4.500	8.000 (1)	563	0	2,700
	dont consommation locale pour fabrication du papier.....		60.000	1.800				
0	0	0	65.000	5.135	1.800 (1)	180	0	4,266
50	795	0	10.550	1.530	100	100	290	260
03	0	0	-		800	50	150	0
0	615	0	6.000		245	220	75	550
0	100	0	1.400		150	61	88	240
353	1.510	0			10.560	10.231	1.156	1.080

								0
								0
								0
								7,226

EXPANSION INDUSTRIELLE

CONCLUSION

Comme cela est noté en fin du préambule, nous avons pensé que la conclusion de ce chapitre 4 pouvait être fournie sous forme de tableaux présentés dans l'ordre ci-dessous :

A - Tableau provisoire des créations et extensions d'entreprises et des investissements correspondants - (période décennale).

B - Perspectives de cheminement de la valeur ajoutée par le développement industriel au cours de la période décennale.

C - Prévisions, pour la même période, de l'évolution de l'emploi, par catégories professionnelles et par nature d'activité.

.../...

EXTENSIONS ET CREATIONS D'ENTREPRISES

Tableau ré

Branches	Activités	PERIODE 1960-1965			E
		Unités de fabrication		Investissements 1960-1964 (millions F. CFA)	
		Extension	Création		
5	Travail grains et farines dont	6 1 UC (1)	9	1.441	
6	Conserveries, café, thé, etc.....	2	5	1.334	
7	Boissons et glace	3 UC	1	-	
8	Autres industries alimentaires et tabac	2	6	845	
9	Energie	2	4	2.000 (2) (raffinerie seulement)	
10	Activités extractives	3	2	500	
11	Métaux	1	3	215	
12	Matériaux de construction	4	5	865	
13	Engrais	-	-	-	
14	Chimie - Parachimie et Caoutchouc dont	5 3 UC	10	750	
15	Industries du bois dont quelques UC	44	9	840	
16	Montage et réparations véhicules (sans les garages)	-	4	1.360	
17	Industries mécaniques et électriques	7	8	505	
18	Industries textiles dont	6 2 UC	7	2.109	
19	Articles chaussants et cuir	-	3	392	
20	Corps gras, lessives, savons dont	6 4 UC	1	474	
21	Articles caoutchouc et matière plastique	3	2	510	
22	Produits industriels divers pâte cellulose, papier, verre, céramique, etc.	7	2	150	
	Totaux	101	81	14.290	

(1) - UC = Utilisation de capacité disponible en 1960.

(2) - Les investissements énergie électrique et eau sont repris dans les invest

Tableau récapitulatif

60-1965 estissements 960-1964 ons F. CFA)	PERIODE 1965-1970 Unités de fabrication Extension	Création	Investissements 1965-1969 (millions F. CFA)	Observations
1,441	3	13	1,036	
1,334	7	2	1,000	
-	4	2	420	
845	2	9	3,490	
2,000 (2)	2	1 dent	1,450 (1)	(x) - Centrale thermique du 3ème barrage
ffinerie seulement)	1	1 (x) ou		
500	-	-	50	
215	3	3	1,430	
865	5	6	595	
-	-	1	2,095	
750	10	2	655	
840	14	2	1,273	
1,360	2	1	800	
505	11	7	810	
2,109	10	3	6,000	
392	3	1	210	
474	3 ou 1	6 et 3	1,840	
510	5	2	2,177	
150	9	7	10,231	
14,290	91 + 3	72 ou +3	35,562	

is dans les investissements publics.

COTE D'IVOIRE

Développement industriel

EVOLUTION DES STRUCTURES

LISTE PROVISOIRE DETAILLEE DES

Branches et sous-branches (0)	Activité industrielle (1)	Nombre des unités de fabrication				
		Période 1960-1965		Période 1965-1970		
		Extension de capacité (2)	Créations nouvelles (3)	Extension de capacité (4)	Créations nouvelles (5)	
	NOTA - U.C. = capacité de production disponible en 1960					
6 - TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES.						
6-1	Meunerie	-	1	1	-	Mise en portée
	Décorticage du riz	4 U.C.	6	-	11	Les cré sont sub Elles se en cultu
	Valorisation du maïs	-	-	-	-	Aucune il doit y brut, et
6-2	Panification industrielle	1 U.C.	-	-	2	Indépen sible, o 5.000 t/
	Biscuiterie	-	1	1	-	Créatio 1.400 t/
	Pâtes alimentaires	1 art.	1	1	-	La seul par une
6 - CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO.						
6-1	Conserveries de fruits	2	1	3	1	Une for 1960 et dû ferm fin du d
6-2	Conserveries de poisson	-	2	2	-	Créatio 15.000 les pro
	Froid-congélation	-	1	1	1	Une pr 1962 ; unité s port d
6-3	Café soluble	-	1	1	-	Mise e durant doit êt 1965 et
6 - BOISSONS ET GLACE.						
6-1	Bière et boissons gazeuses - glace	3 U.C.	1	4	2	Entre mise e quinqu d'une

DES STRUCTURES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

DETAILLEE DES EXTENSIONS ET CREATIONS D'ENTREPRISES

-1970, éations uvelles (5)	COMMENTAIRES (6)
1960	
-	Mise en service milieu 1963 sur la base de 55.000 t de blé/an . Capacité portée à 80.000 t/an entre 1965 et 1970.
11	Les créations d'unités de 5.000 t/an de capacité prévues ci-contre (paddy) sont subordonnées à la réalisation effective du plan riz dans les délais prévus. Elles seront implantées au fur et à mesure de celle-ci dans les zones mises en culture.
-	Aucune création d'unités ne peut être prévue pour le moment. Cependant, il doit y avoir des possibilités (farines et semoules alimentaires, amidon brut, etc.). Il faut attendre le résultat des études de la S.E.D.I.A.
2	Indépendamment de la progression de la panification artisanale qui est sensible, on a prévu la création de 2 unités de panification industrielle de 5.000 t/an dont l'une au moins devrait être implantée à Bouaké.
-	Création possible dès 1963 pour une capacité de 500 t/an et extension à 1.400 t/an entre 1965 et 1970.
-	La seule entreprise artisanale existante peut être transformée ou complétée par une entreprise industrielle dès 1963.
1	Une forte expansion des deux entreprises existantes est attendue entre 1960 et 1970. Par ailleurs, une unité nouvelle doit remplacer celle qui a dû fermer en 1961. Il y aurait sans doute place pour une 4ème unité vers la fin du deuxième quinquennat.
-	Création entre 1960 et 1965 de deux unités de conserverie de thon de capacité : 15.000 t/an de poisson frais. Capacité portée à 25.000 t entre 1965 et 1970 si les promoteurs font un gros effort en ce qui concerne les débouchés.
1	Une première unité de froid pour congélation du thon est entrée en service en 1962 : capacité 10.000 t/an à porter à 15.000 t entre 1965 et 1970. La 2ème unité sera constituée par le grand frigorifique à édifier au droit du nouveau port de pêche (mise en service prévue au début du deuxième quinquennat).
-	Mise en service en 1962. Capacité de production assez faiblement utilisée durant le premier quinquennat (1.700 t de café vert en 1965). La capacité doit être portée comme prévu initialement à 5.000 t/an de café vert entre 1965 et 1970.
2	Entre 1960 et 1965, utilisation des capacités de production disponibles et mise en service d'une fabrique de glace (SOGIP). Au cours du deuxième quinquennat, extension de capacité des entreprises existantes ; création d'une brasserie à Bouaké et début des fabrications de glace du frigo-portuaire.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
	AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.					
- 1	Produits laitiers	-	1	1	-	Création … que celle … création … d'une aut… avant la …
- 2	Transformation de cacao	-	1	-	1	Création … de même …
- 3	Produits tirés de la banane	-	3	-	5	Création … de fruits … au début … doivent …
- 4	Sucre et confiserie	1	1	-	3	Expansion … d'une chai… velle unité … quennat, … l'avancem…
- 5	Tabacs et cigarettes	1	-	1	-	Forte exte… voirs publ… pour le m…
- 6	Produits tirés du manioc, de l'igname, etc.	mémoire				Des études … unités de …
	ENERGIE.					
- 1	Produits pétroliers	-	1	-	-	Création … de capaci… durant le …
- 2	Energie électrique (régions principales à l'exclusion des localités secondaires	2	1	1	ou 1	Extension … usine hydr… deuxième … actuellem… d'Abidjan … Abidjan/B…
- 3	Production d'eau de ville (centres d'Abidjan et Bouaké	-	2	1	-	Réalisatio… Abidjan (p… (6.500 m3… de l'usine …
- 1 - 2 - et 3						
IVITES EXTRACTIVES		3	2	-	-	Aux deux … devant se … Création … et le rutile … nouveau … précisée …

(5)	(6)
-	Création en 1963 d'une ou peut-être deux centrales laitières du même type que celle de Dakar. Dans le cours du deuxième quinquennat, extension par création de succursales dans l'intérieur ou, si les besoins le justifient, d'une autre entreprise dont il est d'ailleurs très possible qu'elle existe avant la fin du second quinquennat à Bouaké par exemple.
1	Création d'une usine de capacité 12.000 t/an en 1963. Une seconde unité de même capacité est prévue entre 1965 et 1970.
5	Création probable de trois usines de pulpe de banane de capacité 3.000 t/an de fruits en 1963 et 1964 à Abidjan, Sassandra et Divo et de cinq autres au début du deuxième quinquennat - ou autres utilisations alimentaires que doivent faire apparaître les études de la S.E.D.I.A.
3	Expansion prévue de la fabrication de bonbons existant en 1960 et création d'une chaine de moulage du sucre en fin du premier quinquennat. Une nouvelle unité de confiserie est prévue vers 1966 et, en fin du deuxième quinquennat, création de deux unités de sucrerie de chacune 10.000 t/an (si l'avancement du plan agricole sucrier est suffisant).
-	Forte extension de capacité de l'usine de Bouaké à la condition que les pouvoirs publics prennent avec les pays voisins les arrangements nécessaires pour le maintien, et si possible l'accroissement des débouchés actuels. Des études en cours(S.E.D.I.A.) permettront sans doute de prévoir des unités de fabrication utilisant ces produits.
-	Création à Abidjan (mise en service fin 1965) d'une raffinerie de pétrole de capacité : 756.000 t de brut, capable de couvrir les besoins du pays durant le deuxième quinquennat.
ou 1	Extension de capacité des centrales thermiques d'Abidjan et Bouaké et usine hydroélectrique d'Ayamé II (premier quinquennat). Au cours du deuxième quinquennat mise en construction d'un troisième grand barrage, actuellement en cours d'étude, ou extension importante de la centrale d'Abidjan (avec, dans les deux cas construction ligne de transport Abidjan/Bouaké).
-	Réalisation au cours du premier quinquennat des projets du Banco à Abidjan (première tranche : 22.000 m3/jour) et du Kan à Bouaké (6.500 m3/jour). Entre 1965 et 1970 exécution de deux nouvelles tranches de l'usine du Banco (44.000 m3).
-	Aux deux unités d'extraction du diamant s'ajoute une nouvelle entreprise devant se substituer dans la région de Séguéla à l'extraction artisanale. Création également prévue d'une entreprise exploitant l'ilménite, le zircon et le rutile (l'extraction du manganèse doit rester étale sauf gisement nouveau mis en exploitation). L'extraction possible d'autres minerais sera précisée par les recherches en cours.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
11 -	METAUX.					
	Récupération des ferrailles - sidérurgie- tréfilerie-pointerie-grillage-boulonnerie-visserie et tôlerie de couverture	1	3	3	2	Expansion 1963 de fa galvanisé quinquenn d'une deu l'installat profilés.
12 -	MATERIAUX DE CONSTRUCTION.					
12 - 1	Broyage de clinkers (ciment)	-	1	1	1	La créati Entre 196 existante deuxième
12 - 2	Briqueterie	-	4	-	4	La créati est prévu également
12 - 3 et 4	Carrières-préfabriqués en béton, carreaux et produits amiante-ciment	4	-	4	1	Extension pour l'en des produ 18.000 t/ pour l'Ad
13 -	ENGRAIS.					
13 - 1	Engrais complexes à partir de la synthèse de l'ammoniac et des apports de soufre, phosphate et potasse	-	-	-	1	Création Réalisati Abidjan. sera pro besoins par les
14 -	CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC.					
14 - 1	Chimie = oxygène acétylène, gaz divers, silicates de sodium, etc.	2	-	2	-	Extensi l'Air Li des beso
14 - 2	Parachimie = peintures, pesticides, parfumerie, huiles essentielles, allumettes Produits pharmaceutiques	3U.C.	7 huiles essentielles	7	-	Extensi de la p entrepr unité d et entr de 12.0 Au cour pour to les acc cité à 2 conditi
14 - 3	Traitement du latex	-	3	-	2	En liai d'hévé traitem quinqu produc

(5)	(6)
2	Expansion prévue de la clouterie-pointerie existante. Création en 1962 et 1963 de fabrications de tôles et bacs de couverture en aluminium et tôle galvanisée (2) et d'une unité de boulonnerie-visserie. Au cours du deuxième quinquennat, on a prévu l'expansion des unités précédentes et la création d'une deuxième entreprise de Tréfilerie-Pointerie-Treillis, etc... ainsi que l'installation d'une petite sidérurgie produisant des fers à béton et petits profilés.
1	La création d'une première unité de 120.000 t/an aura lieu à partir de 1963. Entre 1965 et 1970, on a prévu l'extension de capacité de l'entreprise existante et la création d'une seconde unité. Il est même probable que cette deuxième unité entre en production dès la fin du premier quinquennat.
4	La création de quatre unités de 10.000 t/an soit 40.000 t/an de produit est prévue au cours du premier quinquennat. Doublement de cette capacité également prévu entre 1965 et 1970.
1	Extension de capacité des entreprises de préfabriqués et carreaux de ciment pour l'ensemble de la période décennale. Création d'une usine de fabrication des produits amiante-ciment (tuyaux et plaques de capacité : 15.000 à 18.000 t/an. En ce qui concerne les carrières, extension de capacité prévue pour l'Aké-Béfiat.
1	Création d'une usine d'engrais complexes de 100.000 t/an de capacité. Réalisation parallèle à celle de la raffinerie et implantation voisine à Abidjan. Mise en service en 1966 à 60 % de la capacité totale. Celle-ci sera progressivement utilisée au fur et à mesure de la croissance des besoins de la Côte-d'Ivoire et de l'ouverture de débouchés à rechercher par les pouvoirs publics auprès des pays voisins : Mali, Haute-Volta, etc...
-	Extension pendant la période décennale des capacités de fabrication de l'Air Liquide et des Silicates de Côte-d'Ivoire en fonction de l'évolution des besoins internes et externes.
-	Extension limitée de la production d'huiles essentielles. Création au cours de la période 1960-1965 de deux unités de production de peintures, de deux entreprises de préparation et conditionnement des produits pesticides, d'une unité de préparation et conditionnement des parfums. Enfin, construction et entrée en production fin 1961 d'une fabrique d'allumettes d'une capacité de 12.000 caisses de 7.200 boites de 50 tiges. Au cours du deuxième quinquennat, il est prévu des extensions de capacité pour toutes les entreprises. La fabrique d'allumettes doit notamment, si les accords d'échanges sont conclus avec les pays voisins, élever sa capacité à 20.000 caisses/an. Création d'une entreprise de préparation et conditionnement de produits pharmaceutiques.
2	En liaison avec le développement et l'entrée en production des plantations d'hévéas, il a été prévu la création avant 1965 de plusieurs usines de traitement du latex dont la construction est en cours. A la fin du deuxième quinquennat, elles seront implantées au nombre de cinq sur les lieux de production.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
15 - INDUSTRIES DU BOIS.						
15 - 1 à 8	Industries du bois débités, déroulés, contreplaqués, tranchés, panneaux de fibres et de particules, caisserie, emballage divers, menuiserie, ameublement, éléments préfabriqués	44	9	14	2	Entre quelqu produc tantes tront d déroul est pr égalem préfab nat. P en aug ment p déroul de fibr Il est matièr dès à
16 - MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES.						
16 - 1	Montage de véhicules (autos)	-	1	1	-	Une us plantée touris Penda devrai cules/ Ces e merci
16 - 2	Véhicules à deux roues avec ou sans moteur	-	2	-	1	Une u entrep cours besoi deuxiè
16 - 3	Véhicules de services, remorques, citernes, fardiers, arches de débardage, etc...	-	1	1	-	Créat de ser
16 - 4	Réparations des véhicules	recensement en cours				Dans situat d'ens du pa d'unit
17 - AUTRES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET MECANIQUES.						
17 - 1	Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation	2	-	-	1	Exten autre

(5)	(6)
2	Entre 1960 et 1965 on utilisera les capacités disponibles et l'appoint de quelques scieries nouvelles pour assurer la croissance souhaitable de la production des bois débités. L'extension de capacité des deux usines existantes et la création de deux unités nouvelles dans la région Ouest permettront de couvrir les besoins intérieurs et les débouchés extérieurs en bois déroulés tranchés et contreplaqués. En ce qui concerne les emballages il est prévu l'extension des moyens existants. Des progrès importants sont également attendus dans le secteur menuiserie, ameublement et éléments préfabriqués par extension des équipements au cours du premier quinquennat. Pendant la deuxième période, les objectifs de production seront atteints en augmentant la capacité de la plupart des entreprises en place et également par création de deux importantes unités nouvelles dont l'une fera du déroulage, tranchage et contreplaqué, et la seconde fabriquera des panneaux de fibres et de particules agglomérées. Il est également prévu une certaine croissance de l'artisanat industriel, en matière de menuiserie et d'ameublement, sans qu'il soit possible de définir dès à présent le nombre d'ateliers nécessaires.
-	Une usine de montage créée en 1961 est entrée en production en 1962. Implantée à Abidjan, sa capacité prévue est de 15 véhicules/jour, (voitures de tourisme et camionnettes). Pendant la deuxième période 1966-1970, l'extension de capacité prévue devrait porter les fabrications, d'abord à 25 véhicules/jour, puis à 33 véhicules/jour sur la fin du deuxième quinquennat. Ces extensions de capacité sont subordonnées à la conclusion d'accords commerciaux avec les pays voisins.
1	Une unité de fabrication créée en 1960-1961 livre déjà des bicyclettes et va entreprendre la construction de vélomoteurs. Une deuxième unité est en cours de réalisation. La capacité de production envisagée dépasse les besoins 1965 et une troisième entreprise ne trouvera place qu'au cours du deuxième quinquennat.
-	Création d'une entreprise au cours du premier quinquennat et extension de ses moyens entre 1965 et 1975.
	Dans ce travail provisoire, on ne peut encore indiquer avec précision la situation actuelle de ce secteur en cours de recensement. Des prévisions d'ensemble ont été néanmoins établies en fonction de la croissance attendue du parc de véhicules. Elles ne permettent pas toutefois de fixer le nombre d'unités à créer et leur lieu d'implantation.
1	Extension de capacité prévue pour deux unités existantes et création d'une autre entreprise au cours du second quinquennat.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1 - 2 et 3	Forge, fonderie, estampage, serrurerie	-	1	1	1	Au cours d cation. Col implantatio
1 - 4	Constructions et réparations navales	-	1	-	1	Extension d autre entre tion des pr et du dévelo l'Ouest (San cette régio
1 - 5 et 6	Emballages métalliques	1	2	2	-	Forte exten en 1960. C quennat. A bouchons-c second quin
1 - 7	Articles de ménage en métal	1	2	3	-	Modernisat minium) et étamé, galv avantageus des entrepr Des études de tôlerie é
1 - 8	Mobilier et literie métalliques	3	1	4	1	Augmentati Création d' deuxième p produisant
1 - 10	Radio et télévision	-	1	1	-	Création d' production période.
1 - 9	Air conditionné et armoires frigorifiques	-	-	-	3	Des études afin de pou installées Toutefois, réalisation
1 - 11 et 12	Accumulateurs et piles électriques					
2 - INDUSTRIES TEXTILES.						
2 - 1	Egrenage du coton	2U.C.	1	-	1	En liaison dans les zo dans un pr Bouaké et l par campa unités de m
2 - 2	Filature - tissage, teinture et impression de tissus-couvertures	1	2	3	2	Au cours d (notammen d'impressi (cet atelier ou à créer) Sur la fin d de filature- tard : capa Enfin, cré première t

(5)	(6)
1	Au cours de la première période 1960-1965, création d'une unité de fabrication. Celle-ci est d'ailleurs en cours. Au cours de la période suivante, implantation d'une deuxième industrie de cette nature à l'intérieur du pays.
1	Extension des moyens de l'entreprise existant en 1960 et création d'une autre entreprise en fin du second quinquennat, conditionnée par la réalisation des prévisions du Plan en matière de croissance du trafic portuaire et du développement de la pêche. Il est possible que la création du port de l'Ouest (San Pédro) entraine l'implantation d'une autre entreprise dans cette région.
-	Forte extension de capacité de l'usine d'emballages métalliques existant en 1960. Création d'une seconde unité envisagée au cours du premier quinquennat. Adjonction possible à l'une d'entre elles d'une fabrication de bouchons-couronnes. Expansion de capacité de l'ensemble au cours du second quinquennat.
-	Modernisation et extension de capacité de l'usine existante (objets en aluminium) et création d'unités de fabrication d'articles en fonte et fer (brut, étamé, galvanisé). Les deux unités prévues pourraient sans doute être avantageusement réalisées sous forme d'adjonction d'ateliers spéciaux à des entreprises de transformation des métaux ayant des activités voisines. Des études en cours pourront également aboutir à la création d'une usine de tôlerie émaillée.
1	Augmentation de capacité des trois entreprises fabriquant la literie en 1960. Création d'une unité de fabrication du mobilier métallique. Plus tard, en deuxième période, extension de capacité de l'ensemble des entreprises produisant en 1965 et création d'une unité supplémentaire de literie.
-	Création d'une entreprise au cours du premier quinquennat (entrée en production en 1962) et extension de ses moyens au cours de la deuxième période.
3	Des études plus poussées ont été jugées nécessaires pour ces trois activités afin de pouvoir décider si des unités de production de ce type peuvent être installées en Côte-d'Ivoire. Toutefois, en attendant leurs conclusions, on a provisoirement prévu la réalisation de trois unités de fabrication au cours du second quinquennat.
1	En liaison avec le plan agricole de développement de la culture du coton dans les zones Centre et Nord de la Côte-d'Ivoire, on a prévu l'utilisation, dans un premier temps, de la pleine capacité des usines d'égrenage de Bouaké et Korhogo. Ensuite la réalisation d'une première unité de 12.000 t par campagne (coton-graine) enfin de premier quinquennat. Une deuxième unité de même capacité sera installée au cours du deuxième quinquennat.
2	Au cours de la période 1960-1965, extension de capacité de l'usine de Bouaké (notamment en ce qui concerne le tissage) et création en 1963 d'un atelier d'impression à Abidjan. Création d'une unité de fabrication de couvertures (cet atelier pourrait entrer dans un complexe de filature-tissage existant ou à créer). Sur la fin du premier quinquennat, début d'installation d'une seconde unité de filature-tissage-manutention devant entrer en production en 1966 au plus tard : capacité possible 4.000 t/an réalisable en deux tranches de 2.000 t/an. Enfin, création vers 1968 d'une troisième entreprise installant d'abord une première tranche de 2.000 t/an avec perspectives d'extension au-delà de 1970.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
18 - 2	suite					L'étud fixer à prop tion d phiqu de la
18 - 3	Confection industrielle de vêtements et bonneterie	2	3	5	4	Entre (une d prise quinq et ins entend bles d L'étud der la peut provi
18 - 4	Ficelleric - Corderic - Sacheric	1	1	2	1	Exten 1960- dant l tée à quenn unité. 1970
19 - CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS.		-	3	3	1	Créat (deux entre surc plasti au co
20 - CORPS GRAS D'ORIGINE ANIMALE OU VEGETALE. (autres que le beurre)						
20 - 1	Huiles brutes	4U.C.	1	1	6	Aux d d'abo de l'h quatr (Lam Capo ner arach
20 - 2	Huiles raffinées et margarine	1	-	1	ou 1	Exto quin sité
20 - 3	Savons-lessives glycérine	1	-	1	ou 1	Les nouv tran plan néce fabr Il es nom dial

(5)	(6)
	L'étude du secteur textile en cours pour préciser les besoins futurs et fixer avec plus de précision des objectifs de production aboutira sans doute à proposer davantage d'entreprises de capacité plus faible dont la localisation dépendra de celle des matières premières, de la répartition géographique des ventes, de la disponibilité des utilités industrielles, et de celle de la main-d'oeuvre.
4	Entre 1960 et 1965, extension de capacité des deux entreprises existantes (une de confection, une de bonneterie) et création de trois nouvelles entreprises dont l'une vient de débuter ses fabrications. Au cours du deuxième quinquennat, extension de capacité de l'ensemble des entreprises en place et installation de quatre entreprises supplémentaires subordonnée, bien entendu, à la réalisation des prévisions d'expansion des revenus consommables de la population. L'étude du secteur textile en cours aboutira très probablement à recommander la création de plus d'entreprises qu'il n'est envisagé ci-dessus. On peut rappeler à cette occasion que les "Perspectives" ont un caractère provisoire.
1	Extension de capacité de la ficellerie/corderie au cours de la période 1960-1965 et création d'une sacherie à partir de fibres importées en attendant la production locale d'un succédané du jute. La première unité, implantée à Bouaké, aura une capacité de 2,000 t/an. Au cours du deuxième quinquennat, extension de cette entreprise à 4.000 t/an et création d'une seconde unité. Les besoins totaux en sacherie et toile sont évalués à 8,000 t/an en 1970 et l'on peut penser exporter 1,000 t vers les pays voisins.
1	Création de trois unités de fabrication au cours de la période 1960-1965 (deux d'entre elles ont commencé à produire). Extension de capacité de ces entreprises entre 1965 et 1970. Les fabrications porteront sur les chaussures cuir, les articles caoutchouc et toile et les chaussures en matière plastique. Il est possible qu'il y ait place pour une quatrième entreprise au cours du second quinquennat.
6	Aux quatre usines existant en 1960 (Dabou + 3 I.R.H.O.) dont on utilisera d'abord la capacité disponible, on ajoutera en 1964 la première tranche de l'huilerie de palme de Kosrou. Dans la deuxième période on construira quatre nouvelles usines en relation avec l'exécution du plan palmier à huile (Lamé, Bingerville, La Tourmangu'e et Est-Abi). Capacité totale 8.000 à 10.000 t/an par usine. Devraient également fonctionner en 1970 : une huilerie palmiste et coco dans le Sud, et une huilerie coton-arachide dans le Nord.
ou 1	Extension et modernisation de l'huilerie d'Abidjan au cours du premier quinquennat en vue de doubler la capacité de production. Sans doute, nécessité de créer une seconde unité d'ici 1970.
ou 1	Les objectifs de production 1965 seront atteints au moyen d'investissements nouveaux à faire à l'usine d'Abidjan (interférence avec le problème du transfert de l'usine de Cocody vers une des zones industrielles prévues au plan d'urbanisme). Au cours de la deuxième période, il pourra devenir nécessaire, pour répondre aux besoins, de créer une seconde unité de fabrication. Il est également prévu l'installation d'un atelier de préparation et conditionnement de détergents en poudre ou paillettes à partir de produits intermédiaires issus de la pétrochimie.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
21 -	ARTICLES CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE.					
21 - 1 et 2	Articles en caoutchouc et pneumatiques automobiles et 2 roues rechapage	1	1	2	1	Créatio véhicul quinqu 1965 = vienne Créatio à la ré Côte-d' de lui e
21 - 3	Articles en matière plastique	2	1	3	1	Trois e en 196 à la co sions d deuxiè
22 -	PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS. (pâte de cellulose, papier, verrerie, céramique)					
22 - 1	Pâte de cellulose et papier	-	-	-	2	Il a été de pât faible Une de Des é être p débute
22 - 2 et 3	Transformation du papier et industries polygraphiques	7	2	9	3	Aux d quinqu etc, . depui périod une d'
22 - 5	Verrerie	-	-	-	1	Créa creu de 6. déco
22 - 6	Céramique	-	-	-	1	"SOD fabri ment dès c "SOD intér

(5)	(6)
	Création en fin du premier quinquennat, d'une usine de pneumatiques pour véhicules à deux roues et extension du rechapage. Au cours du deuxième quinquennat, extension de capacité de l'usine ci-dessus soit : 1965 = 1,400,000 pièces - 1970 : 4,000,000 de pièces (si des accords interviennent avec les pays voisins pour couvrir une partie de leurs besoins). Création d'une usine de pneumatiques automobiles laquelle est subordonnée à la réalisation des prévisions de développement du parc automobile de la Côte-d'Ivoire et à la conclusion d'une entente avec les pays voisins en vue de lui assurer des débouchés extérieurs suffisants. Trois entreprises existent au début de la période décennale (dont une créée en 1961). Elles pourraient suffire aux besoins durant le premier quinquennat à la condition de procéder à des extensions de capacité. De nouvelles extensions de capacité et la création d'une autre unité sont prévues au cours du deuxième quinquennat. Cette dernière doit être localisée à Bouaké.
	Il a été prévu la création de deux unités : une première usine de 60.000 t/an de pâte poussant jusqu'à la fabrication du papier - 65.000 t/an - destiné, en faible partie, au marché intérieur, et le reste - 54,000 t/an à l'exportation. Une deuxième unité de 90,000 t/an de pâte de cellulose devant être exportée. Des études très complètes doivent être menées avant qu'une décision puisse être prise. La réalisation de tels ensembles est longue. La production ne débutera de toute façon qu'au cours du second quinquennat. Aux sept imprimeries existant en 1960, s'ajouteront au cours du premier quinquennat une entreprise de réglage du papier, confection de cahiers, etc... ainsi qu'une fabrique d'emballages papier et carton (celle-ci produit depuis peu de temps). Des extensions de capacité sont prévues pour la période ultérieure ainsi que la création de trois nouvelles entreprises dont une d'imprimerie. Création au cours du deuxième quinquennat, dès que les besoins en verre creux auront atteint un niveau suffisant (sans doute 1966), d'une verrerie de 6,000 t/an de capacité. Toutefois cette création est subordonnée à la découverte de sable présentant les caractéristiques convenables - La "SODEMI" mène des recherches sur ce point. Par ailleurs une unité de fabrication de céramique est provisoirement prévue car, il existe certainement des possibilités dans ce domaine. La question sera mise à l'étude dès que les gisements de matériaux convenables auront été signalés par la "SODEMI" (la SODEMI est la Société d'Etat responsable de l'exécution du plan intérimaire de recherches géologiques et minières).

	1960	1961	196
5 - Travail grains et farine	343	260	3
6 - Conserveries, thé, café, cacao	176	203	7
7 - Boissons et glace	714	771	8
8 - Autres industries alimentaires, tabac	517	1.201	1.3
9 - Energie, eau	2.902	3.200	3.5
10 - Activité extractive :	1.150	2.661	2.1
11 - Métaux 12 - Matériaux de construction 13 - Engrais	268	313	4
14 - Chimie, parachimie, caoutchouc	96	143	
15 - Industries du bois	857	910	9
16 - Montage et réparation de véhicules	1.190	1.318	1.6
17 - Autres industries mécaniques et électriques	532	552	6
18 - Industries textiles, cuirs 19 - Articles chaussants	1.159	1.376	1.7
20 - Corps gras	1.062	1.110	1.1
21 - Articles en caoutchouc et matières plastiques	228	260	2
22 - Produits industriels, pâte papier, verre, céramique			
Total valeur ajoutée	11.290	14.216	16.0

PERSPECTIVES DECENNIALES 1960 - 1965 - 1970

DUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTEE (en millions F. CFA)

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
343	268	350	615	764	833	900	980
176	203	729	921	1.044	1.232	1.420	1.642
714	771	859	960	1.057	1.144	1.318	1.400
517	1.201	1.349	1.582	1.912	2.608	3.000	3.370
2.982	3.200	3.500	3.850	4.300	4.584	5.280	5.850
1.158	2.661	2.124	2.154	2.083	2.086	2.118	2.165
268	313	403	496	963	1.615	1.760	2.040
96	143	304	420	650	798	850	988
857	910	995	1.190	1.471	1.658	1.800	2.005
1.198	1.318	1.660	1.956	2.266	2.740	3.220	3.580
532	552	642	898	1.298	1.697	2.000	2.350
1.159	1.376	1.707	2.257	3.058	4.181	4.700	5.640
1.062	1.110	1.158	1.308	1.517	1.798	1.943	2.300
228	260	291	331	513	901	1.262	1.888
11.298	14.[illegible]	16.[illegible]	[illegible]	22.[illegible]	27.[illegible]	31.571	36.198

960 - 1965 - 1970

LEUR AJOUTEE (en milliers F. CFA)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
	764	833	900	980	1.070	1.183	1.310
	1.044	1.232	1.420	1.642	1.965	2.150	2.262
	1.057	1.144	1.313	1.400	1.505	1.612	1.795
	1.912	2.600	3.000	3.370	3.880	4.330	4.994
	4.300	4.584	5.280	5.850	6.600	7.495	8.034
	2.086	2.086	2.118	2.165	2.220	2.300	2.366
	963	1.615	1.760	2.040	2.624	3.220	3.992
	650	798	850	980	1.150	1.340	1.580
	1.471	1.650	1.800	2.005	2.315	2.725	3.065
	2.266	2.740	3.220	3.580	3.850	4.245	4.579
	1.290	1.697	2.000	2.350	2.715	3.190	3.513
	3.050	4.181	4.700	5.640	6.400	7.470	8.721
	1.517	1.790	1.943	2.300	2.750	3.100	3.414
	513	901	1.262	1.888	3.500	6.100	8.532
	22.099	27.975	31.971	36.190	42.632	50.460	58.957

COTE-D'IVOIRE

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PERSPECTIVES DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

Catégories	1960	1965	1970
- Cadres	428	628	978
- Employés	1.088	1.542	2.345
- Maîtrise	794	1.319	2.203
- Ouvriers professionnels (ou qualifiés)	2.075	4.274	7.638
- Ouvriers spécialisés	3.618	7.906	14.080
- Manoeuvres	5.137	8.429	13.346
TOTAUX.....	13.140	24.098	40.590

../.

RECAPITULATION DES PREVISIONS DE CREATION D'EMPLOIS

Industries / Emplois créés	Industries alimentaires	Energie - Eau et Industries extractives	Matériaux de construction - Engrais et produits chimiques	Industries des métaux	Industries du bois	Industries textiles et chaussures	Corps gras - caoutchouc - plastique - cellulose - papier - verre - industries diverses	TOTAL
Direction et cadres	95	57	70	108	25	91	104	550
Employés	201	94	111	278	53	245	275	1.257
Maîtrise	228	162	173	282	83	226	255	1.409
Ouvriers professionnels ou qualifiés (O.P.)	747	350	625	1.661	236	1.087	857	5.563
Ouvriers spécialisés (O.S.)	943	380	700	2.872	518	3.557	1.492	10.462
Manoeuvres	1.689	407	806	1.420	651	1.800	1.436	8.209
T O T A U X	3.903	1.450	2.485	6.621	1.566	7.006	4.419	27.450